This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

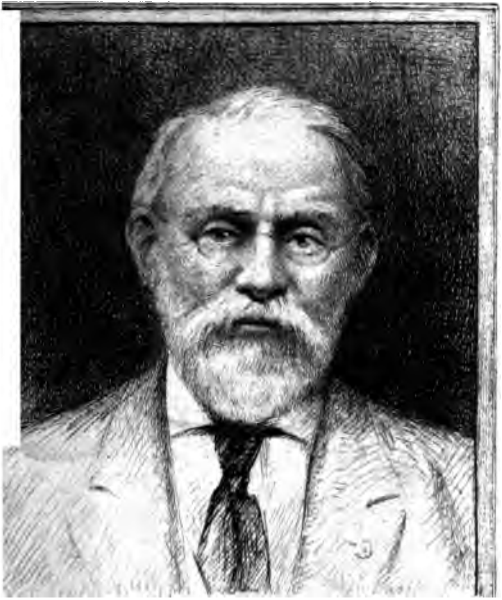

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1741.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1741.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SON[T]
commencés au mois de Janvi[er]
1701. & se vendent 15 s. le mo[is]
en blanc, & brochés 16 s.

Dunning Nijhoff 1-31-36
31472

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.
1702.	12.	v.	1723.	12.
1703.	12.	v.	1724.	12.
1704.	12.	v.	1725.	12.
1705.	12.	v.	1726.	13.
1706.	12.	v.	1727.	12.
1707.	12.	v.	1728.	12.
1708.	12.	v.	1729.	12.
1709.	12.	v.	1730.	12.
1710.	12.	v.	1731.	12.
1711.	12.	v.	1732.	12.
1712.	12.	v.	1733.	12.
1713.	12.	v.	1734.	12.
1714.	12.	v.	1735.	14.
1715.	12.	v.	1736.	15.
1716.	12.	v.	1737.	13.
1717.	12.	v.	1738.	13.
1718.	12.	v.	1739.	14.
1719.	12.	v.	1740.	13.
1720.	5.	v.	1741.	4.
1721.	12.	v.		

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

ARTICLE XXXII.

Avril 1741.

LETTERA NELLA QUALE Vengono espressi colle Figure in rame è dilucidati colle Annotazioni Dal P. D. Gian Grisostomo Scarfò Dottor Theologo Basiliano, vari antichi Monumenti &c. In Venezia, 1739. Per Bonifacio Viezzeri. C'est-à-dire, *Lettre où l'on trouve divers Monumens Anciens représentés par des Planches & expliqués par les Annotations de D.*

Jean - Chrysostome Scarfo Docteur en Théologie de l'Ordre de Saint Basile ; à Venise , chez Boniface Viezzeri pag. 126. in-4°.

L'OUVRAGE que nous venons d'annoncer est dedié au Cardinal Aléxandre Albani. L'Auteur, en donnant de justes éloges au mérite de cette Eminence, ne pouvoit gueres se dispenser de parler des grandes qualités de son Oncle le Pape Clement XI. Le langage du Pere Scarfo est celui d'une personne pénétrée d'admiration & de respect pour les talens & les vertus de ce Saint Pontife. L'esprit & le cœur du Neveu, fournissoient une heureuse matiére à une Epître Dédicatoire. Le Pere Scarfo a sçû la mettre en œuvre en homme qui posséde le talent d'assaisonner les louanges. Celles qu'il employe disent beaucoup, & sont tournées avec bien du feu, de la noblesse & de la dignité. Elles ne sont cependant pas au-dessus du

sujet qu'il traite. Le Cardinal Albani, dit-il, à un discernement exquis, à une éloquence qui réunit les graces du naturel & les finesses de l'Art, joint l'heureux talent & les connoissances nécessaires pour parler sans préparation, & toujours avec succès, sur les objets d'érudition les plus choisis dans le Prophane, comme dans le Sacré ; sur l'Histoire Ancienne & Moderne, la Philosophie, la Chronologie, la Mythologie, l'Art symbolique, l'Art Diplomatique, le Blazon, l'Astronomie, la Géographie, la Politique, les Monumens Anciens &c. Personne à Rome ne porte, aussi loin que cette Eminence, le goût de l'antiquité, & le zéle de faire connoître les précieux débris qui nous en restent. Il n'épargne pour les recouvrer ni soins, ni recherches, ni dépenses. Les rares découvertes dont il a en ce genre enrichi la Littérature, la protection & les secours de toute espéce qu'il accorde aux Sçavans, dont il est le plus sincére Mécene, méri-

tent l'estime & la reconnoissance des Gens de Lettres, comme sa charité, sa bienfaisance, la bonté avec laquelle il prend la défense de ceux que l'envie & la malignité oppriment lui concilient la tendresse & les hommages du Peuple Romain. C'est à de si justes titres que le Pere Scarfo lui offre le fruit de ses travaux, & il étoit difficile qu'il en fit un meilleur usage.

Après l'Epître Dédicatoire on trouve la Lettre, qui donne son nom à l'Ouvrage du Pere Scarfo.... Elle est adressée aux Auteurs des Mémoires de Trévoux. Il y rend compte de son travail, des Monumens qui en sont l'objet, des motifs qui l'y ont déterminé, des traverses, & des obstacles qu'il a rencontrés dans l'exécution de son dessein.

Les Monumens sont ceux dont nous parlerons dans les divers articles de cet Extrait.

Le Pere Scarfo étoit en 1710. Lecteur de Théologie dans son Ordre, au célebre Monastére qu'ont

les Religieux de Saint Basile à Grotta-Ferrata ; lorsque le hazard, ou plûtôt la conformité des mêmes goûts Littèraires, forma une liaison entre lui & le Seigneur Mario Picolomini, d'une ancienne & illustre Maison de Sienne, parent du Pape Aléxandre VII. & du Prince Chigi dans le Palais duquel le Seigneur Picolomini vivoit à Rome. Après avoir terminé son Cours de Théologie par des Théses publiques, qu'il fit soutenir sur sa nouvelle Analyse de Saint Jean Damascene, le Pere Scarfo fut envoyé par ses Supérieurs au Monastére de Saint Arpin à Naples. Là, pour contenter l'inclination du Seigneur Picolomini & la sienne, il fit & par lui-même & par des amis éclairés les plus diligentes recherches, non-seulement dans la Ville de Naples & dans les environs, mais encore dans les deux Calabres, & dans tous les endroits du Royaume où il put se transporter lui-même, ou envoyer des Commissionnaires intelligens. Ses soins

réuſſirent au gré de ſes déſirs. Il eut le bonheur de raſſembler un grand nombre de Monumens de toute eſpéce, qu'il addreſſa ſur le champ à ſon reſpectable Patron. Il les ſuivit lui-même de près. Une querelle Littéraire le rappella à Rome. Il y trouva un accueil auſſi favorable qu'il le méritoit auprès du Seigneur Picolomini, qui lui fit préſent de quatre cens Copies de chacune des curioſités, que renfermoit déja ſon Cabinet, avant qu'il eût été augmenté par les recherches du P. Scarfo. Ces Eſtampes étoient gravées de main de Maître. Le célebre Arnold Van-Weſterhout les avoit tirées. En lui faiſant ce préſent M. Picolomini engagea le P. Scarfo à les donner au Public enrichies de ſes Obſervations. Quelque grande que fut l'entrepriſe, il ne put la refuſer à l'amitié qui l'exigeoit. La défiance qu'avoit ce Sçavant Religieux de ſes forces nous paroît trop déplacée pour que nous rendions ici compte au Public de tous les ſentimens, que ſa

modeſtie lui inſpiroit à ſon déſavantage. L'événement les a trop bien démentis. De retour à Naples, il ſe mit promptement à travailler à l'Ouvrage qu'on lui avoit demandé. Les ſoins qu'il y donna ne l'empêcherent point de faire de nouvelles recherches, & de découvrir de nouvelles curioſités, qu'il envoyoit à meſure à ſon Mécene à Rome, Toutes ces Piéces, en groſſiſſant le Tréſor de M. Picolomini, devoient auſſi tourner au profit des Gens de Lettres & à la gloire du Pere Scarfo. Elles étoient deſtinées à devenir le partage du Public par les gravures de Van-Weſterhout, mais la mort prévint ſon travail; M. Picolomini ne lui ſurvécut que peu de tems, & la perte entiere de tous les Monumens recueillis avec tant de peine & même de frais, par le Pere Scarfo, perte qui ſuivit celle de ce Seigneur, mit le comble à la douleur de notre Auteur. Il vit diſparoître en même-tems juſques à l'eſpoir d'une protection efficace, ce ſont ſes termes, & néceſſaire

pour mettre au jour l'Ouvrage projetté. Ses Observations n'étoient encore qu'imparfaites. Il les abandonna, & de peur de renouveller le chagrin que cette disgrace lui avoit causé, il s'interdit jusques au soin de penser même à ce qu'il avoit écrit. Occupé d'autres soins, il étoit venu à bout de l'oublier, jusques à ce que long-tems après, & depuis qu'il a fixé son séjour dans l'Etat de Venise ; une espéce de hazard lui fit trouver dans un Coffre & les quatre cens Copies des Curiosités du Cabinet du Seigneur Picolomini, & ce qu'il avoit ébauché d'Observations sur ces Monumens. A cet aspect une tendresse de Pere, dit-il, se réveilla dans son coeur & l'emporta sur le dépit. Frappé de la pensée de Saint Clément dans ses Stromates, *que les Livres sont les enfans de l'ame*, il crut que ce seroit imiter la cruauté de Médée, que de supprimer plus long-tems les siens, & il se détermina à leur laisser voir le jour.

A ses Annotations sur diverses

Piéces du Cabinet de M. Picolomini ; il a joint les explications & les gravures de plusieurs autres Monumens, qui pour la plûpart n'avoient point encore été communiqués au Public.

Le Sçavant Auteur nous pardonnera, si en analysant sa Préface nous nous dispensons de rendre compte de tout ce que contiennent de brillant & d'ingénieux les traits trop flatteurs que sa politesse y a répandus pour les Journalistes de Trévoux, & pour la Compagnie dont ils sont Membres. Nous n'en rappellerions pas même ici l'idée, si une juste reconnoissance n'exigeoit de nous le soin d'annoncer hautement combien nous sommes sensibles à l'estime dont il veut bien nous honorer : nous aimons mieux courir le risque d'être plûtôt soupçonnés d'un peu trop de complaisance pour des éloges aussi propres à se faire goûter que les siens, que d'indifférence pour un procédé qui mérite de notre part l'attention la plus marquée & le plus sincére retour.

La premiere Piéce du Recueil que le Pere Scarfo donne au Public eſt, une Idôle Egyptienne du Cabinet de M. Picolomini. Elle eſt d'une compoſition qui imite l'Emeraude. La figure en eſt monſtrueuſe, c'eſt une groſſe tête qui porte ſur des larges épaules, & ſur un ventre bouffi, étayé par deux bouts de cuiſſes terminés par une eſpéce de bourrelet. Il ſort des épaules deux moignons de bras & deux pattes comme celles d'un Singe. La tête eſt ſurmontée d'un Croiſſant ſoutenu par un pied, & ſemblable aux Navettes où l'on porte l'Encens dans les cérémonies Eccléſiaſtiques. Les traits de cette figure, le Symbole qui la couronne, l'opinion des plus célebres Antiquaires de Rome, l'autorité des Ecrivains anciens & modernes, qui ont pû fournir ſur cette matiére des éclairciſſemens au Pere Scarfo, & ſes propres réfléxions le déterminent avec raiſon à croire que c'eſt l'Iſis des Egyptiens, qui eſt ici repréſentée. Iſis étoit chez eux la Mere de tous

les Etres, qui tombent ſous les ſens. Ils la confondoient quelquefois avec la Lune, dont les influences, ſelon leur Philoſophie, engraiſſoient la Terre, & avec la Terre ou le Globe Terreſtre; parce que c'eſt de ſon ſein qu'on voyoit tout éclorre. Le P. Scarfo penſe que cette Idole étoit un Dieu Penate.

La ſeconde Piéce eſt un petit Buſte de Chalcédoine Saphir. La tête couronnée de lauriers eſt d'un jeune homme de 18. à 20. ans. L'âge, la beauté du viſage, la couronne de laurier, & ce qui eſt bien plus déciſif, la conformité des traits avec ceux qu'on trouve ſur les Médailles d'Héliogabale, ne permettent point de douter, que c'eſt lui qui eſt repréſenté ſur cette Pierre.

Un Ouvrier qui travailloit dans le voiſinage de l'ancienne Capouë, y trouva un morceau de Criſtal de Roche gravé & monté en or. Un Orfevre à qui il s'adreſſa en premier lieu ne voulut acheter que le Métal. L'Ouvrier porta la Pierre au Pere Scarfo, dont le diſcerne-

ment démêla d'abord dans la beauté de la gravure une main grecque. Il fit l'acquisition de cette précieuse antique, & l'envoya au Seigneur Picolomini.

Ce morceau de Cristal contenoit l'oreille droite, le col, le visage d'une jeune femme présenté de profil, & gravé seulement jusques à la moitié du front. Le reste du Cristal n'étoit point travaillé ni façonné & paroissoit dans son état naturel. M. Picolomini fit ajuster cette figure à un petit Buste de Pierre d'Egypte rouge & tendre, la coëffa à l'Egyptienne. Ce Buste avoit été copié sur un petit Buste de Marbre d'Egypte qu'on conserve avec d'autres raretés de cette nature au Palais Barberin. M. Picolomini posa ce Buste sur une Colonne de Porphyre noir, matiére si rare qu'il n'y en a dans tout Rome que deux autres de même espéce à l'Autel de l'Eglise des trois Fontaines, lieu où Saint Paul fut décolé.

Le célebre Arnold Van-Westerhout, en gravant toutes ces Pié-

ces dans la poſition que nous venons de marquer, donna au viſage & aux traits repréſentés dans le Criſtal de plus grandes dimenſions que celles qu'elles ont dans l'original, & y joignit une inſcription, qui en traveſtiſſant cette figure en Iſis, ſemble faire entendre que le Buſte où elle eſt enchaſſée ne forme qu'un tout antique avec le Criſtal. C'eſt pour prévenir les mépriſes où le Public lettré pourroit tomber à cet égard, en reglant ſes idées ſur l'Eſtampe, que le Pere Scarfo eſt entré dans le détail, que nous venons d'expoſer par le même motif qui le lui a dicté.

Quant à l'objet repréſenté par la figure gravée ſur le Criſtal; le Pere Scarfo avouë, avec cette ingénuité qui ſied ſi bien à un vrai Sçavant; qu'il ne ſçait qu'en penſer. Les recherches expreſſes & les confrontations ſcrupuleuſes qu'il a faites le mettent en état d'aſſurer, que ce n'eſt ni aucune des Impératrices Romaines, ni la Déeſſe Iſis. Qu'ainſi le nom d'Iſis que l'Eſtampe don-

ne à cette représentation est plus que hazardé ; leçon utile pour ceux qui ajoûtent trop aisément foi aux copies de ces sortes de Monumens répandues dans des lieux, & des tems où l'on n'est point à portée d'en vérifier la fidélité.

La quatriéme Estampe qui fournit la matiére aux sçavantes Observations du R. P. Scarfo est une tête de Platon d'une Pierre que les Italiens nomment *Pietra Palombina* par la ressemblance de ses couleurs avec celles d'une espéce de Chien Marin qu'ils nomment *Palombo*. La Sculpture de ce Monument est d'une beauté & d'une addresse singuliere. Le morceau où la tête de Platon, ses cheveux, son visage, une barbe longue & frisée sont représentés, n'a de longueur que celle du pouce d'une main ordinaire. Ce chef-d'œuvre est monté sur un petit Buste de Marbe blanc, Ouvrage moderne, qui forme le col & les épaules de la figure. Le Pere Scarfo fait à ce sujet une réfléxion, qui mérite de trouver ici place, & qui

montre qu'on n'a point dû être embarrassé à reconnoître l'objet représenté par cette Piéce. C'est qu'il n'y a jamais eu de Roi, ni de Héros, ni d'Empereur Romain, ni de Philosophe, ni de Poëte, ni d'homme illustre en quelque genre que ce soit, retracé par autant de Monumens de Gravure & de Sculpture, qu'on en trouve de consacrés à la mémoire de Platon. L'Auteur nous apprend qu'il a fait présent au Seigneur Ficoroni célebre Antiquaire, de quelques curiosités de cette espéce, trouvées dans la Calabre ultérieure, à sçavoir, d'un petit Buste de Platon, & d'un autre de Socrate en Métal, & d'une Ametyste où les deux têtes du Maître & du Disciple posées en face étoient gravées avec un art infini.

La cinquiéme Piéce est un Anneau de Cristal de Roche de deux pouces & demi de diametre, tout solide à une cavité près, qui se trouve au milieu, & ou on ne peut gueres passer que le doigt *index.* L'usage de ces sortes d'Anneaux chez les

Anciens étoit de servir de cachet & non d'ornement. Le travail de ce morceau est singulier par la beauté & le caprice, qui y regnent comme de concert. Tout le dehors & le dedans est obliquement canelé comme le repli d'une coque de Limaçon. Sur le côté où il est gravé on voit le visage & le col d'une jeune femme fort belle. L'Estampe lui donne le nom de Plotine épouse de Trajan. L'affiche n'impose point à la critique du Pere Scarfo. L'embonpoint & l'air mâle de ce visage forment une figure toute différente de celle qu'a Plotine dans ses Médailles, & dans le vrai Buste de cette Impératrice qu'on conserve dans l'Avant-Salle (Anti-Sala) de la Bibliothéque de Saint Marc à Venise. Le Pere Scarfo pour décider à qui cette tête appartient voudroit que M. Muratori, le Marquis Maffei, M. Jean-Daniel Schœpflin Grand Antiquaire, Professeur d'Eloquence & de Poësie dans l'Université de Strasbourg, eussent examiné l'Ouvrage & en eussent dit

leur ſentiment. Nous n'avons pas beſoin de copier les éloges que donne le Pere Scarfo à ces hommes célébres, & qui ont ſi bien mérité des Lettres, pour juſtifier le recours qu'il a à leurs lumiéres. Le Pere Scarfo conjecture que cette Anneau étoit une offrande faite à quelque Divinité, & probablement à Vénus. Il juſtifie ſa conjecture par l'uſage où étoient les Anciens de conſacrer à leurs Dieux de pareils bijoux.

La ſixiéme eſt une tête de bronze repréſentant un jeune homme d'un peu plus de vingt ans. Ce morceau d'un travail exquis & dont le goût caractériſe un Ouvrage ſorti des mains de quelqu'un de ces Grands Maîtres que produiſoit l'ancienne Grece, a des ſingularités qu'on n'a apperçûës encore dans aucun Monument de Métal, qui nous ſoit reſté des Anciens. La tête eſt entourée d'un Diadême, & ce Diadême réguliérement entrecoupé laiſſe d'eſpace en eſpace des interſtices ménagés avec beaucoup d'art, pour

y placer ſans doute de petites lames d'or ou d'argent deſtinées à donner du relief au bandeau royal. Les yeux de cette tête ſont d'argent, & les prunelles d'hyacinthe, les lévres ſont dorées. Le Pere Scarfo croit que ces ſingularités ont été miſes en œuvre par l'Artiſan pour donner de la vivacité à la phyſionomie mélancolique de celui que la Statuë repréſentoit.

Le ſort de cette Statuë a été triſte pour ceux qui aiment l'antiquité. Elle fut trouvée au Royaume de Naples par deux Ouvriers qui, après en avoir détaché la tête avec leurs Outils, mirent tout le reſte en Piéces, vendirent les morceaux à un Fondeur, & la tête à un Marchand d'Aquila qui la porta à Rome, où M. Picolomini en fit l'acquiſition, l'ajuſta à un Buſte du plus bel Albâtre travaillé pour cet uſage de main de Maître, & plaça ce morceau ſur une Colonne de Jaſpe Oriental verd.

L'Inſcription jointe à l'Eſtampe porte que cette tête eſt celle du

Roi Ptolomée. Ici comme ailleurs, le Pere Scarfo évite sagement de faire le devin & de hazarder des décisions sur un Monument où il ne paroît de trait caractéristique que le seul Diadême. Le Pere Scarfo ne trouve dans les Médailles de toute espéce, qui nous restent des Rois de Syrie & d'Egypte, & des autres Monarques de l'antiquité, que les contrastes les plus marqués avec la grosseur, l'embonpoit, la jeunesse, les traits, la chevelure, l'air de cette tête. Ceci doit s'entendre des Médailles Grecques. Car le Pere Scarfo se rappelle avoir vû à Naples, chez M. Nicolo Porcinari, une petite Médaille d'argent du Roi Juba second, & au revers une jeune tête. C'étoit celle de Ptolomée son fils avec l'Inscription *Ptolomeus Rex.* Spanheim & Seguin viennent encore à son secours, & lui fournissent dans les Monumens qu'ils ont donnés au Public dequoi conjecturer, que la tête en question est celle du jeune Roi Ptolomée, fils de Juba & d'une fille

d'Antoine & de Cléopatre. C'eſt ce même Ptolomée qui périt à la fleur de l'âge par la cruauté farouche de ſon Couſin Caius Caligula.

Dans la même Eſtampe où cette tête eſt repréſentée, on voit la gravure d'un petit Médaillon de Ptolomée Auletés, onziéme Roi d'Egypte. Elle le repréſente avec la Couronne Radiale & le Trident. Cette Médaille eſt expliquée par M. Vaillant dans ſon Hiſtoire des Rois d'Egypte.

La ſeptiéme Piéce eſt un morceau de ces gravures que les Italiens appellent *Cammeo*. Ce ſont deux Agathes de différente eſpéce jointes enſemble par un petit feſton d'or de fort bon goût qui enveloppe tout leur contour. L'une de ces Agathes noirâtres & tirant ſur la Sardoine repréſente la tête d'Hercule en face, & l'autre Agathe qui eſt d'un blanc de lait, la tête de Hylas de profil.

La huitiéme Piéce eſt un Médaillon trouvé à Mammola dans la Calabre ultérieure, Pays du P. Scarfo,

 &

& autrefois celui de la Colonie de Locriens venuë en Italie. Son zéle pour le salut des ames l'avoit engagé à y aller prêcher ; pendant son séjour dans ces quartiers, des Ouvriers, en creusant dans une Terre, qui appartenoit aux freres de notre sçavant Antiquaire, firent cette découverte. Ce Médaillon représente l'Empereur Valérien le vieux. La beauté du bronze, celle du coin, la conservation de toutes les parties, la singularité d'un revers, seul jusques ici de son espéce, sur les Médailles de Valérien, rendent cette Piéce recommandable. Le côté de la tête couronnée de laurier, & dont l'Inscription désigne Valérien, n'a d'extraordinaire, que le grand air de jeunesse, que donne au moins la copie de la Médaille au visage d'un Prince, qui ne parvint à l'Empire qu'à l'âge de 70. ans. On imagineroit que c'est plûtôt Valérien, le second de ses fils. Sur le revers on voit un Char de Triomphe attelé de quatre Chevaux, & dessus une Victoire les aîles déployées, le visage tourné *vers le* derriere du

Char, comme occupée à charger le Char de Trophées. On y voit des Captifs sous les roues, & derriere le Char deux figures de bout, qui font signe à la Victoire, & que le Pere Scarfo croit être Valérien & Gallien. Il n'est pas aisé d'accorder ces brillans Symboles avec la réalité des faits dans la vie d'un Prince, dont le court regne n'eut d'éclatant que ses vertus & ses malheurs; & qui termina ses jours dans les fers de Sapor Roi de Perse. Le P. Scarfo croit cependant trouver une juste explication de la Médaille dans le succès avec lequel Valérien en montant sur le Trône chassa de l'Italie les Germains, qui y avoient fait irruption, & pénétré jusques-à Ravenne. C'est aussi l'explication qu'avoit donné le P. Pedrusi Jésuite dans le huitiéme Tome de son *Museo Farnese*, d'une Médaille du même Valérien, différente du Médaillon du P. Scarfo; mais chargée comme elle des Symboles de la Victoire. Mais Eutrope qui en parlant de l'irruption des

Germains ne dit pas un mot de la victoire de Valérien ne sert point de garant au P. Pedrusi. Il fonde son Explication sur une autre Médaille de Valérien, où l'on lit au revers VICTORIA GEMANICA. Le Médaillon envoyé d'abord à M. Ficoroni fait aujourd'hui partie du Trésor d'Antiquités du feu Empereur Charles VI.

La neuviéme Piéce est une Cornaline, qui porte l'empreinte d'un Soldat Romain, le Casque en tête, le Bouclier sur le bras gauche, le pied droit foulant le Buste d'un Cadavre étendu sous lui, & dont il tient la tête posée sur sa main, le visage tourné en haut. Il la contemple d'un œil fixe & farouche. Le Pere Scarfo conjecture que cette figure pourroit bien être celle de l'Officier de Cavalerie, qui par les ordres de Dolabella coupa la tête à Trebonius Gouverneur d'Asie, un des Conjurés qui conspirerent avec Brutus contre César, & qui le premier de ces Complices, dont aucun n'échappa au ressentiment des amis de César, paya de

ſon ſang la mort de ce grand homme.

Dans la dixiéme Eſtampe on trouve l'empreinte de deux Piéces. L'une eſt une Agathe* Sardoine noire de figure ovale dont le plus long diametre a quatre pouces de longueur. On y voit une jeune femme aſſiſe, ſes habits en déſordre, & occupée à ſe défendre contre un jeune homme placé derriere elle, armé d'un Poignard, & qui cherche à lui faire violence. Au-deſſus eſt une figure aîlée aſſiſe ſur le chapiteau d'une colonne, dont le haut s'éleve au-deſſus d'une eſpéce de Galerie. On voit ſortir d'entre les colonnes de cette Galerie, d'un côté une eſpéce de chaîne, & de l'autre la poignée & une partie de la lame d'une épée. Comme le goût de cet Ouvrage a paru tout-à-fait Romain au Pere Scarfo, il ſoupçonne que cette figure repréſente le violement de Lucrece par Sexte Tarquin.

L'autre empreinte de l'Eſtampe eſt celle d'une Médaille d'argent de moyenne grandeur. D'un côté eſt la tête de la Liberté avec le mot LIBERTAS; & ſur le re-

vers quatre figures humaines, la face tourné du même côté, & en posture de gens qui marchent sur la même ligne. La seconde & quatriéme de ces figures ont sur la tête *le Pileus* des Romains, Symbole de la Liberté. Elles ont aussi sur l'épaule la hache des Licteurs Consulaires : la premiere figure est nu-tête & armée d'un Poignard qu'elle tient élevé ; & la troisiéme semblable à la premiere, porte entre ses mains jointes quelque chose, qu'on ne peut distinguer, au moins dans la gravure. Le revers a pour Légendre IMP. CÆS. TRAIAN. AUG. GER. DAC. P. P. REST. & au bas dans l'exergue BRUTUS. Rien n'étoit en effet plus propre, que ces Symboles à représenter la Paix & la tranquilité publique, que Trajan avoit rétablies à Rome en montant sur le Trône. Le Pere Scarfo croit avec raison, que la premiere des quatre figures est celle de l'ancien Brutus montrant au Peuple le Poignard avec lequel Lucrece s'étoit donné la mort, & que la troisiéme est celle de son collégue Collatinus.

Trois Cornalines ovales chacune d'un pouce & demi au plus grand diametre, sont le dixiéme objet des Observations du Pere Scarfo. Elle représentent trois travaux d'Hercule. Dans la premiere, il étouffe entre ses bras le Lyon de la Forêt de Nemée, dans la seconde, il tient en l'air Antée; dans la troisiéme, monté sur le Centaure, il l'assomme avec sa massuë. L'Histoire de ce Héros est trop connue pour exiger ici de plus longues explications. Le Pere Scarfo étant à Mileto dans la Calabre ultérieure, Théologien de l'Evêque de ce lieu, & employé à l'instruction des jeunes Ecclésiastiques de son Séminaire, y fit l'acquisition de ces trois antiques, & il les conserve encore parmi les raretés de cette espéce, qui forment son Cabinet.

De ce nombre est aussi une Médaille d'or, de la petite espéce dont il donne ici l'empreinte. On voit dans le Champ deux têtes d'Empereur couronnées de laurier avec cette Inscription POSTUMUS. PIUS. FELIX. AUG. Le revers

est un Hercule portant sur l'épaule gauche le Sanglier de la Forêt d'Erymanthe, & tenant de la main droite sa Massuë levée pour frapper ce Monstre avec cette Légende HERCULI ERYMANTINO. L'Inscription, quoiqu'au singulier, montre que les deux têtes sont celles des deux Postumes le pere & le fils. On sçait que Postumes fut un des trente Tyrans, qui s'éleverent dans l'Empire Romain, sous le Regne de Gallien. Valérien l'avoit envoyé commander dans les Gaules, & au-de-là du Rhin. Les Historiens de ces tems-là vantent beaucoup ses moeurs & sa valeur. Il chassa des Limites de l'Empire Romain les Germains, qui ravageoient les Gaules. Les Gaulois pénétrés d'amour & d'estime pour lui, le proclamerent Empereur, il s'associa son fils Postume. Mais ils furent bien-tôt tous deux la victime de la légereté des Gaulois, & de la perfidie de Lollian, un de leurs principaux Officiers. Le nom de *Postumus* écrit tout au long sur cette Médail-

le décide contre ceux qui l'appellent *Postumius*.

Le Seigneur Ficoroni dont nous avons déja si souvent parlé, avoit fait présent au P. Scarfo de la copie d'un Médaillon Grec de l'Empereur Geta trouvé, il y a quelques années dans les ruines de l'ancienne Albe. Notre sçavant Auteur en donne ici l'empreinte & l'explication; on lit autour de la tête ΑΥΤ. Π. CΕΠ. ΓΕΤΑ. CΕΒ. & sur le revers ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΑ. ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ, & dans l'exergue ΝΕΩΚΟΡΩΝ. Le revers représente Hercule portant renversé sur ses épaules & tenant des deux mains le Sanglier de la Forêt d'Erymanthe. Au-dessous d'Hercule on voit une figure humaine élevant les bras & marquant sa surprise à l'aspect d'Hercule & du Monstre. Cette figure sort plus de la moitié de son corps du gros vase rond qui en renferme le reste. C'est Eurysthée Roi de Micene, qui, saisi de l'effroi que le Sanglier répandoit dans toute la contrée, s'étoit caché dans un vase d'airain. La flatterie des Perin-

thiens consacroit ce Monument à l'amour fraternel des deux fils de Severe, Geta & Caracalla, dans un tems où ces deux Princes faisoient éclatter aux yeux de tout l'Empire leur haine réciproque, par des procédés dont l'infortuné Geta fut enfin la victime. L'Hercule gravé sur le revers de cette Médaille est le Symbole du dévouëment de cette Ville au culte d'Hercule ; elle portoit même par cette raison le nom d'*Héraclée*. ΝΕΩΚΟΡΩΝ marque les vœux formés, les fêtes solemnisées, & les jeux célébrés à Périnthe par la permission de Sévere leur pere pour l'union des deux freres.

L'Article suivant rend compte de trois Piéces différentes. La premiere est une Médaille d'argent de la petite espéce ; elle représente d'un côté Faustine la jeune, femme de Marc-Aurele, & au revers la Fortune assise tenant sur le bras gauche une corne de richesse, & maniant de la droite un gouvernail, avec cette Légende FORTUNÆ MULIEBRI. Est-ce un

Monument des vœux que Faustine offroit à cette Déesse ? ou est ce Faustine elle-même, que la complaisance des Romains pour les goûts de Marc-Aurele portoit à l'honorer sous le nom de cette Divinité, après que ce mari trop tendre d'une indigne épouse l'eut fait placer au rang des immortels, & lui eut consacré des Temples, des Prêtres & des Vierges. C'est ce que le Pere Scarfo n'explique point & ce qu'il étoit en effet assez difficile de décider.

La seconde est aussi une Médaille de la même Faustine ; au revers on voit un Magistrat Romain à cheval sur un Pont de trois Arches, & sous chacune de ces Arches une des trois Lettres suivantes dans l'ordre où nous les plaçons L. E. P. dans la Légende de ce revers après une espéce d'M, qui a une jambe de trop, on lit le mot ÆMILIO distinctement gravé. Le Pere Scarfo dit avec raison que le Pont représenté sur ce revers est le Pont Æmilius autrement appellé

Sublicius Sullicius, le plus ancien Pont de Rome, bâti sur le Tibre par le Roi Aneus-Martius, & rétabli par un Emilius. Le P. Scarfo est d'opinion que les trois Lettres L. E. P. qu'on voit sous les Arches du Pont, sont les initiales de ces trois mots : *Lucius*, *Emilius*, *Prætor*. Ne pourroit-on pas aussi bien expliquer le P. par Paulus surnom d'une des branches de la Maison Emilia, que par Prætor. Il est vrai, que cette interprétation ne pourroit s'accorder avec le nom de Lepidus, que le Pere Scarfo, après une foule de Commentateurs & d'Antiquaires, donne au Réparateur de ce Pont. Mais il seroit à souhaiter, qu'en nous assûrant qu'on donnoit à ce Pont le nom de *Pons Lepidi* comme celui de *Pont Æmilius*, ils eussent indiqué les sources où ils ont puisé cette premiére dénomination. Mais pourquoi la figure de ce Pont occupe t-elle le revers d'une Médaille de Faustine la jeune? C'est sans doute parce qu'Antonin le Pieux, pere de cette Prin-

cesse l'avoit rebâti. Le P. Scarfo n'a pas manqué d'insérer dans ses Observations ce trait rapporté par Jules Capitolin dans la vie d'Antonin.

Le troisiéme objet de cet Article est une Pierre gravée, qui représente le Berger Faustule, la Louve qui allaite Remus & Romulus, le Figuier Ruminal sous lequel leur berceau emporté par le Tibre vint s'arrêter, & un Pivert perché sur le Figuier. Les événemens ici figurés sont trop connus pour que cette Piéce ait besoin d'être expliquée.

L'Article suivant nous offre un Médaillon d'Antonin le Pieux. Le Pere Scarfo qui en est possesseur en loue la beauté, & à en juger par la copie gravée, il a bien raison. Cette Piéce, qui porte au revers la datte du quatriéme Consulat d'Antonin, a deux singularités. La premiére c'est, que ce même revers représente une Diane en habit de Chasseuse, l'Arc à la main, & dans l'attitude de quelqu'un dont la

Fléche vient de partir, & accompagnée d'une eſpéce de Levrier qui s'élance vers ſa proye. Un pareil revers auroit mieux convenu à la paſſion d'Adrien pour la Chaſſe qu'à la paiſible gravité de ſon ſucceſſeur dont l'Hiſtoire ni le caractére ne nous rappellent point de trait, qui ait rapport à un pareil Symbole.

L'autre ſingularité obſervée par le Pere Scarfo, eſt que ce Médaillon n'a ni dans l'exergue, ni dans le champ l'S. C. qu'on voit ſur tant d'autres. Sous Adrien l'uſage avoit déja commencé de battre des Médailles ſans cette marque, & ces Médailles frappées au goût & à l'ordre des Empereurs, leur ſervoient, comme nos Médailles modernes nous ſervent aujourd'hui, à en faire des préſens.

A cet Article ſuccéde celui où le Pere Scarfo rend compte d'une ancienne Inſcription Sépulcrale, qu'on voit à Mileto, & la même à une Lettre près, que celle que rapporte Gruterus Tom. I. Part. I. pag. 820.

Le Pere Scarfo nous donne enſuite l'explication de trois petites Médailles, & d'un Médaillon dont M. Ficoroni lui avoit envoyé l'empreinte. La premiére eſt une tête de Pallas armée, avec ces trois Lettres Grecques au défaut de l'épaule, ΙΑΙ. C'eſt le commencement du mot ΙΑΙΕΩΝ; au revers Enée portant ſon pere ſur ſes épaules, & conduiſant ſon fils Iule par la main. La ſeconde eſt la tête du Génie de Rome, & le mot *Roma* autour; au revers Ceres de bout tenant des Epis à la main droite, & pour Légende *Dardanici*. La troiſiéme eſt un Trajan dont la tête & l'Inſcription ſe trouvent partout. Au revers une femme de bout une branche d'Olivier à la main, & le mot *Dardinici* pour Légende. Tous ces Monumens font alluſion à l'origine des Romains, qui prétendoient deſcendre d'Enée & des Troyens.

Le Médaillon a quelque choſe de plus curieux & de plus rare. Il eſt du plus beau coin; les figures en ſont gravées avec un goût ſingulier.

D'un côté est la tête & le buste de l'Empereur Macrin ; la tête de Méduse au haut de sa Cuirasse, & autour cette Inscription ΑΥΤΟΚΡ. Κ. Μ. ΟΠΕΛΛΙΟΣ. ΣΕΟΥΗΡΟΣ. ΜΑΚΡΕΙΝΟΣ. au revers on voit un Cadravre nud étendu à terre, la tête appuyée sur son Bouclier, & autour de lui trois Soldats, le Casque en tête, armés de Boucliers, de Cuirasses, & de Lances, qui se disputent à qui appartiendra ce mort. Au bas de la Médaille on lit ΙΛΙΕΩΝ & à un des côtés, derriere un des trois Guerriers, ΕΚΤΩΡ. Un Passage d'Hérodien Livre IV. fournit au Pere Scarfo l'explication de ce Monument. Macrin, Assassin & Successeur de Caracalla, s'étant rendu le maître de l'Empire, vint visiter les ruines de Troye ; Et après avoir répandu des fleurs sur le tombeau d'Achille, il se mit à imiter le rôle qu'avoit joué ce Héros dans les mêmes lieux. Pour l'imiter parfaitement, il lui falloit un Patrocle mort. Festus le plus cher des affranchis de Macrin venoit d'expirer :

il se fit apporter son corps, dressa un magnifique bucher, immola grand nombre de victimes, en un mot représenta le mieux qu'il put le deuil d'Achille. C'est cet événement bizare qui fait l'objet de la Médaille frappée à cette occasion. Le Pere Scarfo remarque que le nom de Macrin est ici écrit *Opellius*, & non pas comme on l'écrit communément ou *Opilius*, ou *Opelius* avec une seule L.

Entraînés par le plaisir de rendre compte de tout ce qu'il y a d'intéressant dans les Monumens que produit le Pere Scarfo, & dans les explications qu'il nous en donne, nous ne nous sommes point apperçûs que nous passions les bornes ordinaires d'un Extrait. L'étendue qu'a déja celui-ci nous réduit à ne faire autre chose qu'indiquer le reste des Piéces que renferme ce Recueil. L'Ouvrage mérite bien qu'on aille chercher l'explication de ces curiosités dans leur source.

Une Cornaline gravée, donnée au Pere Scarfo, & représentant de

bout, vis-à-vis l'un de l'autre, avec leurs Symboles, Esculape & Hygiæa Déesse de la Santé, que les Poëtes font tantôt fille, tantôt femme de ce Dieu; une Médaille de bronze de la famille Consulaire Rubria avec les têtes de Mercure & d'Hercule adossées sur le revers, une Médaille Greque de Pauline femme de l'Empereur Maximin, singuliére par son revers, où l'on voit un Croissant surmonté de sept Etoiles disposées en couronne, & vers un des coins du contour de cette couronne la Lettre B. La Légende annonce qu'elle a été frappée à Anazarbe Métropole de Cilicie; une Inscription appartenante à l'ancien *Ærarium* de Rome; trois Piéces copiées du Cabinet du Seigneur Zanetti à Venise; La premiére est une Agathe Orientale gravée de quatre grands pouces de diamétre, qui représente le triomphe de Galatée, escortée de Tritons, portée par des Dauphins, & guidée par un petit Amour dont la tête & les aîles paroissent au-dessus de l'eau; la se-

conde une tête de Phocion, le Caton d'Athenes ; la troisiéme un Tigre gravé sur une Pierre que le Pere Scarfo appelle *Mocco Orientale*, & dont l'habile main de l'Artisan a sçû ménager avec un art infini les diverses couleurs pour représenter au naturel toutes les taches de cet Animal ; enfin dix Inscriptions anciennes, & point encore publiées terminent ce Recueil. L'Auteur en finissant y propose aux Sçavans l'explication de quatre Médailles singuliéres, les deux premiéres, par la grossiereté de l'empreinte, l'air barbare des figures qui y sont représentées, & la bizarrerie des caractéres qui forment les Inscriptions ; la troisiéme quoique d'un meilleur coin, & avec des figures ordinaires, est curieuse par les Inscriptions de la tête & du revers, qui en caractéres les uns Grecs les autres tirant sur le Gothique forment des mots aussi difficiles à entendre qu'à lire ; la quatriéme enfin que la gravure représente comme une Médaille du tems, à peu-près

des Antonins nous offrent un Empereur de nouvelle espéce ; d'un côté on voit une tête avec les cheveux & la barbe, comme on la portoit alors, sans aucune espéce de couronne. Le mot de COSMUS du côté gauche, & celui de SCAPTIUS à droite, & au revers la Déesse de la Santé assise & environnée de ses attributs, avec cette Légende P. M. TR. P. X. IMP. VI. COS. III. P. P. & dans l'exerque au bas SALUS. Le tout en caractéres Latins bien formés. Un *Cosmus Scaptius*, Souverain Pontife revêtu dix ans de la Puissance Tribunitienne, Empereur Romain six ans, ou proclamé six fois Empereur par les Armées en Campagne, Consul trois fois, pere de la Patrie, qui ne prend le titre ni de César, ni d'Auguste. Voilà un personnage inconnu jusques ici chez les Sçavans & les Antiquaires, & qui poussera à bout la sagacité & l'érudition des plus habiles Médaillistes. Il faudroit le génie de divination qui souvent dictoit de si heureuses & de si ingé-

nieuses conjectures au Pere Hardouin, pour expliquer plausiblement une pareille énigme; encore en prenant les lettres qui composent le nom de *Cosmus Scaptius* * pour autant d'initiales & en leur donnant un sens raisonnable, ne viendroit-il pas à bout de sauver cette Piéce du juste soupçon d'être une de ces Piéces supposées, que l'esprit d'intérêt ou de vanité, ou de malignité, ou la manie d'embarrasser les Sçavans ont enfanté en si grand nombre depuis près de trois siécles.

Au-reste ces Monumens bizares ne forment point partie du Cabinet du Pere Scarso. M. Jean-Daniel Gaisel d'Erlang en Franconie en est le Dépositaire, & en a donné une copie gravée à notre Auteur, qui a crû avec raison devoir communiquer cette singularité au Public.

* Il y avoit à Rome une Tribu *Scaptia*. Tite-Live L. 3. vers la fin, parle d'un vieux Plébéïen nommé P Scaptius; Et Cicéron Lettres à Atticus. L. 6. Epit. 1. d'un M. Scaptius Homme d'Affaires de Brutus. C'est tout ce que l'Histoire fournit sur le nom de Scaptius.

Ç'en eſt une bien grande dans un autre genre, que de voir un Ouvrage tel que celui dont nous venons de rendre compte ſortir des mains d'un homme, qui depuis plus de trente ans a conſacré ſes plus beaux jours aux Mathématiques, à la Philoſophie, à la Théologie & au droit Canon. C'eſt une nouvelle preuve de la liaiſon qu'il y a entre les beaux Arts, & que le vrai génie s'étend à tout. La modeſtie du Pere Scarſo ne nous impoſera point. En vain il regardera ſon Ouvrage comme le coup d'eſſai d'une main encore Novice. Nous oſons dire qu'il renferme des connoiſſances qui feroient honneur aux Maîtres. Il joint à l'érudition les agrémens d'un ſtyle clair, vif & intéreſſant. Eloigné de l'emphaſe & d'une vaine oſtentation, une ſage réſerve l'empêche de hazarder ſes jugemens, & d'impoſer au commun des Lecteurs par des déciſions préſomptueuſes, & il peint juſques dans ſes Ecrits la politeſſe & la candeur de ſon caractére.

ARTICLE XXXIII.

HISTORIÆ EPISCOPATUS Antuerpiensis &c. C'est à-dire, *Histoire du Diocèse d'Anvers, où l'on trouvera la suite des Evêques, les Fondations des Chapitres, des Abbayes, des autres Maisons Religieuses, avec les Actes; Ouvrage enrichi de figures en taille douce, pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des Pays-Bas* in-8°. *A Bruxelles, chez François Foppens* 1717. *pag.* 210. *sans la Préface & les Tables.*

NOus serions assez souvent réduits à ne parler dans nos Mémoires que des Ouvrages, qui s'impriment dans le Royaume, si nous étions obligés d'en exclure les Etrangers, qui sont déja un peu anciens, & dont la plûpart ne viennent jusqu'à nous, que fort tard. Nous ne croyons donc point que cette raison doive nous arrêter, quand nous en rencontrerons, qui

ſoyent inconnus en France, & qui d'ailleurs puiſſent enrichir l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Ainſi n'ayant pû avoir entre les mains, que depuis très-peu de tems, l'Hiſtoire du Diocèſe d'Anvers, & celle du Diocèſe de Malines, nous n'avons point balancé à leur donner place dans le Journal de ce mois, & dans le ſuivant, quoique l'une ſoit imprimée en 1717. & l'autre en 1725.

L'Auteur Anonyme de la premiere paroît ne la donner au Public que comme un Eſſai de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Pays Bas, qu'il ſemble nous promettre ; & en effet les vingt & un Chapitres, dont elle eſt compoſée, ſi on en excepte le premier, qui renferme une deſcription fort ſuccinte de la Ville d'Anvers, ne traittent que des Egliſes, des Abbayes, des Monaſtéres du Diocèſe d'Anvers, l'Auteur même n'y parle gueres que de leur Fondation, dont il rapporte les Actes:les Planches,où quelques-unes des plus célebres ſont gravées,

ſuppléent à une Deſcription plus étenduë, qu'on s'attendoit d'y trouver.

* Anvers, comme la plûpart des grandes Villes, a crû ſe rendre plus recommandable en cherchant ſon origine dans les tems fabuleux. Notre Auteur n'a pas crû devoir ſe diſpenſer d'en dire deux mots, parce que ces chiméres ont en quelque façon acquis le droit d'avoir leur place dans l'Hiſtoire ; mais il nous donne aſſez à entendre qu'il fait très-peu de cas de ces Traditions populaires. Il ne croit pourtant pas qu'on puiſſe révoquer en doute qu'à l'endroit, où eſt préſentement l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte Walburge, il y avoit dans le ſeptiéme ſiécle une Ville, ou Bourgade, nommée *Antuerpum*, dont il paroît que Saint Ouen a parlé le premier, lorſqu'il dit dans la Vie de Saint Eloy, que ce Saint Evêque de Noyon prêcha l'Evangile aux Peuples, appellés *Andoverpi*.

* Chap. 1.

Il traite ensuite en très-peu de mots de ses progrès, de la beauté, & de la fertilité du Pays; de la prodigieuse multitude des Bâtimens, qu'on a vûs dans son Port; de la magnificence de ses Edifices; du nombre de ses Habitans, qui a monté à plus de deux cent mille, & il finit ce Chapitre par ce curieux éloge d'Anvers, dont il ne nomme pas l'Auteur.

Belgium orbis annulus,
Annulique hujus gemma
Antuerpia.
Belgium orbis oculus,
Oculique hujus Papilla
Antuerpia.
Belgium orbis nemus,
Nemorisque hujus Laurus
Antuerpia.
Belgium orbis Paradisus,
Paradisique hujus deliciæ
Antuerpia.
Belgium orbis cælum,
Cælique hujus sol
Antuerpia.

(*a*) Saint Eloy n'a été que le second Apôtre d'Anvers. Dès-l'an 650. Saint Amand Evêque de Tongres, accompagné de Saint Hombert Abbé de Maroile, y annonça Jesus-Christ & y bâtit une Eglise sous le nom des Saints Apôtres, Saint Pierre & Saint Paul; mais il paroît que Saint Vilbrord, Evêque d'Utrecht, est celui, à qui ce Pays est plus redevable de l'établissement de la Religion Chrétienne.

(*b*) Du huitiéme siécle notre Auteur passe au douziéme, auquel l'Hérésiarque Tanchelin répandit ses Erreurs dans cette Eglise déja très-florissante. Il s'y fit des Partisans en grand nombre, & toute cette Province couroit risque de perdre la Foi, que tant d'Hommes Apostoliques y avoient plantée avec des fatigues incroyables, si Saint Norbert n'y fût accouru de France avec une Troupe choisie de ses premiers

(*a*) Chap. 2.
(*b*) Chap. 3.

Disciples. Ce secours étoit d'autant plus nécessaire, que le seul Curé, qui fût à Anvers, quoique cette Ville fût déja très-peuplée, n'y avoit aucun crédit, parce qu'il vivoit dans un concubinage public avec sa propre Niéce. Le S. Patriarche, & ses douze Compagnons y rétablirent en très-peu de tems la sainteté des moeurs, la pureté de la Foi, & le culte de l'Auguste Sacrement de nos Autels, que Tanchelin y avoit aboli. Pour rendre plus durable le fruit de cette Mission, Saint Norbert ne put se dispenser, en partant d'Anvers, d'y laisser ses Religieux, à qui les Chanoines de Saint Michel céderent leur Eglise, & passerent à celle de Notre-Dame, qui est aujourd'hui la Cathédrale. Telle fut l'origine de la célebre Abbaye de Saint Michel, possédée depuis ce tems-là par les Prémontrés.

* Comme Saint Amand avoit le premier prêché l'Evangile à An-

* Chap. 4.

vers, cette Ville fut d'abord attachée à ſon Diocèſe, qui étoit celui de Tongres; mais après que Saint Vilbrord y eut établi plus ſolidement le Chriſtianiſme, elle le reconnut & après lui ſes Succeſſeurs Evêques d'Utrecht pour leurs Paſteurs. On ne dit point en quel tems elle changea encore de Diocèſe, mais il paroît que dès le tems de Saint Norbert elle étoit ſoumiſe à l'Evêque de Cambrai, & elle le fut juſqu'en 1559. que le Pape Paul IV. à la ſollicitation de Philippe II. Roi d'Eſpagne, y établit un Evêché. L'affaire ne fut cependant conſommée que ſous Pie IV. lequel marqua les bornes de ce nouveau Diocèſe par une Bulle dattée du mois de Mars 1560, que l'Auteur rapporte toute entiére.

* Ce Pontife y avoit réuni la riche Abbaye de Saint Bernard, qui étoit alors vacante, mais les Religieux s'y oppoſerent fortement, & ſe hâterent d'élire un Abbé. Mal-

* Chap. 5.

heureusement pour eux, ils firent un mauvais choix; le nouvel Abbé embrassa la Religion Prétenduë Réformée, se maria, & se fit Prédicant. Ils ne se rebuterent pourtant point, ils entreprirent même de faire annuller l'érection de l'Evêché d'Anvers, & agirent pour cela si puissamment à la Cour d'Espagne, que Philippe en écrivit au Pape. Pie IV. n'eut point d'égard à la Lettre de ce Prince; il le pressa même de nommer un Evêque, & de le mettre en possession de l'Abbaye de Saint Bernard, ce qui fut exécuté en 1570.

Après la mort de ce Prélat, les Seigneurs Flamands, qui avoient secoué le joug des Espagnols, annullerent toutes les réunions des Abbayes aux Evêchés nouvellement créés, & ordonnerent aux Moines de S. Bernard d'élire un Abbé, ce qu'ils firent. Leur choix tomba sur Jean Vander-Noot, jeune Religieux d'une Noblesse distinguée, & le Duc d'Arschot l'installa le 28. de Septembre 1578. mais il ne jouit de

ſon Bénéfice, que jusqu'à l'arrivée du Duc de Parme dans les Pays-Bas. Ce Prince fit caſſer ſon élection, & l'Evêque d'Anvers fut remis en poſſeſſion de l'Abbaye en 1585.

Dix ans après, il ſe fit par accommodement un partage des revenus de cette Maiſon entre l'Evêque & les Moines; & à-peu-près dans le même tems les Chanoines de la Cathédrale voulurent, on ne nous dit point à quelle occaſion, faire ſéculariſer ces Religieux, qui refuſerent d'y conſentir. Ils reprirent enſuite le deſſein de faire caſſer la réunion de leur Abbaye avec l'Evêché, mais leurs Députés à Rome ne furent point écoutés. Enfin en 1636. ils paſſerent avec l'Evêque une Tranſaction, en vertu de laquelle la moitié des revenus de l'Abbaye fut cédée à ce Prélat, qui de ſon côté renonça pour lui & pour ſes Succeſſeurs au Titre & aux Droits d'Abbé Commendataire, & les Religieux rentrerent dans celui d'élire un Abbé, ce qui n'eut cependant ſon effet

qu'en 1619. Mais outre la perte de la moitié de leurs biens, ces Moines resterent dépouillés de leurs immunités; car les Evêques d'Anvers ont conservé la jurisdiction ordinaire sur eux, & nomment aux Bénéfices, qui dépendent de l'Abbaye, à l'exception de quelques-uns, ausquels l'Abbé présente un certain nombre de ses Religieux.

(a) Aussi-tôt aprés l'érection de l'Evêché d'Anvers en 1559. le Roi d'Espagne y nomma Philippe Nigrius, lequel mourut avant que de pouvoir être sacré : de sorte que François Sonnier, qui le remplaça, est compté pour le premier Evêque. Notre Auteur nous a donné un Eloge Historique de tous, & leurs Portraits, jusqu'à M. Pierre-Joseph Franckensierstorpff, qui gouvernoit cette Eglise en 1717. & qui en étoit l'onziéme Pasteur.

(b) Le Chapitre suivant traite de l'Eglise Cathédrale. C'est sans con-

(a) Chap. 6.
(b) Chad. 7.

tredit une des plus magnifiques Eglises des Pays-Bas, & on vante sur-tout son Horloge, qui a trente pieds de diametre, & quatre-vingt-dix de circonférence. Cette Eglise fut commencée en 1422. & la Nef ne fut achevée qu'en 1518. mais le Choeur ne fut bâti qu'en 1521. & ce fut l'Empereur Charle-Quint, qui y mit la premiere pierre. En 1533. elle fut brûlée par accident, à la réserve du Choeur & de la Tour. Elle fut rétablie dès-l'année suivante, plus belle qu'auparavant, mais en 1566. les Hérétiques la défigurerent en plusieurs endroits, briserent tout ce qui pouvoit contribuer à entretenir la piété des Fidéles, & enleverent sur-tout le sacré Prépuce de N. S. qu'on y exposoit à la vénération publique. Notre Auteur rapporte tout ce qu'on a dit pour & contre l'autenticité de cette Relique, & ne prend point de parti.

* De l'Eglise Cathédrale, dont

* Chap. 8. & suiv.

il nous apprend l'origine, la fonda-tion du Chapitre, & la suite des Doyens jusqu'au tems, où il écri-voit, il passe aux autres Eglises de la Ville & du Diocèse, en com-mençant par les Collégiales, dont il marque l'état présent. Il vient en-suite aux Abbayes, & donne le pre-mier rang à celle de S. Michel, qui est devenuë la Mere de plusieurs au-tres Abbayes & Monastéres d'Hom-mes & de Filles. Quelques Auteurs ont écrit qu'à l'endroit, où elle est située, & qui est dans la Ville mê-me, il y avoit anciennement un Temple de Mars, que les Belges & les Frisons adoroient sous le nom de *Woden*, & qui fut changé en une Eglise sous le nom de Saint Michel par Saint Hombert, que nous avons dit avoir partagé avec Saint Amand les fatigues de son Apostolat : mais notre Historien ne croit pas cette Tradition bien fondée. Il paroît plus certain que l'Eglise de Saint Michel est la mê-me, que Saint Amand fit bâtir & dédia aux Apôtres Saint Pierre &

Saint Paul, & qui fut donnée à S. Vilbrord, avec un revenu considérable, par le Seigneur du lieu, appellé Rohing, & par Bebeline son Epouse : que dans la suite Godefroy de Bouillon, Duc de la Basse-Lorraine & Marquis d'Anvers, y fonda douze Chanoines, lorsqu'il alla à la Terre Sainte, voulant mettre son entreprise sous la protection du Prince de la Milice Céleste; & nous avons vû que les Successeurs de ces Chanoines avoient cédé cette Eglise aux Prémontrés, & s'étoient transportés à l'Eglise de Notre-Dame, qui est présentement la Cathédrale.

* L'Abbaye de Saint Bernard, dont nous avons déja parlé, & qui est une des plus belles des Pays-Bas, fut fondée en 1233. par Henri II. Duc de Brabant, surnommé le Magnanime, & considérablement augmentée par un Seigneur, nommé Gilles de Berthout, ou Bertault, (*Bertholdus.*) Son premier empla-

* Chap. 16.

cement fut en un lieu appellé *Vrimbde*, d'où en 1246. on la transporta dans la Paroisse de *Hemexen*, sur le bord de l'Escaut, à deux milles d'Anvers, où elle est encore aujourd'hui. Plusieurs Princes & Seigneurs y ont fait dans la suite de grandes Donations, dont on trouvera ici les *Actes*.

* Les cinq derniers Chapitres contiennent les fondations des Abbayes de Saint Sauveur, de Notre-Dame de Nazareth, de toutes les Maisons Régulieres des deux sexes, qui sont dans le Diocèse d'Anvers, & la division de ce Diocèse en Doyennés, telle qu'elle subsiste aujourd'hui.

* Chap. 17. & suiv.

ARTICLE XXXIV.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur. Tome V. Suite de l'Article X. au mois de Février.

(*a*) L'Histoire des Abeilles peut se comparer à celle des Peuples célébres, qui ont eu plus d'un Historien dont les travaux & même dont les succès n'ont pas empêché d'autres Ecrivains de traiter la même matiere ; mais sous ce point de vûë, à prendre l'Histoire des Insectes pour l'Histoire Universelle, & chaque genre d'Insecte pour un Peuple particulier, quel Peuple pourra figurer avec les Abeilles ? En est-il dont l'Histoire soit assez singuliére dans son espéce pour remplir une place si distinguée ? Il faudroit qu'elle offrît un modelle de Gouvernement & de Police auquel on n'eût pas droit de s'attendre ;

(*a*) Mémoire cinquiéme.

qu'elle fût remplie d'un amas de merveilles vrayes ou fausses dont l'opinion seroit déja répanduë dans le Public, & qu'un Historien exact vînt fixer cette opinion incertaine, & réduire à sa juste valeur le mérite de ce Peuple vanté. Voilà ce que M. de Reaumur a entrepris par rapport aux Abeilles, & ce qu'il exécute avec un soin & une vérité qui rendent cette partie de son Histoire infiniment précieuse. Les Abeilles qui vivent au milieu de nous se trouvoient à notre égard dans le même cas où étoient il y a quelques années les Chinois qui vivent à l'autre extrémité du Monde. Des rapports confus nous annonçoient un Peuple sage, une Police reglée, un Gouvernement merveilleux, on admiroit; mais on doutoit : aujourd'hui les secrets sont dévoilés, on connoît les vrayes & les fausses merveilles de ce Gouvernement singulier, & si on n'a pas cessé de l'admirer, on l'admire du moins avec connoissance de cause; & on sçait le dégré d'admiration qui lui est dû.

On a donné aux Abeilles des connoissances & même des vertus que la vérité de l'Histoire oblige de leur refuser. Aristote & Pline prétendent, que les Abeilles, pour n'être pas le jouet des vents, se lestent pour ainsi parler, d'une petite pierre, qu'elles tiennent entre leurs jambes, mais le fait est démenti par des Observations plus exactes. Il paroît fondé sur l'usage où sont d'autres Mouches, qu'on aura confonduës avec les Abeilles, de ramasser du gros gravier pour faire leur nid. On a crû que les Abeilles avoient une sorte de respect pour leurs Compagnes mortes; mais c'est uniquement par propreté qu'elles transportent les cadavres hors de la Ruche. On s'est imaginé qu'elles haïssoient les Hommes impurs & les Voleurs, & qu'elles les piquoient avec acharnement, on a voulu du moins que les odeurs leur déplussent. Ce sont-là autant de traits apocrifes dans leur Histoire. Il est bon d'en écarter d'abord le faux merveilleux pour réserver son atten

tion aux merveilles véritables qu'on y trouve en aſſez grand nombre. Ces merveilles ne ſont pas ſi aiſées à découvrir qu'on pouroit d'abord le penſer. On voit les Abeilles dans une grande Ruche comme on verroit un Peuple nombreux qui traverſe en tout ſens une Place publique. Quel œil pouroit démêler les pas de chaque particulier, & quelle pénétration pouroit deviner ſes vûës ? Il falloit donc au lieu d'une Ville dont la Ruche offre l'image, loger les Abeilles dans des Maiſons à jour, & en avoir, pour ainſi dire, des familles différentes dans différentes Maiſons pour connoître l'intérieur de leur conduite domeſtique. C'eſt à quoi M. de Reaumur eſt parvenu par les diverſes formes qu'il a données à des Ruches de verre, il a obligé les Abeilles à ſe laiſſer voir ſans confuſion dans toute la ſuite de leurs travaux & de leur vie.

Le premier pas néceſſaire à cet effet fut de partager un eſſaim en deux, on mit dans une petite Ruche

environ la 5. ou 6e. partie des Abeilles, parmi lesquelles se trouva la Reine ou la Mere, & on mit le reste dans une Ruche plus grande. Nous donnerons en peu de mots l'Histoire de ce qui se passa dans ces deux Ruches. On les éloigna d'abord l'une de l'autre pour rompre les liens qui étoient entre leurs Abeilles, mais quand on les rapprocha trois jours après toutes celles de la grande Ruche qui n'avoient point de Reine vinrent s'amonceler sur la petite Ruche qui en contenoit une, comme si elles eussent voulu se remettre sous son empire. On chassa ces Mouches, & on sépara les Ruches de nouveau. Les Abeilles de la petite eurent peine à s'accoutumer à ce logement, elles le quitterent trois fois; mais la troisiéme fois la Reine y revint d'elle-même & y fut suivie de tous ses Sujets. De ce moment-là les ouvrages s'y firent avec exactitude jusqu'à un jour que M. de Reaumur les observant par le grand chaud, la chaleur les incommoda apparemment: tout-à-

coup la Reine prit le parti de la retraite, toutes les Abeilles la ſuivirent, elle vola juſques vers l'autre Ruche ou étoit reſtée la plus grande partie de ſes anciens Sujets. Là elle trouva un eſſaim ſorti d'une ancienne Ruche, & qu'on plaçoit dans une Ruche nouvelle. Une partie des Abeilles de ſa ſuite l'abandonna pour ſe joindre à cet eſſaim ; alors cette Reine délaiſſée ſe lança elle-même dans la Ruche de l'eſſaim. Elle y rencontra une autre Reine mieux accompagnée & intéreſſée à défendre ſes droits, il y eut un combat ſanglant dans lequel périrent plus de deux cent cinquante Abeilles, & ce fut ainſi que ſe terminerent malheureuſement les avantures des Abeilles de la petite Ruche. Quant à celles de l'autre Ruche qui n'avoient point de Reine, elles travaillerent peu, ſe diſſiperent bien-tôt, ou furent trouvées mortes dans leur Ruche. On a conſtaté par pluſieurs autres expériences, que les Abeilles ſemblent n'avoir de goût pour le tra-

vail que sous les yeux de leur Reine, & quand on sçait que cette Reine sera la mere de toutes les Abeilles qui naîtront dans la Ruche, on voit que ces Mouches s'oublient elles-mêmes lorsque la privation d'une Reine ne leur laisse aucune espérance de postérité.

Aussi les Abeilles sont-elles si dévouées à leur Reine qu'elles la suivent par tout; mais leur fidélité semble attachée au nom plûtôt qu'à la personne de la Reine. Des Abeilles tirées d'une Ruche où elles avoient une Souveraine, & qui laissent languir leur travaux en son absence, reprennent leur train de vie accoutumé dès qu'on leur en fournit une autre. Leur respect pour elle va au point de négliger pour lui rendre des soins les anciennes compagnes avec lesquelles elles ont passé leur vie. Toute Reine, ou si on l'aime mieux, toute Mere est respectable pour les Abeilles, une & deux Reines introduites dans une Ruche qui a déja la sienne, y trouvent, sinon des Sujets soumis,

au moins des Hôtes pleins d'attention & de déférence. Elles ſont reçûës avec un bourdonnement qui eſt une eſpéce d'acclamation, elles ont ſur le champ un cortége nombreux & elles reçoivent tous les honneurs dûs à leur dignité. Tel eſt l'attachement des Abeilles pour une Reine qui ne contribuë à leur bonheur qu'en peuplant la Ruche de nouvelles Abeilles, & c'eſt à ce titre qu'elle eſt ſi reſpectée. Lorſqu'elle eſt peu féconde, ſes Sujets ſemblent perdre courage & deviennent pareſſeux. L'eſpérance d'une Reine ſuffit pour les animer; qu'on mette dans une Ruche ſans Souveraine une de ces Nymphes deſtinées à produire la Mouche qui doit commander; ſes Sujets la démêlent ſous ces enveloppes, ils la reſpectent dès le berceau, ils lui rendent déja leurs hommages, & il ſemble que les Mouches liſent dans l'avenir, que les travaux qu'elles entreprennent ne ſeront pas inutiles. Voici donc à quoi ſe réduit la Monarchie des Abeilles : il y a dans chaque

Ruche une Mouche au moins d'une forme particuliere pour laquelle les autres Mouches ont des déférences marquées. Voici maintenant le principe de cette déférence. Cette Mouche Reine eſt la ſeule Abeille féconde de toute la Ruche, elle renferme en elle-même tout l'eſpoir de la poſtérité. Or toute la vertu, tout le mérite des Abeilles conſiſtent à travailler uniquement pour cette poſtérité. Les Petits de la Reine ſont ici dans le ſens le plus rigoureux les enfans de l'Etat, ils appartiennent à toutes les Abeilles qui ne s'occupent que pour eux, & dont les différentes fonctions ſont dirigées par l'inſtinct qui fait leur unique loi à l'utilité de ces Abeilles naiſſantes. Toute autre idée de Royauté, de Gouvernement, de Subordination, de Police parmi les Abeilles peut être amuſante, mais elle eſt chymérique. Eh! Cet inſtinct ne ſuffit-il pas pour aſſurer aux Abeilles la place diſtinguée qu'elles occupent parmi les Inſectes?

Avril 1741.

* Passons au détail de leurs occupations. Les fleurs ont des filets nommés étamines qui sont chargés d'une poussiére qu'ils laissent sur les doigts qui les manient. Ces poussiéres composées de petits grains à-peu-près ronds sont la matiére de la Cire. L'Abeille qui entre dans une fleur se charge de ces poussiéres : elle a des brosses au bout de ses jambes pour les ramasser en un peloton, & deux cavités dans deux de ses jambes pour mettre ces pelotons. Les étamines de plusieurs Plantes ont un sommet ou une capsule qui renferme leurs poussiéres. L'Abeille presse ces capsules avec les dents, & en tire comme par force les trésors que la nature lui apprend qu'elles renferment. Ainsi on voit des Abeilles rentrer dans une Ruche avec des pelottes jaunes, d'autres avec des pelottes rouges, & quelquefois avec des pelottes vertes, selon la nature des fleurs ausquelles elles se sont attachées.

* Sixiéme Mémoire.

Les Abeilles ſont une récolte plus importante encore, c'eſt celle du Miel. La liqueur que les Mouches ramaſſent pour en faire du Miel eſt auſſi contenuë dans les fleurs. Les fleurs ont des eſpéces de veſſies ou de glandes, mieux connuës des Abeilles que de nous, qui en ſont les réſervoirs. Les Mouches ont été pourvûës pour ſucer cette liqueur d'une petite trompe, que l'on croit avoir une ouverture inſenſible à ſon extrémité, mais qui a certainement une autre ouverture beaucoup plus grande, laquelle forme la bouche ou le goſier de l'Abeille. Quand une Abeille entre dans une fleur qui a des réſervoirs de liqueur miellée, elle donne ſucceſſivement à ſa trompe une infinité de mouvemens. Il eſt naturel de penſer que cette trompe aſpire la liqueur par l'ouverture de ſon extrémité & on l'avoit toujours crû ainſi. Mais une Obſervation plus attentive a fait remarquer à M. de Reaumur que l'Abeille leche le Miel plûtôt qu'elle ne le ſuce,

& que sa trompe fait l'office d'une langue & non pas d'une pompe. La trompe se charge extérieurement de la liqueur & en se repliant elle la conduit à la bouche. Tout concourt à prouver que la trompe n'est point percée par son extrémité ; de-là & des autres Observations il suit que le Miel ne passe point par l'intérieur de la trompe, mais qu'il coule sur ses poils extérieurs.

* Nous venons de voir que dans la République des Abeilles tout Citoyen est Ouvrier, nous allons voir encore que tout Citoyen est Soldat. La nature a armé les Abeilles d'un aiguillon qu'elles n'employent gueres qu'à leur défense. Il sort des parties postérieures de la Mouche, l'oeil simple en voit l'étui, & la loupe fait découvrir deux pointes très-déliées qui s'avancent encore par de-là cet étui. C'est cette double pointe qui forme l'aiguillon des Abeilles, elles le laissent souvent

* Septiéme Mémoire.

dans la playe qu'elles viennent de faire avec ſon étui & pluſieurs des piéces qui ſervent à le mettre en mouvement. Après même qu'il eſt ſéparé de l'Abeille, il continuë à s'agiter & à pénétrer plus avant. La piqûure ſeroit peu conſidérable ſi elle n'étoit envenimée, mais l'Abeille irritée fait paſſer juſques vers la pointe de ſon aiguillon une goûte d'une liqueur limpide qui eſt un véritable poiſon, & qui cauſe de cuiſantes douleurs. Cette liqueur necoule pas ſeulement le long d'une rainure intérieure de l'étui, elle y eſt dardée, ce qui la fait pénétrer plus avant. La douleur de la piqûure eſt plus ou moins forte ſelon la quantité de liqueur venimeuſe qui s'épanche dans la playe. On a eſſayé différens Remédes contre la piqûure des Abeilles, preſque tous appaiſent la douleur pour un moment, mais aucun n'a paru avoir une efficace durable & univerſelle. Ce qui vaut mieux que tous les Remédes, c'eſt un tempérammment qui rend preſque inſenſible aux piqûures des Abeilles, & il y a des tempérammens

pérammens de cette espéce. L'aiguillon a été donné aux Abeilles pour leur assurer la supériorité sur des Mouches plus grosses & plus fortes qu'elles en apparence, je parle des faux bourdons ou des mâles. On les éleve avec soin tandis qu'ils ne sont que Vers ; on les laisse vivre tranquillement pendant un certain tems depuis qu'ils sont Mouches. Ils sont comme les Mouches Ouvrieres enfans de la Reine, mais le moment arrive où doit s'exécuter la proscription de ces enfans malheureux. Sous les yeux de leur mere commune les Abeilles les attaquent, les percent de leur aiguillon & les tuent impitoyablement. Elles se traitent souvent les unes les autres avec la même cruauté, deux Abeilles qui se battent tombent d'abord à terre, elles ne pouroient pas en l'air ajuster leurs coups, alors l'avantage est pour celle qui monte sur l'autre, elle essaye son aiguillon sur tant d'endroits qu'à la fin elle trouve une partie molle où il pénétre, & ç'en est fait de *l'Abeille* vaincuë ; le ve-

nin insinué dans la playe la tuë en peu de tems ; & on prétend que quelquefois même de grands Animaux périssent par un grand nombre de semblables blessures. Si l'aiguillon de la Mouche victorieuse reste dans la playe de son ennemie, elle est elle-même la victime de sa fureur. Toutes les parties qui se détachent de son corps avec son aiguillon y font une playe mortelle. Les combats sont quelquefois généraux dans la Ruche, mais alors même on diroit que les Loix de l'honneur y président & l'affaire se décide de Mouche à Mouche. Quelquefois après les coups d'aiguillon qui mettent l'ennemi hors de combat, l'Abeille lui donne quelques coups de dent vers le col qui achevent de l'égorger. Si le combat s'est passé dans l'intérieur de la Ruche, la victorieuse en sort portant dehors elle-même le cadavre du vaincu. Outre ces batailles on diroit qu'il se fait des vols parmi les Abeilles, ou si on aime mieux, qu'on y arrache aux voleurs le fruit de leur rapine. Quelquefois deux ou trois

Mouches en attaquent une ſeule. Chacune la prend par une jambe, elles lui mordent le corps & cette violence dure juſqu'à ce que l'Abeille tiraillée allonge ſa trompe & en faſſe ſortir du Miel qu'une des attaquantes vient ſucer. On ne ſçauroit plus douter aujourd'hui que la Reine n'ait un aiguillon, il eſt même plus long que celui des Mouches ordinaires, mais elle s'en ſert rarement, ſans doute à cauſe du péril qu'il y auroit qu'il ne demeurât dans la bleſſure, ce qui feroit mourir la Reine. Une vie ſi précieuſe & à laquelle eſt réellement attachée celle de tous ſes Sujets ne ſçauroit être trop ménagée. Ainſi des trois eſpéçes de Mouches qui habitent une Ruche, la Mere, les mâles & les Abeilles Ouvrieres, la Mere a un aiguillon dont elle fait peu d'uſage, les mâles n'en ont point, & les Ouvrieres en ont un qu'elles employent fréquemment. Ce n'eſt pas-là la ſeule différence qui les diſtingue. La Mere & les mâles qui ne ſont point nés pour

le travail n'ont pas la trompe propre à ſucer le Miel comme celles des Ouvrieres, ni les cavités aux jambes pour ſerrer la matiére de la Cire. De plus la Mere a des aîles fort courtes & doit ſe fatiguer à voler. Il falloit pour le bien de ſa famille que la Mere fût ſédentaire, & la nature y a pourvû.

* Conſidérons maintenant plus en détail les travaux des Abeilles. Croiroit-on qu'il ſemble qu'elles ayent eu à réſoudre un Problême Géométrique; & que par le fait elles en ayent trouvé la ſolution la plus juſte? Ce Problême peut être énoncé ainſi: une quantité de Cire étant donnée en former des cellules égales & ſemblables de la plus grande capacité poſſible par rapport à la quantité de matiére, de ſorte que ces cellules occupent le moindre eſpace poſſible. Les Abeilles ſatisfont à toutes les conditions du Problême en conſtruiſant des cellules exagones qui ſont des tuyaux à ſix pans égaux. Le

* Huitiéme Mémoire.

fond de ces tuyaux n'eſt point plat, cette figure eut dépenſé trop de Cire, c'eſt un angle ſolide formé par la réunion de trois lames de Cire quadrilateres, en ſorte que chaque cellule eſt poſée ſur une baſe pyramidale. Chaque gateau a des cellules des deux côtés; or il y a encore ici une épargne de Cire conſidérable, trois cellules d'une couche laiſſent entre leurs baſes une cavité pyramidale qui fait le fond ou la baſe d'une cellule de l'autre couche. Mais les figures de ces fonds pyramidaux pouvoient varier à l'infini, les pyramides pouvant être plus écraſées ou plus pointuës. Les Abeilles avoient à choiſir dans une ſuite infinie de pyramides. L'intelligence ſouveraine qui les gouverne leur a appris à choiſir l'eſpéce de pyramide qui raſſemble plus d'avantages, celle qui donne avec moins de Cire des logemens plus ſpatieux, plus ſolides, & plus propres pour les uſages auſquels ils ſont deſtinés. Cependant les Abeilles ſemblent quelquefois ſe méprendre, elles

ſont mal la premiere piéce d'une alveole ; mais alors les piéces ſuivantes ſont ajuſtées, comme il le faut pour corriger cette erreur avec le moins de dépenſe de Cire qu'il eſt poſſible. Les Abeilles commencent par établir la baſe d'une cellule, enſuite elles prolongent les pans du tuyau exagone, cependant d'autres Abeilles bâtiſſent les baſes des cellules voiſines, & dès qu'il y a trois baſes qui forment un fond pyramidal pour la cellule de l'autre face du gateau, les Ouvrieres travaillent à cette autre face, en ſorte que l'ouvrage avance en même-tems des deux côtés du gateau. Les parois des cellules ſont d'abord maſſifs & mal dreſſés, mais l'Abeille les polit avec les dents & les rends très-minces. Elle en détache de petits coupeaux de Cire qu'elle va auſſi-tôt porter ailleurs, & cependant une autre Ouvriere prend ſa place : cette ſucceſſion dure juſqu'à ce que l'ouvrage ſoit parfait. Les alveoles n'ont pas tous le même diametre, ceux qui ſont faits

pour loger un Ver duquel naîtra un mâle ou faux bourdon sont plus grands que ceux qui doivent loger un Ver destiné à devenir Mouche Ouvriere. Comme il est vraisemblable que dans tous les tems & dans tous les Pays les Abeilles bâtissent sur la même mesure, quelques Sçavans ont pensé à prendre une mesure fixe d'après les cellules des Abeilles ; mais ce projet auroit bien de la difficulté, parce qu'on trouve quelque différence entre les diametres même des petites cellules. Ce diametre est communément d'environ 2. lignes $\frac{2}{5}$. & celui des grandes cellules destinées aux Vers qui deviendront faux-bourdons est de 3. lignes $\frac{17}{50}$. Les profondeurs des alveoles ne sont pas constantes. Elles dépendent des circonstances du tems & du lieu, aussi bien que la position des gâteaux de Cire. Ces gâteaux laissent entr'eux des intervalles qui sont comme des ruës pour faciliter la communication intérieure dans la Ruche, & ils sont attachés plus ou moins fortement au

haut de la Ruche & à ses parois, selon que la récolte du Miel est plus ou moins abondante & que conséquemment les gâteaux sont chargés d'un poids plus ou moins grand. Ces gâteaux sont composés de Cire, & nous avons déja vû, que les poussieres recueillies sur les étamines des fleurs en fournissent la matiére. Plusieurs expériences ont prouvé que cette matiére n'étoit point encore de la Cire, & envain M. de Reaumur a tenté différens moyens de composer lui-même de la Cire avec cette matiére. C'est dans le corps de l'Abeille qu'est un Laboratoire où se fait cette conversion & peut-être c'est le seul Laboratoire où elle puisse se faire. L'Abeille ou ses compagnes mangent les pelottes de poussieres rapportées de la Campagne, elles ont un second estomach pour les digérer, & lorsqu'il en est besoin elles dégorgent une pâte semblable à de la bouillie qui est la Cire véritable. Dans certains tems les poussieres sont trop abondantes

pour être consumées par les Abeilles, alors elles en font un magazin dans quelque alveole, & les pelottes y sont pressées l'une sur l'autre & empilées avec soin. La Cire sort blanche de la bouche des Abeilles, mais toutes ne lui donnent pas le même degré de blancheur, elle jaunit ensuite, & l'Art des Hommes la blanchît une seconde fois en la purifiant des parties étrangeres qui s'y sont attachées. On a calculé que dans une grande Ruche la récolte de Cire brute étoit de plus d'une livre par jour, il suit de-là que les Abeilles ramassent dans une année plus de cent livres de Cire brute, cependant à peine au bout d'un an trouve-t-on deux livres de Cire dans une pareille Ruche. C'est que la plus grande partie de la Cire brute sert à nourrir les Abeilles. Pour les faux-bourdons, ils ne vivent que de Miel.

Les Abeilles font encore une autre récolte, c'est celle de la Propolis. La Propolis est une espéce

de Réſine qu'elles employent à lutter les jointures & les fentes de la Ruche. Elles la rapportent en pelotes dans les cavités de leurs jambes comme la Cire brute ; mais cette matiére étant plus tenace elles ont beſoin de l'aide de leurs Compagnes pour s'en débaraſſer. Les arbres réſineux fourniſſent aux Abeilles de la Propolis toute préparée. Elles s'en ſervent encore pour s'ôter la vûë & l'incommodité des objets qui leur déplaiſent. Un Limaçon s'étant introduit dans une Ruche, d'abord les Abeilles s'en défirent à coups d'aiguillon, & ne pouvant pas tranſporter ailleurs le cadavre, elles l'embaumerent & l'enſévelirent de tous côtés ſous un enduit épais de Propolis.

Enfin la récolte la plus intéreſſante des Abeilles eſt celle du Miel. Nous profitons de leurs travaux, mais ce n'eſt pas pour nous qu'elles travaillent. Elles ſongent à amaſſer des proviſions & notre délicateſſe les leur enleve. L'Abeille puiſe le Miel ſur les fleurs, elle le léche

avec sa trompe, elle le porte à sa bouche, de-là il passe dans le premier estomach, qui est destiné exclusivement à cette liqueur, il y reçoit une coction, & l'Abeille en ayant pris ce qu'il en faut pour sa nourriture, dégorge le reste dans une cellule qui sert de réservoir pour le besoin. Quelquefois sans aller jusqu'au réservoir, l'Abeille fait part de son Miel à d'autres Mouches qu'elle rencontre en chemin, & quelquefois elle a l'attention d'aller aux Atteliers pour épargner aux Ouvrieres la peine de se pourvoir elles-mêmes de nourriture. A cela près, tout le Miel superflu se met dans des cellules comme dans des pots où il doit être conservé. Ces pots en sont remplis jusqu'au bord & quoique souvent leur ouverture soit inclinée à l'horison, le Miel n'en découle pas, sans doute à cause de son adhérence aux parois d'un vase dont le diametre est fort petit. Enfin quand la cellule est remplie de Miel, les Abeilles la ferment avec un cou-

vercle de Cire composé de ceintur
qu'elles appliquent l'une après l'a
tre en commençant par la plus la
ge. Ce couvercle conserve le Mi
dans un état de liquidité que l
Abeilles lui désirent. Ces prov
sions ainsi faites les Abeilles voyei
sans peine les jours pluvieux & a
tendent sans inquiétude les jou
froids de l'Hyver. Quelle idée l'H
stoire des Abeilles ne doit-elle p
nous laisser de la Providence ir
finie qui gouverne le monde
tout ce qu'il y a de grand dans
monde, & dont les soins s'étender
en même-tems à diriger les tr
vaux & à prévenir les besoins d'u
vil Insecte. Elle préside aux pl
grands événemens, & elle ne n
glige pas les plus petits. C'est
que nous aurons encore occasio
de remarquer souvent dans la fu
te de l'Histoire des Abeilles, c
quelque envie que nous eussions c
faire lire cette Histoire sans auc
ne interruption, la matiére est tro
curieuse & elle s'est trouvée tro
abondante pour être renfermée dan
les bornes d'un seul Extrait.

ARTICLE XXXV.

EXAMEN DU SENTIMENT des S. S. P. P. sur la durée des siécles. Suite de l'Article XV. au mois de Février 1741.

C'Est ici la 2de. partie de *l'Examen du sentiment des S. S. P. P. sur la durée des siécles.* On y traite cette question : si la nation des Juifs se convertira un jour à la foi. Il semble que le commun des Fideles ne doute point de cette conversion future. Mais l'Auteur que nous avons appellé ci-devant Antifiguriste , s'inscrit en faux contre cette persuasion commune : & pour la combattre il a composé un Ouvrage qui a pour titre *du retour des Juifs*. C'est cet écrit que réfute présentement le Critique Anonyme qui a déja fourni matiere à trois de nos Extaits.

Il commence par une longue suite de passages de tous Auteurs Protestans & Catholiques, qui ont recon-

nu que la nation perfide entreroit un jour dans le sein de l'Eglise. M. Bossuet par exemple dans son discours sur l'histoire Universelle, après avoir cité Isaie, conclut ainsi : » Le » Prophete nous fait donc voir clai- » rement qu'après la conversion » des Gentils, le Sauveur que Sion » avoit méconnu, & que les en- » fans de Jacob avoient rejetté, se » tournera vers eux, effacera leurs » péchez, & leur rendra l'intelli- » gence des Propheties qu'ils au- » ront perdue durant un long-tems, » pour passer successivement & de » main en main dans toute la pos- » terité, & n'être plus oubliée jus- » qu'à la fin du monde. »

A ces Auteurs on ajoute un témoignage encore plus respectable, c'est celui de S. Paul, & des P. P. de tous les siécles. Et d'abord l'Apôtre aux Romains Chap. XI. ℣. 25. & 26. est comme la base sur laquelle tous s'appuyent quand il est question de prouver la conversion future des Juifs.

Voici tout le passage qu'il est

néceſſaire d'avoir ici ſous les yeux. *Nolo enim vos ignorare, fratres, myſterium hoc, ut non ſitis vobis ipſis ſapientes, quia cæcitas ex parte contigit in Iſraël, donec plenitudo gentium intraret, & ſic omnis Iſraël ſalvus fieret, ſicut ſcriptum eſt: veniet ex Sion qui eripiat & avertat impietatem à Jacob.* Tous les Interpretes remarquent qu'il y a dans le Grec σωθήσεται, *Salvabitur* au lieu de *ſalvus fieret.* Ainſi ce futur dépendra de *quia* & non de *donec*, & il faudra traduire : *Je veux vous découvrir un myſtere... qui eſt qu'une partie d'Iſraël eſt tombée dans l'aveuglement juſqu'à ce que la plenitude des nations ſoit entrée dans l'Egliſe : & que tout Iſraël ſera ſauvé, ainſi qu'il eſt écrit &c.* On voit aſſez que ce paſſage ainſi entendu, comme l'entend le torrent des P. P. & des Commentateurs, ſera déciſif pour la converſion future des Juifs. Mais qu'oppoſe à cela l'Auteur du *Traité du retour des Juifs*? Deux mauvaiſes explications du texte de S. Paul. La premiere c'eſt qu'il

n'eſt parlé là que d'un Iſrael ſelon l'eſprit, & pour le prouver, il fait d'abord ce raiſonnement : la particule *ſic* marque que ces mots du ℣. 26. *& ſic omnis Iſraël ſalvus fieret* ont rapport à ce qui precede : or ce qui precede c'eſt la converſion des premiers Juifs & des Gentils, leſquels tous enſemble forment l'Iſrael ſelon l'eſprit, donc l'Iſrael du ℣. 26. eſt auſſi l'Iſrael ſelon l'eſprit. Il confirme enſuite ſa penſée en diſant que le terme d'Iſrael eſt pris au même ſens dans les Chapitres precedens.

Notre ſçavant Critique répond que la particule *ſic* ne ſe rapporte pas néceſſairement à ce qui precede, mais qu'elle peut fort bien être relative à ce qui ſuit *& ſic omnis Iſraël ſalvus fieret*; *ſicut ſcriptum eſt*. Nous en avons un exemple dans S. Luc Chap. 24. *Ita invenerunt, ſicut mulieres dixerunt*. Dans le Grec on ſent mieux cela. οὕτω ſe rapporte fort bien à καθώς. Enfin plûtôt que de mettre une liaiſon entre cette particule & ce qui pre-

cede, Origene, S. Basile, S. Chrisostome, S. Cirille d'Alexandrie ont mieux aimé prendre ὅτω pour τότε *tunc*, *alors*. Et l'Auteur qu'on combat ici a beau se plaindre de ces S. S. P. P. il ne prouvera pas qu'il entend mieux le Grec qu'eux. Il ne nous persuadera pas non plus que dans les Chapitres ou dans les passages precedens, il soit question d'Israel selon l'esprit; la preuve en est claire par les textes qu'on indique ici & qu'on peut voir dans cette même Epître Chap. IX. X. XI. par exemple, quand l'Apôtre dit au ℣. 25. de ce Chap. XI. *qu'une partie d'Israel est tombée dans l'aveuglement*, il s'agit d'Israel selon la chair. Croira-t-on que dans la même phrase & une ligne après en parlant de la totalité d'Israel qui sera sauvée, il parle d'Israel selon l'esprit? Tout ce morceau est traité fort judicieusement par notre Auteur, & nous ne voyons pas qu'il soit aisé de lui repliquer.

L'Autre explication que son adversaire donne du même passage de

S. Paul n'eſt pas plus heureuſe que la premiere. Il ſuppoſe que S. Paul parle d'une Converſion des Juifs, laquelle devoit ſuivre la premiere entrée des nations dans l'Egliſe, & il en conclut que cette converſion ſera arrivée vers le tems de la ruine de Jeruſalem. Mais la moindre attention ſuffit pour refuter cette idée. S. Paul dit que tout Iſrael ſera ſauvé ; or cette merveille n'eſt point arrivée après la premiere entrée des Gentils dans l'Egliſe, le fait eſt évident, il faut donc attendre une autre converſion. Donc ſuppoſé que ces paroles *tout Iſraël ſera ſauvé* doivent s'entendre de l'Iſrael charnel, il eſt démontré que cette converſion eſt encore à venir.

Après S. Paul tous les P. P. & tous les écrivains Eccleſiaſtiques anciens & modernes ont reconnu la future converſion des Juifs, comme on le voit par cette multitude de paſſages que notre Auteur oppoſe à l'opinion ſinguliere & nouvelle de ſon adverſaire. Celui-ci preſſé par la force des preuves employe

de son côté trois moyens de défense. Le premier c'est de rassembler aussi des passages qui semblent contraires à la conversion des Juifs. Le second c'est de donner des interprétations favorables aux textes qui l'incommodent. Le troisiéme c'est d'user de recrimination contre les Auteurs qu'on lui cite. Quelques exemples dans chacun de ces trois cas donneront une idée de toute cette Controverse.

Dans le premier cas l'Auteur *du Traité du retour des Juifs* rapporte ces mots du faux Barnabé : *Illi (Judaï) in perpetuum perdiderunt illud quod Moyses accepit* : d'où il conclut que les Juifs ont perdu à jamais le droit aux promesses & par consequent à la conversion.

On lui répond qu'il n'est question dans ce passage que de la Loi donnée à Moyse (laquelle est effectivement abolie pour toujours) & non pas des promesses qui subsistent encore par rapport à la conversion future. Mais ajoute-t-il, S. Justin exhorte le Juif Tryphon & ses

Compagnons à ſe convertir *parce que ſi le Chriſt vient avant leur retour, envain feront-ils penitence, envain gemiront-ils, il ne les écoutera plus.* S. Juſtin a donc été perſuadé que les Juifs ne ſe convertiront point avant la venue de Jeſus-Chriſt. On répond que ces paroles s'adreſſant à des particuliers comme Tryphon & ſes Compagnons, elles prouvent tout au plus que S. Juſtin a cru que les Juifs ne ſe convertiroient pas tous ſans exception. En effet les Saints Docteurs & les Interpretes de l'Ecriture ſont partagez ſur l'étendue, quoiqu'ils ne le ſoient pas ſur la réalité de cette converſion. Mais, continue-t-il, S. Irenée dit que le déicide des Juifs *leur a fait perdre toute eſperance de la vie bienheureuſe*, par conſequent ils n'ont plus de converſion à attendre. On répond que S. Irenée parle ici ſeulement des meurtriers de Jeſus-Chriſt, & il ne dit point encore que *leur déicide leur a fait perdre toute eſperance de la vie Bienheureuſe*; ce ſeroit une

heresie, puisque Jesus-Christ a merité le salut aux plus grands pécheurs, il dit seulement *que la mort de Jesus-Christ est la condamnation de ceux qui l'ont attaché à la Croix & qui n'ont pas crû en lui.* Cette reprobation des meurtriers du Sauveur en consequence de leur crime & de leur impenitence, ne contredit point la conversion future de la nation Juive.

Quoique Maldonat ne soit pas un Pere de l'Eglise, il a cependant une autorité distinguée parmi les Interpretes de l'Ecriture, & l'Auteur Anonyme si opposé à la conversion des Juifs prétend tirer de ce sçavant Jesuite un de ses plus forts argumens. » Maldonat, dit-il, » est si peu favorable à la conver-» sion de la nation Juive en corps, » & il croit si peu qu'elle soit un » Dogme que tout fidele doit croi-» re, qu'il ne l'a traité que d'Erreur » populaire. » Voici ses paroles sur le passage de S. Jean. *Est unum ovile & unus pastor, Joan.* 10. 16. *Fore ut ante mundi consummationem omnes*

ſimul Judæi & gentes Chriſtiani fiant, itaque unum ſit ovile & unus paſtor, error eſt ex hoc loco natus peſſimo interprete vulgo. On répond 1o. que Maldonat ſur S. Matthieu Chap. 10. ſe déclarant ouvertement pour le ſentiment commun de la future converſion des Juifs, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſe contrediſe lui-même en interpretant S. Jean 2o. Que ſelon Maldonat dans le texte Latin qu'on vient de citer, c'eſt une erreur de dire que tous les Juifs & tous les Infideles doivent ſe convertir tous enſemble à la fin du monde, & d'ajouter en même tems que c'eſt par là que ſera accomplie cette parole, *Il n'y aura qu'une Bergerie & qu'un Paſteur*, puiſqu'elle s'eſt déja verifiée au commencement de l'Egliſe. On voit que ce ſens de Maldonat ne donne pas la moindre atteinte à la commune opinion de la converſion des Juifs.

Dans le deuxiéme cas l'Auteur Anonyme *du retour des Juifs* tâche de répondre aux textes qu'on lui

oppose. Par exemple si on lui dit que Tertullien exhorte les Chrétiens *à se rejouir du rétablissement futur des Juifs*, il répond que Tertullien parle du rétablissement spirituel des Juifs dans le regne millenaire de la Jérusalem descendue du Ciel. Mais répondre ainsi, c'est fournir des armes contre soi-même; car ces Juifs pour régner dans la Jérusalem descendue du Ciel devoient être Justes; & des Justes sont des gens convertis; donc selon Tertullien avant le regne de mille ans la conversion des Juifs, doit arriver. Si on lui fait remarquer que S. Augustin au Livre 20. de la Cité de Dieu regarde comme des objets de foi, *la venue d'Elie*, *la conversion des Juifs*, *la persecution de l'Antechrist*, *le Jugement de Jesus-Christ*, *la Résurrection des morts*, *la séparation des bons d'avec les méchans*, *l'embrasement du monde & son renouvellement. Quæ omnia*, dit ce Pere, *ventura esse credendum est.* Il répond que de la venue d'Elie & de la conversion des Juifs S.

Auguſtin n'en parle qu'en doutant, & en copiant Lactance le plus mauvais guide qu'on puiſſe ſuivre dans l'explication des évenemens de la fin du monde. Mais 1°. Il eſt évident que S. Auguſtin parle très-affirmativement de la converſion future des Juifs. *Credendum eſt.* 2°. Ce paſſage de la Cité de Dieu n'eſt point de Lactance. On le prouve par les plus anciens Manuſcrits, & ſur-tout par l'oppoſition de la Doctrine contenuë dans ce Texte de la Cité de Dieu avec celle de Lactance, qui admettoit un regne de mille ans avant la derniere Réſurrection.

Dans le troiſiéme cas l'Adverſaire de la Converſion des Juifs recuſe pluſieurs des Peres qu'on lui objecte. Ainſi, ſelon lui, Origene tire ſes penſées ſur la future Converſion des Juifs, des allégories les moins juſtes & les plus forcées. C'eſt dans ce Pere une conſéquence de ſon Erreur ſur le ſalut futur de toutes les Créatures raiſonnables, Hérétiques, Infidéles, Démons &c. Ces

deux Accusations sont nul-
r 1°. " Origene, dit notre
ur, ne tire ses pensées &
reuves sur la future Con-
on des Juifs que de l'on-
e Chapitre de l'Epître aux
mains, & s'il découvre cette
version dans les Ecritures al-
iquement expliquées, c'est
urs à la faveur des Textes
Saint Paul qu'il ne manque
t d'alléguer. „ 2°. Il y a de la
diction à faire dépendre le
ent d'Origene sur la Conver-
ture des Juifs de son opi-
r le rétablissement, & sur
t universel de toutes les Créa-
raisonnables. Car ce rétablis-
t, ce salut de toutes les Créa-
ne devoit arriver, selon Ori-
qu'après la Résurrection gé-
. Au contraire, il place com-
ous les autres Peres la Con-
n des Juifs avant la fin du
le & la Résurrection. Il n'a
pas admis la Conversion par-
re des Juifs en conséquence
pinion du rétablissement de
les Créatures.

Mais comment l'Auteur du Traité qu'on réfute se défend-il contre les autorités de Saint Hilaire, de Saint Ambroise, de Saint Chrisostôme, de Saint Cyrille d'Aléxandrie? Très-aisément, à ce qu'il croit. Ces Peres, dit-il, ont vû la Conversion des Juifs dans plusieurs endroits de l'Ecriture, qu'ils ont expliqués allégoriquement, ils ont altéré le Passage de Saint Paul en substituant τότε *tunc* à οὕτω *sic*. On a déja satisfait à cette derniere objection en expliquant le Passage de Saint Paul. Pour la premiere on remarque fort bien que plus les allégories des Peres sur la Conversion des Juifs seroient forcées, plus on auroit raison de conclure que ces Peres ont dû être bien persuadés de cet événement, puisqu'ils ont crû le voir dans des endroits même où il n'en est pas parlé. En effet les Peres n'ont pas crû la Conversion des Juifs parce qu'elle étoit annoncée dans les Textes de l'Ecriture allégoriquement expliquez, au contraire ils ont ainsi

xpliqué ces Textes parce qu'ils toient très convaincus d'ailleurs de a Converſion des Juifs. Mais eſt-il lonc vrai que les allégories des Peres ſur la Converſion des Juifs oient ſi forcées ? Non ſans doute, k l'on fait voir par pluſieurs exemples que c'eſt l'Auteur même *du Traité du retour des Juifs*, qui mêle ux figures qu'ont employées les Peres des abſurdités capables de es faire extrêmement mépriſer. Cela paroît ſur-tout à l'égard d'Origene. Apparemment il a voulu ſe venger de ce que ce Pere s'eſt déclaré ſi hautement pour la Converſion des Juifs.

Nous ſupprimons une infinité de Paſſages dont la diſcuſſion mettroit à une épreuve trop longue la patience de ceux qui parcourent nos Mémoires, & nous nous contenterons de rapporter la concluſion de notre Sçavant Critique. « J'ai diſcuté, dit-il, tous les Paſſages que » notre Auteur allégue contre la » future Converſion des Juifs, & » j'y ai fait remarquer qu'il met

» dans la bouche de Barnabé
» Discours que Barnabé condan
» Qu'il impute des extravaga
» à Saint Irenée, à Origene,
» Jérôme, à Saint Augustin..
» Qu'il accuse Origene, Saint
» sile, Saint Chrysostôme, S
» Cyrille d'Aléxandrie, tous les
» res Grecs d'avoir altéré le T
» de l'Ecriture, en interpré
» mal un mot Grec. Qu'il fal
» des Passages d'Estius, de Ba
» bé, de Saint Irenée, d'Orig
» de Saint Basile, de Saint Jérô
» Qu'il a travaillé les Article
» Saint Cyrille de Jérusalem, &
» Saint Augustin sans avoir
» les yeux les Ouvrages de ces d
» Peres. Enfin qu'il est tombé c
» un grand nombre de bévûës
» de contradictions au sujet de
» Irenée, de Tertullien, d'Or
» ne, de Saint Cyprien, de S
» Ambroise, de Saint Chryso
» me, de Saint Jérôme, de S
» Augustin, de Saint Cyrille d
» léxandrie & de Maldonat. „
En terminant les Extraits

re intitulé *Examen du Senti-*
t des Peres sur la durée des su-
nous ne dirons point avec l'Au-
que les Ouvrages de son Ad-
aire sont très-méprisables. D'a-
d nous ne les connoissons que
son rapport, ensuite nous avons
ırré que dans la premiére Par-
il avoit rencontré juste quel-
fois sur-tout en ce qui regarde
gine du Milleranisme. Enfin
qu'il s'écarte de la vérité comme
s la question qui fait l'objet de
e seconde Partie, il mérite d'ê-
relevé, mais sans qualification
rieuse : l'Amour du vrai quand
st pur, ne sçait mépriser per-
ıe, il ne sçait que dire des cho-
aisonnables.

ARTICLE XXXVI.

HISTOIRE DES AMAZONE Anciennes & Modernes, enrichi de Medailles ; par M. l'Abb Guyon deux Tomes in-12. *le pre mier de* 92. *pages sans la Préfa qui en contient* 176. *le second* 215. *A Paris, chez Jean Vilet* 1740.

NOus avions déja deux Disse tations sur les Amazones l'une de Goropius & l'autre de M Petit. Cette seconde a même é traduite en François, mais le sty en est rebutant, ainsi ce sujet peu être regardé comme nouveau po les Lecteurs qui n'entendent que François, & qui préférent la le ture d'une Histoire suivie à l'ér dition peu amusante des Disser tions. Cependant il faut rend justice au Sçavant Auteur de seconde de ces Dissertations. Il fourni à M. l'Abbé Guyon la m tiére de son Ouvrage, & les en

bellissemens, tels que les Médailles, dont il est enrichi. Occupé d'autres Ouvrages très-estimables & d'une plus longue haleine, l'Auteur a profité d'un intervalle de repos pour mettre la main à celui-ci. Il entreprend de vanger une moitié du monde du mépris injuste qui la fait regarder par l'autre moitié comme incapable des grandes choses; & d'abord une longue Préface prépare le Lecteur à rendre plus de justice aux Femmes. On y rappelle les actions illustres de plusieurs Héroïnes qui tiennent un rang distingué dans des Histoires autentiques. L'Empire d'Orient offre une Irene, une Zoë, une Théodora; l'Angleterre une Marguerite d'Anjou, une Elisabeth; la France une Catherine, une Marie de Médicis & une Anne d'Autriche; l'Espagne une Isabelle de Castille. Tant d'exemples prouvent assez l'habileté des Femmes pour le Gouvernement des Etats, & mille autres prouvent encore que la valeur & même la

force ne sont point des vertus in
connuës au sexe. Ce seroit donc u
préjugé bien injuste que de rejett
l'Histoire des Amazones sous pr
texte que des Femmes ne sont p
capables de tout ce qu'on racon
de celles-là. Il faut examiner
faits sans prévention, & s'y re
dre de bonne grace s'ils sont appuy
sur des fondemens solides. C'
par-là que M. l'Abbé Guyon com
mence son Histoire, il s'effor
de prouver qu'il y a eu des Am
zones, & il résout les doutes qu'
pourroit former sur ce sujet. On
connoît point, dit-on, l'origine d
Amazones; mais, quand le fait
roit vrai, combien d'évenem
dont la trace se perd après u
longue suite de siécle. Mille Mon
mens attestent la réalité des Am
zones, un trait obscur peut-il
pandre son incertitude sur des tra
averés? Tout ce qu'on lit des Am
zones, dit-on encore, est incro
ble; éh combien de vérités ne s
pas vraisemblables? D'ailleurs
mœurs de notre siécle & de

contrées sont-elles la régle de la vraisemblance? A ce propos l'Auteur parle au long des impressions que fait un climat sur le corps & même sur l'esprit de ses Habitans. La thése générale ne peut pas être contestée, mais il y a bien des applications dont tout le monde ne conviendroit pas. M. l'Abbé Guyon dit, par exemple, que les Habitans des Pays chauds sont réflexifs & lents, & que ceux des Pays froids ont plus de vivacité, il en apporte des raisons physiques, mais l'expérience prouve le contraire & la Physique n'est pas en peine de l'expliquer. Les Amazones vivoient dans un climat qui inspiroit à ses Habitans le courage & même la férocité, mais il n'est pas bien certain que ce fût à cause des Mines de fer qu'il renfermoit, & des herbes venimeuses qui y croissoient; l'éducation & le genre de vie des Peuples de ce climat y contribuoient, sans doute plus que tout le reste. Les Scythes étoient des Barbares, & les Amazones nées

des Scythes hériterent de leur barbarie. Le germe en étoit dans le sang & on le développoit par la nourriture qu'on donnoit aux enfans. C'étoit d'abord du lait de Jument, & bien-tôt après la chair des Oiseaux, des bêtes fauves & mêmes des reptiles venimeux, tels que les Lézards. Ce poison ne leur étoit point nuisible, soit parce qu'on y joignoit quelque antidote; soit parce que l'habitude en ôtoit le danger. Les exemples d'Atalante & de Camille font voir combien la nature des alimens influe sur les dispositions du corps & de l'esprit. Ces exemples auroient encore plus de force s'ils étoient tirés d'Histoires qu'on ne pût pas révoquer en doute. Les exercices violens ausquels on accoutumoit de bonne heure les jeunes Amazones servoient encore à fortifier leur tempérammment, enfin l'exemple de leurs meres, le préjugé de leur Nation, la singularité de leur Gouvernement, tout conspiroit à en faire des Héroïnes, & avec tant

de motifs pour l'être, il n'est ni impossible ni incroyable qu'elles l'ayent été. Mais est-il possible qu'un Royaume gouverné par des Femmes qui n'avoient que des Femmes pour Sujets ait pû subsister long-tems? Pourquoi non, répond l'Auteur, une expérience journaliere ne permet pas de refuser aux Femmes la prudence nécessaire pour le tems de la Paix, & toutes les Histoires leur assurent la valeur nécessaire pour le tems de la Guerre. La derniere objection contre la réalité des Amazones, c'est qu'elles portent toutes des noms Grecs, quoiqu'on les dise originaires de Scythie; d'où l'on conclut que leurs personnes comme leurs noms sont une invention des Poëtes de la Grece; mais qui ne sçait que l'ancien usage étoit de donner aux personnes différentes de Nations des noms tirés de la Langue dans laquelle on écrivoit? Les Poëtes étoient sur-tout obligés d'en user ainsi, pour conserver le nombre & l'harmonie de leurs

Vers. L'Hiſtoire des Amazones n'offre donc rien qui paſſe d'aſſez loin les bornes de la vraiſemblance pour donner droit de rejetter le témoignage d'un grand nombre d'Hiſtoriens. Ce point éclairci, paſſons à ce qu'on raconte de l'origine, du tems & des mœurs des Amazones.

Environ deux ſiécles avant l'Ere Chrétienne deux jeunes Princes du ſang Royal des Scythes furent chaſſés de leur Pays; leur malheur toucha des familles entiéres qui s'attacherent à leur fortune, & qui les ſuivirent dans leur exil. Les Hommes qui ſe trouverent parmi ce Peuple banni formerent un corps d'armée, & firent des courſes ſur les Provinces voiſines du Pont Euxin. Les Habitans de ces Provinces ſe défendirent avec valeur & ayant ſurpris leurs ennemis, ils les maſſacrerent tous. Les Femmes de ces Soldats vaincus ſe virent alors dans la ſituation la plus déplorable. Sans Patrie, ſans bien, ſans appui, elles ne prirent conſeil que de leur déſeſpoir. D'un con-

sentement unanime elles résolurent de ne chercher d'appui que dans leur valeur, & de se faire de leurs conquêtes un patrimoine & une Patrie. La fortune les seconda, elles subjuguerent le Pays dans lequel elles vivoient & elles se firent craindre des Pays voisins. Ce succès enflant leur courage leur inspira l'idée d'une République, qui n'auroit que des Femmes pour Chef & pour Membres. D'abord elles se défirent du petit nombre d'Hommes que la fureur du premier combat avoit épargnés, & elles s'obligerent à n'en recevoir jamais parmi elles. L'horreur des Hommes devint le caractére de la Nation, cependant il fut nécessaire de s'en relâcher un peu pour perpétuer une forme de Gouvernement, qui flattoit si agréablement la vanité du sexe. Il fut donc reglé que celles des Amazones, qui auroient tué trois Hommes de leur main pourroient tous les ans faire un voyage de deux mois sur les frontieres des Provinces voisines. Là le commer-

ce des Hommes ne leur étoit plus interdit pourvû qu'il n'y eût ni choix ni attachement. Les enfans mâles qui naissoient de ce commerce étoient étouffés en naissant ou bien renvoyés à leur pere, cependant il étoit permis de les garder dans le Pays pourvû qu'on les estropiât de maniére à les rendre incapables des Exercices Militaires. Quand ces Hommes contrefaits étoient devenus grands, ils ne pouvoient sous aucun prétexte devenir Maris d'une Amazone, il falloit, selon la Loi, en aller chercher d'autres dans les Provinces voisines, qui n'eussent pas le tems dans un commerce passager de prendre aucun empire sur leurs Femmes. Pour les filles nées d'une Amazone on les élevoit dans les sentimens de leur Mere. Le point le plus connu & le plus singulier de leur éducation étoit l'opération qu'on leur faisoit à la mamelle droite. Les uns prétendent qu'on la brûloit ; les autres qu'on en faisoit l'amputation & d'autres encore qu'on se conten-

toit de prendre des précautions infaillibles pour l'empêcher de croître. Quoiqu'il en soit, les Amazones prétendoient par-là donner plus de facilité à leurs filles pour tirer de l'arc. Ces filles ne quittoient jamais leur ceinture, Symbole de la Virginité parmi les Anciens, elles croyoient même que plusieurs voyages dans les Provinces voisines ne leur ôtoit point le droit de la porter, sans doute parce qu'un commerce passager avec des Etrangers & des inconnus, qui n'attachoit point le cœur, ne leur paroissoit pas intéresser la pureté des sentimens. Tel étoit ce célebre Royaume dont les Femmes possédoient tous les Emplois Civils & Militaires, & dans lequel quelques Hommes contrefaits étoient bornés aux fonctions domestiques, & servoient peut-être par les sentimens de bassesse qu'on leur inspiroit à entretenir dans les jeunes Amazones le mépris pour tout leur sexe.

L'habillement des Amazones

étoit fait communément de la pea
des bêtes qu'elles tuoient à la cha
ſe. Il étoit noué ſur l'épaule gau
che, il laiſſoit tout le côté droit d
couvert, & ne deſcendoit pas au
deſſous du genou. Leurs armes d
fenſives étoient les mêmes que cell
des Nations voiſines, ſi ce n'e
que leur Bouclier paroît plus petit
il en chargeoit moins le bras de
Guerrieres, & leur adreſſe à l'op
poſer aux coups ſuppléoit à ſa lon
gueur & à ſa largeur. Lés armes o
fenſives étoient l'Arc dont elles
ſervoient avec une adreſſe mervei
leuſe ſoit pour la charge, ſoit pou
ſe défendre de pied ferme, ſoit e
fin pour ſe battre en retraite,
la hache d'armes à double trancha
qui ſervoit pour ſe battre de prè
Elles portoient auſſi une ou plu
ſieurs Lances. Leurs Inſtrumen
Militaires étoient comme chez l
autres Nations, le Cornet & l
Trompette.

L'Empire des Amazones n'éto
fondé que ſur le droit de la Guerre
elles conquirent un Pays pour l'ha

biter, & elles ſongerent enſuite à l'aggrandir. La Sarmatie fut la premiere Province ſubjuguée. Les Amazones avoient alors deux Reines, l'une nommée Lampeto veilloit au Gouvernement intérieur de l'Etat, & l'autre nommée Marpeſia en étendoit les limites à la tête des Armées qu'elle commandoit. Après les Sarmates elle attaqua les Habitans du Mont-Caucaſe & les dompta. Enſuite elle ravagea l'Iberie, la Colchide, l'Albanie, & ſe ſoumit les fertiles Plaines arroſées par le Thermodon & l'Iris. Ce fut-là que les Amazones fonderent la Ville de Thémiſcyre où fut fixé le ſiége de leur Empire. Cet Empire comprenoit plus de cinq cens lieuës de Pays. Il fut partagé en trois Royaumes ſous trois Reines différentes. L'une tenoit ſa Cour dans la Sarmatie, l'autre à Thémiſcire & la troiſiéme aux environs d'Epheſe. Ces Princeſſes étoient indépendantes l'une de l'autre, mais unies cependant par les mêmes principes de politique, & toujours prê-

tes à se secourir mutuelleme

Tel fut l'état de ce puissant pire pendant près de trois 1 jusqu'au tems qu'Hercule y la Guerre. Ce Héros par ord son frere Eurysthée entreprit lever la ceinture de la Rein Amazones. Antiope regnoit à Thémiscyre. Elle reçut avec teur les propositions d'Hercul siége fut mis devant la Ville, ses Guerrieres impatientes de leur valeur renfermée derrier Murailles firent une sortie g rale qui engagea une bataill qui décida la querelle. Elles admirer aux Grecs mêmes leur a se & leur courage; mais elles remporterent que de la gloire. cule tua de sa main les plus har la Reine fut faite Prisonnie sa liberté lui couta cette cei qu'elle avoit si généreusemen fenduë.

Hercule avoit surpris les A zones ; dès qu'il fut parti formerent une Armée sous le dres d'Orithrie sœur d'An

pour aller jusques dans Athenes tirer vangeance de leur défaite. Cette Armée outre les Amazones contenoit un corps de Scythes Auxiliaires, mais ces Alliés ne furent d'aucun secours dans le combat auquel ils ne se trouverent pas; il se donna sous les murs d'Athenes & la perte considérable, mais égale des deux côtés en rendit le succès funeste aux deux partis sans le rendre décisif. La Guerre auroit tiré en longueur, si une Médiatrice chere aux deux Partis, & qui leur étoit également attachée n'eut tourné les esprits à la Paix. C'étoit la Princesse Hippolyte qu'Hercule avoit enlevée dans son expédition avec sa sœur Antiope, & qui conduite dans la Grece y avoit épousé Thésée. Elle fit des Propositions qui furent agréées & on conclut la Paix, mais les Amazones qui regardoient comme un opprobre de n'avoir pas vaincu n'oserent retourner à Thémiscyre. Elles se joignirent aux Scythes qu'elles avoient amenés, & retournerent

avec eux dans la Scythie Europeanne, où elles s'établirent. Comme elles étoient en trop petit nombre pour y soutenir leurs Loix, cet établissement n'eut point de suite & sans doute elles s'accoutumerent aux usages des Femmes du Pays.

Ces deux dernieres Guerres avoient rendu les Amazones Ennemies irreconciliables des Grecs, aussi se déclarerent-elles pour Priam dans la Guerre de Troye, quoique peu de tems auparavant elles eussent combattu contre les Phrygiens. La Reine Penthesilée marcha au secours des Troyens avec douze de ses compagnes, ce n'étoit pas une Armée dont Priam avoit besoin dans cette occasion, il ne lui falloit que des Capitaines. Ce renfort d'Amazones arriva tandis qu'on célebroit les Funerailles d'Hector. La circonstance étoit propre à redoubler leur ardeur, elles promirent de vanger le Heros qu'on pleuroit, & peu de jours après elles sortirent à la tête d'un corps de Troyens pour accomplir

leur promesse. D'abord elles porterent le desordre dans les rangs des Grecs, & déja la valeur de douze Femmes avoit ébranlé toute une Armée, lorsqu'Achille & Ajax accoururent au secours de leurs compatriotes. Le combat se renouvella avec plus de fureur, les Amazones firent des prodiges de bravoure, mais il fallut enfin ceder à l'invincible Achille & Penthesilée perit de sa main.

Ce funeste évenement grava dans le cœur des Amazones la haine du nom d'Achille, & long tems après ayant appris que ce Heros avoit un Temple dans l'Ile de Penée sur le bord du Pont Euxin, elles formerent la resolution d'aller attaquer leur Ennemi au milieu même des Dieux où la credulité des Grecs l'avoit placé. Elles apprirent à manier la Rame & s'étant embarquées sur cinquante Galeres, elles firent une descente dans l'Ile de Penée. Cette expedition fut malheureuse & si on en vouloit croire Philostrate il y eut du pro-

dige, car les haches dont on se se
vit pour abattre les bois sacrés
tournerent d'elles mêmes contre l
Ouvriers, les Chevaux des Gue
rieres à la vûe de la Statue d'A
chille prirent l'épouvente, cour
rent toute l'Ile & finirent par
précipiter dans la Mer, en mêm
tems une violente tempête brisa l
Galeres, & à peine il en resta que
ques-unes pour porter sur le The
modon la nouvelle de ce désastr
On voit par cet exemple que l'Hi
toire des Amazones, si elle n'e
pas entierement fabuleuse, est d
moins mêlée d'un grand nomb
de Fables, & il seroit à desir
que M. l'Abbé Guyon se fût ap
pliqué à distinguer le fond des éve
nemens, qu'il croit certains, d'ave
les fictions dont la Poësie les
embellis. On ne se persuade p
qu'on lise une Histoire véritab
lorsqu'on la voit remplie de faits in
croyables qui ne sont appuyés qu
sur le témoignage des anciens Poët
ou sur celui de quelques Historie
dont on connoît d'ailleurs la créd

lité. Quand il seroit prouvé qu'il y a eu des Amazones en Asie, le détail de leur Histoire tel qu'on vient de le lire resteroit toujours extremement douteux.

* Pour les Amazones d'Afrique dont il est parlé au troisiéme Livre de Diodore de Sicile, M. l'Abbé Guyon regarde comme une Fable ce qu'en raconte cet Historien, ou plûtôt celui qui dans le 14. ou le 15. siecle à supposé les cinq premiers livres de cette Histoire.

Revenons aux Amazones du Thermodon. C'est d'elles que ce Fleuve auparavant nommé *Cristalle* emprunta son nom, & les embellissemens qu'elles ajouterent à l'ancienne Ville de Themiscyre peuvent les en faire regarder comme les Fondatrices. Ce sont encore les Amazones qui ayant poussé leurs conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Ionie bâtirent Ephese,& le fameux Temple de Diane : les inclinations qu'on attribuoit à cette Déesse étoient trop conformes à celles des Amazones pour qu'elles ne s'atta-

chaſſent pas à ſon culte. Les Médailles font foi qu'un grand nombre d'autres Villes de l'Aſie Mineure ont été fondées, reparées ou embellies par les Amazones. Ce ſont-là autant de monumens qui atteſtent la réalité de cette nation; on en a une nouvelle preuve dans les Tombeaux des Amazones qui ſe voient en differens lieux de l'Aſie, & dans les honneurs divins que leur rendoient certains Peuples. Il y avoit chez les Atheniens un jour marqué pour offrir des Sacrifices Publics aux Amazones.

Il eſt difficile de fixer avec certitude la durée de l'Empire de ces Guerrieres. Il parois avoir été fondé quinze cens ans avant Jeſus-Chriſt. Mais il s'eſt affoibli inſenſiblement & on n'a pas d'époque marquée de ſon entiere décadence. Il ſe ſoutenoit encore au tems d'Alexandre, comme on le voit par la viſite que lui rendit la Reine des Amazones, & même on prétend qu'il y avoit des Amazones dans l'Armée des Albaniens qui

fut défaite par Pompée. C'eſt-là e dernier trait que l'Hiſtoire fouit ſur ces Femmes belliqueuſes, qui ſelon toutes les apparences reinrent peu à peu aux uſages ordinaires de toutes les Nations.

Des Amazones anciennes M. Abbé Guyon paſſe aux Amazones modernes. L'eſprit guerrier 'eſt pas éteint parmi les Femmes ui habitent les environs du Mont Caucaſe, & les Voyageurs rapportent que les Armées de ces Peuples ſont compoſées en grande parte d'Amazones. D'autres Voyaeurs racontent des merveilles d'un euple d'Amazones qui a donné n nom à un grand Fleuve d'Amérique. Il eſt vrai que ce Peuple 'eſt pas encore bien connu par luimême, mais on en parle beaucoup ır les bords de cette Riviere. L'Auur conjecture qu'elles ſont une olonie des Amazones d'Afrique : qu'elles ont paſſé par Mer d'Aique dans l'Iſle Atlantide, & de ette Iſle en Amérique. Dureſte n dit que leurs mœurs ſont

semblables en tout à celles des a
ciennes Amazones.

Il faut croire que les ancien
ont eû plus de réalité que
Modernes, & que ce qu'on
de celles-là n'est pas fondé com
ce qu'on dit de celles-ci sur un c
tain nombre de Femmes qu'or
trouvées dans des actions de Gu
re combattant avec autant de
leur & de force que les H
mes. Quoiqu'il en soit, on lira t
jours avec plaisir dans l'Ouvr
de M. l'Abbé Guyon le précis
tout ce qui a été écrit au sujet
Amazones.

ARTICLE XXXVII

LA MÉDECINE, LA CHIRUR & la Pharmacie des Pauvres, feu M. Philippe Hecquet Doct Régent, & ancien Doyen de Faculté de Médecine de Par avec la Vie de l'Auteur, conten un Catalogue raisonné de ses Ouv ges. En trois Tomes in-12. *A* *ris, chez la Veuve Alix, ruë Jacques* 1740.

LA Vie de M. Hecquet, faite de bonne main, nous le peint par sa conduite soutenuë, autant que par les Vers qui sont au bas de son Portrait en Estampe, comme un tout aussi homme de bien, que comme un grand Médecin. On cite en effet dans cette Vie des traits extrémement édifians de piété & de charité. M. Hecquet eut toujours la réputation d'un homme vertueux, à quelques préjugés d'éducation près que nous voulons bien qualifier de ce nom, n'étant point ici question de la foi, ni des mœurs de cet habile Médecin.

Nous avons cent fois applaudi dans nos Mémoires au mérite de M. Hecquet, Médecin expérimenté & Auteur systématique & ingénieux. Son Systême de la Trituration pourroit bien n'avoir été que poussé un peu trop loin, par son génie naturellement aussi vif & brillant que solide & profond. Réellement il regne quelque chose de fort in-

génieux dans les Ouvrages de
Sçavant Médecin : & l'on ne p
disconvenir qu'il n'eut étudi
Nature, & qu'il ne fut grand P
sicien. Son style véhément & ra
peut bien manquer d'une cert
exactitude d'expression & de
tail. Mais il marque en même-t
une fécondité de génie, une ab
dance de vûës & une grande
niére de penser, jointe à une
mirable facilité d'énoncer ses p
sées. Les Ouvrages de M. H
quet nous paroissent en gén
frappés au coin de ceux qui pas
à la postérité.

Entre tous ses Ouvrages, ce
ci nous paroît mériter un des
miers rangs. Il est le dernier
du travail d'un grand Praticien
est tout tourné à la pratique, c
à-dire, en fait de Médecine, t
né au vrai. Nul motif de rép
tion, de systême, d'érudition
critique ne l'a dicté. Il est tout
dans un bon esprit de charité en
les Pauvres, & d'humanité
en faveur de la société civile
général.

Car il ne faut pas croire, que la Médecine & la Chirurgie des Pauvres, ne soit, ne puisse être au moins, & ne dût être celle des Riches & de tout le Monde. Composés des mêmes substances, des mêmes élémens, formés d'un même limon, animés du même soufle de vie, infectés du même germe de mort, tous nos corps portent un même fonds de maladie, auquel la richesse & la pauvreté servent également de levain, n'ayant d'autre différence qu'une légere diversité de phénomenes, d'apparences, d'indications. On ne peut pas avoir tous les biens dans ce monde. Ç'en seroit un grand pour les Riches, qu'on oubliât leurs richesses & qu'ils les oubliassent eux-mêmes, lorsqu'ils sont malades. Ils le seroient moins long-tems, ils goûteroient moins les amertumes de la maladie & des remédes, ils seroient même moins souvent malades. Et ne sont-ce pas-là après tout les seules différences spécifiques des Maladies des Pauvres & de celles des Riches, différen-

ces qui naissent bien davantage
la Médecine & de la Chirurgie
Riches & des Pauvres,que du fo
même spécifique de leurs malad
Qu'on traite les uns & les au
de la même maniere , & , si
avec le même régime , du mo
avec les mêmes Remédes, il e
croire que les uns & les autres
ront bien traités.

Le nouvel Ouvrage posthu
de M. Hecquet intéresse donc t
le monde, & mérite de toutes p
un fort bon accueil. Il est pris d
le vrai fonds des choses , &
des bons principes. L'Auteur co
mence par traiter des principe
causes de la santé. Il établit qu'e
sont les mêmes que les causes d
vie. *Or la cause essentielle & fon
mentale de la vie de l'Animal*,
M. Hecquet, *c'est le mouvemen
la matiére même du germe qui l
veloppe*. Ce mouvement est *un b
le, une pulsation, une vibration*,
maniére de saut, punctum saliens.
sont en effet les battemens du co
qui commencent la vie,& qui la

pétuent. Ces battemens travaillent *le premier fluide*, qui arrose & nourrit toutes les parties de l'Animal. C'est la *Lymphe mere*, source de la partie blanche du sang & de la sérosité. Ce suc blanc, ce *chyle* se convertit bien-tôt en une liqueur rouge, qui est le sang.

C'est donc le cœur qui est la premiere force mouvante, le premier ressort qui pousse le sang, & entretient cette fameuse circulation qui fait la vie, & dont le tempérammenc régulier fait la santé. On doit bien s'attendre ici que M. Hecquet ne quittera pas ce chapitre du cœur sans substituer le *broyement* à la pulsation, à la vibration, à la systole. On doit lui sçavoir gré de l'espéce de ménagement avec lequel il y arrive, sans doute pour ne pas donner à un Ouvrage solide & simple comme celui-ci un trop grand air de systême & d'opinion. Après tout son idée bien ménagée & bien entenduë, doit-elle passer pour un simple systême ou pour une pure opinion?

Le cœur est une *Pompe expulſ*
ſans difficulté , comme il le d
puiſqu'il chaſſe le ſang avec tant
force juſqu'aux extrémités du cor
à travers bien des détours , &
plis qui feroient en ligne dro
plusieurs pieds de longueur.
cœur n'eſt pas le feul qui ait ce
faculté expulſive. Les arteres
ſecondent bien : & dans l'œſopl
ge, & dans l'eſtomach il ſem
qu'on ne peut ſe diſpenſer de
connoître une *action compreſſive*
muſculaire, qui pouſſe les alim
juſqu'au dernier des inteſtins,
une marche de près de quara
pieds.

Toutes les parties ſolides parc
ſent animées du même reſſort , p
ou moins grand cependant d
les unes & dans les autres , & t
jours propre à *foueter*, comme
dit, les fluides, à les empêcher de
journer trop & de ſe coaguler, ce
feroit la ruine de la circulation, d
ſanté & de la vie. C'eſt le fluide
circule , mais il paroît que ce ſo
comme l'inſinuë M. Hecquet, les ſ

des qui ſont le principe efficace & actif de cette circulation vitale. Tout eſt néceſſaire & dirigé au même but dans l'Œconomie Animale, & l'on ne doit point ſe paſſionner ſi fort en faveur d'une partie, d'une action, d'un principe, d'un ſiſtême, qu'on ôte l'action & le principe de vie à aucune des autres parties.

Les uns veulent que le broyement opéré dans les fluides par le reſſort des ſolides, décide de tout; d'autres non moins habiles donnent tout à l'action interne, à la fermentation inteſtine des parties fluides. Il ſemble que les deux ſiſtêmes réunis en forment un fort raiſonnable, dont même abſolument notre Auteur ne s'écarte point trop ici. Par leur contraction les ſolides mêlent, échaufent, atténuent & font fermenter les fluides, le chyle, le ſang, les humeurs. Par leur chaleur & leur fermentation les fluides en ſe gonflant diſtendent, & mettent en reſſort & en action les ſolides, les muſcles, les arteres, le cœur &c.

De cette double action & réaction des fluides & des solides, naît dans le courant de la circulation la filtration du sang, l'élaboration & la sécretion des humeurs, dont l'Auteur touche en passant les principes théoriques, se hâtant d'en venir solidement à la pratique en faveur des Pauvres qui n'ont besoin que de cela, n'ayant qu'un corps à guerir par la Médecine, au lieu que les Riches ont un esprit, & sur-tout une imagination à guerir par les Médecins.

De tout ce que nous venons de dire naît une sorte d'équilibre (équilibre animé) entre les fluides & les solides, dans lequel équilibre ou mouvement tonique, animal & vivifiant consiste la vie & la santé. Et les maladies ne consistent que dans le dérangement de cet équilibre. Mais ce dérangement ne vient point des liquides, du sang, selon l'Auteur, mais uniquement des solides dont la vertu systaltique dérangée met le trouble dans l'ordonnance de la circulation. D'autres

croyent que le ſang & les humeurs dérangées, dérangent tout. Et d'autres paroiſſent encore mieux fondés à croire, que toutes les parties ſoit liquides, ſoit ſolides pouvant immédiatement ſe déranger, ſe vicier, s'altérer, on donne autant de priſe aux maladies, qu'on a de parties qui peuvent être malades.

C'eſt en conſéquence de ſa théorie, que l'Auteur veut qu'un Médecin s'applique au rétabliſſement de l'ordre dans les mouvemens des ſolides, & dans les oſcillations de leurs fibres, beaucoup plus qu'à l'évacuation des ſucs & des humeurs; & il prononce, qu'il eſt le plus ſouvent inutile & ſouvent dangereux de ſe ſervir de purgatifs, de fondans, d'émétiques, d'hidraguogues, de ſudorifiques, *dont on accable ſouvent*, dit-il, *les Malades.* Il ſemble pourtant qu'on ne peut gueres parvenir aux ſolides intérieurs que par le ſecours des fluides, par leur véhicule au moins.

Une bonne concluſion pratique à laquelle l'Auteur aboutit, peut

cependant servir de recomman
tion à sa théorie ; c'est qu'il f
en général peu de Remédes. l
Pauvres, sur-tout, ont besoin
cette conclusion, & ce n'est po
là un de leurs besoins les plus
gnes de pitié. La conclusion est
nérale. Heureux les Riches d
les Médecins concluent de mê

M. Hecquet rend raison de
Aphorisme. Tout équilibre dér
gé tendant à se rétablir, l'éla
cité des solides tend naturellem
à remettre l'ordre dans les par
& à ramener la santé. On voit
effet chez les Pauvres bien
maux & des maladies se guerir
turellement. La Médecine s'ap
loit autrefois la Science de peu
Remedes, & de Remédes co
muns, simples, *paucarum herba*
Scientia. Ces herbes mêmes étoi
plûtôt des alimens que des Re
des, *Medicina*, disoit-on, *in alime*
ou encore *optima medicina cibus*
portunè datus. C'est-à-dire, que
meilleure Médecine est de nou
à propos. On doit nourrir pour

der à la nature, & nourrir sobrement & à propos pour ne pas la surcharger, ni l'irriter. Ce n'est pas à force qu'on chasse un ennemi domestique, mais de poste en poste & à petits coups de main redoublés. La nature n'est jamais brusque, & l'Art l'est presque toujours trop.

Ennemi de l'Art notre sage Auteur se déclare contre la *Cacochymie*, & ne veut reconnoître que la *Cacochylie* pour la cause de la plûpart des maladies. Il ne veut point d'idée de Chymie dans l'élaboration des sucs nourriciers & animaux. Ce ne sont, selon lui, que des sécrétions occasionnées par la disposition, le repliment & la petitesse des vaisseaux dans la circulation que produit la force systaltique & triturante de ces vaisseaux. Et il est vrai que si la nature est chymique, car elle est tout, mais en bien & au mieux, elle l'est avec une Science & une douceur que la Chymie artificielle ne sçauroit pratiquer.

Celle-ci brusque les opérations,

manque d'organes liés & continus propres à les conduire par la main. L'Œconomie Animale est une Chymie universelle dont les opérations se succédent à propos les unes aux autres d'instant en instant. La Chymie vulgaire distile en un endroit, cohobe dans un autre, filtre, fermente, précipite, exalte, amalgame dans autant de fourneaux de vaisseaux, de feux, & de jours différens, sans presqu'aucune liaison naturelle & préméditée d'un vaisseau, d'un jour à l'autre. Dans nos corps à chaque pas les liqueurs reçoivent une nouvelle élaboration, & celle qui suit est toujours relative, enchaînée & propre à perfectionner la précédente par une continuité d'organes, de vaisseaux & de degrés de chaleur.

Les dents broyent les alimens, la salive & la boisson les humectent, l'œsophage les mene dans l'estomach, mille sucs appropriés s'y mêlent ; l'estomach les fermente en les broyant doucement ou plûtôt en les ressassant un peu. Les in-

teſtins les reçoivent, & par un nouveau ſaſſement en expriment le chyle, tandis qu'ils en précipitent ou en emportent le gros marc, eſpéce de *tête morte* quoiqu'en diſe l'Auteur. Enfin à un mélange ſuccéde une cohobation, une filtration, à une filtration un nouveau mêlange; & dans toute la ſuite d'une circulation toujours renaiſſante, renaiſſent mille nouvelles élaborations dont la Chymie ignore même les noms, & dont l'œil ſeul du ſçavant Anatomiſte, & du Phyſicien intelligent entrevoit de loin le procédé, & ſaiſit l'idée imparfaite.

A la ſuite de tout ceci, M. Hecquet traite à fond des Purgatifs dont il tâche de corriger le trop fréquent uſage autant que l'abus. Il n'en veut qu'à la fin des maladies. Il les proſcrit dans les maladies chroniques, & dans bien d'autres maladies & d'autres circonſtances qu'il ſpécifie. Il traite du Mercure doux, de la Rhubarbe, du Sené, de l'Aloës, des Extraits, du Sel d'Angleterre. Il met en

garde contre les sudorifiques, les diuretiques &c. dont il regle l'usage. Il est fort pour les délayans chauds, soit de tisane, soit d'eau pure, & médiocrement pour les apéritifs.

Il vient à la saignée, & commence par répondre aux objections qu'on fait contre son usage, & convient des précautions avec lesquelles on doit en user. Il passe ensuite aux maladies en particulier, & à leur détail. Surquoi notre Auteur équitable avertit qu'il a tiré du Livre *De Morbis Artificium* de M. Ramazzini une partie de ce qu'il va dire : ce qui est fort sage, & ne prouve pas cependant que les maladies des Ouvriers, des Pauvres ne soient fort à-peu-près les mêmes que celles des Riches, mais que les mêmes maladies ont différens symptômes dans les diverses professions, & jusques dans les divers sujets.

M. Hecquet est persuadé que le Soleil & le grand air qui donnent immédiatement sur les gens

de la campagne empêchent leur transpiration, & causent par-là la plûpart de leurs maladies ordinaires, les Fiévres, les cours de Ventre, les Dissenteries &c. Il paroît assez vraisemblable que les gens de la Campagne & les Pauvres en général suent plus qu'ils ne transpirent. Les vents ausquels ils sont aussi plus exposés, dérangent beaucoup leurs transpirations, & leur causent beaucoup de Fiévres. Au commencement l'habile Médecin des Pauvres veut qu'on écarte les purgatifs, & qu'on n'ait recours qu'à la saignée, & aux délayans, pour les humecter. Dans les Fiévres malignes, il défend les cordiaux & les sudorifiques, comme capables d'embraser un sang déja trop allumé. D'autres Physiciens les approuvent comme capables d'aider au mouvement d'une humeur qui veut sortir ou à la fermentation d'un sang qui veut se dépurer.

Selon l'Auteur, les Fiévres quartes & tierces sont des maux qui

tendent naturellement à leur fin par un certain nombre de révolutions d'accès périodiques. De sorte qu'il n'y a qu'à aider pour les mener plus vîte, mais toujours doucement à leur terme. Il y veut peu de purgatifs, mais de la saignée d'abord, des délayans & ensuite du Quinquina. Il prétend que le Quinquina n'est qu'un *calmant*, qui par sa vertu astringente rend aux fibres des arteres le ton juste de leurs oscillations naturelles. Il traite à-peu-près de même la Fiévre quotidienne. Il déclare mortels les sudorifiques dans bien des Fiévres, surtout dans les Fiévres malignes, dans les maladies à éruption, dans la *suete*, dans la *petite vérole* &c. Il est si ennemi de ces sudorifiques, qu'il n'en veut pas même dans les fievres de rhumatismes, quoiqu'il convienne que les rhumaismes ausquels les Pauvres sont très-sujets, ne viennent que d'une suppression, ou d'un dérangement de transpiration.

L'Auteur traite ensuite des sciatiques, des cachexies, des hydropisies, & tout le détail des maladies

dès Pauvres; dont nous n'en voyons aucune qui ne ſoit tout auſſi propre des riches, à trois ou quatre près qui venant de pure mal-propreté & de pure indigence, ne leur ſont pas ſi ordinaires. Et c'eſt-là ce qui remplit le premier tome.

Le ſecond commence par remarquer, que les diverſes profeſſions des Pauvres, ſont comme autant de climats divers dans leſquels on reſpire des airs differens. C'eſt de ces differens climats, des maladies qn'on y contracte, & des remedes appropriés que l'Auteur parle dans le ſecond volume, le premier n'ayant traité des maladies & des remedes, que par rapport à la pauvreté, conſiderée comme un climat général.

Charitas Chriſti urget nos, la charité de Jeſus-Chriſt nous preſſe, dit M. Hecquet un peu en ſtile de Prédicateur; car il ſait l'Ecriture, & il paroit plein de charité pour les Pauvres, ſachant bien ſans doute, qu'il y a trois vertus Theologales, Foi, Eſperance &

Charité, & que la charité eſt la plus grande ; *major autem horum eſt Charitas*, ſelon S. Paul, qui met pourtant toujours la foi à la tête de tout, comme une baſe ſans laquelle la charité porte à faux aux yeux de Dieu.

En conſequence de cette charité, fort éclairée du côté de la Science du Médecin, l'Auteur ſe plaint que dans la diſtribution des charités de Paroiſſe on a plus d'égard à guerir les maladies par des remedes, qu'au bon régime par lequel on pourroit les prévenir. M. Hecquet a ſes idées, qui ne laiſſent pas de meriter de l'attention. Il prétendit, il y a quelques années, dans un Livre exprès que les alimens de Carême, le maigre, les legumes étoient plus ſains, plus nouriſſans même que les viandes & les chairs des Animaux. Il en donne ici un Extrait, ſous le nom de *Digreſſion ſur le Regime maigre*, en faveur des Pauvres. Il n'eſt pas douteux que les légumes, le poiſſon, les fruits, l'eau ne ſoient de

bons, & de très bons alimens. Il n'est pas douteux qu'on n'en puisse fort bien vivre, lorsqu'on y est accoutumé. Il est même assez vraisemblable, qu'étant moins appetissans & moins l'objet d'une insatiable cupidité, ils seroient la source de moins de maladies, sur tout pour les Pauvres qui sont hors d'état de rafiner sur les ragouts. Il est cependant vrai qu'on peut répliquer en Physique à la préference, peut-être trop absolue, que l'Auteur par des idées d'un rigorisme dont l'Eglise n'a pas besoin, donne aux viandes de Carême. L'Eglise commande le Carême. Il faut commencer par lui obéir, sauf à reconnoître ensuite que ces viandes sont fort éloignées d'avoir rien de malfaisant & de contraire à la santé.

Après cette Dissertation, vient l'émuneration des maladies des Artisans. Ils sont partagés en differentes classes. Les uns sont toujours exposés au feu, comme les Serruriers, les Forgerons, Verriers &c.

D'autres travaillent dans l'eau comme les Blanchisseuses, les Bateliers &c. D'autres respirent toujours un air grossier chargé d'exhalaisons de ceci & de cela &c. On pourroit pousser ces divisions & leurs subdivisions bien loin. Ceux qui travaillent aux Arts pyrotechniques ont le sang plein de parties ignées, de sels acres, de soufres; ils sont sujets sur tout aux maux d'yeux. On peut voir tout ce détail dans l'Auteur.

En faveur des gens de Lettres, il remarque, que les exhalaisons des Chandelles sont un des grands inconveniens du Métier. Après avoir parcouru la pluspart des Métiers dans une trentaine d'Articles, l'Auteur vers le milieu ou le tiers de ce second volume, se jette dans les maladies des personnes du sexe & des enfans, jusqu'à la fin du volume, qui comprend 85. Articles, dont le dernier roule sur les maladies des vieillards.

Le 3e. Tome commence par la Chirurgie des Pauvres. Le sage

Auteur renvoye les operations manuelles aux Chirurgiens de profession, excepté tout au plus la saignée, que des filles mêmes bien exercées pratiquent assez souvent dans les Maisons de charité, & ailleurs. On leur permet même la guerison d'une piqûure, d'un coup de couteau, d'un petit mal d'avanture, & de tout ce qui ne demande qu'un peu d'usage, & des connoissances de bonne femme. M. Hecquet vient ensuite à la grande Chirurgie, & ne donne pourtant là-dessus que des observations, des préservatifs, des raisonnemens, des regimes, des remedes internes, toutes choses qui sont du ressort des Médecins, pour la direction même de la Chirurgie & du Chirurgien.

L'Auteur n'approuve point trop l'usage des vulnéraires interieurement pris. Il pense que leur vertu ne consiste que dans leur application immediate sur les playes, sur les abscès, sur les tumeurs, en cataplasmes, en emplatres, ou en extraits. M. Hecquet fait grand cas de la Chirurgie

naturelle, qui convient en effet beaucoup aux Pauvres dont il s'agit. Il traite des tumeurs, des eresipeles, du ſchirre, de la gangrene, des varices, des hemorroïdes, des polipes, des engelures, des cors, des panaris, des coups, des contuſions, des efforts, des entorſes, des brulures &c.

Après les Médecine & la Chirurgie, vient la Pharmacie des Pauvres. M. Hecquet commence ce Chapitre par la proteſtation de M. Fréderic Hoffman en faveur des remedes ſimples & domeſtiques. *Je puis affirmer avec ſerment*, dit ce celebre Auteur, *qu'il a été un tems où je courois avec ardeur après les remedes Chimiques. Mais avec l'âge, & après une longue experience, j'ai découvert toute autre choſe en méditant la verité. Et depuis ce tems là j'ai été perſuadé que très-peu de remedes bien choiſis, tirés même des choſes les plus ſimples & les plus viles en apparence, ſoulageroit & plus promptement & plus efficacement les maladies, que toutes les préparations*

Chimiques les plus rares & les plus recherchées.

M. Hecquet & mille autres fameux Médecins, joignant leur souffrage à celui d'un aussi grand Médecin que M. Hoffman, on ne peut gueres douter que la Médecine & la Pharmacie des Pauvres, ne soient la Médecine & la Pharmacie les plus convenables pour les Riches mêmes, & pour toutes sortes de maladies & de malades.

Le pain, la farine, le son même, tantôt en bouillies, tantôt en panades, tantôt rotis, tantôt en maniere de thé ou de caffé, tantôt en cataplasmes, le seigle, l'orge, le ris, le gruau, le froment sont tout ce qu'il y a de plus simple & de plus alimentaire. Et ces habiles Médecins ne balancent pas à les regarder comme souverains dans mille sortes de maux exterieurs & interieurs. L'eau marche de pair avec le pain, soit dans l'économie de la vie, soit dans celle de la santé. Nous avons des livres entiers sur les vertus médicinales de l'eau, prise

intérieurement ou extérieurement, froide, chaude ou tiede. Le vin bien mur est un cordial naturel. Celui d'Espagne est préferable, parce qu'il n'aigrit pas. Le rouge est préferable au blanc. Le lait de Vache pris pour toute nouriture, guerit de la goute.

M. Hecquet passe aux graines, aux legumes, aux oignons. L'ail est selon lui la theriaque des Pauvres. Il est fort bon contre la gravelle. L'Auteur parcourt ainsi tous les simples usuels; & donne bien des specifiques contre bien des maux & des maladies. Le troisiéme Tome & tout l'ouvrage est terminé par la vie de M. Hecquet, contenant un Catalogue raisonné de ses Ouvrages. Nous avons, en commençant, suffisament parlé de sa personne.

Ses premiers Ouvrages, furent des Theses soutenues dans les Ecoles de Paris. Son premier livre fut *in* 12. en réponse à un jugement qu'il crut peu avantageux d'une These sur la saignée. L'Ouvrage

secretement imprimé, parce qu'il étoit un peu vif, parut en 1707. sous ce titre, *Explication Physique & Méchanique des effets de la saignée & de la boisson dans la cure des maladies &c.* L'Auteur de la vie convient que la réponse que M. Hecquet fait dans cet Ouvrage à celui par qui il se croyoit attaqué, *a dans quelques endroits réellement trop de vivacité.* M. Hecquet étoit naturellement vif, mais sans fiel. A cette occasion l'Historien de sa vie le traite *d'Auteur Picard* : Il étoit d'Abbeville. Cet Ouvrage ne fut pas sans replique de la part de celui à qui M. Hecquet avoit lui-même repliqué.

En 1708. il donna un *in* 12. à Trévoux chez Ganeau sur *l'Indecence aux hommes d'accoucher les femmes, & l'obligation aux Femmes de nourir leurs enfans &c.* L'Ouvrage est appuyé de raisons de Morale autant que de Physique & de Médecine. En général cet Auteur, éleve du Port-Royal a été toujours moraliste,& par conséquent rigoureux dans ses d'écisions, ce

qui n'empêche pas que l'indecence dont il parle ne soit réelle.

La même année 1708. parut son *Traité des dispenses du Carême.* Le rigime est ici jusques dans la Physique ; & si l'on croyoit l'Auteur en tout, l'Eglise auroit marqué son but, en prescrivant comme une Pénitence le maigre, qui, selon l'Auteur, peut devenir l'objet de la sensualité la plus opposée à cette vertu ou à ce devoir. Le même Ouvrage reparut en 1715. en 2. volumes *in* 12. Nous oublions que l'Auteur va jusqu'à condamner l'usage du Tabac comme contraire au jeune Ecclesiastique. M. Andry répliqua par un livre sçavant & bien raisonné à ce Traité des dispenses. L'Article de la trituration des alimens dans l'estomac fut aussi combattu par *M. Vieussens*, célebre Médecin de Montpellier.

M. Hecquet écrivoit avec tant de facilité & de feu, qu'il repliqua de bien des façons à ces attaques. En 1712. il donna un *in* 12. sur la digestion des ali-

mens, ſur les maladies de l'eſtomac, ſur la trituration, & contre les levains digeſtifs. L'Hiſtorien de ſa vie, donne de fort bons extraits de tous ces Ouvrages.

En 1730. ce dernier fut réimprimé avec l'augmentation du premier volume où il eſt queſtion de la trituration, de la ſaignée, de la purgation; & où l'Auteur répond au Traité de M. Silva ſur la ſaignée. Dans un chapitre du ſecond tome M. Hecquet replique aux objections de M. Aſtruc, qui avoit attaqué avec beaucoup de force la trituration, & maintenu la fermentation par les levains.

En 1714. il donna un *in* 12. Latin *ſur les moyens de purger la Médecine de ſa groſſiereté dans la cure des maladies &c.* La trituration y eſt de nouveau établie, à l'excluſion toujours des fermens, comme s'il n'étoit pas poſſible, & mieux de les concilier, en donnant un peu moins de force à ces deux actions de la nature qui ne precipite rien, mais qui va toujours à ſon but.

En 1722. M. Hecquet donna un nouvel *in* 12. Latin dont le titre est, *La Médecine exposée sous un nouveau jour, où l'on fait voir que les irregularités de la circulation du sang produisent les derangemens des secretions &c.* La même année parut encore un *in* 12. de sa façon sur la Peste. En 1724. parurent dans un volume *in* 12. quatre especes d'Ouvrages relatifs à la petite Verole, & contraires à l'inoculation. La même année il donna son Commentaire Latin *in* 12. sur les Aphorismes d'Hippocrate. M. de Vaux les fit imprimer en François quelque tems après. En 1732. parut son Livre *in* 12. *Du Brigandage de la Médecine* &c. sans nom d'Auteur. Mais son stile vif, ses citations de l'Ecriture, & le fonds de ses propres pensées le trahirent. Ce Livre d'abord supprimé parut ensuite avec permission. En 1733. il donna en 2. volumes *in* 12. une sorte de *Médecine Theologique.* L'Auteur a fait le Theologien, le moraliste, le réformateur toute sa vie, conformément à l'es-

prit de son éducation, bien plus qu'à celui de sa vocation.

En divorce quelquefois avec ceux qui avoient reçu la même éducation, sans avoir plus de vocation, il écrivit fortement en 1733. & les années suivantes contre les Convulsions, qu'il eût encore la bonté de regarder comme maladie épidemique, tandis que d'autres les regardoient comme des tours de passe-passe ou des prestiges, & d'autres comme l'Ouvrage du Démon. Encore étoit-ce rendre un grand service à la secte des Convulsions, que d'y reconnoître du naturel.

En 1736. après sa mort parut en 2. volumes *in* 12. *la Médecine naturele* &c. Et l'Ouvrage dont nous venons de parler dans ce Mémoire, est posthume aussi. Il reste encore des papiers qui pouront avec le tems fournir à de nouveaux Ouvrages de même datte & de même caractere. C'est le sieur Lacherie attaché à la personne de M. Hecquet depuis 23. ans & institué par lui son légataire universel, qui nous a don-

né le présent Ouvrage, & qui rendra compte au public de tous ses papiers, avec la fidelité & le zele qu'il conserve pour un si bon Maître, auquel depuis sa mort il a procuré toutes sortes de secours spirituels devant Dieu, & de gloire devant les hommes, jusqu'à décorer sa Sépulture d'une Epitaphe, composée par M. Rollin.

La Veuve Alix qui a imprimé l'Ouvrage dont nous venons de rendre compte, est chargée de recevoir les Consultations que M. Hecquet a répandues dans le Public, pour en faire un corps, & les redonner au même Public qui n'en jouiroit sans cela qu'en lambeaux. Bien des Médecins demandent ce recueil qui sera parfait, si en communiquant les Consultations on veut bien y mettre l'historique des suites qu'elles peuvent avoir eues pour la guerison des maladies consultées. M. Hecquet ne gardoit point de copie des Consultations qu'il envoyoit de toutes parts.

ARTICLE XXXVIII.

HISTOIRE DES EMPIRES, & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ, où l'on voit dans celle d'Egypte & d'Asie la Liaison de l'Histoire Sainte avec la Profane, & dans celle de la Grece, le rapport de la Fable avec l'Histoire, par M. l'Abbé Guyon, Tome sixiéme. Les Ptolomées in 12. *pages* 488. *sans les Tables. A Paris rue S. Jacques chez Hippolyte-Louis Guerin, à S. Thomas d'Aquin; Jean Villette, à S. Bernard & à la Croix d'Or, Charles-Jean-Baptiste de Lespine à la Victoire & au Palmier* 1740.

De tous les Capitaines d'Alexandre le plus heureux, & un de ceux, qui mérita le plus de l'être, fut Ptolomée Soter. Arsinoé, Fille de Meleagre, l'ayant conçu de Philippe, Roi de Macedoine, ce Prince la maria à un Macedonien de basse naissance, nom-

mé *Lagus* ; Ptolomée naquit si peu de tems après ce Mariage, que Lagus ne trouva pas à propos de s'en dire le Pere, il le fit même exposer en plaine Campagne sur un Bouclier, qui lui servit de Berceau. On ajoûte qu'un Aigle le défendit des Bêtes Sauvages, le couvrit de ses Ailes & le nourrit avec du sang de Cailles, qu'il faisoit dégoûter dans sa bouche : quoiqu'il en soit Lagus l'adopta dans la suite, d'où est venu le surnom de Lagides, qui fut donné à ses descendans : Ptolomée de son côté voulut perpetuer à la posterité la maniere, dont il avoit été preservé de la Mort dans son Enfance, en faisant mettre la figure d'un Aigle dans toutes ses Monnoyes ; ce qui a été pratiqué par tous ses Successeurs.

Ptolomée parut toujours digne d'avoir eu Philippe pour Pere, & Alexandre pour Frere : il fut un des Généraux de ce dernier, qui en reçut plus de marques d'estime, d'affection, de confiance, & qui les mérita mieux. Le Gouvernement

de l'Egypte lui échut à la Mort de son Maître; & tandis que ses Collegues ne songoient qu'à se supplanter & à s'entredétruire, il se conserva seul dans son poste par sa prudence & par sa valeur. Il augmenta même ses Etats, soit du débris de ses Rivaux, soit par des Conquêtes, qu'il ajouta à celles d'Alexandre, & sa modération parut en ce qu'il fut le dernier de ses Collegues, qui prit le titre de Roi, quoique l'autorité, qu'il s'étoit acquise sur ses Sujets, lui en eût donné d'abord tous les droits. Sa postérité s'est maintenue aussi plus long-tems que celle des autres sur le Trone: elle y resta l'espace de 292. ans, jusqu'à la Mort de Cléopatre.

Sa première Conquête fut la Cyrenaïque en Lybie; elle lui coûta peu, & les Cyrenéens se trouverent heureux d'avoir à obeir à un Prince, dont la douceur, l'affabilité, la sagesse, & la modération charmoient les Egyptiens. Perdiccas, Gouverneur de Macedoine,

& honnoré du titre de Régent pendant la Minorité du Fils d'Aléxandre, fit une triste expérience de l'affection des Egyptiens pour Ptolomée : étant allé l'attaquer en Egypte, il y périt, & la plusparte de ses Troupes se donna au Vainqueur, lequel content de sa Victoire refusa la Régence, vacante par la Mort de Perdicas : il connoissoit trop les écueils de cette place, pour avoir l'ambition de l'occuper. On ne peut pourtant pas lui pardonner la maniere frauduleuse, dont il s'empara de Jérusalem ; la douceur dont il usa envers les Juifs, qu'il mena en Egypte, & qui en attira dans la suite tant d'autres, ne suffit point pour laver cette tache.

Il se fit plus d'honneur en donnant un asile à Séleucus, & en prenant sa défence contre Antigone, le plus ambitieux des Chefs, qui avoient partagé entr'eux les Etats d'Alexandre. Il lui opposa cette fameuse Ligue, dont il fut toujours regardé comme le Chef, & qui fit perir l'Ennemi commun

à la celebre journée d'Ipsus. Ce fut pendant cette Guerre, que Démetrius Polyocerte, Fils d'Antigone, ayant été contraint de lever le Siege de Rhodes, les Rhodiens, qui se croyoient principalement redevables de leur délivrance à Ptolomée, lui donnerent le titre de *Soter*, qui veut dire Sauveur. Une des choses, qui illustrerent le plus le regne de ce premier des Lagides, fut l'Idole de Serapis, qu'il fit venir de Sinope à Alexandrie, & le Temple, qu'il lui bâtit, & qui ne le cedoit en grandeur, en richesse, & en magnificence, qu'au Temple de Jupiter Capitolin. M. l'Abbé Guyon prouve, ce semble, assez bien par l'époque du culte de cette Divinité en Egypte, qu'il ne faut point la confondre avec le Patriarche Joseph, comme l'a cru M. Huet; ni avec Moyse, ce qui a été avancé par plusieurs Sçavants: ni même avec l'ancien Dieu Apis. Il rapporte divers autres sentimens sur le même sujet, entre lesquels il ne prend point de parti.

Ptolomée avoit cultivé les Lettres avec ſuccès & il écrivit une Hiſtoire d'Alexandre, qui étoit très-eſtimée des Anciens. Notre Auteur s'étend beaucoup ſur cette fameuſe Academie, qu'il fonda ſous le nom de *Muſeum*, & ſur la belle Bibliotheque, qu'il commença; ſur la viciſſitudes, qu'elle eſſuya; ſur la maniere, dont on s'y prit pour l'enrichir des plus rares Manuſcrits. Il croit que le celebre Démetrius de Phalere, qui en eut le premier la direction, préſida auſſi le premier au Muſeum. Le Phare d'Alexandrie, qui fut compté parmi les ſept Merveilles du Monde, n'a pas rendu le regne de Ptolomée moins celebre, que ſa Bibliotheque & ſon Academie: on en trouvera ici une Deſcription fort exacte. M. l'Abbé Guyon n'a pas oublié la ſupercherie de l'Architecte Soſtrate, pour s'attribuer la gloire d'un ſi beau Monument, & qui a trompé bien des Sçavants. Pline même a cru que Ptolomée, par modeſtie & par grandeur d'ame, permit à

Sostrate de mettre son nom sur la Tour, sans faire mention de lui; mais une telle conduite, dit notre Auteur, n'entroit pas plus alors dans le cœur humain, qu'elle y entre aujourd'hui. La vérité, selon Lucien, est que l'Architecte grava profondément sur la Tour même cette Inscription, SOSTRATE CNIDIEN, FILS DE DEXIPHANE, AUX DIEUX SAUVEURS, EN FAVEUR DE CEUX, QUI VONT SUR MER: Qu'il la couvrit ensuite de chaux, sur laquelle il écrivit ces paroles, que le Roi lui avoit ordonné d'inscrire: LE ROI PTOLOME'E AUX DIEUX SAUVEURS, EN FAVEUR DE CEUX, QUI VONT SUR MER. Notre Auteur releve aussi l'erreur de M. Prideaux, lequel a avancé que cette Tour étoit bâtie de Marbre, au lieu que selon Strabon, elle étoit de Pierres Blanches extrêmement dures, jointes ensemble par des liens de Plomb.

Ptolomée âgé de 82. ans, déclara pour son Successeur Ptolomée Philadelphe, son cadet, à l'exclusion de Ptolomée Ceraunus, son aîné, dont le caractére violent le fit juger incapable de regner. Il fit plus, car il se rangea parmi les Gardes du nouveau Roi, qu'il plaça dès lors sur le Trône; il mourut âgé de 84. ans, & on ne peut nier qu'il n'ait été un des plus accomplis Monarques de l'antiquité Payenne.

Son Héritier justifia son choix; » tel qu'avoit été Soter, dit M. l'Abbé Guyon, tel fut aussi Philadelphe, il retraça toutes les vertus de son Pere, il conserva ses Conquêtes, il entra dans ses vûës, il exécuta ses projets. „

Pour témoigner à ses Sujets le gré qu'il leur sçavoit d'avoir confirmé par leurs suffrages son élévation sur le Trône, il leur donna une Fête, dont on verra ici la description. On y remarque une profusion & une somptuosité, qui n'ont rien d'égal dans l'Histoire; il n'y

l'Egypte, pour fournir à cette
mense quantité d'or & d'ar-
nt, dont parle l'Auteur Rho-
:n ..... il n'en est pas ainsi de
perfection des Ouvrages, qui
virent à orner cette pompe;
en peut juger par ce Vase
ébre, que l'on garde dans le
:résor de Saint Denis, & que
ı croit venir de Philadelphe.
fait voir à quel degré d'art &
délicatesse la ciselure étoit por-
sous le Regne & par les soins
ce Prince.,,

ı quoi Philadelphe ne fut pas
heureux que son Pere, c'est
fut obligé de faire des coups
[illegible]

coûtume devint même une eſpéce de Loi. Ceraunus, ſon Frere aîné, s'étoit frayé le chemin au Trône de Macédoine par l'Aſſaſſinat de Séleucus; pour s'y maintenir contre les Ennemis, qu'une action ſi noire lui avoit ſuſcités, il rechercha l'amitié de ſon Frere, qui lui promit les ſecours, dont il avoit beſoin, & pour ſûreté de ſa parole prit le ſurnom de Philadelphe. Enfin de deux Freres cadets qu'il avoit, l'un attenta à ſa vie, & l'autre voulut lui enlever l'Iſle de Cypres: il les fit mourir tous deux.

C'eſt ſous ce Prince & par ſes ordres, que fut faite la Verſion des Septante. Notre Auteur a très-bien ramaſſé tout ce qui s'eſt dit à ce ſujet. Philadelphe étoit fort aimé de ſes Sujets, ſur-tout à cauſe de ſa modération: il auroit ſans doute pardonné à un Poëte, nommé Sotade, une Satyre violente, qu'il fit contre ſon Mariage; mais Patrocle, ſon Amiral, punit ce Malheureux, d'ailleurs fort décrié pour ſes mœurs infâmes, comme il le mé-

ritoit. Sotade avoit porté l'effronterie jusqu'à faire publiquement l'éloge de cette passion honteuse, que la nature abhorre; ce qui lui fit donner le surnom de *Cinædus.* Dans la suite on s'accoûtuma à donner le même surnom à ses semblables, & à cette occasion notre Auteur prétend qu'il faut corriger dans Juvenal ce Vers, qui se trouve dans les imprimés

Inter Socraticos notissima fossa Cinædos.

& mettre *Sotadicos* pour *Socraticos.* Cela pourroit bien être; mais est-il bien certain que ce dernier mot ait été substitué au premier par des gens adonnés à ce vice infame, & qui ont cru autoriser la plus grande des horreurs, en insinuant que Socrate, un des Hommes les plus vertueux, qui furent jamais avoit été de leur nombre? Il nous paroît que ceux, qui ont taxé Socrate de ce vice, ne l'ont pas cru aussi vertueux, qu'on le croyoit communément, & n'ont pas cherché

à s'autoriser de son exemple.

Il ne manquoit plus à l'Egypte sous Philadelphe, pour être le plus heureux Royaume du monde, que d'y faire fleurir le Commerce : ce Prince entreprit d'y attirer celui d'Ethiopie, de l'Arabie, de la Perse & des Indes, dont les Tyriens étoient seuls en possession ; & il y réussit en ouvrant le Port de *Myos Hormos* sur la Mer Rouge ; en tirant de-là un Canal jusqu'au Nil, & en procurant le long de ce Canal aux Voyageurs toutes les commodités, qu'ils pouvoient désirer. Il fut bien-tôt dédommagé des frais immenses, qu'exigeoit cette entreprise : en peu d'années Aléxandrie devint l'abord de tous les Négocians de l'Univers. Philadelphe exécutoit tant de belles choses, tandis que rongé de goute, il pouvoit à peine se remuer & souffroit continuellement les plus vives douleurs : elles n'affoiblissoient pourtant point sa passion pour Arsinoë, sa Sœur & son Epouse, il la fit éclater, sur-tout à la mort de cette Princesse : on ne lit point

sans étonnement tout ce qu'il fit alors, & ce qu'il avoit déja fait pour immortaliser une personne si cherie. Il est encore plus étonnant que réduit à un état si déplorable, il se soit mis dans l'esprit qu'il ne mourroit pas. Il mourut pourtant dans sa soixante-quatriéme année, avec la réputation du plus sage & du plus sçavant Prince, qui fût alors dans le Monde. Notre Auteur ajoûte à son éloge qu'il méprisa en apparence les vertus guerrieres, pour se rendre le bienfaiteur de l'Univers.

Ptolomée Evergette lui succéda : Ptolomée l'avoit eu de sa premiére Femme Arsinoë, Fille de Lisimaque, qu'il répudia pour le sujet, que nous avons dit, mais n'ayant point eu d'Enfans d'Arsinoë sa Soeur, cette Princesse adopta Ptolomée & lui assûra la Couronne. Il pouvoit porter le surnom d'Evergette, qui veut dire Bienfaiteur, comme un Héritage de son Pere ; qu'il imita assez bien ; mais il lui fut donné, lorsqu'il rapporta en

Egypte les Dieux, que Cambyse en avoit autrefois enlevés. Le célebre Monument, qu'il fit dresser dans Adulis, Ville de la Troglotyde, sur le bord de la Mer Rouge, étoit datté de la vingt-septiéme année de son Regne ; cependant tous les Chronologistes conviennent qu'il ne survécut que vingt-cinq ans à Philadelphe, ce qui peut faire juger que ce Prince l'avoit associé à son Trône quelques années avant sa mort.

M. l'Abbé Guyon nous donne une description assez exacte du Monument d'Adulis, qu'il a tirée du Voyageur Cosmus, lequel dans le sixiéme siécle parcourut une partie de l'Afrique & de l'Asie jusqu'aux Indes. Une Inscription, qu'on y voyoit en caractéres Grecs, faisoit dire au Roi qu'il tiroit son origine de Jupiter, de Bacchus & d'Hercule ; que Philadelphe, son Pere, lui avoit laissé, l'Egypte, la Syrie, la Lybie, la Phénicie, la Licie, la Carie, l'Isle de Cypre & les Cyclades ; qu'il avoit lui-même sub-

jugé les Provinces en-de-ça de l'Euphrate, la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane, la Perse & la Medie : qu'il avoit triomphé des Bactriens, & rendu à l'Egypte les Dieux & les Trésors, que les Rois de Perses lui avoient enlevés ; qu'il avoit porté ses armes toujours victorieuses dans la Lybie intérieure, & qu'il s'étoit soumis un grand nombre de Villes & de Nations entieres, qu'il nommoit toutes, & qui n'avoient jamais eu d'autres Vainqueurs que lui. Un langage si fastueux ne laisse aucun lieu de douter, selon notre Auteur, qu'il n'y ait beaucoup d'exagération dans ce discours. D'ailleurs si les Conquêtes de Ptolomée avoient eu autant de réalité, qu'il leur donnoit d'étenduë, " quel éclat n'auroient-„elles pas fait dans l'Univers ? . . .
„Cependant aucun Historien n'a „parlé de ce Prince, comme d'un „Conquérant ; d'où l'on peut con-„clure que ces grandes expéditions „si vantées n'ont été que des incur-„sions passageres en Asie & dans „la Haute-Thébaïde. „

Telle fut en effet son expédition en Asie, où il passa pour vanger la mort de la Reine Bérénice, sa Sœur : il en parcourut en deux mois une grande partie, & en rapporta des richesses immenses. Le Prophéte Daniel en avoit prédit les causes, & les circonstances principales. Evergette rappellé dans ses Etats par des dissentions civiles, qui s'y élevoient, " n'alla point, dit Joseph, » sacrifier aux Divinités Phéniciennes, pour leur rendre graces des » Victoires, qu'il avoit remportées; » mais il se rendit à Jérusalem, » où il offrit au Dieu du Ciel un » grand nombre de Victimes par » la main du Pontife Onias. „ M. l'Abbé Guyon ne doute point que les Juifs, ou quelques Sçavans d'Aléxandrie, ne lui eussent fait voir avec quelle exactitude le Prophéte Daniel avoit prédit le Mariage de Bérénice, ses suites funestes, & la guerre, qu'il devoit entreprendre pour en tirer vangeance.

Ptolomée Evergette passa assez tranquillement les vingt dernieres

 années

années de son Regne, ne songeant qu'à faire fleurir les Sciences, à peupler son Royaume de Sçavans, qu'il y attiroit de toutes parts, & à mériter le titre d'Evergette, ou de Bienfaicteur. " Il fut, dit notre » Auteur, le dernier de sa Race, » qui mérita de regner : ses Suc- » cesseurs furent des monstres de » cruauté, de perfidie, d'injustice, » de violence, de débauches. La suite nous fera pourtant voir quelque exception à cette proposition générale. Comme c'est sous le Regne d'Evergette, que le Phénix, si on en croit Tacite, parut en Egypte, notre Auteur nous promet de traiter ailleurs de cet Oiseau fabuleux.

Ptolomée, Fils & Successeur d'Evergette, fut surnommé *Philopator* par antiphrase, ou par ironie, ayant été soupçonné d'avoir empoisonné son Pere. Il eut encore le surnom de *Tryphon*, à cause de ses débauches, & celui de *Gallus*, parce qu'aux Bacchanales il marchoit ordinairement le premier,

aussi bien qu'aux Fêtes de la Grande Déesse, la tête couronnée de feuilles de Liere, comme il étoit en usage parmi les Gaulois. L'Histoire du fameux Cléomene, Roi de Sparte, réfugié en Egypte, & invoqué après sa mort comme un Dieu par les Egyptiens; la Guerre de Philopator, contre Antiochus le Grand, Roi de Syrie: ce qui arriva au même Philopator à Jérusalem après sa Victoire; la persécution, qu'il fit aux Juifs à son retour en Egypte, & la maniére miraculeuse, dont ils en furent délivrés, sont les événemens les plus considérables de ce Regne: mais ils sont trop connus par l'Histoire de Josephe, pour que nous nous y arrêtions. Philopator meurtrier de sa Femme, qui étoit aussi sa Sœur, haï & méprisé de ses Sujets, mourut usé de débauches, après avoir » deshonoré le Trône pendant dix-» sept ans, & avant que d'être » parvenu à la quarantiéme année » de son âge; c'est l'ordinaire de » ceux, qui s'adonnent aussi éper-» duément aux plaisirs. »

Ptolomée V. furnommé depuis *Epiphanès*, c'est à-dire, illustre, ne dut ce glorieux titre qu'à la flaterie. Il monta sur le Trône à l'âge de cinq ans, & les premiers jours de son Regne furent marqués par le massacre de tous ceux, qui avoient servi les passions du défunt Roi, & abusé de sa confiance. Le reste de sa Minorité fut tranquile au-dedans, & ce fut le fruit de la sage conduite d'Aristomene, son Tuteur. Mais les Rois de Syrie & de Macédoine s'étant ligués pour dépouiller le Roi Mineur, il fallut avoir recours aux Romains, qui prirent vivement les intérêts du jeune Prince. Antiochus fit pourtant ses Conquêtes sur lui, & il s'en fallut peu que Scopas, Etolien, qui commandoit une partie de ses Troupes, ne lui enlevât la Couronne avec la vie. « Son plan étoit déja formé, » & s'il eut passé à l'exécution avec » autant de courage, qu'il y en » avoit dans le dessein, il auroit été » sûr du succès : quoiqu'il fut brave » il manqua de résolution, lorsqu'il

» fallut agir, mais tandis qu'il «
» sultoit, son projet fut éventé
» il lui en coûta la vie. „

Epiphanès devenu Majeur
se voyant en sureté contre les
jets d'Antiochus par la protec
déclarée des Romains, fit em
sonner le sage Aristomene, qu
avoit tenu lieu de Pere pen
sa minorité, & son mauvais n
rel n'ayant plus de frein, il s'al
donna sans honte à toutes sorte
déréglemens. Par bonheur
l'Egypte il ne vécut pas long-te
il mourut de poison dans sa v
huitiéme année. Son habile
monter à cheval, & son adres
tirer furent tout ce qu'on trou
louer dans Ptolomée, surnom
l'Illustre. Il laissoit deux Fil
bas âge, tous deux portant le
me nom que lui; l'aîné fut re
nu Roi sous la Tutelle de Clé
tre sa Mere, qui gouverna fo
gement. La tendresse que le j
Prince conserva pour elle, l
donner le surnom de *Philom*
La seule faute, que fit la Reine

gente, fut de n'avoir pas bien choisi celui qu'elle chargea de l'éducation du Roi Mineur : elle la confia à un Eunuque, lequel portant ses vûës au-de-là de la Minorité, ne chercha qu'à plaire à son Eleve, à lui procurer des amusemens, à l'entretenir dans le dégoût de l'application, " & par-là, dit notre Au» teur, il se rendit nécessaire dans » le Gouvernement, que le Roi lui » abandonna avec une confiance » aveugle. „ Antiochus profita de l'inaction du Roi, son Neveu, pour lui enlever ses Etats; Macron, Gouverneur de Cypre, maltraité par les Ministres du Roi, mit le Roi de Syrie en possession de son Isle : ce Prince entra ensuite en Egypte, gagna une grande bataille, conquit tout le Royaume jusqu'à Memphis, & Philometor se rendit à lui, ou tomba entre ses mains, car les Historiens ne s'accordent pas sur ce point. Ce qui est certain, c'est que dans Aléxandrie, qui tenoit encore pour le Parti du Roi, ce Prince fut déclaré

déchû de la Couronne, laquelle fut mise sur la tête de son Cadet. Le nouveau Monarque fut d'abord surnommé *Evergette*, comme son Ayeul, mais comme il soutint mal ce titre, on lui donna ensuite le surnom de *Phiscon* à cause de la grosseur de son ventre. Cependant Antiochus comprit que le vrai moyen d'achever sa conquête étoit de diviser ses Ennemis; ce fut ce qui l'engagea à remettre Philometor en possession de tout ce qu'il lui avoit enlevé, comptant que les deux Freres se feroient la guerre, & s'affoibliroient de sorte, qu'il lui seroit aisé de venir à bout de tous les deux. Il retourna donc dans ses Etats pour y lever de nouvelles Troupes, mais Cléopatre réconcilia les deux Freres, & les engagea à regner conjointement. Antiochus ne leur donna pas le tems de se fortifier, il rentra en Egypte avec une très-belle Armée, reconquit une bonne partie du Royaume, & se préparoit à recommencer le siége d'Aléxandrie, lorsque les Ro-

mains l'obligerent de sortir des Etats des Ptolomées. On voit fort clairement l'Histoire de cette Guerre, & la maniére dont elle fut terminée dans l'onziéme Chapitre de la Prophétie de Daniel. Les deux Freres ainsi délivrés d'un si dangereux Ennemi, regnerent pendant six ans avec beaucoup d'union, mais Phiscon se lassa enfin de n'être que Roi à demi, & chassa son Frere d'Aléxandrie. Philometor eut recours aux Romains, se transporta à Rome, & voulut paroître au Sénat dans un équipage propre à émouvoir la compassion. Il y réussit, deux Sénateurs le reconduisirent à Aléxandrie, & partagerent le Royaume entre les deux Freres: Phiscon se plaignit d'avoir été lezé dans le partage, fit à son tour le voyage de Rome, & obtint encore l'Isle de Cypre. Philometor refusa de la lui céder, & pour lui donner de l'occupation dans ses Etats fit soulever contre lui le Peuple de la Lybie & de Cyrene. Physcon eut bien-tôt réduit ses Sujets à l'obéïs-

ſance & déclara la Guerre à P
lometor, mais elle ne fut pas heur
ſe pour lui, Philometor pouvoi
dépouiller de tout ce qu'il poſ
doit encore, mais il aima mie
ſe réconcilier avec lui, & il
rendit ſes Etats.

Il regna depuis ce tems-là a
beaucoup de gloire & de bonheu
il mourut dans le ſein de la Victo
Il étoit en guerre contre Démétr
Fils & Succeſſeur d'Antiochus
dans une grande bataille, qu'il
gna contre lui, il tomba de ch
& mourut de cette chute. M. l'
bé Guyon obſerve que les rep
ches de moleſſe, d'indolence,
lâcheté, qui lui ont été faits
quelques Hiſtoriens, ne regar
que les premiéres années de ſa
» Il ſemble, ajoûte-t-il, qu'on
» vroit moins lui en faire un cri
» qu'à ceux, qui avoient ar
» ſon caractére, pour le rendr
» qu'ils le ſouhaitoient & der
» rer dépoſitaires de l'autorité.
Portrait qu'il trace enſuite d
Prince & qui eſt conforme

qu'en a écrit Joſephe, montre qu'en effet Philometor, quand l'adverſité eut corrigé en lui ce que l'éducation avoit alteré de ſes bonnes qualités, fut un digne Succeſſeur des premiers Ptolomées.

Par ſa mort Phiſcon demeura ſeul en poſſeſſion du Trône des Lagides, il y monta, dit notre Auteur, pour le malheur des Peuples, & ſon regne fut celui de la cruauté. Il avoit été reglé qu'il épouſeroit Cléopatre, ſa Sœur, & Veuve de Philometor, & que le Fils qu'elle avoit eu de ce Prince, ſeroit déclaré Héritier de la Couronne après la mort de ſon Oncle; mais le Barbare, le jour même de ſes Nôces, tua le jeune Prince entre les bras de ſa Mere, au milieu des réjouiſſances & des ſacrifices, qui accompagnoient cette cérémonie. Quelques années après il traita de même ſon propre Fils, Memphyte, qui donnoit de grandes eſpérances aux Egyptiens. Phiſcon étoit alors dans l'Iſle de Cypre, où il avoit été obligé de ſe réfugier: il

y apprit que Cléopatre avoit été proclamée Reine d'Egypte, & dans l'accès de fureur, que lui causa cette nouvelle, il fit égorger le jeune Prince, qui n'étoit âgé que de quinze ans, le fit couper par morceaux & l'envoya à sa Mere, avec la tête entiére, afin qu'elle le reconnût. La seule bonne qualité de ce Prince fut d'aimer les Sciences: il les cultiva lui-même avec succès, & Athenée cite le douziéme Livre d'un Ouvrage, qu'il avoit composé sur le Palais d'Aléxandrie. Il démembra la Province de Cyrene, pour la donner à un Fils naturel, qu'il avoit eu d'Irene, la plus chérie de ses Maîtresses & qui se nommoit Apion.

Il laissoit deux Fils légitimes, & il ne tint pas à Cléopatre, leur Mere, que Ptolomée *Latyre*, l'aîné des deux, mais qu'elle n'aimoit pas, ne fût privé de la Couronne. Il monta néanmoins sur le Trône; mais Cléopatre vint bien-tôt à bout de l'en chasser, & d'y placer Ptolomée Aléxandre son cadet, il l'en

punit lui-même, car il la fit assassiner; mais il lui en coûta la Couronne, ses Sujets indignés d'un attentat si noir, moins par regret pour la personne de Cléopatre, qui ne méritoit pas une fin plus heureuse, dit notre Auteur, que par horreur pour un Prince, qui avoit eu l'inhumanité de se souiller du sang de sa Mere, le détrônerent, & rétablirent son Frere, qui regna encore huit ans avec assez de bonheur & mourut sur le Trône. Il eut quelques vertus guerrieres & politiques, mais les cruautés, qu'il exerça sur les Juifs, ont rendu sa mémoire détestable.

Bérénice sa Fille, lui succéda; mais le jeune Aléxandre son Cousin germain voulut faire valoir ses prétentions, fondées sur ce que son Pere avoit été Roi d'Egypte, & engagea les Romains à le mettre en possession du Royaume. Ils le conduisirent à Aléxandrie avec un équipage magnifique, & il y fut reçu avec de grandes acclamations. Il avoit été reglé que pour forti-

fier son droit à la Couronne, il épouseroit la Reine Bérénice, & il l'épousa en effet, mais dix-neuf jours après la célébration des Nôces il la fit mourir. Ce trait de barbarie est la seule chose, qu'on sçache de ce Prince, qui regna quinze ans, au bout duquel tems, Sylla son Protecteur étant mort, ses Sujets le chasserent du Trône & y placerent Ptolomée Aulete, que Ptolomée Latyre avoit eu d'une Concubine. Aléxandre, après quelques efforts inutiles pour se relever de sa chute, mourut de douleur à Tyr sans postérité, ainsi finît la Race légitime des Lagides, qui avoit presque toute dégénéré de la vertu de Soter & de Philadelphe.

Aléxandre, que Ptolomée l'Astronome n'a point marqué dans son Canon parmi les Rois d'Egypte, apparemment, dit M. l'Abbé Guyon, à cause de sa vie oisive, laissa par son Testament au Peuple Romain le Royaume, dont il n'étoit plus le maître; mais il ne paroît pas que le Sénat ait fondé aucun droit sur cette disposition; ce qui est cer-

tain, c'est qu'ils n'inquieterent point le nouveau Roi, que les Egyptiens s'étoient donné, quoiqu'il parût três-peu digne de la Couronne, qu'on lui avoit mise sur la tête. Il fut surnommé *Aulete*, parce qu'il se piquoit tellement de bien jouer de la Flute, qu'il n'avoit pas honte d'entrer en lice pour disputer aux plus habiles les Prix, qu'il proposoit lui même. On lui donna encore le surnom de *Dionisius*, parce que dans les Bacchanales publiques il ne rougissoit pas de se donner en Spectacle d'une maniére indécente, de s'y mêler avec les Femmes débauchées, & de s'y abandonner à toutes les extravagances, qu'elles avoient accoutûmé d'y faire.

Il épousa Cléopatre sa Sœur & il en eut un Fils & une Fille. L'un est connu par la mort du Grand Pompée, qu'il fit assassiner pour se concilier les bonnes graces de César; & l'autre par sa beauté, sa magnificence, les amours de César & de Marc-Antoine. Ce sont ces derniers Regnes, avec lesquels finit la Monarchie d'Egypte, qui

ſont la matiére du dernier Livre de cette Hiſtoire. Mais les grands événemens, dont ils ſont remplis, ſont trop connus, pour que nous nous y arrêtions. Ce Volume nous a paru bien écrit, & nous n'avons peut-être rien dans notre Langue de plus ſuivi, de plus complet & de mieux développé ſur l'Hiſtoire des Lagides.

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE

DE NANCY.

OCTAVE DE SERMONS pour les Morts. Avec un Traité Théologique ſur le Purgatoire. Par le R. P. D. Thomas Mangeart, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne. A Nancy, chez le Seure, Imprimeur-Libraire, proche la Paroiſſe S. Sébaſtien 1739. *Deux volumes* in-8°.

Avril 1741.

CEs deux Volumes ensemble composent une Instruction complete sur la matiére du Purgatoire. L'Auteur s'est proposé 1°. de combattre l'erreur des Hérétiques qui rejettent le Dogme du Purgatoire. 2°. De détromper les Catholiques, qui persuadés du Dogme, & comme parle le vénérable *Pierre de Cluny*, trop Catholiques en quelque sorte, ne font servir leur foi qu'à nourrir leur indolence & leur tiédeur. Comptant trop sur les Prieres de l'Eglise, ils ne craignent pas assez les peines de l'autre vie, ils vivent tranquillement dans le péché, sans songer à faire pénitence. 3o. Enfin le Pere *Mangeart* a eu en vûë de fournir aux Prédicateurs & aux Théologiens les secours nécessaires pour traiter à fonds, & sans beaucoup de peine une matiére si importante. Ce plan est exactement rempli ; l'Ouvrage est bon & solide, & l'on y trouvera tout ce que de longues & pénibles recherches pourroient fournir sur la matiére. Les Sommaires des Ser-

mons qui sont à la tête, sont
faits, & peuvent être utiles à
qui ont a parler sur le même s
De Bure l'aîné, Quay des Au
tins, à Saint *Paul* à reçu des ex
plaires de cet Ouvrage.

FRANCE

DE PARIS.

La réputation que M. *Scharp*
acquise dans un âge peu avai
& dans un Art porté aujour
à une grande perfection, répor
des progrès qu'il y a faits, &
ce qu'on peut attendre de lui
la suite. Son *Traité des Opératio*
Chirurgie, déja réimprimé plus
fois, & en très-peu de tems,
firme l'idée avantageuse qu'on
mérite & de l'habileté de l'Au
La Traduction Françoise es
bonne main, & on ne peut do
qu'elle ne soit fidéle, puisqu'e
l'approbation de M. *Scharp* mê
qui entend fort bien notre l
gue. La netteté & la précisio
gnent dans son Ouvrage: c'e

témoignage que lui rend le Traducteur, & que nous ne pouvons lui refuser. Ce *Traité* quoique moins étendu que plusieurs autres de même espéce, ne laisse pas de renfermer assez de choses singuliéres & nouvelles. Du reste dans cette édition tout est bien exécuté, soit pour l'impression, soit pour les figures exactement dessinées, & de maniére à en donner une idée juste.

Voici le titre entier. *Traité des Opérations de Chirurgie, avec les figures, & la description des Instrumens qu'on y employe; & une Introduction sur la Nature & le Traitement des Playes, des Abscès, & des Ulcéres. Traduit en François sur la troisiéme édition Angloise de M. Scharp, Chirurgien de l'Hôpital de Guy à Londres. Par A. F. Jault, Docteur en Médecine. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guerin, Libraire, & Jacques Guerin, Libraire-Imprimeur, ruë Saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin* 1741. *vol.* in-12.

Description Sommaire des Des-
Avril 1741.

ſeins des grands Maîtres d'Italie Pays-Bas, & de France, du net de feu M. Crozat. Avec de. fléxions ſur la maniere de deſſine principaux Peintres. Par P. J. riette. A Paris, chez Pierre Mariette, ruë S. Jacques, aux lonnes d'Hercules 1741. in-8°.

Cette deſcription ne peut abrégée, & n'eſt pas ſuſcep d'Extrait : n'en donner que ques parties, ce ne ſeroit p faire connoître. Nous nous cor terons donc d'une idée gén d'après M. *Mariette.* M. *Croz* toit borné aux ſeuls morceau ſont du reſſort du Deſſein ; ce dant le Recueil en étoit imm Les Tableaux des grands Maî preſque tous Tableaux du pre ordre, paſſent le nombre de q cens. Les Statuës précieuſe Marbre, les Buſtes égalemen res, les Modéles en Terre des plus excellens Sculpteurs, ſoient une des plus conſidér parties de ce riche Cabinet. trouve un très-grand nombre ſtampes anciennes & modern

tous les Maîtres. Nous ne parlons point de Pierres gravées dont la collection surpassoit tout ce qu'un Particulier en a jamais possédé. Enfin M. *Crozat* avoit rassemblé jusqu'à dix-neuf mille Desseins.

Toutes ces Curiosités (excepté les Pierres gravées, dont Monseigneur le Duc d'*Orléans* a fait l'acquisition en entier, & les Desseins) ont passé entre les mains de M. le Marquis *du Châtel*, qui en connoît le prix, & qui se fait un plaisir de les faire voir aux Amateurs.

La Description de M. *Mariette*, n'a donc pour objet que les Desseins, les Planches, & les Estampes que M. *Crozat* avoit fait graver; c'est-à-dire, ce qui reste à vendre; car il a ordonné par son Testament que tout son Cabinet, à l'exception de ce qu'il a légué à M. le Marquis *du Châtel* fut vendu au profit des Pauvres. Cependant toute abrégée qu'elle est, & réduite à une espéce de Catalogue, elle est encore très-longue & très-remplie. M. *Mariette* nous apprend d'où M. *Crozat* avoit tiré cette im-

menſe Collection de Deſſeins, & comment il avoit formé peu à-peu ce rare & curieux Cabinet. Les réfléxions ſemées dans ce Catalogue, ſur les Ouvrages, les talens, les maniéres des Maîtres dont il y eſt parlé, inſtruiront ceux qui ſont moins en état de juger par eux-mêmes, & rendent la Deſcription moins ſéche & plus agréable.

On avertira de la Vente, quelque tems avant qu'elle commence, & ceux qui voudront y faire quelque acquiſition, feront bien de ſe pourvoir de ce Catalogue.

Le *Sermon* de *M. l'Abbé Clément ſur la Dédicace ſolemnelle de l'Egliſe des R. R. P. P. Auguſtins Déchauſſés de Paris*, a paru mériter quelque choſe de plus que les applaudiſſemens paſſagers qu'il reçut lorſqu'il fut *prononcé le Mercredi, quatriéme jour de l'Octave de la Conſécration*, 16. *Novembre* 1740. Il eſt imprimé chez *Hippolyte-Louis Guerin*, & *Jacques Guerin ruë Saint Jacques à S. Thomas d'Aquin*. Dans un ſujet commun à toutes les Cé-

rémonies de cette espéce, l'Orateur a sçû mettre en œuvre ce que celle-ci a de propre, & d'intéressant pour la *France* en particulier. L'Eglise des Peres Augustins Déchaussés est dédiée à la Sainte Vierge sous le titre *des Victoires*. Louis XIII. voulut en être le Fondateur, pour témoigner à la Mere de Dieu sa reconnoissance des Victoires remportées sur les Ennemis de la Religion, & sur ceux de l'Etat, que ce pieux Monarque reconnoissoit devoir à sa protection. Ce Temple, dit M. l'Abbé *Clément*, est donc le Monument des bienfaits que nos Peres ont reçus de *Marie*, le Monument éternel de la protection qu'elle a accordée autrefois à la *France*. Mais il ne sera pour nous un gage de ses faveurs, qu'autant que nous ne nous en rendrons pas indignes, & c'est à nous de travailler à les mériter. L'Histoire de la fondation, & de la premiére consécration de cette Eglise, les faits intéressans que l'Auteur y présente, l'Hérésie abattuë, la Ligue dissipée, la naissance de Louis XIV. *révélée* à un S. Religieux de

cette Maison, & accordée dans ce Sanctuaire à la ferveur de ses Prieres &c. fournissent au Prédicateur des traits remarquables, qu'il traite d'une maniére vive & touchante, & font la matiére de la premiére Partie du Discours. La seconde l'engage dans une Morale solide, tirée du sujet qu'il traite, convenable au lieu où il parle, à la solemnité qui rassemble ses Auditeurs, & au tems où nous sommes. C'est un Parallele des graces que la piété de nos Ancêtres, celle sur-tout de l'Auguste Fondateur de l'Eglise dont on célebre la Dédicace, a attirées sur cet Empire par l'intercession de *Marie*, & des obstacles que nous mettons à la continuation de ces bienfaits. Ce que d'autres Peuples aussi favorisés que nous de la protection du Ciel ont éprouvé tandis qu'ils furent fidéles aux devoirs de la Religion, les funestes révolutions qui les ont dépouillés de ces avantages; ce que nous avons éprouvé nous-mêmes, ce que nous voyons, ce que nous sentons aujourd'hui, d'une part excite notre reconnoissance, anime

notre confiance, & de l'autre nous remplit d'une juste crainte que nous ne nous rendions indignes des faveurs que la Religion de nos Peres leur avoient méritées, & trop dignes des châtimens que nous commençons à ressentir. Tel est le plan & le précis de ce Discours qui répond à la réputation de l'Auteur.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1741.

ART. XXXII. *Lettera nella quale vengono espressi colle Figure in rame &c. dal R. P. D. Grisostomo Scarfo &c. vari Antichi.* pag. 581
ART. XXXIII. *Historia Episcopatûs* Antuerpiensis. 622
ART. XXXIV. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur.* 636
ART. XXXV. Examen du Sentiment des Saints Peres, sur la durée des siécles. 661
ART. XXXVI. Histoire des Amazones anciennes & modernes. Par M. l'Abbé *Guyon.* 670

ART. XXXVII. La Médecine, la Chirurgie,& la Pharmacie des Pauvres. Par M. *Hecquet*. 698
ART. XXXVIII. Hiſtoire des Empires &c. Par M. l'Abbé *Guyon*. 729
ART. XXXIX. Nouvelles Littéraires. 758

Errata pour le mois de Mars 1741.

PAge 435 lig. 16. Carlevega, *liſ.* Calarvega.
466. lig. 2. Sainte Marie des Vignes, *liſ.* de Sainte Marie des Vignes.
504. lig. 17. Papes, *liſ.* Peres.
521. lig. 20. à cela prêt, *liſ.* à cela près.
551. lig. 20. dreſſer, *liſ.* prononcer.
560. lig. 7. de la Note, Provence, *liſ.* Rome. *Ibid.* Jouvenay, *liſ.* Jouvancy.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1741.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE *SOUVERAIN DE DOMBES.*

Mai 1741.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES S
commencés au mois de
1701 & se vendent 15 f.
en blanc, & brochés 1

Années.

1701.	9.	vol.	1722.
1702.	12.	v.	1723.
1703.	12.	v.	1724.
1704.	12.	v.	1725.
1705.	12.	v.	1726.
1706.	12.	v.	17.7.
1707.	12.	v.	1728.
1708.	12.	v.	1729.
1709.	12.	v.	1730.
1710.	12.	v.	1731.
1711.	12.	v.	1732.
1712.	12.	v.	1733.
1713.	12.	v.	1734.
1714.	12.	v.	1735.
1715.	12.	v.	1736.
1716.	12.	v.	1737.
1717.	12.	v.	1738.
1718.	12.	v.	1739.
1719.	12.	v.	1740.
1720.	5.	v.	1741.
1721.	12.	v.	

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1741.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

tion des Belges, & faisoit partie de la Belgique. Nous avons déja observé qu'il s'étoit exprimé de même, en parlant du Pays de Caux, dans le premier Volume de cet Ouvrage. Cela suppose que ces deux Contrées n'avoient pas toujours été de la Gaule Belgique: cependant nous ne connoissons aucun Historien, qui ait marqué avant César les bornes, qui séparoient la Gaule Celtique de la Belgique. Il y a même quelque chose de plus, selon l'Auteur même, pour prouver que le Véxin étoit proprement de celle-ci, que pour le Pays de Caux: César en nomme les Habitans *Velocasses* ou *Bellocasses*, ce nom, dit notre Auteur, « est manifestement tiré de la Langue, » que l'on parloit dans les Gaules » de son tems, mais je ne sçai s'il est » bien facile d'en donner l'expli» cation. Il y avoit dans la Belgi» que une Contrée particuliere, » nommé *Belgium*, laquelle semble » avoir donné son nom à toute cet» te partie de la Gaule. Cellarius

» prouve que les Peuples du Beau-
» voisis, *Bellovaci*, étoient situés
» dans cette Contrée, & on ne peut
» guére douter que ceux du Vé-
» xin François n'y fussent pareil-
» lement compris : *Belg* est le nom
» primitif *Belg-vac* & *Belg-cass* en
» sont dérivés, d'où les Romains
» ont formé leur *Bellovaci* & leur
» *Bellocasses*. » Or si les Habitans du Véxin étoient dans la Contrée de la Belge, qui portoit le nom de *Belgium*, & qui l'a donné à toute cette partie de la Gaule, ils étoient donc proprement & originairement Belges : & comment peut-on dire que le Véxin avoit déja passé, soit de gré ou de force, sous la domination des Belges, lorsque César entra dans les Gaules ? Il est vrai que la seconde racine de *Bellocasses*, qui est *Cass*, laquelle entre dans la composition des noms de plusieurs Peuples de la Gaule, signifie *transport*, *voiture*, d'où notre Auteur conclut que *Bellocasses* paroît signifier des Belges transportés dans le Véxin, ou des Belges, qui fai-

foient profeſſion de voiturer & de tranſporter des Marchandiſes ; mais y a-t-il dans cette conjecture de quoi l'autoriſer à dire poſitivement que le Véxin avoit paſſé ſous la domination des Belges, & qu'il étoit devenu partie de la Belgique ?

Quoiqu'il en ſoit, « du mot *Ve-* » *locaſſes* s'eſt inſenſiblement formé » celui *Vulcaſſinum* uſité ſous les deux » premieres Races de nos Rois, & » de *Vulcaſſinum* eſt né l'ancien » mot François *Veulgueſſin* ou *Vul-* » *queſſin*, auquel a ſuccédé par adou- » ciſſement celui de Véxin. » Ce n'eſt pas le ſentiment de M. des Lions, qui dans ſes Ecclairciſſement ſur Pontoiſe prétend que *Vulcaſſinum* vient de Vulcain, parce que toute cette Contrée étoit couverte de Forêts : Les Romains, dit-il, y établirent un grand nombre de Magazins & de Forges d'Armes ; & ſur ce qu'on pouvoit lui objecter qu'il eſt bien plus naturel de faire venir *Vulcaſſinum* du *Velocaſſes* de Céſar & de Ptolomée,

il paroît faire assez peu de cas de ces deux Ecrivains. Il trouvera sans doute peu de Sçavans, qui soient de son avis.

Le docte Bénédictin suit dans ce second Volume le même ordre, qu'il a gardé dans le premier, c'est-à-dire, qu'il considere le Véxin dans l'état, où il a été avant César, sous les Romains, & sous les François. Comme on ne connoît pas bien les bornes, qui dans le premier âge le séparoient du Pays de Caux, on peut croire, selon lui, que la petite Riviére de Cau-de-Bec formoit cette séparation, au moins d'un côté, & qu'en ce cas *Latomagus*, qui peut-être n'existe plus, appartenoit au Véxin. César ne nomme point la Capitale de cette Province; mais Ptolomée l'appelle *Ratomagus* ou *Rotomagus*, mais il distingue deux Villes de ce même nom, l'une Capitale du Véxin, qu'il comprend dans la Lyonnoise, & qu'il place à la gauche de la Seine; l'autre, qu'il croit être la capitale du Peuple nommé *Subanecti*, dans la

[illegible]
Sucrée, & qui [illegible]
[illegible] Inhumée [illegible]
[illegible] de l'Human[illegible]
[illegible]

L'Auteur rapporte [illegible]
ques étymologies Ro[illegible]
[illegible] du mot [illegible]
[illegible] à celle-ci: [illegible]
dire, nuage, & Mag[illegible]
[illegible], Magafin, en L[illegible]
» Le Rhec, qui [illegible]
» [illegible] Roche [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]

Belgique, & qu'il dit être à la droite de cette Riviére. Mais, si on en croit notre Auteur, il se trompe à l'égard de cette derniere, qui est Senlis, & qu'il devoit appeller *Augustomagus. Subanecti* est un mot corrompu de *Ulbanectes*, ou *Sulbanectes.*

L'Auteur rapporte ensuite quelques étymologies Romanesques & puériles du mot *Rotomagus*, & s'en tient à celle-ci; *Rot*, dit-il, veut dire, *rouge*, & *Mag*, *Provision*, *Marché*, *Magasin*, en Latin *Emporium*; » Le Robec, qui s'écrivoit ancien-» nement Rotbec, petite Riviére, » qui se joint à la Seine dans Rouen, » tire son nom de-là, apparemment » à cause de la couleur, que lui don-» noit la qualité des Terres, qu'el-» le arrosoit..... Or soit que par » le mot *Rotomagus* ont eût voulu » dire, Marché sur *le rouge*, c'est-à-» dire, sur le Robec; soit que l'on » ait voulu exprimer simplement la » nature du terrein, sur lequel ce » Marché étoit situé, c'est toujours » *le Rot* dans la signification de *rou-*

»*ge*, que ce Marché, qui depuis a
» donné naissance à une grande
» Ville, tire son étymologie, & il
» ne faut point la chercher ailleurs. „

On ne sçait pas au juste l'époque de la fondation de cette Capitale du Véxin & ce n'est que par conjecture que notre Auteur la met dans le premier âge; il prouve qu'elle ne fut d'abord qu'une ruë, qui s'étendoit depuis le coin des *Savetiers* jusqu'au *gros Horloge*: il marque ensuite tous les accroissemens, qu'elle a pris & ses différentes enceintes; de-là il vient à la description de ses Edifices publics, dont il rapporte dans un grand & curieux détail, l'origine, la fondation & l'Histoire, mêlées de plusieurs Anecdotes, qui amusent & qui instruisent le Lecteur. Telle est l'origine du proverbe qui dit, *boire à tire larigaud*, cela vient d'une Cloche, qui est dans la Tour de Saint Romain, au Portail de l'Eglise Métropolitaine, elle est nommée, *Rigaud* ou *la Rigaud* parce qu'elle a été donnée par l'Archevêque Eudes Ri-

gaud; & parce que les Sonneurs ont la réputation de bien boire, pour dire boire en Sonneurs, on a dit *boire à tire larigaud.*

A l'opposite de la Tour de Saint Romain il y en a une autre, qu'on appelle *la Tour de Beurre*; parce qu'elle a été bâtie des aumônes, que le Peuple fit à la Fabrique, en reconnoissance d'une permission, qu'il avoit obtenuë du Pape Innocent VIII. d'user dorénavant de Beurre & de Laitage pendant le Carême. C'est dans cette Tour, qu'est la fameuse Cloche, nommée *Géorges d'Amboise*, du nom de l'Archevêque, qui la fit fondre. Elle a dix pieds de hauteur, y compris les anses, & autant de diamétre à son ouverture; son poids est de trente-six mille; le Fondeur, Jean le Masson, natif de Chartres, mourut deux mois après l'avoir fonduë, & on croit que ce fut de joye d'avoir si bien réussi.

Le plus beau Privilége de l'Eglise de Rouen, est sans doute celui qui porte le nom de *la Fierte*, &

qui confiſte en ce que le jour de l'Aſcenſion de Notre-Seigneur, les Chanoines de la Métropole choiſiſſent un Criminel digne de mort parmi ceux, qui ſe trouvent dans les Priſons de la Ville, ils envoyent ſon nom au Parlement aſſemblé, lequel l'élargit, après avoir entériné ſa grace. Le Pere Pommeraie, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, dans ſon Hiſtoire des Archevêques de Rouen, lui donne une origine, que ſon Confrere traite ſans façon de Fabuleuſe, & dont en effet il n'eſt point parlé dans l'ancienne vie de Saint Romain, où cependant on en auroit du faire mention ſi elle étoit vraïe. Voici ce que ſelon notre Auteur, on peut dire de plus vrai-ſemblable ſur ce Sujet.

A Rouen le jour de l'Aſcenſion, pour accompagner de quelque objet ſenſible ces paroles de l'Office du jour; *Chriſtus Aſcendens in altum captivam duxit captivitatem*; on conduiſoit à la Proceſſion un Priſonnier, & peut être n'étoit-ce

dans les premiers tems qu'un homme détenu pour dettes, que le Clergé de la Cathedrale délivroit de ses propres deniers. Dans la suite on aura substitué à ces sortes de Prisonniers des Criminels, à qui le Prince avoit fait grace à la sollicitation de l'Archevêque, & du Clergé. Sur la fin du dixiéme siécle & au commencement du suivant l'Eglise de Rouen a eu à sa tête deux Princes, Robert & Mauger, de la famille des Ducs de Normandie; il ne leur a pas été difficile d'obtenir de tems en tems de la pieté des Souverains leurs Parents, la délivrance d'un Criminel, pour honorer leur Eglise, & pour donner en même tems plus de pompe & d'éclat à la Solemnité du jour de l'Ascension. Enfin les Ducs en auront fait une Loi générale, ou l'Eglise de Rouen se sera mise en possession du Privilége, sans que les Ducs s'y soient opposés.

De quelque maniere, & en quelque tems que la chose soit arrivée, le Privilége subsistoit dans toute sa

force, lorſque Philippe Auguſte réunit la Normandie à ſa Couronne, & après diverſes atteintes, que l'on s'eſt efforcé de lui porter de tems en tems, nos Rois l'ont confirmé; mais ils ont excepté de la grace les Incendiaires, les Aſſaſſins, les Dueliſtes, les faux Monnoyeurs, & quelques autres coupables de crimes Capitaux. Le Criminel choiſi par le Chapitre, & ſes complices, à qui on fait pareillement grace, aſſiſtent à la Proceſſion de la Métropole, où ils portent la Fierte, c'eſt-à-dire, la Chaſſe de Saint Romain; après quoi on leur fait la collation dans une Sale de la Vicomté; la collation finie, le Prieur du Monaſtere de Bonnes Nouvelles, leur fait une courte exhortation ſur la griéveté de leur crime, & ſur la grace ſinguliere, que le Roi, à la priere de l'Egliſe, vient de leur accorder, & c'eſt là le dernier acte de leur abſolution.

Avant que de commencer la Deſcription des autres Egliſes de

la Capitale, notre Auteur fait une espece de digreſſion ſur le droit de prééminence entre le Clergé Séculier & le Clergé Régulier, où il dit des choſes fort vraies & fort ſenſées; il ajoûte qu'il ne prétend point régler leurs rangs; que c'eſt un droit, qui ne lui appartient pas; mais que dans la revue, qu'il eſt obligé de faire de toutes les Egliſes de Rouen, il a cru devoir par honneur pour les Abbayes & les Prieurés commencer par les Egliſes Régulieres, & que pour éviter encore toute diſcuſſion, il ne gardera plus d'autre ordre entre elles, autant qu'il lui ſera poſſible, que l'ordre Chronologique. Au reſte, à l'exception de quelques Egliſes, qu'il s'aplique plus particulierement à décrire, il s'attache ſurtout à nous donner l'Hiſtoire de l'Etabliſſement des Maiſons Régulieres, des Paroiſſes, Chapelles, & autres Monumens Eccléſiaſtiques, & il fait la même choſe dans tous les autres Articles de ſon Ouvrage.

En parlant de la Chapelle de

Saint *Lazare*, ou des *Trépassez*, à laquelle le Peuple donne plus communément le nom de Saint *Maur*; & qui est dans le Cimetiere de l'Hôtel Dieu, hors de la porte Cauchoise, il fait une mention fort honorable de dix neuf Peres Capucins, morts de Peste au service des Pestiférés en 1622. 1623. & 1624. & qui furent inhumés au pied d'une Croix, avec une Epitaphe, que la Ville avoit fait graver sur le Marbre en lettres d'Or. Farin en a inseré dans son Histoire de Rouen une traduction peu fidele, & il est bien à craindre, dit notre Auteur, que la même chose ne lui soit arrivée dans la traduction des Chartres, & des autres Monumens, dont il a rempli son Ouvrage. En 1736. la Croix, au bas de laquelle étoit l'Epitaphe, fut abatue, & on en mit une autre à sa place; mais l'Epitaphe a disparu : L'Auteur, à force de la chercher, en a trouvé une partie entre les mains du Jardinier du lieu, mais cette partie ne con-

tenoit que les commencemens des Lignes : pour ne pas tout perdre, il a fait imprimer ce précieux reste d'un Monument, qui devoit donner, dit-il, une si belle instruction à toute la Postérité.

L'Eglise de Rouen fut d'abord la Métropole Ecclesiastique de toute la seconde Lyonnoise, laquelle, outre la Normandie, comprenoit encore la Touraine, l'Anjou, le Maine & la Bretagne : mais ces quatre dernieres contrées ayant été dans la suite érigées en Province indépendante de la premiere, sous le nom de quatriéme Lyonnoise, la Métropole de Rouen, ne s'étendit plus que sur ce qui a pris depuis le nom de Normandie. L'Auteur prétend, que l'Evêché de Quebec y fut d'abord soumis, mais il se trompe ; cet Evêché a toujours relevé immédiatement du Pape. Il est vrai qu'avant son érection, les Archevêques de Rouen prétendoient avoir la Jurisdiction Spirituelle sur toutes les Colonies Françoises de l'Amérique, parce que

les premiers embarquemens pour les Colonies se faisoient dans les Ports de leur Diocèse, & que les Aumoniers des Vaisseaux, & même les premiers Missionnaires prenoient d'eux leurs pouvoirs, avant que de s'embarquer; les Evêques de Nantes & de la Rochelle eurent dans la suite, & sur le même fondement, la même prétention: mais on n'y a jamais eu aucun égard; de sorte que peu d'années avant l'arrivée de M. de Laval à Quebec, en qualité d'Evêque de Pétrée & de Vicaire Apostolique, l'Abbé de Queylus s'étant voulu porter pour Grand-Vicaire de l'Archevêque de Rouen en Canada; il ne fut point reconnu en cette qualité. Quant à ce que notre Auteur ajoûte, que M. de Harlay régla l'année suivante que cet Abbé exerceroit son autorité dans l'Isle de Montréal, & le Supérieur des Jesuites (qui avoit ses pouvoirs du S. Siége même) feroit Grand-Vicaire à Quebec, nous croyons que si le fait est vrai, l'Ordonnance de l'Archevêque fut

ſans effet. Ce qu'il y a de ſingulier c'eſt que, dit l'Auteur, en finiſſant cet Article, l'Egliſe de Quebec étant devenue immédiate du Saint Siége, les Archevêques de Rouen n'eurent plus aucune Juriſdiction ſur les Peuples de l'Amérique ; car enfin que fait l'érection de l'Evêché de Quebec aux Iſles du Vent & de deſſous le Vent, qui n'ont jamais été du Diocèſe de Quebec ?

Pontoiſe étoit connu des Romains ſous le nom de *Briva iſara* lequel eſt dérivé du Celtique, & ſignifie un Pont ſur l'Oiſe : mais il y a bien de l'apparence que cette Ville étoit fort peu de choſes avant la ſeconde Race de nos Rois. Notre Auteur croit qu'elle fut d'abord ſituée ſur le Terrein, qu'occupe aujourd'hui l'Abbaye de S. Martin, & ſe mocque avec raiſon de la chimérique Antiquité, que quelques-uns lui ont attribuée : il prétend que le Château, dont on voit encore des reſtes, fut bâti ſous Charles-le-Simple, que dans la

ſuite on conſtruiſit vis-à-vis de ce Château le Pont de Pierre de douze Arches, que l'on voit encore, & qui ſubſiſtoit avant l'an 1090. que la commodité de ce Pont attira bien-tôt les Habitans du côté du Château, & qu'inſenſiblement l'ancienne Ville a été abandonnée; qu'il y reſta néanmoins encore pendant quelques tems un petit nombre de Maiſons, auſquelles on donna le nom de *Villa Sançti Martini*, parce que l'Abbaye de S. Martin y étoit ſituée. Tout ceci ſe prouve par ce qui arriva vers le milieu du dernier ſiécle: Leonor d'Etampes, Abbé Commandataire de S. Martin, faiſant travailler à un nouveau Logis Abbatial, on trouva, en remuant la Terre, des Tombeaux ſans nombre, des Inſcriptions, des Monnoyes, des Epées, des Vaſes, des Lampes, & une infinité d'autres Monumens de cette nature; le Sçavant Bénédictin regrette beaucoup que tant de précieux reſtes de l'Antiquité ayent été diſſipés, ſans qu'on en ait fait aucun uſage.

on n'en trouve pourtant nulle part le nom, car celui de Lions eſt récent, & plûtôt le nom général de tout ce canton, à deux ou trois lieues à la ronde, que celui d'une Ville. On ne connoiſſoit même ce Bourg au XIII. ſiécle que ſous le nom de *S. Denis*, qui étoit celui de la Paroiſſe. Notre Auteur préſume que l'Egliſe ſouterraine de *S. Martin du Coudrai* près d'Ecouis, au Doyenné de Giſors, fut conſtruite au tems des perſécutions, & que les premiers Fideles de cette contrée s'y cachoient pour célebrer les SS. Myſteres.

Les François devenus maîtres du Vexin, le partagerent en deux Gouvernemens ou Comtés, dont l'un fut appellé le Rouanois, *Pagus Rotomagenſis*; ou, comme on lit dans les anciens Capitulaires, *Pagus Rotmenſis*. L'autre retient le nom de Vexin. Ces deux Comtés ne renfermoient pas même tout ce qui avoit porté juſques là ce nom : on en détacha une partie pour l'annexer au Comté de Beauvais. Ces

deux Gouvernemens, dont l'Auteur avoue qu'il n'eſt pas aiſé de régler les limites au juſte, renfermoient pluſieurs petits Cantons particuliers, dont il nous donne des notions fort exactes, auſſi-bien que des Rivières, qui arroſoient tout ce Pays; enfin il recherche avec un grand ſoin l'origine des noms, que les François & les autres Peuples venus du Nord ont impoſés aux établiſſemens, qu'ils y ont formés, & dont il nous marque les dattes ſur des preuves aſſez bien fondées, mais qu'il ne donne pas toujours pour des démonſtrations.

La ceſſion de la Normandie, faite par Charles-le-Simple aux Normands, a produit une nouvelle diviſion du Vexin. D'abord le Roi de France ne céda à Rollan que le Rouanois, mais peu d'années après il fallut y ajoûter tout le terrein, qui s'étendoit entre les deux Rivieres d'Epte & d'Andele, & il ne reſta à la France que le tiers de l'ancien Vexin. De-là eſt venu la diviſion de ce Pays en *Vexin*

Normand, & en *Vexin François.* Cette distinction, qui subsiste toujours, malgré la réunion du tout à la Couronne, a passé dans la division Ecclésiastique du Diocèse de Rouen: les deux Archidiaconés, qui renfermoient l'un & l'autre Vexin, furent appellés; l'un, *l'Archidiaconé du Vexin François*, & l'autre, *l'Archidiaconé du Vexin Normand.*

Dans la Description de tous les lieux remarquables du Vexin, que parcourt notre Auteur, on doit s'attendre que les Abbayes, & les Prieurés seront les mieux circonstanciés, & dans le vrai l'Histoire de leur Fondation; les révolutions, qu'elles ont souffertes; les établissemens, dont elles ont été l'occasion ou la cause; & les Monumens qu'on y trouve, tiennent à presque toutes les branches de l'Histoire Ecclésiastique, & Civile. Ainsi la Lecture n'en peut être que fort interressante. L'Article de Jumiege est en particulier fort curieux, & donne lieu à plusieurs discussions sçavantes, qui sont fort bien traitées.

Telle est entre autres celle, qu'on

y trouve sur le Tombeau des *Enervés*, qui se voit dans l'Eglise de S. Pierre de Jumiege. Le sçavant Auteur rend au moins fort vrai semblable que les deux jeunes Princes, qui y furent mis, & dont les Figures y sont en relief, étoient Fils de Carloman, Frere aîné de Pépin-le-Bref, lesquels, pour s'être révoltés contre leur Pere, & pour avoir insulté leur Mere furent punis par la brûlure des nerfs, & par la dégradation. Le nom de Bathilde, que porte leur Mere dans leur Epitaphe, & les termes de *Stirps Clodovæi*, par où on les désigne, a fait juger à plusieurs Sçavans, qu'ils étoient Fils de Clovis II. dont l'Epouse se nommoit effectivement Bathilde : Mais l'Auteur, après avoir montré d'une maniere, qui nous paroît assez plausible, que cela ne peut s'acoorder avec l'Histoire, demande si la Femme de Carloman ne pouvoit pas aussi s'appeller Bathilde? Il remarque ensuite que ces mots, *Stirps Clodovæi*, s'entendent aussi-bien des descendans

du Grand Clovis, que des Fils de Clovis II. & peuvent s'aproprier autant à la ligne féminine, qu'à la ligne masculine. D'ailleurs, ajoûte-t-il, il y a beaucoup lieu de douter que sous le Regne de Pepin, il eût été permis d'écrire publiquement que Charles Martel, Pere de ce Roi, ne descendoit pas du Grand Clovis : d'autant plus que Hincmar de Rheims, qui n'est mort que sur la fin du neuviéme siécle, n'osoit pas encore s'exprimer autrement.

ARTICLE XLI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences. Année[*] 1737, *Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, Suite de l'Article XXI. au mois de Mars* 1741.

MOnsieur Bradley trouva un jour des variations dans la hauteur des Etoiles d'un sens contraire à celles que la parallaxe de

l'orbe annuel auroit dû causer. Après avoir imaginé diverses théories pour l'explication de ce Phénomene, il s'arrêta au mouvement progressif de la Lumiére, & il vit que les Observations s'y accordoient parfaitement. De ce mouvement de la Lumiére comparé à celui de la Terre naît une aberration apparente dans l'Etoile, qui doit la faire paroître tantôt plus haute & tantôt plus basse qu'elle ne l'est en effet. M. Bradley a donné des regles très-simples pour trouver en conséquence de cette théorie la variation apparente de la déclinaison des Etoiles. M. Manfredi a donné des regles pour trouver l'aberration en ascension droite. Aujourd'hui M. Clairaut démontre les méthodes pour la déclinaison dont M. Bradley n'avoit donné que les résultats: il donne pour l'ascension droite des regles plus simples & plus exactes dans la pratique que celles de M. Manfredi, enfin il y joint plusieurs recherches nouvelles sur la même matiére. C'est dans le Mémoire même qu'il faut s'instruire des re-

gles, de leur démonſtration & de leur uſage, nous ne pouvons qu'expoſer en général en quoi conſiſte la découverte & la théorie de M. Bradley. Un Aſtronome ſçait la place de chaque Etoile dans le Ciel, comme un Géographe ſçait la poſition de chaque Ville ſur la ſurface de la Terre. Or en cherchant une Etoile dans ſon véritable lieu, on ne l'y trouve pas, elle y eſt pourtant, mais à la regarder de la Terre, elle ne paroît pas y être, il nous ſemble qu'elle décrive une ellipſe autour du point qu'elle occupe réellement. Voilà ce que c'eſt que l'aberration apparente des Etoiles découvertes par M. Bradley. En conſéquence de cette aberration il faut toujours corriger le lieu où l'on voit une Etoile ſelon certaines regles pour avoir le lieu véritable où elle eſt. La voye la plus abregée pour trouver ces regles étoit de deviner la cauſe de l'aberration apparente, mais cette cauſe d'un effet ſi éloigné & ſi peu ſenſible donnoit peu de priſe. Cependant M. Bradley paroît l'avoir heureu-

ſement ſaiſie, & le mouvement de la Lumiére comparé avec celui de la Terre explique parfaitement le Phénomene. Qu'on conçoive d'abord l'Etoile & la Terre en repos, quelque tems que la Lumiére employe à venir de l'Etoile à la Terre, on verra l'Etoile dans ſon vrai lieu, parce qu'elle n'en a point changé. Qu'on faſſe maintenant mouvoir l'Etoile, la Terre reſtant en repos, le lieu apparent ne ſera plus le lieu véritable; car ſi la Lumiére employe un quart d'heure, par exemple, à parcourir l'intervalle qui ſépare la Terre & l'Etoile, on verra, lorſque la Lumiére arrivera ſur la Terre, l'Etoile au lieu où elle étoit quand le rayon eſt parti, & où elle n'eſt plus quand il arrive. La différence du lieu apparent au véritable ſera l'eſpace parcouru par l'Etoile dans le tems que la Lumiére a employé à faire le chemin de l'Etoile à la Terre. Les mouvemens des Etoiles ſont ſi lents, que cet eſpace n'eſt d'aucune conſidération. Enfin ſi on ſuppoſe l'Etoile en re-

pos, & que la Terre se meuve, il en résultera une apparence d'aberration qui est sensible, & c'est-là celle de M. Bradley. En effet supposons, comme nous l'avons déja fait, que le mouvement progressif du rayon soit d'un quart d'heure, il ne trouve pas la Terre au point où elle étoit lorsqu'il a été lancé par l'Etoile, elle a avancé sur son orbe annuel d'une certaine quantité; si la Terre étoit demeurée au même point, elle auroit rapporté l'Etoile à son lieu véritable, c'est le premier cas du repos de l'Astre & de la Terre; mais la Terre ayant changé de place, elle recevra le rayon comme s'il lui venoit d'un point correspondant à la place qu'elle occupe au moment où elle le reçoit, c'est dans ce point qu'elle verra l'Etoile; & comme le rayon n'en vient pas réellement, elle verra l'Etoile dans une autre place que celle qu'elle occupe. On voit par-là que la quantité d'aberration dépend de la vitesse de la Terre comparée à celle de la Lumiére. Si dans cette com-

paraiſon la viteſſe de la Terre étoit infinie, l'aberration le ſeroit auſſi; ſi la viteſſe de la Terre étoit nulle, il n'y auroit point d'aberration; mais comme la viteſſe de la Terre a un rapport fini à celle de la Lumiére, l'aberration eſt finie: ce rapport étant très-petit, l'aberration l'eſt auſſi, & ce rapport étant variable, l'aberration eſt ſujette au changement. Tel eſt le principe de la théorie développée ſçavamment dans le Mémoire de M. Clairaut. S'il étoit encore beſoin d'éprouver l'utilité des ſpéculations analytiques, cet exemple fourniroit une preuve convaincante. L'Aſtronomie eſt utile, on en convient, & on voit ici que l'Analyſe eſt néceſſaire pour perfectionner l'Aſtronomie.

M. du Fay ayant compoſé un Traité ſur la Teinture, il en détacha quelques Obſervations de pure théorie, qui lui parurent utiles pour la Phyſique. Elles forment le Mémoire dont nous allons rendre compte. Il eſt naturel de penſer que la Teinture d'une Etoffe vient *d'une eſpéce* d'enduit des parties

colorantes qui s'appliquent sur sa surface. D'ordinaire il faut d'abord rendre cette surface plus gluante & plus tenace en faisant bouillir l'Etoffe dans une dissolution plus ou moins forte d'Alun & de Tartre. Ces préparations ne sont pas les mêmes pour tous les sujets. Un écheveau de laine blanche, & un écheveau de coton blanc ayant reçu les mêmes apprêts, & étant trempés dans la même Teinture écarlate, la laine devient rouge & le coton reste blanc. Le Phénomene sera toujours le même, tant qu'on employera des acides pour l'apprêt : si on veut que la Cochenille morde sur le coton, il faut le préparer avec l'Alun. Les différens apprêts dans lesquels on peut faire bouillir l'étoffe qu'on veut teindre, feront que le même bain de teinture lui donnera différentes nuances. On observe principalement dans la Teinture en écarlate, que toutes les parties colorantes quittent le bain pour s'attacher à l'étoffe. On conçoit que l'étoffe doit en prendre une *partie* ; mais il suffiroit, ce semble,

qu'elle les partageât avec la liqueur dans laquelle elle est plongée, & on ne voit pas pourquoi elle les lui enleve toutes. Un Newtonien doit triompher dans l'explication des faits qu'on vient de lire, il croira y voir clairement la répulsion & l'attraction, mais un Cartésien peut faire encore un pas plus loin, & expliquer cette répulsion & cette attraction par un mouvement méchanique. Car il n'est question ici que de corpuscules qui s'attachent, ou qui ne s'attachent point les uns aux autres; or les systêmes méchaniques anciens & nouveaux peuvent rendre raison de l'un & de l'autre Phénomene.

Plusieurs ingrédiens s'arrêtent à la surface de l'étoffe dont le fond demeure blanc ou légerement teint, quoique la liqueur du bain y pénétre & que l'étoffe soit également mouillée dans toutes ses parties. D'autres ingrédiens colorent intimement l'étoffe. Ce qu'il y a de singulier c'est que ce sont les parties colorantes, incapables de pénétrer

l'étoffe, qui abandonnent toutes le bain pour s'y attacher. Celles-là sont-elles plus grossieres que les autres, & en même-tems moins adhérentes à l'eau? Est-ce une attraction puissante de la surface du corps teint, à laquelle l'eau ne peut refuser les parties colorantes, & à laquelle le fond de l'étoffe ne peut les enlever?

Il y a des Ingrédiens qui résistent long-tems à l'action de l'air, c'est ce qu'on appelle le bon teint, & il y en a que la simple exposition à l'air efface en peu de jours, c'est ce qu'on appelle le petit teint, ou le faux teint: si on joint les uns aux autres ils conservent leur caractére. En voici la preuve. Qu'on prenne un morceau de drap teint en rouge d'un faux teint, puis en bleu d'un bon teint, ce qui produit une côuleur pourpre; qu'on l'expose à l'air, ou qu'on le fasse bouillir dans de l'eau chargée d'Alun, on le retirera bleu. L'air ou le débouilli effacent donc la couleur de faux teint, & n'altérent point l'au-

tre. Mais comment le bleu ne défend-il pas le rouge qu'il couvre? & comment le rouge qui paroît placé entre le bleu & l'étoffe, étant enlevé n'emporte-t-il pas le bleu? Peut-être les parties rouges & les parties bleuës sont-elles placées les unes à côté des autres & non pas les unes sur les autres? Peut-être le bleu est-il transparant, & a-t-il un nombre infini de pores à travers lesquels l'Alun va attaquer le rouge, le détache de l'étoffe & l'emporte; car la dissolution devient rouge à mesure que le drap devient bleu. L'hypothése des parties placées l'une à côté de l'autre a quelque avantage, & explique plus naturellement tout ce qui a rapport à la Teinture, il faut seulement outre la place du rouge & du bleu, en laisser une pour le jaune, & voilà tout. Car en fait de Teinture le mêlange de ces trois couleurs produit toutes les couleurs & toutes leurs nuances. On peut comprendre, la compatibilité des trois couleurs sur toutes sortes de corps en

ſe figurant les particules rouges, jaunes & bleues tellement configurées que priſes deux à deux elles laiſſent néceſſairement entr'elles une place pour la troiſiéme. M. du Fay n'en dit pas davantage ; qu'on nous permette d'indiquer une autre façon d'entendre la même choſe. Tous les corps ſont compoſés de fibres, ces fibres pouroient être de trois claſſes différentes, les unes propres à recevoir les particules rouges excluſivement aux jaunes & aux bleues, les ſecondes à recevoir les particules jaunes, les troiſiémes à recevoir les bleues. On voit que cette hypothéſe a une analogie marquée avec celle de M. de Mairan ſur le ſon, dont nous avons rendu compte au mois de Décembre 1740. Ce ſçavant Académicien compoſe les corps ſonores de fibres de différente eſpéce, de façon que chaque eſpéce rend excluſivement un tel ſon ; tranſportés cette idée au corps coloré, il ſera compoſé de filets de claſſe différente, & chaque claſſe ſera propre à ſe charger des

particules d'une telle couleur, & non d'une autre. Voilà le principe de cette hypothése, dont le détail ne peut être développé dans cet endroit.

Le Mémoire suivant contient des regles pour connoître l'effet des Machines. Comme ce Mémoire est fort précis,& très-court, il n'est pas possible de l'abreger, & il vaut mieux le lire dans l'Ouvrage même.

M. Hellot a donné un Mémoire sur le Phospore de Kunkel & l'analyse de l'Urine. Ce Phosphore peut se mouler & prendre telle forme qu'il plaît à l'Artiste. Ainsi moulé on le conserve plusieurs années dans l'eau, ou dans l'esprit de vin, mais il se dissout à l'air. Quand on le fait bouillir dans l'eau, il la rend lumineuse. Il se dissout dans les Huiles essentielles, & qui plus est, il s'y cristallise. Ce Phosphore a été inventé trois fois par la friponnerie ou par le secret des premiers Inventeurs. M. Hellot décrit le procédé nécessaire pour ce Phosphore dans un si grand détail, que doref-

navant il sera impossible de n'y pas réussir, pourvû qu'on se serve de vaisseaux convenables. C'est rendre un service considérable aux Physiciens, qui jusqu'ici ne pouvoient avoir le Phosphore de Kunckel que de la main d'un seul Chymiste. Le point peut-être le plus difficile de l'opération a été d'imaginer un passage par où l'air rarefié pût s'échapper, sans que la matiére volatile du Phosphore s'échappât avec lui. On en est venu à bout, & on a enfin retiré de la cornuë neuf gros, & quelques grains du vrai Phosphore de Kunckel, le premier de cette espéce qui ait été fait en France.

Nous avons rendu compte depuis long-tems de la figure de la Terre déterminée par la mesure d'un degré du Méridien au Cercle Polaire.

Nous omettons plusieurs Mémoires d'Observations Astronomiques; & de Descriptions d'Anatomie. Les uns ne peuvent être abregés, & d'autres ne nous paroissent pas pouvoir

être mis à la portée du commun des Lecteurs. Si l'on pouvoit regretter ce qu'on ne connoît pas, ils auroient un regret véritable de ne pouvoir pas faire une lecture suivie du volume entier des Mémoires de l'Académie dont nous n'avons pû qu'indiquer les principales matiéres. On achete ce plaisir par l'étude & l'application, & ce n'est pas le payer trop cher.

ARTICLE XLIII.

LETTRE DE M. GRANTE au R. P. R. Jésuite au sujet de l'Ouvrage de M. Basselin Professeur de Philosophie au Collége des Grassins sur la Quadrature du Cercle.

MON RÉVEREND PERE,

En vain vous me rassurez. Je craindrai toujours que le Public ne soit pas de votre avis. Puis-je me flatter qu'une simple Lettre, dont l'étenduë suffiroit à peine pour lui

expofer le fujet que je traite, le mette à portée d'entendre les Obfervations que je fais fur une matiére auffi obfcure, & fur des preuves auffi compliquées que le doivent être celles qui ont pour but de démontrer la Quadrature du Cercle; & fi M. Baffelin pour remplir fes vûës fur cet article a donné un gros Ouvrage, n'aurois-je pas befoin d'oppofer un Livre entier pour rendre fenfible aux Lecteurs, même inftruits, ce que je penfe fur le compte du fien? Je vais cependant, en me refferrant dans les bornes étroites prefcrites aux Articles qui trouvent place dans vos Mémoires, effayer de répondre à vos fouhaits & à ceux de M. Baffelin, qui m'a plus d'une fois témoigné défirer de moi l'éclairciffement que j'ai l'honneur de vous adreffer. Si pour entendre mes Réflexions on a befoin du Livre de M. Baffelin qui en eft l'objet, les Lecteurs doivent me pardonner cet embarras; il eft une fuite de celui où me met moi-même le peu de liberté que j'ai de

m'étendre. Je n'entre point dans le fond de la queſtion ſi ſouvent agitée ſur l'impoſſibilité de parvenir à quarrer le Cercle. Je me borne préciſément à examiner ſi les opérations par leſquelles M. Baſſelin a cherché à y réuſſir l'ont conduit à ſon but. Comme il ſe propoſe de tirer la Quadrature du Cercle, ſelon la méthode d'Hypocrate, de la comparaiſon des quantités qu'il aſſigne, je me ſuis d'abord appliqué particuliérement à bien connoître la formation & la valeur de ces quantités. Dans cet examen j'ai remarqué deux choſes.

De ce que ſon quadriſegment eſt plus grand que le petit quadriligne, & que tous les deux forment le petit ſegment, (*a*) il eſt aiſé de voir, que le quadriſegment eſt autant au-deſſus de la moitié du petit ſegment, que le petit quadriligne eſt au-deſſous; & par conſéquent, que ces trois quantités, le quadriſegment, la moitié du petit ſegment,

(*a*) Voyez la Figure à la fin du Livre e M. Baſſelin.

le petit quadriligne, sont en progression arithmétique décroissante. L'excès qui y regne est ce qu'il appelle, différence simple.

De ce que le souquadrisegment est plus petit (*a*) que le petit quadriligne, & que joint à la quadratrice, tous deux forment (*b*) le quadrisegment, il est clair, que la Quadratrice est composée de la différence entre le souquadrisegment & le petit quadriligne, plus la différence entre le petit quadriligne & le quadrisegment; donc il est évident par la progression ci-dessus, que

La quadratrice est composée de l'excès du petit quadriligne sur le souquadrisegment, plus deux différences simples.

Ces deux remarques m'ont mis au fait de tout son systême, & en état de le suivre pas-à-pas. Car, comme il a vû d'abord que la moitié de l'hexagone inscrit au Cercle 4. étoit égale au Cercle 2. (*c*) moins

(*a*) Liv. 2. pag. 18. Liv. 23.
(*b*) Liv. 2. pag. 17.
(*c*) Pag. 16.

trois petits segmens, il a conclu que pour avoir le Cercle 2. en rectangle, il ne falloit que trouver un rectangle égal à 3. petits segmens. " Mais, dit-il, dans deux » petites figures *toutes*, j'ai déja » deux petits segmens tous formés, » (*a*) & deux petits quadrilignes » pour aider à former le troisiéme. » De plus, deux petits quadrilignes » sont plus petits qu'un petit segment de deux différences simples; » (*b*) donc il n'y a qu'à trouver un » rectangle égal à ces deux différences simples, & l'ajoûter à 2. » petites figures *toutes* pour former trois petits segmens. Mais » n'ai-je pas déja deux différences » simples toutes formées dans la quadratrice, (*c*) avec l'excès du petit » quadriligne sur le souquadrisegment? Si donc je puis démontrer » que cet excès est aussi une différence simple, j'aurai la Quadra-

(*a*) Voyez la petite Figure toute.

(*b*) Par la progression dans notre premiere Remarque.

(*c*) Seconde Remarque ci-dessus.

»trice entiére composée de trois »différences simples ; & par consé»quent chacune en étant le tiers, »je puis en prendre deux pour deux »différences simples, & les ajouter »à deux petites figures *toutes* pour »former trois petits segmens. „

On voit par ce raisonnement les deux points principaux de son systême.

Ce qu'il y a à trouver immédiatement . . . un rectangle égal à deux différences simples.

Ce qu'il a à démontrer immédiatement . . . . que l'excès du petit quadriligne sur le souquadrisegment est égal à une différence simple.

Il ne reste à présent pour prononcer sur le succès de ses opérations, que d'exposer sa façon de procéder, & de voir si ses démonstrations sont légitimes. Il en fournit de deux espéces par le Calcul, & par la Géométrie. Voyons quel en est le résultat ?

Examen de la démonstration par le Calcul.

On voit aisément la difficulté qu'il y a de réussir par cette voye. Car pour établir une liaison légitime entre la Géométrie & le Calcul, il auroit fallu que la chose eut été démontrée d'abord par la Géométrie. Comment peut-il évaluer ces quantités géométriques sans sçavoir auparavant leur rapport les unes aux autres, & à des quantités connuës? C'est sans doute la considération de cette difficulté qui l'a déterminé à commencer à rebours, c'est-à-dire, pour établir sa démonstration il a supposé ce qui est en question, (*a*) sçavoir, qu'une différence simple est égale à l'excès du petit quadriligne sur le souquadrisegment. Et par le moyen de cette base il a, je ne sçai pas comment, malgré les incommensurables & les radicaux, évalué ses quantités en

(*a*) Liv. 3. pag. 25, pag. 33. Liv. 7.

chifres ; & les ayant ainſi priſes *toutes*, il ſe propoſe deux moyens pour s'aſſurer de la juſteſſe de ſon opération : le premier ; (*a*) c'eſt que ſi le réſultat ſe trouve entre les limites aſſignées par Archiméde, il peut, ſelon lui, ſe flatter d'être bien près de la vérité ; & même que ſon réſultat pourroit être le véritable. Le ſecond : c'eſt que ſi par pluſieurs routes différentes il trouve toujours le même réſultat, par exemple, le Cercle 2, il peut conclure légitimement, que les valeurs qu'il a données par ſuppoſition à ſes quantités,ſont les véritables qui leur conviennent. Mais n'eſt-il pas vrai que ſi les valeurs ſuppoſées,quoique trop grandes ou trop petites, ſont dans la même proportion que les véritables, il en aura un même réſultat par pluſieurs routes uniformement déterminées, auſſi bien que par les véritables valeurs ? La cauſe d'un même réſultat ne ſe trouve-t-elle pas également diſpoſée dans l'un & dans l'autre cas ? Les juſtes valeurs donnent par pluſieurs routes un

(*a*) Pag. 25.

 même

même réſultat, à cauſe de l'uniformité de leur formation, & que nulle quantité n'eſt ni plus grande ni plus petite que ne demande ſa place dans la ſuite où elle ſe trouve : & pourquoi les valeurs & les ſuites ſuppoſées qui ſont dans cette même uniformité, ne donneroient elles pas auſſi un même réſultat par pluſieurs routes ? L'évidence de cette vérité eſt ſi frappante & une ſimple attention la fait appercevoir ſi nettement à l'eſprit, qu'il eſt inutile de recourir à des preuves pour la rendre ſenſible. Par conſéquent il ne lui eſt pas permis de conclure légitimement d'un principe ſi indéterminé, que les valeurs qu'il a données à ſes quantités, ſont les véritables qui leur conviennent.

Outre que ce principe, qui tient du hazard, eſt un fondement peu ſolide pour une démonſtration, il y a encore d'autres inconvenients plus grands, ſoit dans la maniere de conduire, ſoit dans la maniere d'établir les calculs.

Je ne les ai pas faits. Je me

suis contenté d'en examiner l'application, & je suis persuadé que si M. Basselin avoit réfléchi un peu plus sur la nature de ses principes & la construction de sa figure, il ne se seroit pas plus que moi embarqué dans ses calculs. Il auroit sans doute été bien aise de s'épargner l'inutile peine de tenter la plus grande entreprise d'Arithmétique Pratique dont la mémoire soit venue jusqu'à nous.

Pour former son sistême il a décrit un Cercle à volonté, & en ayant pris le rayon, le côté du quarré inscrit, & le diametre, il les (*a*) a fait les trois diametres de ses trois Cercles, qui s'entrecoupent en deux points & dont les trois centres sont sur une même ligne droite.

D'où il est évident, que les trois diametres, ou les trois rayons de ses trois Cercles, sont par la nature du quarré inscrit dans le Cercle générateur, comme 1, $\sqrt{2}$, &

(*a*) Page 216.

2; parconséquent le rayon du Cercle 2, qui est $\sqrt{2}$, est incommensurable avec le rayon du Cercle 4, qui est 2. Donc assignant un certain nombre de chifres pour la valeur d'un quelconque de ces rayons, il n'est pas possible d'en tirer en chifres la valeur de l'autre à cause des incommensurables. Mais il se propose par son calcul, & il est nécessaire pour réussir, de donner la valeur en chifres de l'un & de l'autre.

De plus. La hauteur de la petite figure *toute* est, incommensurable avec sa base; car cette hauteur à cause de l'hexagone inscrit, est $2-\sqrt{3}$.

La hauteur & la base de la grande figure *touté* sont aussi incommensurables entre-elles; car l'une est le sinus verse de 45°. & l'autre le côté du quarré inscrit dans le même Cercle 2.

Donc comme les hauteurs de ces rectangles sont incommensurables avec leur base, la premiere mésure *connue donnée* étant le rayon

du Cercle 4, il ne peut pas avoir leur valeur en chifres; ni même celle de l'hexagone inscrit; ni celle non plus de la Quadratrice, qui est la différence entre deux rectangles dont on ne peut pas avoir la valeur en chifres. Mais la démonstration par le calcul suppose la possibilité de toutes ces impossibilités; & par conséquent elle est illégitime.

Par cet examen de ses principes on voit qu'il lui est impossible d'évaluer Arithmétiquement sa Quadrature du Cercle, en cas même qu'il la tire de son systême par la régle & le compas, qui est la seule ressource qui lui reste.

Examen de la démonstration Géométrique.

Pour que rien ne puisse nuire à l'examen il est bon de répeter que ce qu'il a à démontrer.

C'est que la différence entre le souquadrisegment & le petit quadriligne est une différence simple,

Il se contente, & avec raison, pour réussir dans cette entreprise, de démontrer que ces cinq quantités dans sa premiere colonne (*b*)

Le quadrisegment.
La moitié du petit segment.
Le petit quadriligne.
Le souquadrisegment.
Le subsouquadrisegment

Sont en progression Arithmétique décroissante, non interrompue. Car les trois premiers termes étant, comme il est démontré dans ma premiere remarque, en progression avec une différence simple pour excès, il est certain qu'il résultera de la progression totale, que la différence entre le petit quadriligne & le souquadrisegment qui le suit immédiatement, est une différence simple. Voilà l'artifice de cette colonne.

Il divise la démonstration totale en trois parties.

Dans la premiere il démontre

(*b*) Page premiere de la démonstration Géométrique.

que les trois premiers termes de cette colonne ſont en progreſſion, & il appelle leur différence, différence ſimple.

La ſeconde partie, conſiſte à démontrer que le ſubſouquadriſegment eſt cinquiéme terme dans la progreſſion.

Il a réuſſi, quoiqu'avec peine dans ſes deux parties, qui d'ailleurs ſont fort aiſées à démontrer.

Troiſiéme partie.

Le ſouquadriſegment eſt quatriéme terme de progreſſion dans la premiere colomne; c'eſt-à-dire, le ſouquadriſegment eſt d'une différence ſimple plus petit que le petit quadriligne, ou plus grand que le ſubſouquadriſegment.

Pour démontrer cette partie où toute la difficulté eſt contenue, il a inventé les deux colonnes ſuivantes. (*c*)

(*c*) Page 3.

Seconde Colonne.

2. Petits ſegmens, moins le ſubſouquadriſegment.
3. Moitiés de petits ſegmens.
8. Souquadrilignes moins le ſubſouquadriſegment.
3. Quadriſegmens.

Troiſiéme Colonne, dividendo.

2. Petits ſegmens moins le ſouquadriſegment.
2. Petits ſegmens moins le quadriſegment
8. Souquadrilignes moins le ſouquadriſegment.
8. Souquadrilignes moins le quadriſegment.

Il ne ſera pas hors de propos d'expoſer ici le plan & l'artifice de toute la démonſtration, qui conſiſte dans l'arangement de ces trois colonnes.

La premiere colonne eſt inventée pour contenir ou expoſer, & démontrer par ſa progreſſion, la choſe immédiatement à démontrer.

La ſeconde, pour démontrer la progreſſion de la premiere.

La troiſiéme enfin, pour démontrer la progreſſion de la ſeconde; & pour cet effet la troiſiéme co-

lonne doit avoir ces deux conditions.

1°. Qu'elle soit en progression.

2°. Qu'elle soit si régulierement liée à la seconde colonne, que chacun de ses termes soit d'une différence simple plus petit que le terme correspondant dans la seconde colonne ; c'est ainsi qu'il établit une liaison entre les deux colonnes par son *dividendo*. Le titre *dividendo*, dit-il, viendra de ce que j'ôte une différence simple des termes de la seconde colonne pour former la troisiéme.

Si ces deux conditions se trouvent dans la troisiéme colonne, il est certain que la progression de la seconde en résultera par ce principe : une quantité constante étant ajoutée aux termes d'une suite progressive, la suite résultante sera en progression. La seconde colonne étant ainsi en progression deviendra le triple de la premiere, d'où résultera évidemment la progression de la premiere par ce principe : une suite qui est le tiers d'une suite progressive, est aussi en progression. La premiere

colonne étant par ce moyen en progreſſion, la démonſtration totale ſera achévée. D'où l'on voit que tout dépend de ces deux conditions qui devroient ſe trouver dans la troiſiéme colonne.

Pour la premiere condition.

Il y a une quadratrice qui regne d'un terme à l'autre dans la troiſiéme colonne; par conſéquent elle eſt en progreſſion, & la premiere condition s'y trouve.

Pour la ſeconde condition.

En comparant les termes de la troiſiéme colonne (*d*) avec les termes de la ſeconde, on trouve que le premier terme de la troiſiéme eſt plus petit que le premier terme de la ſeconde, de la différence entre le ſouquadriſegment & le ſubſouquadriſegment, & non pas d'une différence ſimple. Il a donc péché

(*d*) Page 3.

là contre ſon *dividendo*, & ſuppoſé ce qui eſt en queſtion ; ſçavoir que cette différence eſt une différence ſimple.

En comparant le ſecond terme avec ſon correſpondant, on trouve qu'il eſt plus petit que lui d'une différence ſimple ; ce qui eſt conforme à ſon *dividendo.*

En comparant le troiſiéme & quatriéme terme, on trouve que chacun eſt plus petit que ſon correſpondant dans la ſeconde colonne, de la différence entre le ſouquadriſegment & le ſubſouquadriſegment, & non pas d'une différence ſimple.

Voilà donc trois fois qu'il a ſuppoſé ce qui eſt en queſtion, & péché contre ſon *dividendo*, dans la formation de la troiſiéme colonne.

Donc la ſeconde condition ne ſe trouve pas dans la troiſiéme colonne ; & par conſéquent il n'y a point de liaiſon légitime entre les deux colonnes, ni de moyen pour tirer la progreſſion de la ſeconde de la progreſſion de la troiſiéme.

Donc la progression de la premiere colonne, qui dépend de la progression de la seconde, n'est pas encore démontrée. Par conséquent ce que M. Basselin avoit toujours à démontrer, lui reste encore à démontrer ; d'où il s'ensuit

Que sa méthode de donner la Quadrature du Cercle, même par la régle & le compas, est inadmettable, & n'est soutenue par aucune démonstration.

Tous les raisonnemens qu'il a faits vers la fin de sa démonstration, (*e*) supposent la progression de la seconde colonne. Et par conséquent ne servent de rien.

L'erreur de sa démonstration par le calcul, consiste en ce qu'il y suppose qu'on puisse mesurer ou évaluer les incommensurables ; & conclure légitimement quelque chose de déterminé d'un principe qui donne un résultat indéterminé ; & l'erreur de sa démonstration Géométrique en ce que pendant qu'il

(*e*) Depuis la lig. 21, pag. 4.

y démontre que le souquadriseg ment est quatriéme terme dans l progression, il le suppose en mêm tems plus petit de l'éxcès commun que le cinquiéme terme. (*f*)

S'il avoit donné sa propositioı dans le gout des Lunules & de l méthode d'Hypocrate, dont ell semble n'être que l'extension, ell seroit, à ce que je crois, la plu belle de toute la Géométrie. Ca c'est une série qui s'étend à l'infi ni. On y raisonne avec succès su les inconnus & les invisibles; ce qu est une nouvauté dans la Géomé trie Euclidienne, où toutes les quan tités paroissent; & ce nouveau développement métroit la synthes en possession de tous les avantage qu'avoit jusques ici sur elle l'ana-nyse. Mais M. Basselin en tiran la Quadrature du Cercle de la mé thode d'Hyppocrate, prise précise-ment dans l'état où ce grand Maître nous l'a laissée, la poussée au del de ses forces.

(*f*) Page 5.

Il faut pourtant rendre justice à M. Basselin : en marchant sur les traces d'Hypocrate sa pénétration la conduit si loin, que l'esprit se perd dans les efforts qu'il est obligé de faire pour le suivre ; & si ses tentatives ne l'ont point porté jusques au terme qu'il s'étoit proposé, ne peut-on point dire que les découvertes qu'il a faites en chemin l'ont dédomagé des peines qu'il s'est données ? Une grande entreprise suffit seule pour illustrer son Auteur. Jugeons par là de l'estime que mérite M. Basselin. Mes objections ne sont point de nature à l'affoiblir. Je me flatte qu'elles ne lui déplairont point, comme j'espère que vous serez content de ma complaisance & des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Mon Révérend Pere,

Votre très humble & très-obéïssant serviteur,

GRANTE.

A l'Observatoire de Paris, le 24. *Février* 1741.

Mai 1741.

ARTICLE XLIII.

D. JOAN. CHRYSOSTOMI Scarfo Doctoris Theologi Basiliani in Collectanea Antiquitatum Romanarum quas centum Tabulis aneis incisas & à Rodulphino Venuti Academico Etrusco Cortonensi notis illustratas exhibet Antonius Borioni Observationes Critica. Impressa Venetiis per Modestum Fentium anno 1739. *mense Januario.* C'est-à-dire, *Observations Critiques de D. Jean-Chrysostôme Scarfo Docteur en Théologie de l'Ordre de S. Basile, sur la collection d'Antiquités Romaines en cent Planches gravées, ave les Observations de Rodolphin Venuti Académicien Toscan de Cortone publiées par Antoine Borioni, à Venise chez Modeste Fentius au mois de Janvier* 1739. *pag.* 48. in-8°.

NOus donnâmes il y a quelque tems l'Extrait d'un Recueil des Monumens Anciens & d'Ob-

ſervations ſur ces Monumens adreſſées aux Journaliſtes de Trévoux par le Révérend Pere Scarfo de l'Ordre de Saint Baſile. Il eſt encore l'Auteur de l'Ouvrage dont nous parlons aujourd'hui, & les deux Ecrits roulent à-peu-près ſur le même objet. C'eſt partout l'antiquité & ſes plus précieux monumens qu'on nous préſente, & le Pere Scarfo non content de nous éclairer de ſes lumiéres dans les ténébres dont elle eſt environnée, travaille encore à nous mettre à l'abri des écarts auſquels de fauſſes lueurs pourroient expoſer en ce genre. Cette derniére précaution avoit même été le premier objet de ſes ſoins, & il avoit publié les Remarques Critiques, dont nous allons rendre compte plus de ſix mois avant l'Ouvrage dont nous avons déja parlé. C'étoit préparer des Cenſeurs à ces ſçavantes Explications, ſi elles avoient été de nature à être relevées.

Voici l'occaſion & l'objet de ſes Remarques Critiques. C'eſt lui-

même qui nous en instruit dans une Observation préliminaire qu'il met à la tête des autres. Elles sont en tout au nombre de trente.

Antoine Borioni, Romain, grand amateur de l'antiquité, & habile connoisseur en ce genre avoit publié un Recueil de Planches de plusieurs Monumens dont il s'annonçoit comme le possesseur, & M. Venuti les avoit ornées de ses Explications. Le Pere Scarfo a apperçû de l'inéxactitude dans les Explications de M. Venuti, & un faste trompeur dans l'annonce de M. Borioni. L'intérêt de la vérité l'a engagé à faire sentir l'une & l'autre. C'est ainsi qu'il annonce sa Critique.

M. Borioni, dit le Pere Scarfo, se pare des richesses d'autrui. Il est avéré que sept de ces Planches sont l'Ouvrage du célebre Arnold Van-Westerhout qui les avoit travaillées pour le Seigneur Mario Picolomini, & sur des Monumens dont ce Gentilhomme étoit le maître ; que trois autres ont été achetées des Héritiers

du Seigneur Michel-Ange Causei (de la Chausse) & dix-neuf autres des Héritiers de Pierre Sancti Bartoli célebre Graveur de Rome. Pour garantir ce fait, le Pere Scarso en appelle au témoignage des Sçavans Antiquaires encore vivans à Rome, & il finit cette Observation en assurant que les plus belles Piéces représentées dans le Recueil qu'a donné le sieur Borioni non-seulement ne sont point entre ses mains, mais qu'il n'a jamais été à portée de les voir; qu'il ne les connoît que par leurs copies.

Après cet Avertissement sur les Monumens, il vient ensuite aux Explications qu'en a donné M. Venuti. Il commence par celle qui est au nombre second sur une prétendue tête d'Isis, & il y trouve des méprises marquées. 1°. Cette tête est un Ouvrage Grec & non pas Egyptien. Pas un trait qui y caractérise Isis, ni qui ressemble aux autres représentations connuës de tous les Sçavans qu'on a de cette Déesse. Au contraire toutes les vraisemblances possibles,

portent à croire que c'est la figure de quelque Divinité ou de quelque Princesse Greque. 2°. Sur la foi du Graveur & de l'Inscription qu'il a mise à sa Planche, on paroît supposer que le buste sur lequel on a monté le petit morceau de Cristal, qui représente de porfil le visage d'une jeune femme, forme un tout antique avec le Cristal; tandis que ce buste est un Ouvrage fait à Rome exprès, par les ordres de M. Mario Picolomini, pour l'assortir à cette tête, comme nous l'avons déja marqué en rendant compte d'un autre Ouvrage du Pere Scarfo. Voilà l'objet de la seconde Observation.

Dans la troisiéme il blâme M. Venuti de métamorphoser en représentation d'un jeune enfant, qui amusoit l'Empereur Commode, une figure que le Pere Scarfo prétend avec bien plus de vraisemblance être une Idole d'Isis. Ses raisons seroient trop longues à rapporter, & nous les avons déja insinuées. Quand même elles pourroient être contestées sur quelque

point, celles dont, ſelon le Pere Scarfo, M. Venuti appuye ſon ſentiment, n'en ſeroient pas moins inſuffiſantes. Ce dernier trompé par la gravure a pris pour les ornemens antiques & originaux du Buſte une chaîne d'or & des pendans d'oreille, que M. Picolomini poſſeſſeur de cette Piéce y avoit attachés par pure fantaiſie.

Dans l'Obſervation quatriéme le Pere Scarfo aſſure que M. Venuti a pris pour une Divinité Egygtienne une figure d'airain, qui étoit plûtôt celle d'un Prêtre Egyptien.

Dans la cinquiéme le Pere Scarfo blâme M. Venuti de prendre pour un Hercule repréſenté dans la jeuneſſe, la figure d'un jeune homme couronné d'un Diadême & armé d'une Maſſuë. Selon le P. Scarfo, toutes les figures d'Hercule le repréſentent dans l'âge viril, & pluſieurs Princes de l'antiquité, Commode, par exemple, & Aléxandre le Grand, prenoient plaiſir à s'habiller, à s'armer, en Hercule, à s'en arroger le nom & les honneurs.

Dans la sixiéme il reprend l'Abbé Venuti de n'avoir point remarqué, en parlant d'une belle Statuë d'*Antinous* trouvée dans les ruines de Tivoli, qu'en y creusant dans l'endroit où avoit été la Maison de Campagne d'Hadrien, on avoit découvert dix Chambres dont le pavé étoit d'une Mosaïque superbe.

Il y a tant de traits relevés dans l'Observation septiéme, qu'il est impossible de l'analyser sans la rendre presque en entier. Les reproches les plus singuliers sont ceux que fait le P. Scarfo à M. Venuti de prendre une tête de Silene avec ses attributs pour une tête d'Archiméde, & la figure de deux époux couronnés à la Gothique, & dont tout le travail est d'un goût Gothique, pour celle de Commode & de son épouse Crispine.

La ressemblance qu'ont les traits d'une tête de bronze, Ouvrage antique, avec les Médailles du jeune Ptolomée fils de Juba Roi de Mauritanie & d'une fille qu'eut Antoine

de Cléopatre, donne lieu à la censure renfermée dans la huitiéme Obſervation. M. Venuti avoit prétendu qu'elle repréſentoit quelqu'un que le Pere Scarfo ne nous nomme point. L'Académicien eſt encore tombé en d'autres mépriſes en donnant à ce monument des qualités qu'il n'a que par la gravure, où il eſt repréſenté avec les Piéces auſquelles on l'avoit ajuſté. Le Pere Scarfo a raiſon de traiter de faute ce que dit en cet endroit l'Académicien Toſcan, que la couronne radiale étoit une marque de Divinité. Othon, dit le Pere Scarfo, ne fut jamais regardé comme un Dieu, & Pierre Seguin rapporte des Médailles où Othon eſt ainſi couronné. Les Rois de Syrie ont cette couronne chez M. Vaillant. Le P. Scarfo pouvoit ajoûter que c'étoit un ornement commun aux divers Rois d'Orient, & à ceux d'entr'eux que la flatterie avoit le moins penſé à diviniſer.

Cet Académicien prend pour une Statuë de bronze de Livie;

femme d'Auguste, une figure de bronze représentant une jeune personne, qui paroît avoir à peine quinze ans. Ce n'est point ainsi que les Médailles & l'Histoire nous retracent Livie déja mere de deux enfans & enceinte d'un troisiéme, en un mot une femme déja formée & sçavante dans l'art de manier les esprits, & de conduire une intrigue, lorsqu'Auguste l'enleva à son premier mari Tibere Néron. C'est ce qui donne lieu à la neuviéme Observation du Pere Scarfo, que les ornemens joints à cette figure déterminent à la prendre plûtôt pour celle d'une Vierge Vestale que pour celle de Livie.

Dans la dixiéme Observation le Pere Scarfo dit, qu'une figure de bronze que M. Venuti prétend être celle de Julie fille d'Auguste, différe comme *la nuit du jour, le Ciel de la Terre*, des Médailles Grecques & Latines de cette Princesse que Messieurs Ficoroni, Gori, & Vaillant ont données au Public.

Observation onziéme. Le Pere

Scarfo trouve ici M. Venuti 1°. En contradiction avec les Monumens connus & averés, parce qu'il attribuë à l'Empereur Claude un buste de Marbre qui ne ressemble nullement aux Monumens qui représentent ce Prince. 2°. En contradiction avec lui-même parce que la figure de Claude dont il est question ne ressemble en rien à celle que M. Venuti attribuë à ce Prince N°. 25. de ses Explications.

Observation douziéme. M. Venuti prétend qu'une petite figure de bronze, qui représente une femme avec le Hibou, Symbole de Minerve, est Agrippine, femme de Claude & mere de Néron. Le Pere Scarfo trouve une différence marquée entre cette figure & celles où Agrippine est représentée chez Vaillant & Léonard Augustin. Il montre que six Auteurs dont l'Académicien Toscan se prévaut pour justifier son explication lui sont formellement opposés.

L'Observation treiziéme roule sur des incidens, qui paroîtront des

minucies à un certain Public & qu'un Antiquaire ne juge point indignes de ſes attentions L'Académicien Toſcan dit, que la couronne qu'on voit ſur une Pierre gravée repréſentant Heliogabale, eſt de fleurs. Le Pere Scarfo aſſure qu'elle eſt de laurier. M. Venuti donne cette Pierre pour un Onyx Saphir, le Docteur Baſilien croit que c'eſt un Chalcédoine Saphir.

Obſervation quatorziéme. Une Statue tronquée ſans tête, ſans col, ſans bras, le bas du corps appuyé ſur deux troncs d'arbre, qui en forment comme les cuiſſes a été priſe par M. Venuti pour la figure d'un homme qui jouë au Diſque, & qui vient de lancer ſon palet. Il ajoûte, que l'ouvrage eſt d'une grande beauté & travaillé à la Grecque. Le P. Scarfo croit voir dans ce tronc une figure d'Apollon qui vient de lancer une fléche. La diſpoſition des épaules lui paroît avoir plus de rapport à cette action qu'à celle de jetter un palet. La façon de cet ouvrage eſt, ſelon lui, Romaine &

 non

non pas Grecque. Le Marbre que M. Venuti donne pour noirâtre n'est que de couleur cendrée. Quant à la ressemblance avec Apollon, le Pere Scarfo la fonde sur la conformité du trône avec une Statuë de ce Dieu dont on avoit l'empreinte dans la collection des Antiquités Romaines.

Observation quinziéme. Une petite figure de bronze dont les yeux sont d'argent, le visage jaune, la barbe & les cheveux courts, la chaussure fine & fermée par des agraffes travaillées avec délicatesse, & les jambes couvertes d'une espéce de bas qui monte jusques au genouil, dont le reste de l'habillement à un air d'élégance & de magnificence paroît à l'Académicien n'être que la représentation d'un Berger Romain, parce qu'il a une espéce de capucė pendant sur ses épaules. Son Censeur y trouve avec raison l'image de quelque personnage plus illustre, Perse, Africain ou de quelqu'une de ces Nations que les Grecs & les Romains traittoient de Bar-

bares? Mais cette Piéce est-elle bien une antique & ne paroîtra-t-elle pas à quelque autre faite dans des siécles où les [illegible], les souliers, les capuces entroient dans l'habillement des personnes les plus distinguées & des Nations les plus polies de l'Europe. Il faudroit voir le monument pour être en état de vérifier ce soupçon, qui n'a de fondement que la description que le Pere Scarfo fait de cette figure.

Observation seiziéme. M. Venuti dit qu'un petit Vase de bronze compris dans le Recueil qu'il explique, étoit selon les apparences destinée aux libations qui se faisoient à l'honneur de Bacchus. Le Pere Scarfo trouve insuffisantes les preuves que donne de son sentiment l'Académicien Toscan, & prétend que ce Vase étoit un ornement que les Prêtres Payens portoient pendu sur leur poitrine. Il appuye sa conjecture d'autorités & d'exemples plausibles. N'y auroit-il pas moyen de réunir les deux opinions, & de dire que ces sortes de Vases

servoient tout-à-la fois & de Symbole du sacré Ministere, pendus au col des Prêtres, & de simpule ou de burette dans les libations, que ces mêmes Prêtres faisoient à l'honneur des Divinités dont ils étoient les Ministres.

Il s'agit dans l'Observation dix-septiéme d'un de ces poids qu'on suspend au bout d'une Balance Romaine, marqué d'une tête que M. Venuti croit être celle de Claude, & que le Pere Scarfo trouve toute différente de la figure qu'a cet Empereur sur les Médailles, & de celle que M. Venuti lui-même lui attribuë au sujet d'un monument dont il parle au N°. 17. de ses Explications.

A l'occasion de deux morceaux d'Agathe joints ensemble, & représentans l'un Hercule & l'autre Iole amante d'Hercule, M. Venuti fait une digression sur la taille d'Hercule qu'il fixe à quatre coudées & un pied après Héraclide de Pont. Le Pere Scarfo dans son Observation dix-huitiéme se fonde sur les Sta-

tuës de ce Héros pour donner d'autres bornes à sa Stature.

M. Venuti dans un autre monument prend pour Iole, une figure différente de celle qui est rapportée dans l'Article précédent, & que le Pere Scarfo croit être celle ou d'un Aventin fils d'Hercule ou d'Hercule lui-même encore jeune. C'est ce qui fait le sujet de la dix-neuviéme Observation.

Deux figures de femme à demi nuës, le masque sur le visage & appuyées sur un bâton ou une espéce de houlette, sont regardées par M. Venuti comme des Muses. Le P. Scarfo rapporte grand nombre de monumens de toute espéce où les Muses sont toujours couvertes d'habits longs qui leur descendoient sur les talons. Il se sert de l'autorité de M. Ficoroni dans son Ouvrage *de Larvis scenicis & figuris comicis* pour prouver que les prétenduës Muses ne sont que des Bateleuses. C'est le sujet de la vingtiéme Observation.

La vingt & uniéme roule sur ce

que M. Venuti métamorphose en tête de Meduse une tête d'enfant qui a la langue hors de la bouche, & une corde attachée sous le menton que M. Venuti confond avec les Serpens qui formoient la chevelure de Méduse ; une tête de femme gravée sur une Cornaline avoit paru à M. Venuti représenter Antonie mere de Claude. Il avoit ajoûté à l'explication qu'il en donnoit que les Médailles Grecques & Latines de cette Princesse sont communes. Le Pere Scarfo, en lui passant la ressemblance, qu'il ne trouve pas exacte, insiste sur l'inéxactitude de cette addition. Il prouve par l'autorité de Vaillant, que les Médailles Romaines d'Antonie en or & en argent ne sont rien moins que *communes*, & que les Grecques de tout genre sont fort rares.

Dans l'Observation vingt-troisiéme le Pere Scarfo fait une courte, curieuse & sçavante digression sur l'usage & la qualité des Anneaux chez les Anciens. Il la finit par assurer qu'une figure gravée sur un

anneau de cryſtal de roche
M. Venuti attribuoit appare
à Plotine, n'eſt point celle
Princeſſe. Il en fournit de
ves que nous avons déja in
en rendant compte du Recue
tiques expliqué par le P. Sc

L'Obſervation vingt - qu
roule ſur une tête que l'Ac
cien Toſcan prétend être c
Commode, & que le P. Scarf
être totalement différente de
re qu'a ce Prince dans ſes Mé

La vingt-cinquiéme a p
jet une Pierre gravée dont M
nuti trouve que l'empreinte
ble à Sexte Pompée & que
Scarfo prétend ne lui reſſem
rien, parce qu'elle eſt diſſemb
ce qu'il paroît dans ſes Méd

Dans une petite Cornalin
vée & taillée pour être en
dans une bague, & qui rep
un fourneau ou une eſpéce
minée, la Lune, une Eto
deux Paons qui ſemblent c
pler le cours de la fumée q
du fourneau, M. Venuti a c

le bucher dont on se servoit dans l'apothéose des Empereurs & des Impératrices de Rome : le P. Scarso n'y trouve pas le moindre vestige de ces sortes de buchers. Il croit que toutes ces figures ne sont qu'un pur caprice ou une espéce de Symbole mystérieux gravé sur une bague destinée à servir de cachet. Cet article fait la vingt-septiéme Observation.

Dans la vingt-huitiéme il est question d'une Pierre gravée, propre à servir de cachet. Elle représente un Vieillard nud, les yeux yeux fermés prêt à tomber à la renverse, & une jeune fille qui le soutient par derriere, sur le devant une tige d'où sortent des feuilles de laurier. M. Venuti entr'autres explications de cette figure préfere celle qui y trouve Enée blessé, & gueri par le Dictame de Crete que sa mere fournit pour le panser. C'est ce qu'expriment & la jeune fille qui soutient le Vieillard & la plante qui paroît dans le coin du Cachet. Le Pere Scarso rejette cette expli-

cation forcée. Ses raisons sont 1o. Qu'Enée n'est nulle part dans l'Eneïde représenté comme un Vieillard. 2o. Qu'il ne combattoit point nud & sans armes. 3o. Que sa blessure ne le réduisit point à l'état d'un Moribond, qui eut besoin du secours d'une jeune fille pour l'empêcher de tomber. 4o. Que le Vieillard gravé sur la Pierre n'a aucune marque de blessure; il cite les Vers du douziéme Livre de l'Eneïde où la blessure d'Enée,& sa guérison par les soins de sa mere, sont racontés & on n'y trouve en effet rien qui favorise l'explication de l'Académicien Toscan.

La vingt-neuviéme Observation roule sur une Cornaline gravée, où, au milieu d'une couronne de laurier on voit quatre petits Oiseaux, deux Capricornes avec une corne d'abondance, & ces Lettres C. M. F. M. Venuti y trouve l'empreinte d'une Enseigne des Légions Romaines. Les Oiseaux sont pour lui des Aigles, & les Lettres sont les initiales de ces mots *Claudia Martia*

Felix. Le Pere Scarfo au contraire y trouve des Poulets au lieu d'Aigles. Les Capricornes n'entrent point, selon lui, dans les Enseignes Romaines. A la réserve des Aigles, on n'y donnoit place qu'à des animaux terrestres & féroces. Il cite pour garant la Colonne Trajane & la Dissertation de Fabretti sur cette Colonne. La gravure de la Cornaline & la réunion bisarre des figures qu'elle rassemble ne lui paroît qu'un caprice, ou de l'Ouvrier qui a gravé la Pierre, ou de celui qui l'a fait graver pour servir de Cachet. Les initiales C. M. F. dans son systême n'expriment que le nom de l'Ouvrier. *Claudius Marci Filius.* Ne pourroit-ce point être aussi bien celui du Maître à l'usage de qui le Cachet étoit destiné?

La trentiéme & derniére Observation n'est qu'une espéce de corollaire ou de courte récapitulation où le Pere Scarfo conclut de ce qu'il a dit dans les articles précédens qu'il y a bien des méprises dans les Explications qu'il vient d'e-

xaminer & qu'il a négligé d'en relever un bien plus grand nombre.

Pour bien décider de cette contestation, il faudroit avoir devant les yeux les figures qui en sont l'objet. Comme elles ne sont point venuës jusques à nous, nous n'entreprendrons point de prononcer sur une matiére si délicate. L'impartialité dont nous faisons profession, nous engagera à rendre compte au Public de ce que M. Venuti pourroit dire pour la justification de ses conjectures, s'il en entreprend la défense, & que nous ayons la connoissance de l'Ouvrage.

Le P. Scarso avertit en finissant que si le style de sa Critique est négligé & obscur, il faut s'en prendre à la maniére dont il a redigé ces Observations. Elles ont été jettées sur le papier à la hâte de loin à loin & dans des momens entrecoupés.

ARTICLE XLIV.

HISTOIRE DOGMATIQUE & Morale du Jeûne où l'on traite les Questions, & où l'on résoud les difficultés qui y ont du rapport. Par le R. P. Dom de l'Isle, Prieur Titulaire d'Hareville, & ancien Abbé de Saint Léopold, Ordre de S. Benoît. A Paris, chez Lottin & Butard rue Saint Jacques à la Vérité 1741, in-12. 574. *pag.*

UNe Histoire du Jeûne est un Ouvrage d'érudition & de zéle. Il faut de l'érudition pour rassembler les maximes & les exemples de l'antiquité sur cette matiére; il faut du zéle pour combattre les artifices que l'amour propre oppose à cette Loi sainte de l'Eglise. Le Révérend Pere Dom de l'Isle a parfaitement rempli cette idée: tout son Livre est plein de recherches sçavantes, & ces recherches vont toutes à l'établissement d'une Morale qu'on n'accusera point d'être

des graces de Jupiter. Les Mahométans jeûnent très-rigoureusement leur Ramazan ou Carême, qui est de trente jours. Les Sauvages obligent au Jeûne ceux qui se font initier aux Mystéres. Les Arméniens Schismatiques & Hérétiques pratiquent des Jeûnes très-longs, très-fréquens, & très-rudes. Le P. de l'Isle en donne la liste; en la parcourant on a compassion d'un Peuple, qui allie la mortification la plus rigoureuse avec le Schisme le plus opiniâtre.

Mais quelle a été la pratique des premiers Chrétiens? " Ils jeûnoient » plus souvent que les Juifs, mais » la maniére de jeûner étoit à-peu-» près la même. L'essentiel étoit » de ne manger qu'une fois le jour » vers le soir, c'est-à-dire, de ne » faire qu'un souper? S'abstenir du » vin & des viandes les plus déli-» cates ou les plus nourrissantes, & » passer la journée dans la retraite » & dans la priere. ,, Ce sont les termes de M. l'Abbé Fleury cité par le Pere de l'Isle. Si les simples

fidéles étoient si zélés pour le Jeûne quelle a dû être l'austérité des Solitaires & des Religieux ? Notre sçavant Historien détaille les Jeûnes des Recabites, de Saint Jean-Baptiste, des Thérapeutes, des illustres Patriarches d'Orient, les Antoines, les Pacomes, les Hilarions, les Basiles, les Chrisostômes. De-là il passe aux Saints Moines d'Occident : & quels Jeûnes dans les Regles de Saint Benoît, de S. Césaire, de Saint Aurélien, de S. Colomban, de Saint Isidore de Séville ! Les adoucissemens qu'on y accorde quelquefois, seroient encore aujourd'hui des Observances très-rigoureuses, puisqu'ils ne consistoient guéres qu'à pouvoir manger à trois heures après midi, au lieu de l'heure de Vêpres. A ces anciens Fondateurs de la Vie Monastique ont succédé les Chartreux, les Camaldules, ceux de Cîteaux, de Grandmont, les Minimes, les Carmes Déchaussez, les Réformes d'Orval, de Beaupré, de la Trappe, & tant d'autres Saintes Sociétés tou-

tes fondées en quelque ſorte ſur la Pénitence & ſur le Jeûne. Mais rien n'égale ce que Sainte Thérefe raconte de l'illuſtre Catherine de Cardonne, & du Monaſtére des Carmes Déchauſſez qu'elle avoit fait bâtir. Il ſuffit de dire que cette Sainte Fille & les Religieux qu'elle établit renouvellerent toutes les merveilles que Saint Jean Climaque rapporte des Anacoretes de ſon tems. Ce fut le même zéle, la même attention à ſe mortifier, la même conſtance à ſe diſputer les choſes les plus néceſſaires à la vie. Tout ce morceau tracé d'après S. Jean Climaque & Sainte Thérefe eſt extrêmement touchant. On y admire ce que peuvent des Hommes que la grace arme contre eux-mêmes.

Ils avoient conçû, ces Hommes de Pénitence, tous les avantages attachez au Jeûne. Les Saints Peres dont ils avoient les Ecrits ſous les yeux les animoient par les éloges magnifiques qu'ils donnent aux mortifications du corps & au Jeûne en particulier. " Le Jeûne, dit Saint

» Saint Ambroise, est la nourritu-
» re de l'esprit, la vie des Anges,
» l'abolition du péché, la source de
» la grace. C'est le Jeûne, dit Saint
» Jean Chrysostôme, qui instruit la
» Jeunesse, qui rend respectable
» les Vieillards, qui rétablit le bon
» ordre par-tout. „ Et dans la bouche de ce Grand Homme, ce n'étoit pas un lieu commun d'Orateur. Au même endroit il se félicite du calme qui regnoit à Constantinople depuis que le Carême étoit commencé, des changemens qu'il avoit produits dans les Magistrats, & dans les Particuliers, dans les hommes, dans les femmes, dans les Libres & dans les Esclaves, dans les Riches & dans les Pauvres, enfin jusques parmi les Barbares. Quel spectacle pour un saint Evêque ! Et quelle matiére pour l'éloquence d'un Chrysostôme !

Un autre avantage du Jeûne c'est de contribuer à la santé. Pour accréditer cette espéce de Paradoxe, le Pere de l'Isle cite tous les Panégyristes de la Diette, & tous les

grands Jeuneurs qui sont parvenus à une vieillesse décrépite. Il n'oublie pas le Pere Lessius Auteur d'un Traité *sur les moyens de se conserver en santé.* Ce Pere réalisa sur lui-même les principes de son Livre: en mangeant très-peu, il vécut long-tems, malgré la délicatesse de sa complexion & ses travaux continuels. Son grand argument c'est que la Diette entretient le concert des humeurs; son grand modele c'étoit Louis Cornaro, Noble Vénitien, aussi Auteur d'un Livre que le même Lessius a traduit, & qui traite des avantages de la vie sobre. C'est une merveille que la vie de ce Cornaro. Après une jeunesse fort déreglée, il fut assiegé d'une légion de Maladies entre 35. & 40. ans. Alors l'amour de la vie, & la raison le fit céder aux Médecins qui lui ordonnoient la Diette. Il l'embrassa d'abord malgré lui, mais ensuite il l'aima jusqu'à se réduire à douze onces de nourriture par jour, & à quatorze onces de boisson. Avec ce régime il alla gayement jusqu'à

78. ans. Par complaiſance pour ſa famille, il s'aviſa à cet âge d'ajoûter deux onces à ſa nourriture & autant à ſa boiſſon, auſſi-tôt voilà tous les anciens maux qui reviennent, & qui annoncent une mort prochaine ; vite il reprend ſes vingt-ſix onces d'autrefois, & ſa ſanté ſe rétablit, il recouvre toute ſa vigueur. A 83. ans il compoſoit des Tragédies pleines de ſel & d'agrémens, il montoit encore à Cheval, il grimpoit ſur les plus hautes Montagnes. Enfin après une carriere de plus de 100. ans ce Héros de la Diette mourut, préciſément parce qu'il n'étoit pas né immortel. A la ſuite de Cornaro on auroit pû mettre ce M. Morin Médecin célebre dont M. de Fontenelle en 1715. fit ſi ingénieuſement l'éloge. Avec du pain, de l'eau, quelques fruits & un peu de ris, M. Morin vécut 80. ans. Un Médecin qui vit ainſi, dit M. Fontenelle, ſe ménage beaucoup d'autorité pour prêcher la Diette à ſes Malades.

Au commencement du ſecond *Mai* 1741.

Livre l'Auteur entre dans la discussion de tous les Jeûnes & de toutes les Abstinences usitées dans l'Eglise. Il commence par le Carême institué sur le modéle des Jeûnes de Moyse, d'Elie & principalement de Jesus-Christ. Son origine ne se rapporte à aucun Pape; à aucun Concile. Tous les anciens Peres le supposent déja établi, & Saint Jérôme en fait remonter l'institution jusqu'aux Apôtres. A cette antiquité qui égale les premiers jours de l'Eglise, se trouve jointe l'obligation de l'observer. Les Saints Peres parlent de la violation du Carême comme d'un crime, les Actes des Conciles sont remplis d'anatêmes contre les infracteurs d'une Loi si sainte. Mais dans l'observation du Carême, il n'y a pas eu d'abord une entiére uniformité. Dans les Eglises de Rome & de Constantinople on jeûnoit quarante jours au tems de Saint Léon & de Saint Jean Chrysostôme. Sous Saint Grégoire le Grand le Carême étoit de six semaines, ou de quarante-

deux jours. Déduction faite des Dimanches, on ne jeûnoit effectivement que trente-six jours qui sont la dixiéme partie de l'année. Ce fut pour completter la sainte quarantaine, que vers le neuviéme siécle on commença en Occident à jeûner les quatre jours qui précédent le Dimanche de la Quadragésime. Chez les Grecs le Carême commence dès le Lundi de la Quinquagésime, mais ils ne jeûnent point les Samedis, hors celui de la veille de Pâques. Dans la Semaine Sainte les anciens pratiquoient la Xérophagie, c'est-à-dire, qu'ils ne vivoient que de viandes séches.

A l'égard des autres Jeûnes, on remarque qu'au tems de Charlemagne on jeûnoit quarante jours avant Noël, & quarante autres jours après la Pentecôte. Que chez les Grecs encore aujourd'hui on observe quatre Carêmes, sçavoir, avant Pâques, à la Saint Jean, à l'Assomption, & à Noël; que les Quatre-Tems étoient observez dès le tems de Saint Léon. Que les Jeû-

nes des Veilles des grandes Fêtes étoient intimez aux fidéles dès le dixiéme ſiécle. Que ſous Saint Clément d'Aléxandrie, c'eſt-à-dire, au ſecond ſiécle de l'Egliſe, on jeûnoit le Mercredi & le Vendredi de chaque Semaine. Que dans l'Egliſe de Rome le Jeûne du Samedi étoit en uſage dès le tems de S. Auguſtin. Que les Rogations inſtituées par Saint Mamert Evêque de Vienne en 468. furent accompagnées du Jeûne juſqu'au quatorziéme ſiécle. Que dans pluſieurs Egliſes on garda long-tems la pratique de jeûner le jour des grandes Litanies fixées dans le ſeptiéme ſiécle au 25. d'Avril. Tout ce Livre eſt plein d'autorités & de citations qui font honneur au travail & à l'exactitude de l'Auteur.

Comme le Jeûne eſt un des moyens les plus efficaces pour arrêter le bras vengeur de Dieu, il n'eſt pas étonnant que chez les Juifs & chez les Chrétiens on ait ordonné des Jeûnes extraordinaires dans les tems de calamité. Le Pere de l'Iſle

commence par-là son troisiéme Livre : ensuite il fait mention des Jeûnes doubles ou de *superposition*, c'est-à-dire, de ceux où l'on passoit un ou plusieurs jours sans manger. Il cite une infinité de Saints qui prolongeoient leurs Jeûnes des trois & quatre jours, quelquefois des Semaines entiéres. On en a vû qui pendant tout le Carême ne prenoient aucune nourriture. Un des plus célebres dans l'antiquité, c'est Saint Siméon Stylite, qui avoit passé sans manger vingt-huit Carêmes lorsque Théodoret écrivoit. Et de nos jours on cite Dom Claude Leauté Religieux de la Congrégation de Saint Maur lequel en 1731, avoit déja fait, dit-on, onze Carêmes en ne prenant d'autre nourriture chaque jour que ce qui se présente à l'Autel. Ces exemples au reste sont proposés non pour servir de regle au commun des fideles, mais pour les animer à jeûner du moins avec ferveur de la maniére dont l'Eglise le prescrit.

Après avoir fait ressouvenir que

le Dimanche & certaines grandes Fêtes ont toujours été exceptées de la Loi du Jeûne, l'Auteur traite des alimens dont on usoit tant en Orient qu'en Occident aux jours où le Jeûne étoit ordonné. Le fondement du Jeûne, dit-il, a *été* dans les commencemens l'Abstinence de la chair & du vin, on y joignoit la xérophagie principalement chez les Grecs. Dans la suite on se relâcha un peu sur l'article du vin, à cause du mot de Saint Paul à Timothée : mais pendant long-tems, on s'en tint rigoureusement au Conseil de l'Apôtre, les jours de Jeûne, on ne prit du vin qu'en très-petite quantité. Ici le Pere de l'Isle prend occasion de relever le mérite de l'eau, & de développer en quatre ou cinq pages ce que Pindare disoit en trois mots ἄριστον μὲν ὕδωρ. Il suppose comme une chose certaine qu'avant Noé le vin étoit inconnu aux hommes, & il fait remarquer qu'on n'a commencé à perdre l'habitude de vivre des sept & huit cens ans que quand on

a commencé à boire du vin. Un long Extrait du Traité de M. Nogués sur l'eau, vient au secours de l'Auteur : c'est un Panégyrique entier de cette boisson si naturelle & si aisée à se procurer. Pour l'usage du vin, si l'on étoit bien Philosophe on trouveroit peut-être sa condamnation dans cette Sentence de Pline : *Le vin est cause que nous sommes les seuls d'entre les Animaux qui bûvions sans avoir soif.*

Le quatriéme Livre contient l'Histoire des adoucissemens qu'on a apportez au Jeûne dans les derniers tems. D'abord on a avancé l'heure du repas, qui ne se prenoit autrefois que sur le soir. Charlemagne peut-être y donna occasion sans le vouloir; cet Empereur qui avoit une Cour nombreuse, se trouva obligé de fixer son repas environ à trois heures du soir, pour donner le tems à ses Officiers de prendre le leur. Un Evêque plus zélé qu'éclairé osa reprendre l'Empereur de cette anticipation, mais ce Prince pour se justifier le fit manger à la derniére

des tables qui fut servie :
fut que bien avant dans l
& le bon Evêque apprit u
ses dépens à ne point trouv
dire une autrefois aux cons
Princes. Quoiqu'il en soit
xemple que donna alors
magne, au treiziéme siécle
teur irréfragable Aléxandr
lés de l'Ordre des Cordel
Maître de Saint Thomas &
Bonaventure déclara que
convenable pour prendre l
aux jours de Jeûne, c'est
de None : une des raisons
apporte, c'est que la digesti
jusqu'à None, comme si,
Pere de l'Isle, avant le tr
siécle la digestion ne se fa
de la même façon, cepen
ne mangeoit qu'à Vêpres,
dire, vers six heures du s
chard de Midleton aussi C
Anglois & appellé par distin
Docteur très-fondé, dit
son tems la coutume avoit
de manger à midi ou en
& il ne paroît pas regard

comme un abus. Enfin au quinziéme siécle l'heure de midi ne faisoit plus de difficulté. Quelques Religieux depuis ont prétendu avoir un privilége pour manger dès neuf heures ou même huit heures & demie du matin : mais cette Morale n'a pas fait fortune, & il est peu de Religieux aujourd'hui, qui aux jours de Jeûne Ecclésiastique prennent leur repas avant midi ou onze heures & demie.

Un autre adoucissement apporté à la rigueur du Jeûne, c'est cette réfection légere qu'on appelle collation, & qui fut inconnuë à toute l'antiquité. Les Moines d'ailleurs si célebres par leurs longs Jeûnes ont cependant donné occasion à ce petit repas. Dans les Jeûnes de Regle on leur permit de boire le soir un peu de vin mêlé d'eau ; on étendit cette permission jusqu'au Carême, où les Offices étoient fort longs & l'on appella ce rafraîchissement, collation, parce qu'immédiatement après, ou même pendant qu'on le prenoit, la coutume étoit de faire

la Lecture ou Conférence spirituelle, Jusques-là, dit le P, de l'Isle, on ne s'étoit pas apperçû que la boisson nuisît quand on ne mange pas, cette Physique au treiziéme siécle fut adoptée par les Latins. L'axiome *ne potus noceat* devint universel : en conséquence on permit à la collation d'abord des conserves, ensuite des fruits & du pain. Aujourd'hui on peut prendre sans scrupule un petit rafraîchissement de cette espéce ; " Mais, ajoûte l'Auteur, » l'Eglise n'autorise pas le senti» ment de ceux qui prétendent que » l'on peut joindre au morceau de » pain & au verre de vin non-seu» lement toute sorte de fruits, d'her» bes, de racines, mais encore les » bouillons aux herbes, les aman» dés, les potages, les petits pois» sons fris ou rotis, le lait, le fro» mage, la patisserie, pourvû qu'on » n'excéde pas la quantité de huit » ou dix onces, & qui quant à la » boisson, n'en limitent point la » mesure, qu'ils laissent à la discre» tion de leurs prétendus Jeûneurs.

On entre ici dans la discussion de ce proverbe *liquidum non frangit Jejunium*, qui, selon le Pere de l'Isle, a fait tant de progrès chez les Allemands. Jusques au tems de Saint Thomas, dit notre Auteur, on étoit fort éloigné de penser que la boisson n'est pas contraire à l'intégrité du Jeûne. Si ce Saint Docteur paroît avoir tenu une opinion plus mitigée sur cet article, on peut dire premiérement avec tout le respect que mérite un si grand homme, que c'étoit en s'appuyant sur un principe qui n'est pas concluant : la boisson, dit Saint Thomas, n'est pas instituée pour nourrir ; donc sans violer le Jeûne on peut boire hors le tems du repas. " Mais, re»prend notre Historien, un effet »n'en est pas moins effet parce »qu'il est produit par une cause »qui ne tend pas de sa nature à »le produire ; ainsi l'eau & les au»tres liqueurs ne nourriront pas »moins, s'il est vrai qu'elles nour»rissent en quelque sorte, quoi»que d'elles-mêmes elles ne soient

» pas mises en usage pour ce f
Pour cette proposition, que
& les liqueurs nourrissent, e
adoptée par tous les Médeci
en particulier par M. Nogu
la démontre par l'exemple de
maux & des Végétaux. " S.
» mas, continuë le Pere de
» étoit trop bon Philosoph
» ôter absolument à l'eau la p
» té de nourrir en quelque
» mais obligé de trouver d
» sons pour justifier la coutu
» avoit pris le dessus, il 1
» avant celle que nous ven
» rapporter. „ En second l
peut dire que Saint Thor
permet pas absolument la l
pendant le Jeûne, mais seu
pour empêcher l'altération du
& pour contribuer à la dig
Il s'en explique ainsi dans s
me : en ce cas la boisson ne f
dra que par forme de remé
l'on ne poura pas dire sans 1
tion qu'elle soit permise h
repas.

Après cette espéce de réf

ou d'explication de Saint Thomas on devoit bien s'attendre que notre Auteur ne passeroit pas aisément le thé, le chocolat, le caffé pris hors du repas les jours de Jeûne ; qu'il n'approuveroit pas que durant le cours du jour on pût boire sans scrupule des liqueurs entre les repas. En cela il prétend bien ne point faire le personnage de rigoriste, mais seulement dire des choses raisonnables, & conformes à l'esprit de l'Eglise, même depuis qu'elle s'est relâchée de son ancienne rigueur.

C'est ici le lieu de déterminer quelles personnes sont obligées au Jeûne. Avant que de s'expliquer sur cela le Pere de l'Isle montre les traces de l'ancienne discipline. Autrefois les Enfans, les Voyageurs, les Vieillards, les personnes cheres à l'Etat, les Rois mêmes ne se croyoient pas dispensez du Jeûne. Dans ses derniers jours l'Empereur Louis le Débonnaire demandoit pardon à Dieu de n'avoir pas jeûné tout le Carême qui précéda sa

mort. Ce qui l'en avoit empêché, c'étoit son grand âge, ses infirmités, & les courses qu'il avoit été obligé de faire pour appaiser la révolte de son fils. Quel Christianisme s'écrie avec raison le Pere de l'Isle! Le Cardinal Ximenès âgé de 70. ans fort infirme, & chargé du Gouvernement de toute l'Espagne jeûnoit non-seulement le Carême; mais encore tous les jours ordonnez dans l'Ordre de Saint François dont il étoit Religieux. Enfin pour dire quelque chose de fixe en cette matiére & de relatif à nos tems, notre Auteur décide d'après Aléxandre d'Alés, Saint Thomas, Saint Antonin, Sylvius, le Docteur Navarre 1°. Que la vieillesse prise en elle-même n'exempte point du Jeûne, & que si les personnes de 70. ans & au-dessus ont assez de force pour se conformer au précepte de l'Eglise, elles y sont obligées. 2°. Que les femmes enceintes & les nourrices doivent être dispensées de la Loi du Jeûne. 3°. Que les Pauvres qui ont cependant dequoi

faire un repas par jour ne sont pas exempts du Jeûne à cause de leur pauvreté ; on en excepte pourtant ceux qui mandient de porte en porte 4°. Que les Ouvriers & les Voyageurs dont les travaux & les voyages peuvent compatir avec le Jeûne ne doivent pas être déchargez de la loi commune. 5°. Que, selon la doctrine de Saint Thomas, le précepte du Jeûne n'oblige qu'à 21. an, mais qu'il ne faut pas laisser d'exhorter les jeunes gens à s'y exercer avant cet âge.

Au cinquiéme Livre l'Auteur examine à quelles conditions on peut être légitimement dispensé du Jeûne & de l'Abstinence. Premiérement il faut obtenir la permission des Pasteurs de l'Eglise. Une longue suite d'exemples montre que les Souverains mêmes n'osoient pas se décider sur cela, & qu'ils croyoient devoir s'adresser au Pape. Secondement on ne doit demander ces dispenses que dans un véritable besoin, c'est-à-dire, dans le cas d'une infirmité réellement incompatible

avec le Jeûne ou l'Abſtine nce.
ne ſuffit pas dit Paul Zacchias Médecin célebre à Rome ſous Innocent X. que le Jeûne ſoit incommode : Car le Jeûne eſt une affliction de la chair, une mortification : celui qui jeûne doit ſouffrir quelque choſe. Cette citation de Zacchias eſt ſuivie d'une bonne morale qui s'adreſſe aux Médecins quelquefois trop faciles à donner des Certificats de mauvaiſe ſanté. Il y a auſſi un mot contre les Caſuiſtes relâchez que le Pere de l'Iſle dit *être ſans crédit*. Cela peut être vrai de quelques vieux Livres qui pouriſſent dans les Bibliothéques, & qui ont fait plus de bruit que de mal, mais non pas de tous les Directeurs commodes : on a bien ſoin de les démêler, & de s'en rapporter à leurs déciſions. Troiſiémement les diſpenſes doivent être rélatives à l'état de chaque perſonne. Celui qui ne peut jeûner, doit toujours faire abſtinence de chair. Celui qui ne peut ſoutenir les alimens de Carême doit pratiquer une eſpéce de jeûne en

faisant gras. Celui qui ne peut se passer de prendre quelque chose le matin, ne doit pas pour cela souper le soir. Celui qui ne peut pas jeûner toute la Semaine doit jeûner quelques jours comme 2. 3. 4. selon ses forces. Quatriémement. A qui doit-on demander les dispenses du Jeûne & de l'Abstinence? L'Auteur répond " Que l'on n'astraint » plus les fideles à recourir au Pape » & aux Evêques pour cela: que les » Curés sont aujourd'hui en posses» sion de les accorder, & même » les Confesseurs, sur-tout ceux des » Maisons Religieuses. „ Une question incidente, c'est si l'on est obligé dans les maladies dangereuses d'avoir recours à la dispense du maigre & d'en user. Le Pere de l'Isle se déclare pour la négative, & il justifie pleinement l'usage des Chartreux, qui pour quelque raison de maladie que ce soit ne se dispensent jamais du maigre. On trouvera ici des recherches curieuses sur cette matiére, & personne peut-être ne l'avoit traitée si au long.

Pour donner au Jeûne tout son mérite & toute sa perfection, il faut y joindre les bonnes œuvres, sçavoir, l'aumône, la priere, la continence, la confession, la communion fréquente, l'assistance aux Offices Divins & à la Prédication. L'esprit de l'Eglise porte à tout cela. Par exemple, on voit qu'elle défend les Nôces dans le tems de Carême; qu'elle fait annoncer la divine parole tous les jours; qu'elle prolonge ses prieres. On trouve que sous Nicolas I. la coutume étoit à Rome de communier tous les jours en Carême. Que S. Charles rappellant le souvenir de cette ancienne discipline exhorte les fideles à communier du moins tous les Dimanches de Carême, & le Jeudi Saint. Si ces régles saintes doivent être proposées à tout le monde, à plus forte raison faudra-t-il les recommander à ceux qui ne peuvent satisfaire à la Loi du Jeûne. Pour y suppléer en quelque sorte, ils doivent augmenter leurs aumônes, multiplier leurs prieres, se mortifier dans tou

les plaisirs des sens, vivre dans une espéce de retraite. Tout ceci est plein de traits dont les Prédicateurs & les Directeurs des consciences pouront faire usage.

Dans son sixiéme & dernier Livre notre sçavant Bénédictin rassemble plusieurs points qui méritoient de trouver place dans une Histoire du Jeûne. Il nous instruit d'abord sur la Messe des Présanctifiés qui se dit chez les Grecs pendant tout le Carême hors le Dimanche. L'origine de cette Messe ne paroît pas pouvoir remonter plus haut que le Concile *in Trullo* tenu l'an 692. Les Latins n'ont point reproché aux Grecs leur usage de ne célebrer qu'une fois la Semaine dans le Carême, mais les Grecs ont eu tort de vouloir y astreindre les Latins. Pour notre Office du Vendredi Saint dont on trouve des traces au tems du Pape Saint Grégoire, il faudroit plûtôt l'appeller une Communion simple qu'une Messe des Présanctifiés. Dans l'Eglise de Milan on ne se contente pas de

suspendre la célébration du Sacrifice au jour du Vendredi Saint, on étend cette pratique à tous les Vendredis de Carême. Par occasion le Pere de l'Isle dit un mot de la Messe seche ou sans consécration. Elle fut autrefois en usage sur-tout dans les Voyages de Mer. Mais la plûpart des Auteurs en ont parlé comme d'un abus, & enfin elle a été abolie. Sous Urbain VIII. on voulut la rétablir, mais ce Pontife tint ferme, & refusa le consentement qu'on lui demandoit.

L'Auteur entre tout de suite dans le détail des exercices qui ne conviennent point avec le Jeûne. Il met dans ce nombre la Guerre, les Spectacles, la Chasse, les Procès, & après avoir rapporté sur cela le Sentiment des S S. Peres & les définitions des Conciles, il remarque qu'à l'égard des Procès les choses ont extrêmement changé, & qu'il n'y a point de tems en toute l'année qui soit plus chargé de Causes & d'Affaires que le Carême. La raison au reste de toutes ces privations

mortifiantes qui accompagnoient le Jeûne autrefois, & qui dèvroient subsister encore aujourd'hui, c'est que le Jeûne a été regardé dès son origine comme un tems d'affliction & de pénitence. C'est comme un premier principe dans la morale des Peres & des Conciles.

Mais si le Jeûne est un tems de Pénitence, faut-il s'y préparer par des débauches? Et le Carnaval tel qu'on le fait devroit-il servir de préliminaire au Carême? C'est contre ces abus que les Saints Peres ont déployé toute leur éloquence: l'Auteur cite à l'ordinaire quantité de leurs Passages, il y joint les pathétiques invectives du célebre Controversiste Stapléton, qui supposoit encore que les voluptueux du Carnaval jeûneroient le Carême. Que n'auroit-il point dit, s'il eût fait attention qu'en se livrant à des excès aux approches du Carême, ils se mettent souvent hors d'état de jeûner pendant ce saint tems? Les Turcs tout infidéles qu'ils sont se préparent tout autrement à leur

Ramazan, ils conçoivent qu'on ne passe point aisément & tout d'un coup de l'intempérance à la sobriété, de l'yvresse au jeûne. Sur cela le Pere de l'Isle rapporte le trait de cet Ambassadeur Turc qui s'étoit trouvé parmi les Chrétiens aux derniers jours du Carnaval & le Mercredi des Cendres: à son retour en Turquie cet infidéle racontoit que les Chrétiens à certains tems devenoient fous; mais qu'au moyen d'une espéce de cendre qu'on répandoit sur leur tête, ils revenoient à eux-mêmes & se portoient mieux. C'est ce qu'on a exprimé depuis par l'allusion peut-être plus ingénieuse que dévote de ces deux Vers du quatriéme Livre des Géorgiques.

Hi motus animorum, atque hæc certamina tanta
Pulveris exigui jactu compressa quiescent.

En finissant cet Extrait nous annonçons encore le Livre du Pere

de l'Isle comme un Ouvrage sçavant, judicieux, utile. Nous croyons que le Public se réunira assez pour en porter le même jugement, & que toute la difficulté sera de pratiquer la bonne morale qu'il contient.

ARTICLE XLV.

QUESTION CURIEUSE, où l'on demande de quel mois de l'Année Solaire doit prendre son nom chaque mois de l'Année Lunaire. P. L. P. D. R. J.

LE Calendrier du Peuple de Dieu, où l'on se servoit de mois Lunaires qui avoient chacun leur nom, n'a jamais eu là-dessus aucun embarras. Leur année commençoit à la Lune dont le 14. arrivoit à l'Equinoxe du Printems, ou immédiatement après ; & pour retenir les saisons dans les bornes de l'année solaire, quand il arrivoit que leur année qui étoit communément de douze mois, en donnoit

encore un, dont le 14. venoit avant l'Equinoxe du Printems, on lui faisoit prendre une seconde fois le nom de leur douziéme mois, & on l'appelloit le second Adar : & cette année étoit embolismique, c'est-à-dire, qu'on lui ajoûtoit une treiziéme Lune.

L'année Solaire qui est maintenant en usage dans la plûpart des Royaumes, & des Provinces de l'Europe, commence le premier de Janvier, & étant ordinairement de 365. jours, elle surpasse de 11. jours l'année Lunaire du Peuple de Dieu, dont les douze mois alternativement de 30. & 29. jours, ne contiennent ensemble que 354. jours. Et comme les mois de Janvier & de Février de l'année Solaire, qui précédent l'Equinoxe du Printems, ont dans leur contenu le nombre de 59. jours, ils font exactement deux mois Lunaires, dont l'un est de 30. jours, & l'autre de 29. D'où il arrive que l'année Lunaire, en concurrence avec l'année Solaire, qui commence le premier de Janvier,

nous donne des années de treize Lunes, dans le même ordre que cela revient, par rapport au Calendrier Judaïque.

Ce fondement étant établi, nous reconnoissons d'abord, qu'il y a sur la Question proposée trois opinions, qui ont été soutenuës par des hommes Sçavans, avant & après la Réformation Grégorienne. Et pour en parler selon l'ordre des tems, la premiére établissoit qu'il falloit donner au mois Lunaire, le nom du mois de l'année Solaire, où la Lune commence. Ainsi, selon cette opinion, la Lune de Janvier, étoit celle qui commençoit en Janvier, & l'on devoit continuer toute l'année à donner au mois Lunaire, le nom du mois Solaire où arrivoit la nouvelle Lune.

La seconde opinion soutenoit que le mois Lunaire devoit prendre le nom du mois Solaire où arrive la pleine Lune. Et ce fut celle du Vénérable Bede. Le principal fondement de cette opinion étoit, que la lunaison qui portoit le nom du mois

Solaire, où elle étoit plein
soit au moins la moitié de sa
tion dans le mois, dont elle
le nom; au lieu que dans
tres opinions, on fait pren
la Lune le nom du mois
où elle n'est quelquefois q
deux jours.

Enfin la troisiéme opini
tend qu'il faut donner à la
nom du mois de l'année
où elle finit.

Toutes ces opinions dif
ayant été soutenuës par de
Auteurs, auroient dans la
des Sciences un degré de p
lité, qui laisseroit à chacun
té de suivre celle, qui seroit
à son goût; mais comme
ici de la révolution des Ast
est du ressort des Mathém
ce n'est pas assez du simple
ble; c'est à la démonstrati
faut avoir recours, pour ce
quelle est la véritable opi
c'est ce que nous allons faire

1°. Dans les 19. années d
Lunaire qui nous ramene

le même ordre la conjonction des Astres, qui nous donnent le jour & la nuit, attachons nous à celles qui ont pour épacte *. La derniere année que nous avons eû de ce genre, est l'année 1729.

L'année donc 1729. ayant pour épacte * le premier jour de Janvier, fut aussi le premier de la Lune; le 15. arriva le pleine Lune, & le 30, fut le dernier jour du mois Lunaire. Voilà donc une Lune qui selon les trois opinions fut certainement celle de Janvier. Elle y commença, elle y fut pleine, & elle y finit. Et tous les autres mois tant Lunaires que Solaires, s'étant suivis dans l'ordre le plus naturel, le douziéme mois de l'année Lunaire finit le 20. de Décembre; onze jours avant la fin de l'année Solaire. Et ces 11. jours furent l'épacte de l'année 1730.

L'année Solaire ne surpassant en 1729. l'année Lunaire que de 11. jours, il est évident qu'elle ne fut pas embolismique, & ses douze mois se trouverent totalement ac-

complis le 20. de Décembre. Il est aussi très-constant que la nouvelle Lune, qui commença le 21. de Décembre, & qui finit le 19. de Janvier en 1730. fut la Lune de son premier mois, & que le mois Lunaire qui commença le 20. de Janvier fut la Lune de Février, où elle finit le 27. Voilà donc du premier coup la premiere opinion qui tombe. Car on voit manifestement que la Lune qui a commencé le 21. de Décembre a été pleine & a fini dans le mois de Janvier, dont elle a dû porter le nom.

2°. Continuant à suivre les nouvelles Lunes dans le même ordre avec l'épacte 11. de l'année 1730. on verra que son douziéme & dernier mois de l'année Lunaire s'est terminé le 9. de Décembre : & ne restant plus que 22. jours pour finir l'année Solaire, il est encore certain que l'année ne fut point embolismique. Car il faut au moins un restant de 30. ou 29. jours pour avoir l'année Lunaire de treize Lunes.

L'année Lunaire en concurrence avec la Solaire de 1730. n'ayant été que de douze mois, qui ont fini le 9. de Décembre ; on connoît que la nouvelle Lune qui a commencé le 10. de Décembre, doit appartenir au premier mois de l'année Solaire 1731. où elle a fini le 8. de Janvier. Et par-là on voit encore tomber la seconde opinion, qui donne la dénomination du mois Lunaire, au mois Solaire où elle est pleine. Car le plein de cette lunaison arriva le 24. de Décembre, après que les douze mois de l'année Lunaire, qui concouroit avec la Solaire, de 1730. étoient totalement finis le 9. de Décembre.

30. On connoît pareillement avec certitude que la nouvelle Lune qui a commencé le 10. de Décembre de l'année Solaire 1730. a dû emprunter son nom du mois de Janvier, où elle a fini le 8. de l'année Solaire 1731. La seconde Lune qui commença le 9. de Janvier, & qui finit le 6. de Février, fut la Lune

de Février. La troisiéme qui commença le 7. de Février, & qui finit le 8. de Mars, fut la Lune de Mars.

La quatriéme qui commença le 9. de Mars, & qui finit le 6. d'Avril, fut la Lune d'Avril. La cinquiéme qui commença le 7. d'Avril, & qui finit le 6. de Mai, fut la Lune de Mai. La sixiéme qui commença le 7. Mai & qui finit le 4. de Juin, fut la Lune de Juin. La septiéme qui commença le 5. de Juin, & qui finit le 4. de Juillet, fut la Lune de Juillet. La huitiéme qui commença le 5. de Juillet, & qui finit le 2. d'Août, fut la Lune d'Août. La neuviéme qui commença le 3. d'Août, & qui finit le premier Septembre, fut la Lune de Septembre. La dixiéme qui commença le 2. de Septembre, & qui finit le 30. du même mois, fut la seconde Lune de Septembre. L'onziéme Lune qui commença le premier d'Octobre, & qui finit le 30. du même mois, fut celle d'Octobre. La douziéme qui com-

mença le 31. d'Octobre, & qui finit le 28. de Novembre fut la Lune de Novembre.

Restant encore deux jours du mois de Novembre, & le mois de Décembre entier avant la fin de l'année Solaire, on conçoit que cette année 1731. fut embolismique : c'est-à-dire, qu'il falloit lui ajoûter une treiziéme Lune. En effet ajoûtant 11. à 22. d'Epacte de 1731. on a encore une Lune qui finira avant la fin de l'année Solaire. Et la douziéme ayant fini le 28. de Novembre, cette treiziéme Lune, qui commença le 29. Novembre, & qui finit le 28. de Décembre, fut pareillement la Lune du mois Solaire où elle finissoit.

De tout ce que nous avons dit sur les trois opinions, on voit clairement que l'année 1729. où la Lunaire & la Solaire commencerent ensemble, l'année Lunaire dût finir 11. jours avant la Solaire. Car de 365. retranchant 354. jours reste 11. qui est le principe fondamental de toutes épactes. D'où ré-

ſulte une anticipation de 11. jours de l'année Lunaire ſur la Solaire 1730. qui pour cela eût la fin de ſon douziéme mois le 7. de Décembre. En effet ajoûtant 11. jours à 365. de l'année Solaire on à 376. d'où ayant retranché 354. reſte 22. pour l'épacte de 1731. Et cela donne pour cette année une anticipation de 22. jours de l'année Lunaire ſur la Solaire.

Ajoûtant de nouveau 11. jours à 22. d'anticipation, on a 33. qui eſt un nombre plus grand qu'une Lunaiſon entiére. D'où l'on connoît que l'année 1731. fut embolifmique. Ayant en conſéquence ajoûté à l'année Solaire l'épacte 22. on a 387. jours, & à l'année Lunaire une Lune, on en a 384. Et retranchant ce nombre du précédent, on a 3. qui eſt l'épacte de 1732. & encore l'anticipation de l'année Lunaire ſur la Solaire, dans le cas même où elle eſt emboliſmique.

D'où l'on voit, que l'épacte de chaque année, donne toujours le nombre des jours dont l'année Lu-

naire anticipe la Solaire, & qu'il n'y a qu'un ſeul cas où ces années commencent emſemble, qui eſt lors que l'épacte eſt ſans nombre. De-là on connoît évidemment, que la premiere Lune de chaque année finit toujours en Janvier, & que toutes les Lunes finiſſent conſéquemment dans les autres mois de l'année Solaire dont elles doivent porter les noms.

C'eſt ſur cette regle fondamentale que le Pere Clavius dans ſon grand Volume de la Réformation du Calendrier, établit qu'il faut donner aux Lunes le nom du mois de l'année Solaire où elles finiſſent, & il ajoûte que c'eſt-là le ſentiment de tous les Computiſtes. *Ita Computiſtæ omnes.* C'eſt ſur ce même principe inconteſtable, que M. Bondel de l'Académie Royale des Sciences, dans ſon Hiſtoire du Calendrier Romain, qui a fait tant d'honneur à la Réformation Grégorienne, dit poſitivement avec Clavius au Chapitre IV. de la ſeconde Partie, page 156. que c'eſt l'ancien-

ne maxime des Computiſtes, que *chaque Lune appartient au mois où elle ſe termine.*

Après cela n'avons nous pas lieu d'être ſurpris, de trouver dans le Calendrier de la Cour, imprimé chez Collombat pour la famille Royale & Maiſon de ſa Majeſté, de trouver, dis-je, l'an 1740. la nouvelle Lune qui a commencé le 28. de Janvier à 8. heures du ſoir à Paris, nommée la Lune de ce premier mois de l'année Solaire; après qu'un célebre Académicien, Maître de Mathématique du Dauphin fils de Louis XV. d'éternelle mémoire, avoit dit dans un ſçavant Ouvrage, avec tous les Computiſtes, que chaque Lune appartient au mois où elle ſe termine.

Certainement l'année Lunaire précédente, avoit fini le 30. de Décembre l'an 1739. un jour avant la Solaire. Et cette unité d'anticipation fut l'épacte de 1740. La Lune donc qui avoit commencé le 31. de Décembre 1739. fut la premiere qui concourut avec l'année Solaire

1740. & l'épacte 1. en donna la fin le 29. Janvier. On voit par-là que cette Lune étant celle de Janvier, la nouvelle Lune qui par le Calcul Astronomique pour le Méridien de Paris, commença le 28. de Janvier à 8. du soir, dût être nommée la Lune de Février où elle finit à 6. heures 24. minutes du matin.

On trouve encore la même erreur, dans le Calendrier de la Cour de cette année 1741. où la nouvelle Lune qui a commencé le 17. de Janvier y est nommée la Lune de ce premier mois de l'année Solaire ; pendant que selon la regle reçûë de tous les Computistes, elle est celle de Février, où elle a fini le 15. à 10. heures 19. minutes du soir au Méridien de Paris.

Tout ce que nous avons dit ici, s'accorde parfaitement avec ce qui a été imprimé dans le Mercure de France, & dans le Calendrier de la Flandre l'an 1740. où l'on a démontré sur le même principe, que la Lune Paschale n'est jamais la Lune de Mars.

ARTICLE XLVI.

INSTITUTIONS de Physique. A Londres, chez Paul Vaillant 1741. in-8°. *pag.* 450.

L'Auteur Anonyme de cet Ouvrage, paroît une personne d'esprit, assez au fait des opinions modernes, qu'elle rend avec beaucoup de finesse de style, & de feu d'imagination; deux qualités rares, mais toujours estimables dans des Livres faits pour être lûs courament du Public. On ne voit pas pourquoi le style des Sciences seroit spécialement, & comme par privilége & de droit, hérissé, sec, & assorti pour un petit nombre de Lecteurs.

Les Sciences ne sont que ce qu'on les fait. Les Auteurs seuls les caractérisent. Ce qu'on conçoit bien, on le rend de même. *Verbaque provisam rem non invita sequentur.* N'est-ce pas pour se faire entendre, pour instruire, pour se rendre utile, qu'on parle & qu'on écrit?

Bien des Auteurs semblent n'avoir écrit, que pour prendre fiérement acte, qu'ils en sçavoient plus que tous leurs Lecteurs. On a beaucoup fait ce reproche à Descartes dans la Géométrie, & à Newton dans la Physique. Chez ces grands hommes cependant ce défaut est bien plus excusable, que chez ceux qui ne pensent pas si profondément & qui ne sont pas de premiers inventeurs. On doit l'éloge aux François, qu'ils écrivent communément pour être entendus, & qu'ils ont l'art de faire un Livre, de le dessiner, de le colorier, de le rendre lisible en un mot.

Notre Auteur adresse le sien à son fils, & lui parle dans toute la suite de son Discours. Le ton de l'instruction familiére, aisée, intelligible & cependant noble & pleine de bienséance, y est assez soutenu, à la réserve peut-être de quelques termes & de quelques idées d'une Méthaphysique un peu recherchée, que l'Auteur sortant du courant de Descartes & de Newton, emprunte du célebre M. Leib-

nitz, dont il suit communément les principes, & dont il entreprend de nous donner le systême, jusqu'ici peu connu, ou peu à la mode en France; peut-être parce qu'il a quelque chose d'emphatique, de mystagogique, de Pythagoricien; de gymnosophiste même, & d'un peu trop conforme aux Religions anciennes, idéales & philosophiques: & nommément à la Métempsicose, dont la Religion & notre goût naturel, ennemi de tout ce qui sent l'enthousiasme & la vision ne peuvent s'accommoder.

L'Avertissement du Libraire nous fait espérer, que ce volume sera suivi de quelques autres: & dans l'Avant-Propos, l'Auteur promet à son fils une Physique sur le modéle de Rohaut, mais plus complette. Rohaut, il est vrai, n'est pas complet; mais c'est un de ces Livres dont les François, comme nous disons, attrappent spécialement la tournure & la façon. C'est presque par Rohaut seul, que Descartes tient encore au systême vague

& incertain de la Physique moderne. Les Newtoniens n'ont point fait de ligue plus dangereuse contre ce Philosophe, que de nous redonner Rohaut comme tout Newtonianisé par des Notes & contrenotes, que le Texte a cependant fait disparoître, comme la Pourpre ou la vraye Ecarlate de Cochenille dévore les taches qui ternissent son lustre & son éclat.

L'Auteur des Institutions nouvelles, pense fort modérément sur Descartes, que d'autres veulent trop rabaisser. Il croit néanmoins *qu'il est aussi injuste aux Cartésiens de refuser d'admettre l'attraction comme hypothése, qu'il est déraisonnable à quelques Newtoniens, de vouloir en faire une proprieté primitive de la matiére.* Les Cartésiens Géometres auroient tort de rejetter l'attraction comme une hypothése géométrique ou mathématique. Mais les Cartésiens Physiciens ne sçauroient admettre comme hypothése physique, c'est-à-dire, comme cause, ce qui n'est évidemment qu'un Phénome-

ne, & l'effet secondaire d'une impulsion primitive,

Cet Auteur pense, que les hypothéses sont nécessaires en Physique. Mais il remarque que rien n'est plus dangereux, que de s'en trop entêter, & de les donner pour de pures vérités; quoiqu'après tout peu importe, pourvû que ces hypothéses ne soient contraires ni à l'Etat, ni à la Religion, ni aux Mœurs, & que ce soient de pures hypothéses de Physique. Il est dit dans l'Avant-Propos, que c'est ici le systême & les principes de M. Leibnitz qu'on va établir, au moins d'abord. Nous avons, il y a quelques années, rendu un compte assez détaillé de la Théodicée: on peut y voir nos vrais sentimens, à cet égard.

Le Chapitre premier est intitulé, des principes de nos connoissances. Il est dit que *les Scolastiques qui ne démontroient rien, donnoient pour principes, des mots inintelligibles.* Mais cela même est-il démontré? Les Scolastiques démontroient pour

le moins les affaires de Géométrie qui ſont démontrables de leur nature ; & ils les démontroient, comme on le ſçait aſſez, avec plus de rigueur & de juſteſſe qu'on ne le fait aujourd'hui. S'ils ne démontroient pas les affaires de pure Métaphyſique ou de Phyſique, les démontre-t-on aujourd'hui ? Les Scolaſtiques faiſoient de leur mieux ; ainſi faiſons-nous tous les jours. Chargés de montrer dans des Ecoles Publiques, c'eſt-à-dire, au Public, en étoient-ils plus malhabiles pour cela ? Et tel qui montre ſans miſſion ni commiſſion, eſt-il cenſé par cela ſeul être plus méthodique, plus démonſtratif & plus infaillible ? Perſonne n'ignore déſormais, que la Méthode Scolaſtique étoit la méthode même ſyſtématique & démonſtrative des Géometres.

Mais ils avoient des termes inintelligibles ? Oui inintelligibles pour ceux qui ne ſe donnent pas la peine de les entendre. Eſt-ce que tous les Arts & toutes les Sciences n'en ont

pas de pareils? Et M. Leibnitz n'a-t-il pas ses *monades*, son *harmonie préétablie*, son *meilleur*, son *ordre des coexistans*, son *mouvement paracentrique*, ses *forces mortes & vives*, ses *animaux inextinguibles*, sa *raison suffisante*, son *principe de la contradiction*, & vingt autres mots d'énigme, de guerre, ou d'art?

On critique ici le principe de l'idée claire de Descartes, & on en doit certainement critiquer l'abus qu'en font quelquefois ses Disciples. Mais rien ne favorise plus ce principe, que la démonstration qu'Euclide donne, de ce que les deux côtés d'un triangle surpassent, à eux deux, le troisiéme seul; parce que sa démonstration ne peut jamais être, que l'idée claire même, qu'il donne d'une chose, qu'il suppose qu'on ne connoît pas immédiatement, avec cette clarté & cette évidence.

Le principe que l'Auteur ingénieux donne comme le premier, est celui que M. Leibnitz appelloit *le principe de la contradiction*, &

qu'on a de tout tems énoncé, dans l'Ecole, par ces mots intelligibles, *une chose ne peut pas être & n'être pas en même-tems*. Ce principe ainsi énoncé, est un axiome de la plus pure Mathématique.

Le second principe Leibnitien, qu'on dit que les Anciens n'avoient pas, est celui d'une *raison suffisante*. Les Anciens disoient pourtant bonnement & assez intelligiblement *qu'il n'y a point d'effet sans cause*. Chez Cicéron même ils démontroient par-là l'existence d'un Dieu auteur de cet Univers. Souvent par un simple changement de termes, les Modernes se sont flattés d'avoir fait de belles découvertes. Epicure est peut-être le seul Ancien, qui ait reconnu des effets sans cause. Encore calmoit-il son imagination sur l'article, en substituant aux causes Physiques & immédiates, & à Dieu premiere cause, l'idée ou le terme du *hazard*. *Le principe de la raison suffisante bannit*, dit on, *de la Philosophie, tous les raisonnemens à la Scolastique*. La Philoso-

phie moderne trouve-t-elle la raison suffisante des Phénomenes dont la Scolastique n'a point trouvé la cause ?

On convient pourtant ici, que *les Scolastiques admettoient bien qu'il ne se fait rien sans cause; mais ils alléguoient*, ajoûte-t-on, *pour causes, des natures plastiques, des ames végétatives &c.* Et les Modernes admettent des attractions ou de petits tourbillons, ou des raisons métaphysiques. Mais c'est que chacun se prend où il peut, & que la nature étant fort indevinable, il est toujours bien plus facile aux Philosophes, de s'entrecritiquer réciproquement, que de deviner mieux que ceux qu'on critique à peu de frais.

Le principe des *indiscernables* suit celui de la *raison suffisante*. Le principe des indiscernables est-il un principe, & non pas plûtôt un systême, une hypothése, une opinion très-litigieuse après tout ? Est-il évident que de soi il ne puisse pas y avoir deux corps, deux esprits,

deux substances, deux atômes, deux monades, égales & semblables en tout ? Et que Dieu n'ait point pû & ne puisse point les faire exister, les créer ? C'est borner la puissance de Dieu, sous prétexte de l'enrichir. Dieu peut, qui en doute, produire une diversité d'Etres à l'infini. Mais il peut reproduire, à l'infini, le même Etre ou des Etres tout pareils. Sans aller loin, & sans sortir des bornes où les Philosophes devroient sagement se renfermer, s'il n'y avoit pas deux choses semblables & égales dans toute la nature, les Géometres courroient après des chiméres, lorsqu'ils n'ont pour but de toutes leurs spéculations, que l'analogie & l'équation, c'est-à-dire, la comparaison & la mesure des corps, des lignes & des surfaces.

Par ce principe des indiscernables, M. Leibnitz proscrit réellement tous les premiers principes de raison, d'équité, de droiture physique & morale, de discernement en un mot. Il semble aller

lui-même, jusqu'à craindre, que Dieu ne se méprît aux choses & ne les confondît, si elles n'avoient des caractéres bien marqués de diversité & de distinction. Mais nous-mêmes nous ne connoissons les choses, qu'autant que faisant abstraction de leurs diversités spécifiques, nous les ramenons à des genres communs, à des principes simples & *univoques*, comme on dit, & à l'unité même infiniment simple de la nature. C'est toujours par l'égalité, par l'uniformité primitive, que nous jugeons des inégalités mêmes & des difformités des choses.

Suit le principe & la loi de la *continuité*. Tout est contigu dans ce monde : mais tout est-il continu, & continu de la continuité géométrique, dont on sçait bien que l'entendoit M. Leibnitz, lorsqu'on l'a étudié tout entier ? Etude difficile, parce que M. Leibnitz s'est mis lui même en lambeaux dans les divers Journaux de l'Europe, sans se ramasser jamais sous un point de vuë dans aucun Ou-

vrage complet & *continu*, suivant sa propre loi. Notre Auteur paroît sage & discret : mais M. Leibnitz alloit plus loin qu'on ne le dit ici. Dans la Morale presqu'autant que dans la Physique il admettoit une suite, une continuité, un enchaînement géométrique qui tiendroit tout-à-fait du Méchanique.

Son harmonie préétablie, rendroit bien sûrement le moral de notre vie la plus spirituelle, tout parallele au développement méchanique de nos mouvemens les plus extérieurs. Ce qu'on cite de la continuité d'une courbe unique, prouve au moins la discontinuité incontestable du total des courbes. M. Leibnitz vouloit que la suite de nos démarches de toute espéce, fut représentable par une courbe qui eut toutes sortes d'inflexions & de retours, de plis & de replis, mais courbe unique, continuë & réguliére. En quoi sa Géométrie même, toute élevée qu'elle étoit, se trouvoit un peu en défaut, y ayant des systêmes de courbes ré-

guliérement multipliées & à branches détachées, tout-à-fait discontinuës, & sans liaison. Et puis le nombre a lieu dans la nature des choses, & dans la Géométrie, autant que la mesure & le poids. S'il y a du *continu*, il y a du *discret*. Et il regne bien autant de liberté & d'arbitraire, que d'enchaînement & de Méchanisme dans la plupart des ouvrages de Dieu, & de nos ouvrages.

Chapitre second. *De l'Existence de Dieu*. On remarque ici, que l'*étude de la Physique, nous conduit à la connoissance de Dieu*. Dieu le veuille; c'est le droit de la chose, mais Saint Paul en accordant aux Philosophes, une connoissance spéculative & philosophique de Dieu, les rend inexcusables, de n'être pas parvenus jusqu'à cette connoissance morale & pratique qui glorifie Dieu, & est pour nous, selon Jesus-Christ, un principe de vie éternelle.

Notre Auteur est donc fort louable, dans la profession spéciale qu'il fait ici de rendre témoignage &

gloire à l'Auteur de toutes choses. Il détaille fort bien les preuves ordinaires de son Existence. Il en établit même fort distinctement tous les attributs, l'éternité, l'immensité, la simplicité, l'immutabilité, l'unité, l'intelligence, la *liberté* même, qui est la grande pierre de touche d'une Physique sagement subordonnée à la foi.

Suivant cependant les principes de M. Leibnitz, l'Auteur ne met-il pas en contradiction cette liberté de Dieu, choisissant ce monde pour lui donner l'existence, parce qu'il le veut, avec sa sagesse qui le lui fait choisir, non-seulement comme *bon* mais comme le *meilleur*, & parce qu'il est le meilleur de tous les mondes possibles qui existent dans son entendement divin. Nous avons, en rendant compte de la Théodicée, il y a quatre ou cinq ans, fait sentir la difficulté d'accorder ce systême d'*optimisme*, avec la pure liberté de Dieu.

L'Ecriture Sainte nous dit expressément, que tout ce que Dieu

créa au commencement, étoit bon & très-bon *erant bona .....valde bona.* Mais elle nous fait bien entendre tout de suite, que ce que l'homme, libre aussi, y mit du sien de concert avec le Serpent, étoit *mauvais*, & moralement autant que physiquement *très-mauvais.* Est-ce que l'homme n'étoit point libre d'y mettre ou de n'y mettre pas ce mauvais? Est-ce que s'il ne l'avoit pas mis, le monde à tout prendre, sans ce mêlange de bon divin & de mauvais humain, n'auroit pas été meilleur? Est-ce que sans déroger à sa sagesse, Dieu n'étoit pas libre de choisir & de faire exister un monde où l'homme n'auroit rien introduit de mauvais?

Dieu est sage, infiniment sage, Dieu est puissant, infiniment puissant, Dieu est libre, infiniment libre. Voilà trois attributs essentiels, qui ne peuvent se contredire, & que c'est à la Physique de concilier, ou de laisser concilier à la Théologie, sans y mettre aucun obstacle, sans les mettre le moins

du monde en contradiction. Tous les mondes possibles sont essentiellement pleins de sagesse, & Dieu est libre de les faire exister indifféremment. Seroient-ils possibles s'ils n'étoient sages? La sagesse de Dieu ne peut pas plus gêner sa liberté, que sa liberté ne peut excéder l'immensité de sa sagesse.

Notre Auteur qui est réellement plein d'intelligence & de finesse d'esprit, mais qui n'est peut-être pas Théologien, a pourtant bien adouci l'expression du systême de M. Leibnitz qui en divers endroits, a durement mis la sagesse de Dieu, en contradiction avec sa puissance; prétendant assez formellement que ce qui étoit permis à Dieu par sa puissance, ne l'étoit pas par sa sagesse : qu'une infinité de mondes étoit absolument possible, mais que Dieu étant sage il ne lui convenoit de faire exister que le *meilleur*, le plus parfait de tous. N'est-ce pas-là le *quippe vetor fatis* du Jupiter de Virgile? Mais la Fable n'étant qu'une Fable pour nous,

il ſemble qu'il n'y a dans toute cette maniere de parler & de philoſopher, qu'un galimathias ſophiſtique & dangereux.

Le Chapitre troiſiéme traite en général *de l'eſſence, des attributs & des modes.* L'Auteur après avoir dédaigné tous ces termes & ces notions Scolaſtiques, les manie ici aſſez bien, & en vérité, comme une perſonne du métier; tant il y a dans le bon eſprit de ceux qui l'ont tel, de reſſource contre de ſimples préjugés de doctrine ou d'éducation.

Cet ingénieux Auteur rachete cependant le tribut qu'il paye au bon naturel qui le mene ſi bien, par une chicane, en vérité Scolaſtique, qu'il fait avant la fin de ce Chapitre aux Scolaſtiques, ſur leur définition de la ſubſtance, qu'il nous paroît pourtant définir pour le fonds, à-peu-près comme eux.

Chapitre quatriéme. Des hypotheſes. Ce Chapitre eſt plein de bon eſprit & de raiſon. L'Auteur y dit contre les Newtoniens qui proſcrivent

de la Physique & du raisonnement humain, toute hypothése : il dit tout ce qui se peut dire de plus vrai & de plus fort, par ceux qui conviennent de bonne foi, que la vérité dans la plûpart des choses, n'est accessible que par là, par des conjectures, par des lueurs. Comme depuis quelques années nos Mémoires en ont aussi beaucoup parlé, nous renvoyons à ce qu'en dit l'ingénieux Auteur.

Chapitre cinquiéme. De l'espace. Il y a bien de la subtilité Métaphysique & presque Scolastique dans cette Doctrine Léibnitienne, qui définit l'espace, l'*ordre des coexistans.* C'est le définir par le tems, qui est peut-être plus difficile à définir & qui le suppose. Mais si les parties de l'espace coexistent dans le même tems, elles ne coexistent pas dans le même lieu, constituant elles mêmes les divers lieux. Et puis tout ce qui coexiste avec ordre, est-il l'espace? Les Anges, les Hommes, les Animaux, Dieu même, tout coexiste avec ordre, & est bien éloi-

gné de former un tout simple, homogêne, & continu tel que l'espace. Tous les systêmes de Physique & de Métaphysique, ont ainsi leurs difficultés : & celui ci en a bien d'autres, qu'on peut voir chez M. Clarcke & ailleurs.

Nous sommes charmés de voir dans ce Chapitre l'Auteur presque réconcilié avec la Scolastique, faire l'apologie des *abstractions*, définir l'*abstrait* & le *concret*; & convenir que toutes les Sciences ont besoin, & sont pleines de ces fictions, c'est-à-dire, de termes & de notions abstraites *qui sont*, dit-il, *un des plus grands secrets de l'art d'inventer, & une des plus grandes ressources pour la solution des problêmes les plus difficiles, ausquels l'entendement seul ne peut souvent atteindre.*

Au Chapitre sixiéme. *Le tems n'est que l'ordre des Etres successifs.* On retrouve encore ici avec plaisir l'*éternité à parte ante*, & *l'éternité à parte post*. C'est bien-là du Scolastique pur; & ce mêlange de Latin & de François en est du

plus fin. L'Auteur l'employe rondement, bonnement, ſans dédain ni correctif. Il le croit propre à ſe faire entendre, des Sçavans au moins : c'eſt-là dequoi il s'agit. Les ignorans auroient tort de s'en formaliſer. Ils n'ont droit que de ſuppoſer qu'on ne parle point pour eux. C'eſt-là la Langue du Pays.

Chapitre ſeptiéme. Des Elémens de la Matiére. On connoît les *Monades* de M. Leibnitz. Il y a au moins 18. ou 19. ans que nous en expliquâmes le ſyſtême dans nos Mémoires, d'après un Recueil de Piéces de Mrs. Newton, Clarcke & Leibnitz, donné au Public par M. des Maiſeaux. Ces Monades ſont les élémens qu'admet notre Auteur. La *raiſon ſuffiſante* d'où il les déduit, paroîtra telle, à ceux qui comprendront que l'étenduë eſt compoſée, de *points ſimples & inétendus.*

M. Leibnitz étoit certainement un très-bel eſprit, qui philoſophoit volontiers ſur toutes choſes à perte de vûë, avec une facilité merveilleuſe, & ſans qu'aucune bor-

ne pût l'arrêter, lorſqu'il avoit pris ſon eſſor. Quelque ſpéculation, quelque découverte qu'on lui propoſât, il voyoit toujours plus loin. Le Phyſique l'élevoit toujours au Métaphyſique, & du Métaphyſique il s'élançoit en quelque ſorte dans une eſpéce de Théologique qui n'étoit pas toujours ſi Chrétien, ni ſur tout ſi Catholique. En toutes choſes, il vouloit la cauſe de la cauſe, la raiſon de la raiſon; quoique dans la plûpart des matiéres, le plus bel eſprit ait bien de la peine, à trouver les cauſes & les raiſons les plus immédiates & les plus prochaines des Phénomenes les plus ſoumis à nos ſens extérieurs.

Il en coute à un bel eſprit, d'avouer qu'il ignore quelque choſe, non en général, on en convient aſſez, mais en detail, & dans le moment de la diſpute ou de la recherche. Un aveu qui coute encore plus qu'on ne ſçauroit dire, aux eſprits Philoſophes, c'eſt en reconnoiſſant leurs bornes, de recourir

à Dieu comme à la derniere raiſon de tout. Ils veulent tout expliquer, tout tirer de leur raiſon & de leur cerveau. Ils veulent faire un monde, c'eſt tout dire, & le faire avec le moins de matériaux & d'outils qu'il ſoit poſſible, avec de la matiére premiere & un mouvement primitif, ſans autre forme ni détermination que celles qu'il leur plaît d'imaginer. C'étoit la fantaiſie de Deſcartes, & ſur-tout de Malebranche, de faire un monde.

M. Leibnitz s'élevoit plus haut que cela. Deſcartes ſuppoſoit au moins la matiere étenduë ; M. Leibnitz vouloit qu'on lui rendît, c'eſt-à-dire, vouloit rendre lui-même une raiſon ſuffiſante de cette étenduë. Et cette raiſon ſuffiſante pourquoi la matiére eſt étendue, étoit, ſelon ſa penſée, que notre Auteur énonce fort bien, qu'elle eſt compoſée de points inétendus. En coute-t-il donc tant pour dire, la matiére eſt étenduë, parce que Dieu l'a créée étenduë. Les atômes ſont étendus, mais non ſujets à la di-

vision, parce que Dieu voulant les conserver, les a rendus durs & inaltérables à toute épreuve. Cette maniere de philosopher aussi raisonnable que toute autre, auroit épargné à M. Leibnitz, la peine d'imaginer ces Monades *inintelligibles*, qui sont des Etres simples & composent l'étenduë, qui sont des espéces de substances intelligentes & spirituelles, & composent cependant des corps, qui ont enfin une nature & des propriétés fort inconcevables, & qu'il seroit peut-être plus sage & plus religieux d'ignorer. Le systême de Descartes sur l'étenduë a produit des Matérialistes, des Spinosa. L'opinion des Monades paroît moins dangereuse, ne pouvant aboutir qu'à des excès d'esprit qui ne seront jamais communs, à des enthousiasmes, à des illuminations, dont notre siécle au moins paroît peu susceptible jusqu'ici. On croit voir que l'Auteur prête à ce systême sa plume & son imagination tout au plus, sans y trop livrer son esprit & sa raison ;

il y a des ſituations, des caractéres, des Etats, où on eſt encore fort eſtimable, de n'écrire que pour briller.

Chapitre huitiéme. De la nature des corps. L'Auteur ſage & réſervé ne pouſſe point le ſyſtême des Monades auſſi loin que l'a fait M. Leibnitz, ſelon lequel elles étoient matiere & eſprit; ce ſubtil Philoſophe ayant crû avoir une raiſon ſuffiſante pour penſer qu'il ne pouvoit y avoir de matiere ſans eſprit, ni d'eſprit ſans matiere. Ici ce n'eſt point tout à-fait cela. Il y eſt pourtant dit, *qu'il n'y a point de matiere ſans force, ni de force ſans matiere.* Or qu'eſt-ce que cette force? Elle eſt double; *force motrice*, & *force d'inertie.* C'eſt une tendance au mouvement, dont la contrariété ſans doute dans les diverſes Monades, produit le repos.

Ces deux forces du reſte ſont ſi eſſentielles à la matiére, qu'elles compoſent ſon eſſence en y joignant l'étenduë, la matiére n'étant, ſuivant ce ſyſtême Léibnitien, qu'une

étenduë douée d'une double force d'inertie & d'activité, de repos & de mouvement. Il est nouveau, & sans doute dangereux de donner une activité naturelle & essentielle à la matiére, qu'on a jusqu'ici regardée comme purement passive & sans vertu. Notre Auteur tâche à rendre une raison suffisante de tout cela. S'il n'y falloit que de l'esprit, & que M. Leibnitz en eût manqué, l'Auteur Anonyme lui en prêteroit, du plus vif & du plus fin.

En passant, l'Auteur sur la foi de M. Newton, dit qu'*un Etre dont les yeux seroient des prismes naturels, n'auroit pas plus l'idée du blanc, qu'un sourd n'a l'idée des sons*. Il est néanmoins bien facile d'avoir un prisme, de le mettre devant les yeux, de regarder un objet blanc au travers, & de reconnoître, ce qui est un fait certain, qu'il paroît alors tout aussi blanc qu'il le paroît sans prisme; n'y ayant jamais que les extremités de l'objet & de toutes sortes d'objets, que le prisme fasse pa-

roître frangés de couleurs, & toujours des mêmes couleurs au nombre de 4. dont deux frangent d'un côté, deux de l'autre.

Bien des gens s'imaginent que le prisme change les couleurs des objets. M. Newton a paru le dire. Mais qu'il l'ait dit ou non, jamais à travers d'un prisme les objets ne paroissent que de leur couleur naturelle, blancs s'ils sont blancs, noirs s'ils sont noirs, verds s'ils sont verds &c. seulement le prisme y jette aux deux extrémités paralleles à sa longueur une double bordure toujours la même, c'est-à-dire, violette & bleuë vers la base du prisme, rouge & jaune vers l'angle. Deux choses sont ici remarquables; 1°. Que les couleurs sont toujours les-mêmes & dans le même ordre, de quelque couleur que soit l'objet qu'on regarde au travers du prisme. 2°. Que ces couleurs ne se placent jamais qu'aux extrémités des objets, & comme on disoit avant M. Newton, *in confinio lucis & umbræ*, aux confins de l'ombre & de *la lumiére*.

Pour n'y être pas trompé, il faut aussi remarquer qu'un objet est souvent composé de plusieurs objets: par exemple, un visage est composé d'un menton, d'une double levre, d'un nez, de deux joues &c. or chacun de ces objets qui sont comme corps à part, font voir à leurs deux extrémités les deux franges en question; dès que ces deux extrémités sont ombrées un peu fortement. Par exemple, sur un papier écrit, chaque lettre, chaque jambe d'une même lettre, forme un objet qui a sa double frange au travers du prisme; tant le voisinage & le contraste immédiat de l'ombre & de la lumiére, ou de deux lumieres inégales, est essentiel pour la génération des couleurs prismatiques, quoiqu'en puisse dire M. Newton. En un mot ce sont-là des faits, qu'on peut vérifier sur le champ.

Chapitre neuviéme. De la divisibilité & subtilité de la matiére. L'Auteur dit, qu'*à parler avec exactitude, il n'y a que des solides dans la na-*

ture; & il conclud que *les superficies, les lignes & les points ne sont donc point matiere; mais qu'on les conçoit dans la matiere par abstraction.* N'est-ce pas plûtôt *hors* de la matiére, qu'on les conçoit *par abstraction*? N'est-ce point *dans* la matiére qu'elles sont *par concrétion*? Est-ce qu'il n'y a pas réellement des surfaces dans la matiére? Est-ce que les solides ne sont pas terminés par des surfaces réelles, les surfaces réelles par des lignes réelles, & les lignes réelles par des points réels? Les surfaces, les lignes, les points sont des modifications de la matiére: on ne peut donc les en détacher, non plus que les figures. Est-ce que les figures ne sont pas quelque chose de réellement existant?

Chapitre dixiéme. De la figure & porosité des corps. L'Auteur établit fort bien cette porosité, qui depuis Descartes est hors de doute. Les Newtoniens l'ont portée un peu plus loin, en faisant mieux sentir, que les corps les plus solides avoient

beaucoup plus de pores que de matiére solide, plus de matiére étrangere, ou de vuide que de matiére propre. Tout de suite l'Auteur explique la solidité des corps, la raréfaction & la condensation, la dureté & la mollesse. Le Chapitre où tout cela est expliqué dans Rohaut, est un Chapitre célebre, & passe pour un chef-d'œuvre d'explication & de bonne Physique.

Chapitre onziéme. Du Mouvement & du Repos en général, & du Mouvement simple. Le douziéme Chapitre est sur *le mouvement composé.* Et le treiziéme vient à *la pesanteur*, qui est une question préliminaire, lorsqu'on renonce à en assigner la cause; & une derniere question lorsqu'on a le courage d'aller jusques là. *Aristote*, dit-on, *le pere de la Philosophie & de l'erreur avoit imaginé deux appetits dans les corps. Les corps pesans avoient, selon lui, un appetit pour arriver au centre de la Terre &c.* Sont-ce donc deux choses synonimes, être pere de la Philosophie, & être pere de l'erreur? Cela

eſt fort à craindre. Car à ces appetits ariſtoteliciens, le plus brillant des modernes ne ſubſtituë aujourd'hui que des *centripetences* & des *attractions*. On a eu cependant deux milliers d'années pour corriger les *erreurs* d'Ariſtote.

Le grand ſyſtême de ce Philoſophe ſi contredit & ſi peu lû, étoit la diſtinction des corps peſans & des corps légers. La plus ſaine Phyſique moderne, celle nommément de notre ingénieux Auteur, n'admet de peſanteur que dans les corps groſſiers & ſenſibles. Et, ſi elle n'admet point de légereté poſitive dans la matiére fluide & inſenſible qui les pénetre, elle l'exempte au moins très-poſitivement de peſanteur. Encore même, ſi on la prend de ſuite & par le fond, ſera t-elle obligée de reconnoître dans le plein qu'elle admet, une légereté poſitive, c'eſt-à-dire, une tendance poſitive vers la circonférence, dès qu'elle admet une tendance poſitive vers le centre; ſoit que la matiére inſenſible ne ſe porte vers la circonférence

qu'à cause du mouvement de la matiére sensible vers le centre ; soit que la tendance centripete de celle-ci, soit produite, ce qui est le plus vraisemblable, par la tendance centrifuge de celle-là.

On trouve dans ce Chapitre, le systême géométrique & expérimental de Galilée, sur la chute des corps ; l'accélération par les nombres impairs ; l'espace parcouru double par un mouvement acquis, & simple par un mouvement qui s'acquiert ; les espaces en raison des quarrés des tems &c.

Le quatorziéme Chapitre, donne la *suite des Phénomenes de la pesanteur*, c'est-à-dire, la suite de ce même systême géométrique & expérimental, poussé plus loin depuis Galilée. Le quinziéme Chapitre annonce les *Découvertes de M. Nevvton* dans ce même systême. L'Auteur équitable convient, que Newton avoit été tout-à-fait prévenu par Kepler dans les principaux points, dans l'uniformité des aires céleses, dans l'ellipticité

des orbes, dans les quarrés des tems proportionnels aux cubes des diſtances &c. Ce Chapitre eſt réguliérement terminé, quoique ſous le nom de digreſſion, par la figure de la Terre, que l'Auteur croit applatie aux Poles, ſelon l'opinion de M. Newton, & les dernieres meſures de M. de Maupertuis.

Chapitre ſeiziéme. De l'attraction Nevvtonienne. Après en avoir expoſé le ſyſtême, l'Auteur en découvre le faux dans le principe de la raiſon ſuffiſante, qui eſt une clef générale, comme on voit. Le dix-ſeptiéme Chapitre eſt *ſur le repos, & la chute des corps ſur un plan incliné.* Le dix-huitiéme ſur l'*oſcillation des Pendules.* Le dix-neuviéme ſur le mouvement *des Projectiles.* Il ne faut pas douter que la parabole ne ſoit ici la route des corps qui tombent ou montent obliquement à l'horizon. La découverte du contraire, renfermée dans nos Mémoires & ailleurs, depuis 12. ou 15. années, eſt trop moderne ſans doute pour déraciner une ſi vieille

erreur. Dans 100. ans sans doute il faut espérer qu'il suffira de dire, qu'une ligne parabolique ne passe jamais par son centre. Les découvertes ne s'entendent jamais à demi mot, & la vie d'un Auteur suffit seule pour les établir.

Chapitre vingtiéme. Des forces mortes, ou forces pressantes, & de l'équilibre des puissances. Le vingt & uniéme Chapitre est sur les *forces vives*. L'Auteur les défend analogiquement, c'est-à-dire, avec vivacité, contre les plus sçavans adversaires. Cette doctrine des forces vives a partagé & partage encore l'Europe sçavante. L'Allemagne & presque tout le Nord l'a adoptée. L'Angleterre l'a rejettée & combattuë de son mieux. Cette diversité s'expliqueroit-elle en disant que M. Leibnitz étoit Allemand & tout Anti-Newtonien? La France, moins contre M. Leibnitz qu'en faveur de Descartes, a combattu aussi pour l'estimation des forces vives par le produit de la masse & de la simple vitesse.

M. de Mairan que nous saisissons la premiere occasion d'annoncer comme le digne successeur de M. de Fontenelle dans le brillant Emploi de Sécretaire perpétuel de l'Académie des Sciences, proposa dans un sçavant Mémoire, il y a quelques années, des moyens fort judicieux de conciliation entre Descartes & M. Leibnitz. Le nouveau Disciple de celui-ci, ne veut point de conciliation, & dispute avec feu, quoiqu'avec politesse, contre les Anglois & les François réunis. C'est au Public de décider.

En un mot les nouvelles Institutions de Physique, nous paroissent un bon Recueil de Physique moderne, fait, selon les intentions de l'Auteur, pour un jeune Seigneur, qui doit en sçavoir jusqu'à un certain point.

ARTICLE XLVII.

HISTORIA SACRA & Profana Archiepiscopatûs Mechliniensis &c. C'est-à-dire, *Histoire Sacrée & Profane du Diocèse de Malines, ou Description de cette Eglise Métropolitaine, divisée en onze Doyennés, avec celle des Villes, Bourgs, Villages, Domaines, Monastéres & Châteaux, qui en dépendent, & les Epitaphes de leurs Seigneurs; le tout tiré des Archives des Monasteres, enrichi des Diplomes des Princes, & vérifié sur les lieux par Corneille Van Gestel, Curé de Westrem dans le Comté d'Alost.* folio. *Tom. I. pag.* 289. *Tom. II. pag.* 322. *& quantité de Planches en taille douce, dont la premiere est la Carte du Diocèse. A la Haye, chez Christien Van Lom* 1725.

A juger de cet Ouvrage par le Titre, on croiroit qu'autant que l'Historien du Diocèse d'An-

vers, dont nous avons parlé le mois précédent, avoit pris à tâche de se borner à l'Histoire Ecclésiastique; autant celui du Diocèse de Malines s'est étudié à faire entrer dans le plan, qu'il s'est dressé, tout ce qui a rapport à l'Histoire Profane. Nous y avons pourtant trouvé assez peu de chose, qui puisse avoir place dans un Extrait. On n'a rien épargné à la vérité de ce qui peut orner un Livre de cette nature, le Papier, les caractéres, le nombre & la beauté des Planches ne laissent rien à désirer. L'Auteur de son côté n'a rien omis pour nous bien faire connoître les Eglises, les Chapitres, les Abbayes, & les Maisons Religieuses du Diocèse de Malines: il nous donne des Listes très-exactes de tous les Archevêques, Doyens, Prévôts, Abbés, Abbesses, qui ont été en place depuis l'établissement de leurs Siéges, l'année de leur élévation, & celle de leur mort; il a recueilli un très-grand nombre de Piéces, qui concernent les Fondations, les Dona-

tions, les Traités, les Priviléges des uns & des autres, il a fait graver tous les Portraits des Archevêques, les plus belles Eglises, quantité de Mausolées, & il a surtout enrichi son Livre d'un nombre prodigieux d'Epitaphes, qui feront sans doute plaisir à plusieurs Familles illustres, lesquelles retrouveront parmi les cendres de leurs Ancêtres les preuves de l'antiquité de leur Noblesse; car il est assez ordinaire de chercher dans ces Monumens, qui nous apprennent que les Grands ont cessé d'être, dequoi s'illustrer par la connoissance de ce qu'ils ont été. Mais on n'y trouvera peu dequoi instruire & intéresser le plus grand nombre des Lecteurs.

Cette Histoire n'a point d'autre division, que celle des Doyennés; le premier Tome en contient cinq, & les six autres composent le second; le premier Doyenné est celui de Malines. La Seigneurie de Malines forme une des dix-sept Provinces des Pays-Bas, & ne dé-

ıd point du Brabant, quoiqu'el-
' soit enclavée. Le premier Com-
de Malines, dont il soit parlé
ıs l'Histoire, se nommoit Adon;
:lques-uns ont avancé qu'il étoit
rent, ou Allié de Pepin, Roi de
ınce, & que ce Prince, en con-
:ration des services, qu'Adon lui
ıit rendus, lui donna le Domai-
& la Souveraineté de ce Pays:
is ce n'est pas le sentiment de
:re Auteur, qui prétend qu'alors
qualité de Comte ne désignoit
celle de Juge & de Gouver-
ır. En effet Malines reconnut
jours, non-seulement Pepin,
is encore ses Successeurs pour
ıverains. Après la mort de l'Em-
eur Lothaire, elle passa sous la
nination de Charles-le-Chauve,
is en 912. Charles-le-Simple en
›réfent à l'Eglise de Liége. Ain-
Butkens, Auteur des Trophées
Brabant, étoit mal instruit;
qu'il a écrit que Saint Libert,
s du Comte Adon, s'étant fait
›ine dans l'Abbaye de Lobe,
ıit fait don à cette Abbaye de
Seigneurie de Malines.

D'autres Ecrivains en assez grand nombre ont prétendu que les Berthouts (*Bertholdi*) Seigneurs de Grimberge, avoient possédé cette Seigneurie, du moins en partie; mais il n'est pas vrai, selon le nouvel Historien, qu'ils en ayent jamais été légitimes possesseurs. Walther Berthout, dit-il, Chancelier de Brabant, & Tuteur du jeune Duc Jean I. prit le titre de Seigneur de Malines, & se rendit maître de cette Ville. Henri Gelder, Evêque de Liége en fit aussitôt le siége, mais il fut contraint de le lever. Trente trois ans après, c'est-à-dire, en 1300. l'Evêque Hugues de Cabillon, ne se trouvant pas assez fort pour retirer Malines des mains des Berthouts, engagea cette Ville à Jean II. Duc de Brabant, pour en jouir lui & ses deux plus proches Héritiers, à condition qu'il en chasseroit l'Usurpateur, & qu'après la mort de ces trois Princes l'Eglise de Liége rentreroit dans ses droits : mais Jean II. ne fut pas fidéle à ses en-

nens,& favorisa les Berthouts :
vêques de Liége ne s'endor-
it pourtant pas, & se firent
rendre justice en 1319. Mais
le tems après l'Evêque Adol-
prévoyant qu'il ne seroit ja-
bien le maître à Malines,
t, du consentement de son
itre cette Seigneurie à Louis
evers, Comte de Flandres,
dition qu'il ne pourroit pas
ier. Jean III. Duc de Bra-
, s'avisa alors de prétendre
y avoit des droits, & prit les
; pour les soûtenir. La Guerre
na entre lui & le Comte de
lres; mais elle dura peu. Philip-
Valois, Roi de France, se porta
Médiateur, & fit un accom-
ment, où le Traité fait avec
se de Liége ne fut point obser-
qui pensa être cause d'une nou-
Guerre. Enfin en 1346. le
te de Flandres se fit relever
e Pape Clément VI. du Ser-
, qu'il avoit fait de ne point
er la Seigneurie de Malines
vendit au Duc de Brabant'

Il fut tué à la journée de Crecy, avant que d'en avoir touché l'argent, mais son Fils & son successeur, ayant épousé la Fille du Duc de Brabant, ratifia le Traité, & remit à son Beau-pere la somme, que celui-ci lui devoit payer. Cependant après la mort du Duc il voulut rentrer dans ses droits, parce qu'il n'avoit point touché la Dot de sa Femme, & on se préparoit à soûtenir les armes à la main ces prétentions réciproques, lorsque Guillaume, Comte de Hainaut & de Hollande, offrit sa médiation aux deux Princes. Elle fut acceptée, & en 1357. il conclut un Traité, dans lequel il ne s'oublia point. Il obtint pour lui la Ville de Heusden, & Malines fut restituée au Comte de Flandres.

En 1369. la Fille & l'unique Héritiere de ce Comte épousa Philippe de France, Duc de Bourgogne, & lui porta, avec les Etats de son Pere, la Seigneurie de Malines; d'où elle a passé dans celle d'Autriche par le Mariage de Ma-

rie de Bourgogne avec Maximilien I. Philippe le Bon, petit Fils de Philippe de France, avoit établi pour toutes les Provinces, qui lui obéïssoient dans les Pays-Bas, un Conseil Souverain, qui suivoit sa Cour, Philippe d'Autriche y fit quelques changemens, & lorsqu'il alla prendre possession de la Couronne de Castille, qui lui étoit échûë du Chef de Jeanne d'Arragon son Epouse, il le fixa à Malines. Mais il fut bien-tôt après démembré : une partie de ceux, qui le composoient, se transporta à Bruxelles, où il se forma un Conseil Secret & Privé, qui s'est encore depuis partagé en Conseil d'Etat & en Conseil Privé; ce qui ôta dès-lors à celui de Malines la connoissance des grandes Affaires.

Pour ce qui est du Spirituel, il est certain que Saint Lambert, Evêque de Tongres, est le premier, qui prêcha l'Evangile dans le Pays de Malines, & qu'il y bâtit plusieurs Eglises. Il eut pour Successeur dans son Apostolat Saint Rom-

baut Martyr, Evêque de Dublin, dont le sacré corps repose dans l'Eglise, qu'il avoit fait bâtir sous le nom de Saint Etienne, & qui porte aujourd'hui le sien: c'est l'Eglise Métropolitaine: mais M. Corneille s'est trompé lorsque dans son Dictionnaire Géographique il a dit que ce Saint avoit été Evêque de Malines. Cette Ville n'a jamais eu d'Evêques jusqu'au seiziéme siécle, qu'on y a érigé un Archevêché. On ne doute point qu'elle n'ait été quelque tems du Diocèse de Liége, & on ne sçait point quand elle en a été démembrée; mais il est certain que dès le dixiéme siécle elle étoit de celui de Cambrai, & qu'elle en a toujours été depuis ce tems-là jusqu'à son érection en Métropole. La Bulle de Pie IV, qui marque son étenduë, ses revenus, & le droit de Primatie, qui lui a été accordée sur tous les Pays-Bas, est ici rapportée toute entiére. Cela est suivi d'un détail, où nous ne sçaurions entrer, & de l'Eloge Historique de tous les Archevêques de-

is le Cardinal de Granvelle, qui premier a occupé ce grand Siége, jusqu'au Cardinal d'Alsace, juel y a placé avec lui toutes les rtus, qui distinguent les grands rélats, & honnorent la Pourpre omaine.

Le second Doyenné est celui de ouvain. Cette Ville, que pluurs estiment avoir été bâtie dans Pays, qu'occupoient autrefois les uples appellés *Grudii & Levaci*, té la premiere Capitale du Brant, & a eu ses Comtes particurs; quelques-uns même disent ses ucs. L'air y est fort sain, le Teroire des environs très-fertile, & y a recueilli du vin. On ne sçait s au juste l'origine du nom qu'elporte, & c'est par pure conjecture, que Juste Lipse la tire de ces ux mots, *Lo* & *Ven*, dont l'un gnifie une Montagne, & l'autre ie Plaine, parce qu'elle est située ns une Plaine environnée de ollines. Quelques Auteurs ont û que cette Ville subsistoit dès le ms de Jules César; d'autres ont

écrit qu'elle fut bâtie pendant que les Pepins étoient Princes d'Austrasie ; mais ces opinions n'ont aucun fondement certain. Reginon dit que les Normands camperent en un lieu nommé *Loven* dans le neuviéme siécle, mais cela ne prouve pas qu'il y eût alors une Ville en cet endroit, & Juste Lipse conjecture qu'on ne commença de s'y établir, que sur la fin du même siécle, après la Victoire qu'Arnoul, Roi de Baviere, y remporta sur ces Barbares.

Le premier, qui fit fermer de Murailles cette Ville, fut Godefroy III. Duc de Lorraine & de Brabant, ce qui arriva dans le douziéme siécle. On en augmenta l'enceinte dans le quatorziéme. En 1427 elle étoit parvenuë à un tel point de grandeur, qu'elle égaloit presque la Ville de Gand, & surpassoit Paris, Liége & Cologne. On ignore en quel tems ce Pays reçut les premiéres semences de l'Evangile ; mais il paroît constant que Saint Martin, S. Servais, Saint Amand,

Saint Lambert & Saint Hubert, tous Evêques de Tongres, y ont prêché l'Evangile. Cependant il paroît que Louvain a toujours été du Diocèse de Liége, jusqu'à l'érection de l'Archevêché de Malines. Pendant très-long-tems elle n'eut qu'une seule Paroisse, qui étoit celle de S. Pierre. Cette Eglise est une des plus belles des Pays-Bas, & on y admiroit sur-tout une Tour très-haute, & d'une structure admirable, laquelle, après avoir été fort endommagée en 1570. & en 1578. tomba tout-à-fait en 1604.

Il y a dans la même Eglise un Chapitre: dont le premier Fondateur fut Lambert le Barbu, Comte de Louvain, qui vivoit dans l'onziéme siécle. Quelques années après que l'Université eut été établie dans cette Ville, c'est-à-dire, en 1443. on augmenta le Chapitre de dix Prébendes, qui n'obligent point à l'assistance au Chœur: ceux, qui en sont pourvûs, sont seulement tenus à enseigner pendant six semai-

nes chaque année, deux, la Théologie ; deux, le Droit Civil ; deux, le Droit Canon ; deux, la Médecine ; un, l'Eloquence ; & l'autre, la Morale. Ce sont les deux premiers Magistrats de Louvain, qui y nomment.

Jean IV. Duc de Brabant, a été le Fondateur de cette Université, qui s'est maintenuë jusqu'à présent dans la réputation d'être une des plus célebres de l'Europe, & qui reconnoît celle de Cologne pour sa Mere. La Bulle du Pape Martin V. qui l'a approuvée, est dattée de l'onziéme de Décembre 1425. Il paroît que l'occasion de ce bel établissement fut, du moins en partie, la chute des Manufactures de Draps, qui avoient rendu la Ville de Louvain extrêmement riche & peuplée, & qui en tombant la réduisirent dans un état si déplorable, qu'elle sembloit un désert. Jean IV. ne trouva point de meilleur expédient, pour la rétablir dans son premier lustre, que d'y fonder une Université, à laquelle les Papes &

les Ducs de Bourgogne ont accordé de très-grands Priviléges. On en pourra voir les preuves dans cet Ouvrage, aussi bien que l'origine & les Fondations des trente-huit Colléges, dont l'Université est composée, sans compter celui-ci des Jésuites.

Le troisiéme, le quatriéme & le cinquiéme Doyennés sont ceux de Dist (*Diesta*, ou *Diesthemium*) de Sout Leeuw-S. Léonard (*Leeuvva Sancti Leonardi*) & de Tillemont, ou Tirlemont, (*Thena in Montibus*) qui finissent le premier Tome, & ne nous ont rien fourni de fort remarquable. Le second commence par celui de Bruxelles : où nous n'avons non plus rien remarqué de fort intéressant. L'Auteur ne s'est pas même mis en peine de nous instruire de l'origine de cette Ville fameuse, ni de quelle maniere elle a reçû l'Evangile. Les Articles des cinq autres Doyennés sont encore plus stériles pour un Journal Littéraire. Ce sont ceuxde Leeuw-Saint Pierre, d'Alost, de Grandmont,

de Renay & de Balegem. *Léauvvensis Sancti Petri*, *Alostanus*, *Gerardimontensis*, *Rothnacensis*, & *Oordegemiensis*.

L'Auteur nous apprend néanmoins qu'en 1607. dans un Village du Comté d'Alost, nommé *Messpelaer*, un Paysan creusant dans son Jardin, trouva quinze cens Médailles d'or, qui furent estimées huit florins chacune, avec un assez grand nombre d'Escarboucles & d'autres Pierres précieuses. Il en a fait graver une, que ses Ancêtres avoient achetée du Paysan : c'est un Antonin avec cette Légende *Antoninus Aug. Pius Sept. P E. Cos. III.* & au revers, un Jupiter nud & de bout, la main droite appuyée sur un grand bâton, & tenant une fléche de la gauche, avec ces paroles *Jovi Statori*.

ARTICLE XLVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

MOSCOVIE

DE PETERSBOURG.

MEMOIRES POUR servir à l'Histoire & au progrès de l'Astronomie, de la Géographie, & de la Physique, recueillis de plusieurs Dissertations lûës dans les Assemblées de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de celle de Saint Petersbourg, qui n'ont point encore été imprimées; comme aussi de plusieurs Piéces nouvelles, Observations & Réfléxions rassemblées pendant plus de 25. années, par M. de l'Isle, Professeur de Mathématiques au Collége Royal de France, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris, d'Angleterre, & de Prusse, & premier Pro-

fesseur d'Astronomie dans l'Académie Impériale des Sciences de Saint Pétersbourg. A Saint Petersbourg 1738. vol. in-4°. *pag.* 284 *&c. avec figures.*

C'Est ici le commencement, & le premier Volume d'un Recueil d'Observations & de Mémoires d'Astronomie, de Géographie, & de Physique, que M. *de l'Isle* se propose de continuer tant que la matiére lui fournira de quoi remplir d'autres Volumes ; & il ajoûte qu'elle est si abondante, qu'il n'est pas à craindre que la source tarisse si-tôt. Il y fera entrer les Observations Astronomiques propres à perfectionner la Géographie & la Navigation, sur-tout la Géographie de la *Russie*, & des Pays voisins ; des Observations Physiques faites en ces Pays sur le Barometre & le Thermometre, sur les Aurores Boréales, sur la Déclinaison & l'Inclinaison de l'Aiguille aimantée &c. On y trouvera ce qu'il a fait pour perfectionner la Théorie de l'Astronomie,

ce qu'on a projetté de faire pour la Mesure de la Terre en *Russie*, les Résultats des Observations que M. *le l'Isle de la Croyere*, frere de l'Auteur, a faites dans son nouveau Voyage au travers de toute la *Sibérie*, & jusqu'au *Kamchatka*; la situation tant en longitude qu'en latitude, de *Casan*, de *Tobolsk*, d'*Irkoutsk*, d'*Yakoutsk &c.* La situation du *Kamchatka* déterminée par deux Eclipses de Lune, observées par le Capitaine *Beerings* & ses gens &c.
» Ayant comparé la situation du » *Kamchatka* & des Pays voisins, » avec celle de la *Chine*, du Royaume » de *Corée*, du *Japon*, & de la Terre » d'*Yeço*, qui m'étoit connuë d'ail» leurs, dit M. *de l'Isle*, je me suis » fait un systême, & j'ai dressé l'an » 1731. une Carte de cette extré» mité orientale de l'*Asie*. J'y ai » marqué les dernieres Terres con» nuës de l'*Amérique*, afin de faire » voir ce qui restoit encore d'incon» nu. „ Il donnera une réduction de cette Carte, & fera des Remarques sur les plus récentes Descriptions

& Dissertations qu'on a publiées sur la situation de *Kamchatka*, de la Terre d'*Yeço* &c. Nous pouvons assurer M. *de l'Isle* que ces morceaux seront attendus avec impatience, & lûs avec avidité.

Le sçavant Académicien ne donnera pas seulement ses Observations & ses Recherches anciennes & nouvelles ; mais aussi celles qui lui auront été communiquées. Ce premier Volume en contient des unes & des autres, sur les Aurores Boréales, sur les Eclipses de Soleil & de Lune, & d'autres Phénomenes Astronomiques, sur les taches du Soleil, sur la lumiere & les couleurs &c. Tout le Recueil rassemblera une partie du fruit des veilles de trente années du sçavant Observateur.

ITALIE.

DE PADOUE.

Del Teatro Olimpico di Andrea Palladio in Vicenza. Discorso del Signor Conte Giovanni Montenari Vicentino. In Padova. vol. in-8o.

Mai 1741.

Discours du Comte *Montena* sur le Théâtre de l'Académie des *Olimpiques*, construit par *André Palladio*.

Ce Discours adressé au Comte *Bissari*, Prince de l'Académie des *Olimpiques*, contient la Description du magnifique Théâtre de cette Académie bâti par le célebre Architecte *André Palladio*, qui en étoit Membre. Il suivit dans la construction les idées que *Vitruve* nous donne des anciens Théâtres. Et, comme cet Auteur en distingue de deux sortes, le Théâtre Grec, & le Théâtre Romain, M. *Montenari* expose ce qui caractérise l'un & l'autre, selon la doctrine de *Vitruve*; il parle en détail des parties qui composoient les Théâtres anciens, de la Scene, & des Piéces qu'on y représentoit; il en fait l'application au Théâtre de *Vicence*, qui est dans le goût Romain, à cela près, que *Palladio*, pour s'accommoder au terrein qu'on lui avoit donné, a substitué la figure elliptique à la circulaire prescrite par *Vitruve*.

DE VICENCE.

Ce *Discours* a donné lieu aux d
Lettres dont nous allons parl
l'une du Marquis *Poleni*, Profes
de Mathématiques à *Padoüe*, & l
tre du Comte *Montenari*, pour
pondre à celle-ci. L'une & l'au
peut servir aux Sçavans de mo
de la politesse qui devroit reg
dans les Disputes qui partagent
sentimens.

Degli Antichi Teatri, è Amfitea Lettere due Critiche, l'una del S nor Marchese GIOVANNI POL NI, Publico Professore di Matem ca nello studio di Padova : L'altra Signor Conte GIOVANNI MO TENARI. in 8°.

M. le Comte *Montenari*, a
page 78. de son *Discours*, atta
cette Proposition ; *Que les anc Théâtres de pierre étoient de fig circulaire dans tout leur contour.* C
te figure convient véritablem
aux Amphitéâtres : &, parce q
les anciens, selon ce que sem

dire M. *Montenari*, prennent quelquefois indifféramment les mots de Théâtre & d'Amphitéâtre, pour tout lieu destiné à donner des Spectacles, soit Théâtres proprement dits, Cirques, Naumachies, ou Amphithéâtres; il suppose que l'abus de ces termes aura trompé M. *Poleni*, & lui aura fait attribuer aux Théâtres, ce qui convient aux Amphithéâtres. Celui-ci soutient premiérement qu'il n'est pas vrai que les Auteurs ayent confondu ces mots; & que quand ils ont appellé Théâtre un Amphithéâtre, ils ont déterminé la signification de ce mot, comme dans les passages allégués de *Dion*, au Livre XLIII. & LI. où cet Historien ne dit pas simplement θέατρον, mais il ajoûte, κυνηγετικὸν, *pour la chasse* (*venatorium.*) M. *Poleni* fait voir qu'il n'y a point été trompé. Quant au Passage de *Pline* (Liv. XXXVI. Chap. XV.) il montre fort bien par un excellent Manuscrit que posséde le Seigneur *Jean-Baptiste Recanati*, Noble Vénitien, qu'il faut lire *Pompeiani Theatri*, &

non pas *Amphiteatri*; ce que le P. *Hardouin* avoit déja remarqué, après *Ferdinand Nunnes de Guzman*, dit communément *Pincianus*, du nom de *Valladolid* sa Patrie, appellée en Latin *Pincia*, & non pas de *Salamanque*, comme dit le Pere *Hardouin*: cette Ville n'a point été appellée *Pincia*.

Après cette défense indirecte, M. *Poleni* revient à la proposition qui fait le sujet de la dispute. Le Comte Montenari prétend que les *Théâtres anciens étoient de figure demi circulaire; c'est-à-dire*, circulaire *du côté de l'Orchestre, & des Gradins*, ou degrés, *& rectangulaire du côté opposé*. Pour prouver ce qu'il avance, il en appelle à l'autorité, & à la décision de *Vitruve*. M. *Poleni* veut bien s'en tenir à *Vitruve*, mais il nie qu'on trouve rien de semblable dans cet ancien Ecrivain. Il peut bien se faire, dit-il, qu'il y ait eu des Théâtres dont le fonds ait été terminé par une ligne droite, mais il n'y a point de régle sur cela. Cette Lettre est adressée au Marquis *Louis Sale*.

M. *Poleni* n'avoit point d'intérêt personnel à défendre, même indirectement, la Proposition attaquée par M. *Montenari*. Cette Proposition est en partie, & seulement pour les Théâtres Grecs, du Marquis *Scipion Maffei* dans l'Ouvrage qu'il a composé sur les Amphitéâtres des Anciens, & en particulier sur celui de *Vérone*, dont nous rendîmes compte il y a dix ou douze ans, & qui a été réimprimé dans sa *Verona illustrata* : mais il a crû que le sentiment du Marquis *Maffei* pouvoit se soutenir, ou du moins qu'il n'étoit pas détruit par M. *Montenari*.

Dans la Réponse à cette Lettre, M. *Montenari* convient avec son Adversaire, sur la signification générale du mot *Théâtre*, & sur ce qui en détermine le sens dans les Auteurs, & par les endroits de son Discours qu'il rapporte, on reconnoît qu'en s'entendant bien, ils étoient d'accord sur ce point.

Pour ce qui est de la détermination précise de la figure des Théâtres, sçavoir si elle étoit à-peu-près circulaire, comme le Marquis *Maf-*

fei avoit avancé qu'elle pouvoit être, ce que M. *Poleni* ne désaprouvoit pas, ou partie circulaire, partie rectiligne ; c'est sur quoi M. *Montenati* avouë qu'il n'y a rien de précis dans *Vitruve*; mais il croit qu'on peut conclure cette derniere figure des préceptes qu'il donne sur la construction des Théâtres, d'autant mieux que ses plus sçavans Interprétes l'ont ainsi entendu. Cette Lettre est écrite au Comte *Jacques Fabio Tiene*. Ces trois petits Ouvrages doivent être du goût des Amateurs des Antiquités en général, & en particulier de l'Architecture des Anciens. Il y a des Remarques curieuses & sçavantes sur le sujet qui y est traité.

DE ROME.

Pauli II. Veneti Pont. Max. Vita, ex codice Angelica Bibliotheca desumpta. Præmissis ipsius Sanctissimi Pontificis VINDICIIS, adversus Platinam, aliosque obtrectatores. Romæ Typis Antonii è Rubeis, apud Pantheon. 1741. 1. *vol.* in-fol.

Un Sçavant du caractére du

Cardinal *Querini* compte, ou pese, pour ainsi dire, tous les momens, pour n'en laisser échapper aucun qui ne soit utilement employé. Ce Cardinal a mis à profit les heures de loisir que lui a laissées le long Conclave qui a placé sur le Siége de S. *Pierre* le Pontife qui l'occupe si dignement, pour nous donner ce nouveau fruit de ses veilles. Sans avoir pû recouvrer le Livre du Cardinal *Augustin Valerio*, *De Utilitate ex Conclavi capiendâ*, il a interprété la pensée de l'Auteur en faveur des Sciences qui sont son délassement ordinaire, & ses délices. Il a même renchéri sur le mot de *Cicéron*; *pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur*, en y ajoûtant ce qu'il a coutume de dire, *Episcopantur*; & c'est ce que prouvent les sçavans Ouvrages qu'il a publiés depuis son Episcopat.

La Vie de *Paul* II. a déja paru dans la seconde Partie du troisiéme Tome de la grande Collection des Historiens d'*Italie* de la *Société Palatine*, mais imparfaite & tronquée.

Celle que donne le Cardinal *Querini* est plus complette, & plus correcte. L'Apologie de *Paul* II. sous le nom de *Vindiciæ*, qui est à la tête du Volume répand beaucoup de lumiére sur la Vie de ce Pape, & détruit, ou corrige les malignes accusations de ceux qui l'ont maltraité dans leurs Ouvrages. *L'Appendix* qu'on trouve à la fin, fait voir que c'est à son goût, à son amour pour les Lettres, & à sa protection qu'on est redevable des meilleurs Ouvrages imprimés à *Rome* peu après l'invention de l'Imprimerie; & les Remarques du Cardinal *Querini* éclaircissent l'origine & les premiers progrès de cet Art; introduit dans la Capitale du Monde Chrétien sous son Pontificat. Cette *Appendix quâ comprobatur Pauli II. Pontificâtûs felicitati deberi optimorum scriptorum editiones quæ Romæ primùm prodierunt post divinum Typographiæ inventum, à Germanis Opificibus in eam Urbem advectum &c.* est dans le goût du *Specimen variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixiâ &c. paulò*

post Typographiæ incunabula florebat, dont nous donnâmes l'Extrait l'année derniere.

Je ne sçai si le Livre attribué au Cardinal *Valerio*, (*De utilitate ex Conclavi capiendâ*) a jamais existé, au moins ne paroît-il dans aucun des Catalogues publiés des Ouvrages de ce Sçavant & laborieux Cardinal (qui dit lui-même qu'il avoit composée jusqu'à LXXXI. Opuscules) quoique celui-ci soit assez singulier, pour n'avoir pas été oublié. Il y en a à la vérité quelques-uns qui ont du rapport au sujet dont il s'agit ici, comme le Traité *De occupationibus Cardinale dignis*, & le *Convivium Noctium Vaticanarum*. Mais puisque nous n'avons point, que je sçache, de Catalague complet de ses Ouvrages, il se peut faire qu'il ait écrit celui que cite le Cardinal *Querini*.

FRANCE.

DE SOISSONS.

M le Cardinal de *Rohan* ayant

fait l'honneur à l'Académie de *Soissons* d'accepter la place de Protecteur, vacante par la mort du Maréchal d'*Estrées*, M. l'Abbé *Carrelet de Rosay*, Chanoine & Grand Archidiacre de l'Eglise de *Soissons*, l'un des Membres de cette Académie, lui fit un *Remerciment* qui vient d'être imprimé à *Paris*, chez J. B. *Delespine* 1741.

Ce Discours est juste, précis, bien exprimé. L'éloge des Protecteurs * que l'Académie regrette, y est coulé légerement en peu de mots qui les caractérisent. Le Cardinal de *Rohan* y est peint par ces traits: *A qui appartenoit-il de consoler de tant de pertes nos Muses Orphelines? A un génie supérieur, qui, avec la plus haute naissance, & dans le rang le plus éminent, réunit en soi ce que les talens ont de plus distingué; ce que les connoissances ont de plus sublime; ce que les sentimens ont de plusnoble, ce que les graces ont de plus aimable.* La joye & la reconnoissance y éclattent d'u-

* M le Cardinal d'*Estrées*, M d'*Estrées* Archevêque de *Cambray*, M. le Maréchal d'*Estrées*.

: maniere vive & naturelle.

Ce *Remerciment* eſt précedé d'une *de à ſon Alteſſe Eminentiſſime Monſeigneur le Cardinal de Rohan*, qui ommence ainſi :

Cédés au tranſport qui vous guide,
Eleves du Pinde François,
Et prenant un eſſor rapide,
A ces chants accordés vos voix :
Fille d'une Mere immortelle*
Oſés vous rendre digne d'elle
Par des ſuccès toujours nouveaux ;
Montrés que la reconnoiſſance
Sçait aux Pindares de la France
Donner quelquefois des Rivaux.

Ce début eſt ſuivi de l'éloge des ois Protecteurs qui ont précédé I. le C. de *Rohan*.

Manes des Protecteurs illuſtres
Dont la gloire fit nos beaux jours,
De la nôtre après trente luſtres
La Parque a donc fini le cours :
Pleurons ce Héros, ce Grand Homme,
L'honneur de la France & de Rome,
Cher aux Peuples, cher aux Céſars ;
Un Prélat rival de ſa gloire ;

* L'Académie Françoiſe. Celle de *Soiſſons* eſt la premiere qu'elle ait adoptée.

Un Guerrier chez qui la Victoire
Ne prit rien sur l'amour des Arts.

Le Poëte vient ensuite au nouveau Protecteur, dont les hautes qualités sont étalées avec plus d'étenduë que dans le *Remerciment*, & c'est ce qui nous empêche de copier cette peinture, dont voici les premiers traits.

Quel homme en ce jour les remplace !
Est-ce le favori des Dieux ?
Est-ce l'Oracle du Parnass
Que Minerve amene en ces lieux ?
Des Arts c'est le Dieu Tutélaire,
C'est ROHAN; dans son Sanctuaire.
Apollon le forma pour nous.
Jour heureux, époque fidéle
De la gloire qui nous appelle,
Que vous nous ferés de jaloux !

DE PARIS.

Nous n'avons de place que pour annoncer le *Recueil de divers Ouvrages en Prose & en Vers. Par le P. Brumoy de la C. de J. en 4. vol.* in-12. A Paris, chez Goignard 1741. Mais l'Auteur est connu : son goût,

& une partie de ses Ouvrages qui le sont aussi, suffiront présentement, pour faire juger des autres.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mai 1741.

ART. XL. Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie. pag. 773
ART. XLI. Histoire de l'Académie Royale des Sciences &c. 796
ART. XLII. Lettre de M. Grante au R. P. R. Jésuite &c. 809
ART. XLIII. D. Joannis Chrysostomi Scarfò *in Collectanea Antiquitatum &c.* 830
ART. XLIV. Histoire Dogmatique & Morale du Jeûne. Par D. *de l'Isle Bénédictin, Prieur* d'Hareville. 851
ART. XLV. Question curieuse, où l'on examine de quel mois de l'année Solaire doit prendre son nom chaque mois de l'année Lunaire. P. L. P. D. R. J. 881
ART. XLVI. Institutions de Physique. 894
ART. XLVII. *Historia Sacra &*

Profana Archiepiscopatûs Mechliniensis. 928
ART. XLVIII. Nouvelles Littéraires. 943

Errata pour le mois d'Avril 1741.

PAge 597. lig. 7. cette, *lis.* cet.
600. lig. 21. noirâtres, *lis.* noirâtre.
Ibid lig. 24. *Hylas*, lis. *Iole*.
619. lig. 20. après le mot, en campagne, *ajoûtez*, ou par le Sénat.
684. lig. 10. deux siécles, *lis.* quinze siécles.
724. lig. 5. rigime, *lis.* rigorisme

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Juin 1741.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1741.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XLI.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	6.	v.
1721.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1741.

ARTICLE XLIX.

PARALLELE DES ROMAINS & des François. Suite de l'Article XVIII. au mois de Février.

LE troisiéme Livre de la premiere Partie du Parallele commence par ce que l'Auteur appelle *Apologie des Rois Capetiens* ; c'est-à-dire, la justification du droit qu'ont eu ces Princes de détruire les grands Vassaux, &

de réduire toute l'autorité de l'Etat à celle du Roi. L'Auteur n'ajoûte ici rien au fond des raisons par lesquelles il justifie en bien d'autres endroits cette conduite. Il finit ce morceau par un portrait resserré, mais juste des maux dont le partage de l'autorité avoit pendant plusieurs siécles inondé la France, & des biens sans nombre dont la situation présente du Gouvernement fait jouir la Nation Françoise.

Les Loix feodales, dit l'Auteur, *ne purent ruiner les Parlemens sans redonner au Prince toute l'autorité qu'il partageoit avec eux.*

Qu'est-ce que c'étoient que ces Parlemens subsistans avant *les Loix feodales*, ruinés par ces Loix, & qui partageoient l'autorité avec les Rois ? Et quelles étoient ces Loix féodales qui redonnerent au Prince toute l'autorité qu'il partageoit avec les Parlemens ? C'est ce que le commun des Lecteurs n'est gueres à portée d'entendre, & ce qui dès-lors sembleroit exiger de l'Auteur un éclaircissement sur la nature

des Parlemens anciens & modernes. Le portrait qu'il nous trace lui-même de la nature du Gouvernement François sous la premiere & la seconde Race rendoit encore cette précaution plus nécessaire. Il s'est cependant contenté d'employer en vingt endroits le mot de *Parlement*, sans nous donner la moindre notion de ce qu'il prétend désigner par-là, ou nous marquer le rapport qu'il y a entre ces Parlemens & les Tribunaux qui portent aujourd'hui le même nom parmi nous.

Il cite, pour disculper nos Rois, une maxime de Puffendorf. *La concession de tous les priviléges, renferme cette exception tacite, pourvû que l'on puisse en accorder la continuation sans préjudicier au bien Public.* Heureusement pour la cause qu'il avoit à défendre l'Auteur en établit l'équité sur des fondemens plus solides que la force de cette maxime.

Parce que 1°. Elle ne regarde nullement l'espéce à laquelle on en fait l'application. Les Loix féodales, le partage de l'autorité entre le

Roi & les grands Vaſſaux n'étoient rien moins pour Hugues Capet & ſes premiers Succeſſeurs qu'un *Privilége.* C'étoit la Loi de l'état, la baſe même de toutes les autres Loix, puiſqu'elle regardoit la diſtribution de la puiſſance ſuprême. C'eſt cette Loi qui mit Hugues Capet lui-même à portée de prétendre au Trône, & qui lui fournit, lorſqu'il y fut parvenu, les ſeules reſſources qu'il eut pour en ſoutenir les prérogatives.

2°. La maxime de Puffendorf pour être appliquée dans la pratique à toutes ſortes de *Privileges*, & en autoriſer l'extinction, a beſoin de bien des explications que le ſujet de l'Auteur ne lui permettoit gueres de donner, & ſans leſquelles cependant, priſe dans ſa généralité, elle peut ſe trouver ſujette à des inconvéniens.

C'eſt dans les Loix féodales mêmes, dans le droit qu'elles donnoient au Souverain de proſcrire & de dépouiller le Vaſſal indocile & rébelle, dans les événemens qui en ont amené l'exécution, dans les conven-

tions, les Traités, les Alliances, qu'il faut chercher la source légitime de l'extinction des grands Vassaux en France, de l'heureux accroissement du pouvoir de nos Rois, des avantages sans nombre qui en résultent, avantages qu'on ne peut jamais rendre trop sensibles à un Public toujours aveugle sur les intérêts les plus précieux & les plus chers à l'humanité.

L'Auteur montre ensuite que les Grécs, les Romains & les Anciens en général n'avoient point une idée juste du Gouvernement Monarchique, & qu'ils confondoient grossiérement la Royauté & la Tyrannie. Il est vrai, que la plûpart des exemples qu'ils avoient eûs devant les yeux les autorisoient à ne mettre gueres de différence entre l'une & l'autre & excusoient une erreur dont l'expérience des siécles postérieurs a seule pû faire connoître l'illusion.

Il y a dans le Parallele du Gouvernement de Louis XIV. & d'Auguste, dans les morceaux où l'Auteur nous développe le caractére &

la politique de cet Empereur, des Observations bien délicates & bien justes.

Il fait voir ensuite par les raisons les plus sensibles & les plus judicieuses que dans le Gouvernement des Romains il n'y avoit point de barriere contre le *despotisme*, & que le Gouvernement François ne peut dégenerer en *despotisme*.

On comprend aisément dès-lors comment le pouvoir suprême chez les Romains entre les mains d'un Tibere, d'un Calligula, d'un Claude, d'un Néron a dû aboutir à la plus désolante tyrannie. L'Auteur nous en trace l'affreux portrait. Il reconnoît avec raison que c'est au Christianisme que nous avons l'obligation de n'avoir point vû renaître de pareils monstres parmi nos Princes. L'Auteur pouvoit ajoûter que ce qui met le comble au prix de ce bienfait, & montre qu'il est l'ouvrage de l'Evangile, c'est que l'humanité & la bonté ont dominé dans la conduite de nos Rois pendant cette longue suite de siécles où la barbarie.

qui regnoit encore dans leurs goûts, leurs manieres, leurs usages, leur cérémonial, auroit infecté également le fonds de leurs mœurs, si le frein sacré de la Religion n'eut réprimé les fougues & adouci le cœur de ces mortels farouches. Il auroit pû ajoûter encore que c'est à la même source que nous avons puisé avec le tems ces rafinemens de politesse inconnus à l'Atticisme des Grecs & à l'Urbanité Romaine, & qui servent de supplément à cette charité Chrétienne dont l'éducation nous apprend à ménager encore les dehors, lors même que nous en abandonnons le plus l'esprit.

L'endroit où l'Auteur traite de la Loi Salique finit presque ce troisiéme Livre, & mérite une attention particuliere. C'est à cette Loi sagement établie qu'en France les Rois doivent leur sûreté, & les Peuples leur tranquillité.

Le second Tome est aussi partagé en trois Livres qui sont le quatriéme, le cinquiéme, & le sixiéme de tout l'Ouvrage. Voici les quest-

tions que l'Auteur se propose d'y résoudre. *Comment les Romains & les François n'ont-ils point succombé sous les armes des Puissances qui se sont soulevées contre eux? Comment les Romains malgré de foibles commencemens sont-ils devenus les Maîtres des autres Nations? Pourquoi les François, plus puissans dans leur naissance, n'ont-ils pas fait les mêmes progrès?* Ces articles ne sont cependant pas les seuls que l'Auteur discute dans cette seconde Partie. Selon sa méthode ordinaire, il a soin de varier son sujet & de mêler bien des épisodes aux questions principales.

La plus grande partie du quatriéme Livre est consacré à l'examen des avantages & des désavantages de la police & de la discipline Militaire des François & des Romains. On y voit que le génie Militaire est nécessaire à une Nation pour se soutenir, & on y trouve des régles pour former des Soldats. Elles ne paroîtroient pas toutes également bonnes aux Officiers. Celle, par exemple, où il prescrit

de marier les Soldats ne sera probablement pas du goût des Tribunaux Militaires. Envain il traittera d'erreur la persuasion où l'on seroit que le Mariage amortit le courage. Est-ce à cause du déchet de leur valeur qu'on est en garde dans les Troupes contre les Mariages? Non. C'est parce qu'une Armée composée de Soldats mariés, & par conséquent suivie d'une multitude de Femmes & d'Enfans, qui ne peuvent subsister éloignés du Soldat, est une Armée hors d'état de tenir la Campagne. Il n'est point nécessaire d'être Homme de Guerre pour être frappé de cette raison simple & sensible.

L'Auteur dans une espéce de digression montre que la politique moderne, c'est-à-dire, celle de l'équilibre, de la balance de pouvoir connuë des anciens Grecs ne l'avoit point été d'abord des Romains, *mais qu'ils la pratiquerent dans le tems de la décadence de leur Gouvernement*. Pour prouver ce dernier trait il parle des Gracques,

de Marius, de Sylla, de Pompée, &c. de leur ambition, de celle de César *qui plia sa grande ame à traiter avec Pompée & Crassus* afin de se servir d'eux pour ranger Rome sous ses Loix. Tout cela prouve-t-il que la République Romaine, (car c'est elle qu'on compare à l'ancienne Grece, & à l'Europe moderne) fit usage du systême de l'équilibre? Les Gracques, Marius, Sylla, Pompée, César étoient des Particuliers. Membres de la République, Ennemis de la République, & leur politique n'est rien moins qu'une preuve de celle que la République a connuë & suivie. D'ailleurs leur politique n'eut rien de rare ou de nouveau. Dans tous les tems les Hommes ont sçu ménager les intérêts de ceux qui servoient à les conduire à leurs fins.

L'Auteur revient ensuite à l'examen de la Police Militaire des Romains, des Grecs & des François, & finit par-là son quatriéme Livre.

Sous la troisiéme Race de nos

Rois, l'Angleterre fut à l'égard de la France ce que Carthage avoit été pour Rome. L'Auteur consacre son cinquiéme Livre à déveloper cette idée à comparer entr'eux les Romains & les Carthaginois, les François & les Anglois, les Guerres Angloises aux Guerres Puniques.

Le Parallele est bien soutenu & les rapprochemens sont justes. Il faut cependant en excepter l'endroit où l'on compare la conduite d'Edouard Prince de Galles, après la bataille de Poitiers, à celle d'Annibal après la défaite de Cannes. La faute d'Annibal fut-elle en effet aussi grande qu'on le croit communément ? C'est ce que nous ne sçaurions nous persuader, mais sans nous amuser ici à le disculper ; quel contraste entre sa situation & celle d'Edoüard dans le point de vûë où l'on cherche à les montrer réunis ! Il restoit à Annibal après la Victoire de Cannes une bonne & nombreuse Armée de quarante-cinq mille Hommes & pour éteindre la Ré-

publique Romaine,il n'avoit qu'une ſeule Ville, Rome même à prendre. Edouard pour commencer la Campagne qu'il termina par la Victoire de Poitiers, n'avoit en ſortant de Bourdeaux que ſix mille Archers & deux milles Gendarmes. Il avoit parcouru en conquérant le Limouſin, le Berry &c. Ceux qui lui donnent le plus de monde le jour de la bataille ne font monter ſon Armée qu'à douze mille Hommes. L'Armée Françoiſe fut dans cette Action plus défaite que détruite, il en reſtoit dequoi oppoſer près de trois contre un à l'Armée du Prince de Galles, & plus encore ſi le beſoin l'avoit exigé. Sans Magazin, ſans Place d'Armes, ſans communication avec le Pays, qui reconnoiſſoit ſon autorité, Edouard ſe trouvoit environné de Provinces, de Villes, de Fortereſſes où les François étoient les maîtres. La plus grande partie des Pays qu'il avoit derriere lui,& qui le ſéparoient de Bourdeaux, étoit à eux. C'étoit un nouveau triomphe pour lui, que

de les traverser impunément avec une poignée de Troupes, malgré leur Victoire, fatiguées & délabrées, occupées à garder un Roi Captif & un nombre de Prisonniers presque égal au leur. Et c'est un Vainqueur placé dans de pareilles circonstances à la tête d'une pareille Armée, que l'Auteur trouve plus blâmable qu'Annibal après Cannes, non pour avoir omis le siége d'une seule Ville; mais pour n'avoir pas soumis un Royaume tel que la France! Envain l'Auteur joint à la bataille de Poitiers l'idée de tous les malheurs dont elle fut suivie. Ces malheurs n'existoient point dans les momens où l'Auteur croit qu'*Edouard n'avoit pas besoin de faire autant de réfléxions que le Général Carthaginois pour embrasser le parti le plus sage*, c'est-à-dire, immédiatement après la défaite des François. L'état où ces malheurs réduisoient la France ne pouvoient donc pas servir au Prince de Galles de motif pour prendre son parti; & le portrait de ces malheurs ne fait point la condamnation du jeune Edouard.

Juin 1741.

La politique de Henri V. Roi d'Angleterre est aussi blâmée dans le Parallele. Le dessein qu'il forma de mettre la Couronne sur sa tête étoit, dit-on, trop vaste. Il auroit visé plus juste en portant ses vûës moins haut. Quelques années de plus ajoûtées à la vie de ce Prince, mort à la fleur de l'âge & au milieu de ses succès, auroient peut-être démenti des observations faites après coup, & qui ne paroîtront pas même aujourd'hui également convaincantes à tous les Politiques.

Sur la foi de Rapin Thoiras l'Auteur du Parallele dit que *les Rois Anglo-Saxons ne furent regardés par leurs Sujets que sur le pied que l'étoient leurs Gouverneurs en Allemagne; qu'ils eurent encore moins d'autorité sur leurs Sujets que les Rois Saxons qui regnoient en Germanie*. Rapin Thoiras dit cependant expressément dans l'endroit qu'on cite de lui,* *que le Gouvernement des Saxons en Allemagne étoit Aristocratique; qu'ils n'y avoient point de Roi quand*

* Hist. d'Angleterre T. I. Dissert. sur le Gouvernement &c. p. 405. & 430.

nnerent leurs premieres Trou- secours des Bretons. D'ailleurs a Thoiras n'est rien moins garant bien sûr du degré d'au- qu'avoient anciennement les d'Angleterre. Il cherche en l'une occasion à faire sa cour Nation Angloise aux dépens Souverains. L'Auteur du Pa- a sans doute senti cette par- ; car 15 lignes plus haut que oit déja cité de lui,* on lit *que Monarchie Anglo-Saxonne subsista e six cens ans avec un Gouver- t à-peu-près semblable à celui emiers François* : or ce Gou- ment des premiers François présenté dans tout le cours du lele comme une Monarchie ië, indépendante, & l'étoit fet.

s quatre premiers Paragra- du sixiéme Livre sont employés dre compte de la conduite que it par rapport à Rome dans grès de ses conquêtes les En- s & ses Alliés. La nature du & le plan que l'Auteur suit en

II. p. 143. & 144.

1741.

le traitant, préparent à voir succéder à ce morceau l'exposition du procédé des ennemis & des amis de la France. L'article des Guerres Angloises venoit d'être épuisé dans le Livre précédent. L'ordre des tems & des événemens devoit faire succéder à cet objet les brouilleries de la France avec l'Espagne & la Maison d'Autriche, & les liaisons que formerent Louis XII. François I. & leurs Successeurs pour se soutenir au milieu de ces nouvelles Guerres Puniques. Avant que d'en venir là l'Auteur se rejette sur les Papes, les remet encore une fois sur la scene, & répete pour le fonds ce qu'il en dit dans le volume précédent au second Livre. Il est vrai, qu'il rencherit ici sur ses premiers traits. Au soin de les représenter comme les plus dangereux Antagonistes de l'Empire François, & un des plus grands obstacles au progrès de la perfection de son Gouvernement, il ajoûte le développement des ressorts secrets, qui, selon lui, animoient les Papes dans leurs

émarches. Ce n'est point dans les its, ni dans le détail que nous en it tracé les Auteurs contempo-ins, ni dans les Histoires récen-s composées par des Ecrivains gra-is, qui remontoient aux sources, ar un Abbé de Fleury, un Pere aniel, que l'Auteur a puisé ses écouvertes. Il en est probablement edevable à des Ecrits contre l'illu-on desquels il est difficile d'être oujours en garde, & dont le ton écisif & dogmatique impose aux ens même qui ont le plus d'esprit, orsque rien ne les engage à exami-ier. Les Papes s'étoient proposé, lit-il, *de relever les destins de l'an-ienne Rome*, & de faire revivre par les Armes spirituelles, & l'art de brouil-er entr'eux les Souverains, la Mo-narchie universelle que ses Légions ui avoient autrefois acquise. Après e qu'il a dit sur ce sujet dans le remier Tome ; on est préparé à ui voir citer ici les actions des Pa-es du quinziéme siécle où le cours le sa narration, & de ses réfléxions l'ont conduit. Il s'en prend cepen-

ce langage obſcur les principes du Richériſme. Il reconnoît nettement avec tous les Catholiques, dans plus d'un endroit de ſon Livre, & en particulier quelques pages après le trait que nous venons de citer, que l'autorité du Saint Siége eſt d'inſtitution divine & non pas Eccléſiaſtique ; qu'il la tient non de l'Egliſe, mais de Dieu même, comme la foi nous l'enſeigne. Voici comment il s'exprime : *La France s'opposa la premiere aux projets de la Cour de Rome & la contraignit enfin à se renfermer dans les bornes de la puissance spirituelle qu'elle tient de Dieu.*

L'Auteur blâme Charles VIII. de n'avoir pas attaqué l'Eſpagne & la Maiſon d'Autriche au lieu d'aller porter la guerre en Italie. Dans le tems où Charles ſe détermina à l'expédition de Naples, la Maiſon d'Autriche & la Maiſon d'Eſpagne n'étoient pas plus unies entr'elles qu'elles l'étoient avec la France. L'Eſpagne n'étoit point en état encore de donner de l'inquiétude à la

France, elle n'avoit point le moindre établiſſement en Itálie ; ce n'eſt qu'après que Charles eut conquis le Royaume de Naples que Ferdinand d'Arragon commença à s'y établir. L'Eſpagne n'en devint maîtreſſe auſſi bien que du Milanez & de la Navarre, que ſous les Succeſſeurs de Charles ; l'Archiduc Philippe encore enfant, maître des ſeuls Pays-Bas, ſéparé de ſon Pere Maximilien I. & indépendant de lui, n'étoit rien moins qu'un objet de crainte pour Charles ; & ce Prince en réuniſſant même aux Pays-Bas les Etats de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, n'eut point formé une Puiſſance capable de réſiſter à un Roi de France & moins encore de l'allarmer. Ce n'eſt qu'après l'expédition d'Italie, qu'en épouſant Jeanne de Caſtille, Philippe jetta les fondemens, encore éloignés, de cette Puiſſance à laquelle ſa Maiſon parvint bruſquement ſous l'Empereur Charles V. Puiſſance à l'étenduë de laquelle mille obſtacles, dont le détail ſeroit

trop long, & qui ne disparurent que sous François I. s'oppoloient encore sous Louis XII. Successeur immédiat de Charles.

L'Auteur par une inadvertance, qu'un esprit comme le sien trouvera aisée à réparer, prévient quelquefois le tems où des événemens nouveaux ont changé la face des affaires, & altere par-là la nature des situations & des intérêts publics sur lesquels on avoit à prendre son parti.

Son inexactitude sur l'article que nous citons est compensée par l'exposition judicieuse des moyens faciles qu'avoit Charles VIII. de maintenir ses Conquêtes en Italie; moyens que son peu d'habileté lui fit négliger. Les fautes de Louis XII. sur le même sujet sont exposées avec le même discernement.

Celles par où la Maison d'Autriche travailla elle-même à énerver sa grande puissance, & l'habileté avec laquelle la France n'a cessé d'en profiter depuis le moment où Henri IV. fut maître du Trône

sont mises dans un jour bien intéressant.

L'Auteur ensuite, après avoir montré que l'Etat Monarchique est plus propre que tout autre à faire des Conquêtes, résout avec beaucoup de sagacité un double problême. 1°. Pourquoi la République Romaine a égalé en ce genre les plus grandes Monarchies? 2°. Pourquoi les autres Républiques n'ont pû y réussir comme elle? Il en trouve la solution dans la constitution particuliere de la République Romaine. Une République ne peut faire de vastes conquêtes que par des moyens qui la préparent à être a proye de l'ambition de quelqu'un de ses Grands Capitaines; & par une suite nécessaire, les grandes précautions pour la conservation de la liberté arrêtent le progrès des ...nes.

Le Parallele attribuë avec raison ... source de la ruine de l'Empire ...main à la nouvelle police qu'établit Constantin dans les Armées ...maines, au transport qu'il fit

du Siége de l'Empire de Rome à Constantinople. N'auroit-on pas pû ajoûter à ces causes le partage qu'il fit de l'Empire entre ses trois fils? Il y auroit cependant de l'injustice à rendre Constantin responsable des malheurs qui furent la suite de ces changemens, il n'en devoit pas prévoir une partie, & l'autre étoit compensée par l'utilité des nouveaux arrangemens, qui, à tout prendre, étoient le fruit de la politique & de la fermeté. Le Parallele prédit au contraire sur les principes les plus solides la durée de la Monarchie Françoise.

On auroit tort de juger du reste de l'Ouvrage par les traits que nous y avons critiqués. Ce sont les hors d'œuvre du sujet & l'Auteur est plus excusable de s'y être un peu négligé. En revanche il manie avec avantage tout ce qui est du fond de sa matiere, & qui tend directement au but qu'il s'est proposé. On y démêle de la pénétration dans les vûës, de la solidité dans les raisonnemens; de la finesse & de la justesse dans les

réflexions. Personne avant lui, que nous sçachions, n'avoit tenté l'analyse philosophique des projets & des variations du Gouvernement des François; & on sent par la façon dont il a réussi qu'il n'avoit pas besoin de guides pour se tirer avec succès d'une carriere nouvelle & épineuse. Quant à l'article du Gouvernement des Romains, traité avant lui par tant de gens d'esprit, & sur-tout par un moderne illustre, cité avec éloge dans la Préface de cet Ouvrage, on peut dire que l'Auteur a sçu s'assurer le mérite de la nouveauté par le tour qu'il a donné à son sujet. Il l'a embrassé dans toute son étenduë, consideré sous tous les points de vûës, & il a systématiquement dévoilé l'enchaînement politique, & la liaison réciproque qu'avoient entr'elles les causes des accroissemens & de la décadence de Rome. Des deux tableaux que renferme le Parallèle, celui des Romains est le plus achevé. On trouve dans l'un & dans l'autre de trop fréquentes & d'inutiles répé-

titions, des traits incidens, où l'exactitude Historique n'eſt point aſſez ſcrupuleuſement obſervée. Ces inattentions, non plùs que les concluſions un peu hazardées que l'Auteur tire quelquefois, des faits mêmes les plus averés, n'altérent point chez lui le fond du ſyſtême, trop ſolidement étayé d'ailleurs, pour ſouffrir de ces légers mécomptes. Il paroît que l'Auteur n'a point une idée aſſez juſte de la nature de l'ancien Gouvernement d'Angleterre, ni des cauſes qui y ont produit des variations. C'eſt un épiſode étranger à ſon ſujet, & qu'un eſprit comme le ſien ſçaura approfondir quand ce deſſein deviendra néceſſaire à ſes deſſeins.

Le ſtyle de l'Ouvrage eſt nerveux & expreſſif. On croit même démêler qu'il deviendroit trop fleuri, trop chargé d'ornemens ſi l'Auteur ne tempéroit ſagement le feu de ſon imagination. On y déſireroit quelquefois des expreſſions plus régulieres. Une conſtruction plus nette, un tour plus clair & des idées mê-

mes plus développées. Dans les faits qu'il indique, il n'a pas toujours soin de rappeller les traits décisifs qui servent de base à ses raisonnemens, il ne faudroit souvent pour cela qu'une ligne, que deux mots ajoûtés ou changés. Mais plein lui-même de son sujet, il oublie que ses Lecteurs les plus habiles n'en sçauroient être aussi remplis que lui, & qu'un Ecrivain ne doit point réduire le Public à l'embarras de deviner. Pour exprimer en un mot ce que nous pensons du Parallele nous le croyons également intéressant pour ceux à qui la curiosité ou le devoir peuvent donner du goût pour les Ouvrages d'une politique également ingénieuse & profonde.

ARTICLE L.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Insectes. Par M. de Reaumur. &c. Suite de l'Article XXXIV. au mois d'Avril.

* Nous ne nous arrêterons pas aux rêveries anciennes & modernes qui ont été débitées sur la génération des Abeilles, il y en a pourtant qui sont plaisantes à force d'être absurdes, comme l'idée de quelques Auteurs qui ont imaginé que les Abeilles ne pondoient point, mais qu'elles ramassoient des petits sur les fleurs, comme elles y recueillent de la Cire & du Miel. La vérité est que toutes les Abeilles Ouvrieres n'ont point de sexe, la Reine seule est féconde, & les Fauxbourdons sont les mâles. On voit souvent cette Reine sortir gravement de l'intérieur de son Palais, c'est-à-dire, de l'intervalle qui divise deux gâ-

* Neuviéme Mémoire.

teaux de Cire, & venir se promemener lentement sur les alvéoles. Elle enfonce sa tête dans plusieurs comme pour les examiner, & quand elle est contente de cette espéce de berceau, elle se tourne, s'y enfonce, & y dépose un œuf qu'elle colle par un bout vers le fond de la cellule. Elle a alors un cortége de Mouches plus ou moins nombreux, qui font un cercle autour d'elle, la tête tournée de son côté, & qui dès que l'opération est finie la léchent de tous côtés, & souvent lui présentent du Miel. Elle passe d'une cellule à une autre; & de tems en tems elle retourne entre les gâteaux de Cire, comme pour y prendre quelque repos. Il est prouvé qu'en deux mois environ une Mere Abeille pond au moins 12000. œufs, c'est 200. œufs par jour. Ces œufs n'ont pas tous la même destination, les uns doivent produire des Abeilles Ouvrieres, d'autres des Faux bourdons, & il y en a un du moins duquel doit naître une Reine. La Reine a sur ce point des connoissances que

d'autres Meres lui ont souvent enviées. Elle devine quelle sorte de Mouche naîtra de l'œuf qu'elle va mettre au jour, & en conséquence elle choisit un berceau convenable. Car les cellules destinées aux mâles sont différentes des cellules destinées aux simples Mouches, & la cellule qui doit servir de berceau à la Reine future est encore différente des unes & des autres. Cette derniere cellule a une forme particuliere, elle est oblongue & arrondie. On diroit que les Abeilles dédaignent de bâtir le logement d'une Reine selon les régles de leur architecture commune. On n'y ménage ni le terrain, ni la Cire ; souvent il occupe au milieu d'un gâteau la place de plusieurs alvéoles, & la matiere y est employée avec tant de profusion qu'une pareille cellule pese beaucoup plus que cent cellules ordinaires. Il seroit singulier que les Abeilles sçussent combien leur Reine pondra d'autres Reines ; il y auroit trop de hardiesse à l'assurer : cependant le fait est que dans

certaines Ruches on ne trouve que deux ou trois cellules de Reines, & dans d'autres on en compte jusqu'à 40. De toutes ces Reines une seule est nécessaire pour conduire le nouvel essaim qui sortira de la Ruche, mais cette petite République semble désirer d'en avoir plusieurs afin d'être assurée d'en conserver une.

Une Mere Abeille passe un certain tems de l'année au milieu de sept à huit cens Faux-bourdons, & cependant plusieurs Auteurs ont pensé qu'elle ne s'accouploit point avec eux. Les uns ont crû que les œufs n'étoient fecondés qu'après la ponte, d'autres qu'ils étoient fécondés dans le corps de l'Abeille par la seule présence du mâle. Mais des Observations presque décisives semblent prouver pour l'accouplement. Il y a même quelque chose en ceci qui fait grand tort aux Abeilles Reines. On en a observé qui prévenoient les Faux-bourdons par tous les soins dont les Abeilles ordinaires préviennent leur Reine, il semble même que c'est-là l'usage

général parmi ce petit Peuple.

Un tems arrive, & c'est dans les mois de Juin, de Juillet ou d'Août, que la Reine abandonne tous les Faux-bourdons à la fureur des Mouches Ouvrieres, en peu de jours ils sont exterminés. On tuë même ceux qui sont, pour ainsi dire encore au berceau, c'est-à-dire, les Vers & les Nymphes qui deviendroient Faux-bourdons. On s'est assuré par les moyens que nous verrons tout-à-l'heure qu'il ne restoit aucun mâle dans une Ruche; cependant la Mere Abeille pond neuf ou dix mois après des oeufs féconds avant qu'aucun mâle reparoisse. L'embrion a donc séjourné pendant tout ce tems-là dans le corps de l'Abeille, & dans une autre saison les œufs de la même Abeille contiennent des fœtus parfaits quelques semaines seulement après leur fécondation. Quelle étonnante variété non-seulement dans les Ouvrages différens, mais dans le même Ouvrage du Créateur?

Juin 1741.

* Pour s'assurer si la Mere Abeille est réellement féconde neuf ou dix mois après la mort des Fauxbourdons, il étoit nécessaire d'examiner une à une toutes les Mouches d'une Ruche : cette opération demande qu'on les fasse changer de logement, mais tout changement ne seroit pas également commode. M. de Reaumur décrit diverses méthodes usitées pour faire passer les Abeilles d'une Ruche dans une autre. La fumée qui leur est insupportable en fournit un moyen facile, mais dangereux, parce qu'il en coute toujours la vie à un grand nombre de Mouches plus courageuses ou plus lentes, qui ne s'éloignent pas avec assez de promptitude. L'eau est l'agent le plus commode pour l'Observateur, & le moins funeste aux Abeilles. On met la Ruche dans un bacquet plein d'eau. Bien-tôt toutes les Mouches sont submergées, elles flottent sur la surface de l'eau sans mouvement pro-

* Dixiéme Mémoire.

pre, & ſans aucun ſigne de vie. On peut les y laiſſer aſſez long-tems ſans aucun riſque. Lorſqu'on les en tire, ce ſont des cadavres qui ſe laiſſent manier dans tous les ſens les plus favorables à l'Obſervation. On peut ainſi les examiner à ſon aiſe l'une après l'autre. On voit en ce moment des milliers d'Abeilles étalées ſur une table ſans ſentiment & en apparence ſans vie; ce ſpectacle eſt attendriſſant, mais à meſure qu'on approche ces cadavres du feu, la ſcene change, on apperçoit d'abord de légers mouvemens dans les trompes & dans les jambes, & bien-tôt cette eſpéce de réſurrection devient plus parfaite, & la vie ſe manifeſte par des indices les plus convaincans. Dans ces momens critiques où les Abeilles flottent entre la vie & la mort, elles n'oublient pas ce qu'elles doivent à leur Reine. Celles qui ſont rappellées au jour les premieres, s'attroupent autour d'elle, la flattent, la léchent & ſemblent par leurs careſſes vouloir hâter ſon retour à la vie. Au reſte cette opé-

ration de noyer les Abeilles pour les faire revivre ensuite, donne moyen de faire un nombre infini d'expériences curieuses. Par exemple, on peut les vernir pendant qu'elles sont dans l'état de mort, & on examine combien durent ces Abeilles vernies. C'est la seule façon de constater la longueur de la vie des Abeilles. Cinq cens Abeilles ayant été marquées de rouge au mois d'Avril, on n'en revit pas une au mois de Novembre. Ce fait donne lieu de croire que la vie des Abeilles est fort courte. On s'est assuré par la même méthode qu'il n'y a qu'une Mere dans chaque Ruche, jusqu'au tems où les essaims doivent en sortir, mais la fécondité de cette Reine suffit à peupler ses Etats. M. de Reaumur ayant compté dans une Ruche à-peu-près cinquante mille cellules, en trouva plus de vingt mille pleines d'œufs, de Vers ou de Nymphes, & la Mere avoit encore le corps rempli d'un nombre d'œufs prodigieux. Quelquefois les Abeilles ne peuvent pas venir à bout de tuer

tous les mâles, ils passent dans la Ruche l'Automne & l'Hyver, alors la Mere est moins féconde qu'elle ne l'auroit été si la Ruche fut restée sans mâle, & même communément ces Ruches-là sont abandonnées au Printems par les Abeilles.

* Revenons aux alvéoles dans lesquels nous avons vû que la Mere dépose un œuf. Cette régle n'est pas si constante qu'on n'y en trouve quelquefois deux, trois & quatre, sans doute lorsqu'il n'y a pas assez de cellules prêtes pour les loger tous séparément, mais peu de jours après on n'en retrouve qu'un dans chacune, soit que les Abeilles transportent les surnuméraires dans des cellules nouvellement construites, soit qu'elles les sacrifient à la commodité du véritable possesseur de la cellule. En peu de jours cet œuf sans être couvé produit un Ver. Ce Ver se tient roulé en anneau, & toujours dans la même attitude, il est appuyé mollement sur une couche d'une espéce de gelée

* Onziéme Mémoire.

ou de bouillie qui fait auſſi ſa nourriture. Des Abeilles Nourrices vont le viſiter dans ſa cellule, & y dégorger cette bouillie. Il ſemble même qu'elles ſe proportionnent à l'âge du Ver. Elle eſt d'abord plus blanchâtre & elle approche de jour en jour par degrés de la couleur & du goût du Miel, comme ſi les Nourrices vouloient accoutumer inſenſiblement ces Vers à l'aliment dont ils vivront, lorſqu'ils ſeront Mouches. Cette bouillie en effet paroît être du Miel & de la Cire brute, plus ou moins digérés dans les eſtomachs des Abeilles ſelon l'âge du Ver. Les Nourrices ne ſont pas ſeulement attentives à la qualité des alimens qu'elles fourniſſent au Ver, mais auſſi à leur quantité; car il n'en doit point reſter au moment où le Ver a pris tout ſon accroiſſement, & où il va ſe transformer en Nymphe. En ce moment les Nourrices l'abandonnent: leur dernier ſoin eſt d'appliquer ſur la cellule un couvercle de Cire, qui la ferme exactement. C'eſt au Ver à faire le

reste, d'abord il se déroule, il s'étend, & pour rendre son habitation plus commode, il la tapisse en tous sens d'une toile de soye. On trouve souvent plusieurs de ces toiles l'une sur l'autre, c'est que plusieurs Vers ont été élevés successivement dans la même cellule. Pour les cellules des Reines, elles ne servent jamais qu'à une, dès que la Reine est sortie de son berceau; on le détruit pour profiter de la place considérable qu'il occupoit. La métamorphose des Vers en Nymphes n'a rien de particulier, ces Nymphes sont pourvûës de toutes les parties extérieures d'une Abeille, qui n'ont plus besoin que de prendre de la consistance. Les Faux-bourdons naissent & sont élevés comme les Abeilles ordinaires. Il faut pourtant avouer que l'amour des Abeilles pour les Enfans de leur Reine se dément quelquefois d'une maniere bien étrange, elles tuent les Vers, & jettent les cadavres hors de la Ruche. Il faut qu'elles ayent de bonnes raisons pour s'y déter-

miner, & on en devine quelques-unes, comme l'impossibilité d'élever ces Vers, lorsque les gâteaux de Cire sont détachés, & tombés au fond de la Ruche; la trop grande fécondité de la Reine, qui fait des berceaux de toutes les cellules, sans qu'il en reste pour servir de Magasins; & autres semblables. Les Abeilles ne s'attachent pas aux Vers qu'on leur fournit tirés d'une autre Ruche; mais si on transporte de nouvelles Abeilles dans une Ruche toute meublée, & dont on a chassé les Habitantes, ces nouveaux Citoyens entrent dans les sentimens, comme dans les droits de ceux dont ils occupent la place. Nous avons dit que la cellule où doit naître une Reine est plus spacieuse, & composée d'une quantité de Cire beaucoup plus considérable que les autres; on fait la même dépense en alimens, on lui donne de cette bouillie dont nous avons parlé plus qu'elle n'en peut consommer, au lieu que les Vers communs n'en ont précisément qu'autant qu'il leur en

faut. Il n'y a pas jusqu'à la position d'une Nymphe Reine dans sa cellule, qui est différente de la position des Nymphes ordinaires. Un tems arrive où ces Nymphes doivent devenir Mouches, Reines, Mâles ou Ouvrieres. La Nymphe commence par se dépouiller d'une espéce de voile blanc dans lequel elle étoit comme emmaillottée ; ensuite elle fait usage de ses dents pour percer le couvercle de sa cellule, qui désormais est une prison pour elle. Swammerdan a crû que les Abeilles venoient ôter ce couvercle; mais il s'est trompé : il semble qu'elles oublient leurs compagnes futures, & même leur Reine depuis qu'elles les ont enfermées dans leur berceau, jusqu'à ce que ces Mouches s'en tirent elles-mêmes. Dès que la Mouche nouvellement née est sur le gâteau de Cire, les Abeilles s'attroupent autour d'elle, elles la léchent, l'essuyent, lui présentent du Miel, & semblent se faire une fête de l'admettre dans leur société. Cependant d'autres Abeil-

les vont nettoyer la cellule devenuë vuide, elles portent hors de la Ruche les dépouilles de Ver & de Nymphe qui y ſont demeurées, elles enlevent les fragmens de Cire, défont le couvercle, & mettent tout en ſi bon ordre qu'on la prendroit pour une cellule neuve, ſans la tapiſſerie de ſoye qu'elles y laiſſent. Pour la jeune Mouche, elle eſt bientôt au fait de ſes devoirs, & quelquefois dès le jour de ſa naiſſance, elle va à la campagne, fait une récolte, & ſe met à l'ouvrage comme les anciennes. Quand les Abeilles ont commencé à naître, il en naît des centaines tous les jours, la Ruche ſe peuple fort vite, en peu de ſemaines elle ne peut plus contenir le nombre de ſes Habitans, & il faut ſonger à envoyer ailleurs une colonie.

* Ces colonies ſont les eſſaims; cependant le nombre ſeul des Mouches ne détermine pas un eſſaim, il lui faut un chef, c'eſt-à-dire, une

* Douziéme Mémoire.

Reine pour le conduire, & une Reine féconde. Aussi les premiers œufs de la Mere Abeille produisent des Mouches Ouvrieres pour réparer les pertes de l'Automne & de l'Hyver, ensuite on voit paroître des Mâles, & bien-tôt après une jeune Reine, qui en peu de jours & peut-être dès le jour de sa naissance est fécondée, & en état de se mettre à la tête d'un essaim. On prévoit que cet essaim se prépare lorsqu'on voit les Mouches se tenir dans l'inaction pendant la matinée d'un jour favorable pour le travail. On diroit qu'elles ne s'intéressent plus aux ouvrages d'une habitation qu'elles sont sur le point de quitter. On entend quelques jours avant la sortie de l'essaim un grand bourdonnement dans la Ruche; un Auteur a prétendu que c'étoit la nouvelle Reine qui demandoit à sa mere la permission d'aller regner ailleurs, que quelquefois cette permission lui étoit accordée, & que d'autres fois elle payoit de sa vie & de celle de ses amies une demande

[redacted]

faite avec trop de hauteur. D'autres disent que ce bruit est celui de la nouvelle Reine qui rassemble des compagnes, qui les harangue, & qui les anime à tenter à sa suite une avanture périlleuse. Quoiqu'il en soit, ces sons viennent des sifflemens de l'air battu par les aîles des Mouches, car leurs aîles sont les seuls organes de leur voix. Les essaims sortent au fort de la chaleur ; en peu de secondes toutes les Abeilles, qui doivent composer la nouvelle colonie sont dispersées en l'air. Bien-tôt quelques-unes se déterminent à se poser sur une branche d'arbre qui leur agrée, les autres les suivent & tout l'essaim s'y rassemble. Ce choix ne fait point honneur à l'intelligence de ce petit Peuple, car il compte faire-là une habitation à demeure, & cette habitation seroit peu commode. On les loge mieux dans une Ruche qu'on tient prête à ce dessein, & dans laquelle on les fait tomber avec la main ou avec une espéce de petit balai. Il n'est pas extraordinaire de voir plusieurs Rei-

nes dans un essaim, quelques Auteurs veulent qu'il n'y ait qu'une Souveraine légitime, & que les autres soient des rébelles sujettes à toute sorte de vices, & dignes du mauvais sort qui les attend. Il est vrai, que la Reine qui l'emporte est plus rouge & plus grosse, c'est qu'elle est plus âgée & plus prête à pondre, qualité qui doit déterminer les Abeilles. Les Reines rebutées ne tardent pas à être proscrites, on les trouve mortes auprès de la Ruche: &, ce qui peut paroître plus singulier, c'est qu'une Ruche, qui voyoit vivre en paix plusieurs Reines avant le départ des essaims n'en souffre plus qu'une après ce moment. Les surnuméraires sont mises à mort, on en a ouvert plusieurs, & jamais on ne leur a trouvé aucun œuf sensible, ce qui semble prouver que la fécondité la plus prochaine est le titre qui assûre la Royauté parmi les Abeilles. Au reste on ne sçauroit décider si les Abeilles sacrifient à leur Reine légitime celle qui lui dispute sa place,

ou si un combat singulier entre les deux prétendantes termine la querelle. Nous avons pourtant dit ailleurs, & il est vrai, qu'une seconde & une troisiéme Reine sont reçûës avec déférence dans une Ruche où on les introduit. C'est peut-être que cette Ruche toute meublée peut fournir un logement & des alimens aux nouvelles venuës & à leurs petits, au lieu qu'un essaim qui entre dans une Ruche toute nuë ne pourroit pas suffire à travailler pour deux meres. Cependant dans les Ruches où l'on avoit introduit plusieurs Reines, on n'en a retrouvé qu'une, lorsqu'on les a examinées quelques mois après. Les Abeilles recevroient-elles toutes les Reines qui se présentent, pour choisir ensuite celle qui leur convient le mieux? Les essaims sont composés d'Abeilles de tous les âges, mais il est très-probable, que c'est toujours, ou presque toujours une jeune Mere qui les conduit. On pese les essaims pour connoître à-peu-près le nombre des Abeilles dont ils sont composés :

M. de Reaumur en a pesé un qui étoit de huit livres, ce qui donne plus de quarante mille Mouches; mais communément ils ne sont pas si nombreux. Dès qu'un essaim est établi dans une Ruche, si elle lui plaît, il monte jusqu'au haut, & y forme un groupe au milieu duquel on trouve bien-tôt un gâteau de Cire. Dès le lendemain si le tems est favorable une partie des Ouvrieres se met en campagne, une autre partie visite la Ruche de toutes parts, & la nettoye dans le goût de propreté des Abeilles, qui n'est pas en tout conforme au nôtre. Par exemple, si on a collé en dedans de la Ruche quelques bandes de papier, elles le déchirent & en jettent dehors les fragmens, si cette opération laisse un jour, elles le bouchent avec ce mastic appellé propolis dont nous avons parlé plus haut; enfin elles se mettent à l'ouvrage avec tant d'ardeur que dans les quinze premiers jours elles font presque autant de Cire que dans tout le reste de l'année. Il semble

qu'elles soient pressées de se meubler.

* Cette Cire, ouvrage des Abeilles, est un objet qui devroit les rendre très-intéressantes. La consommation de la Cire augmente tous les jours dans le Royaume, nous en avons dans nos campagnes plus que nous n'en pouvons consommer, & il seroit plus naturel de songer aux moyens de recueillir celle-là que d'aller en chercher d'autre chez l'étranger. Ces moyens sont simples, il ne seroit question que de multiplier en France le nombre des Abeilles, un jour peut-être nos Vaisseaux reviendront d'Afrique & du Nord chargés de colonies de ce petit Peuple, qu'on établira dans de vastes campagnes où les présens de la nature se perdent faute d'Habitans qui sçachent les recueillir. Mais on ne sçauroit se flatter de voir si-tôt ce Commerce établi : en attendant, il faut s'appliquer du moins à conserver les Abeilles,

* Treiziéme Mémoire.

que nous avons, & enſeigner aux Provinces qui ſont dans l'habitude d'en élever, comment on peut les garentir des malheurs, qui enlevent quelquefois les Ruches entieres. D'abord il faut proſcrire la coutume barbare de faire périr toutes les Abeilles d'une Ruche pour en avoir le Miel & la Cire. C'eſt couper l'arbre pour en cueillir plus commodément les fruits, & par conſéquent ruiner ſon fond à l'appas d'une légere augmentation de revenu. Ce point décidé, il ne s'agit plus que de défendre les Abeilles contre le froid & la faim ; car ce ſont-là les deux grands fleaux qui en font périr un ſi grand nombre tous les Hyvers. Cependant ces deux ennemis des Abeilles ſe combattent, pour ainſi dire, l'un l'autre, & le froid garantit les Mouches de la faim. En effet, il les engourdit de maniere qu'elles n'ont aucun beſoin de manger, & ce n'eſt que dans les tems doux qu'elles ſe réveillent en quelque ſorte, & qu'elles font uſage de leurs provi-

ſions. Mais ſi le froid eſt exceſſif, il n'engourdit pas ſeulement les Abeilles, il les tuë; & ſi le froid dure trop peu, les proviſions ne ſuffiſent pas & les Mouches périſſent de faim. Ainſi dans les Hyvers rudes, elles ont à craindre la rigueur du froid, & dans les Hyvers plus doux, celle de la faim. Pour éviter le froid les Abeilles s'attroupent vers la pointe de leur Ruche, là elles s'accrochent les unes aux autres par les jambes, & elles forment un maſſif de corps vivans qui par leur chaleur naturelle entretiennent dans un degré de chaud tempéré le peu d'air qui les environne. Il ſuit de-là, que les Ruches les plus peuplées ſont les moins expoſées aux ravages du froid. Cependant la rigueur de la nuit eſt quelquefois ſi grande, que les Mouches ne peuvent plus ſe tenir cramponnées dans les jambes de leurs compagnes. Il en tombe des pelotons au bas de la Ruche, où l'air plus froid encore les fait périr. Pour prévenir ce malheur, il eſt à propos

de visiter ses Ruches le matin en Hyver, & quand on les trouve trop battuës du froid de les échaufer un peu. Bien-tôt tout le petit Peuple sort de la profonde léthargie où il étoit enseveli, il bat des aîles, il s'échaufe par ce mouvement, & il communique sa chaleur à l'air qui l'environne, en sorte que dans des Ruches vitrées elle devient sensible à la surface extérieure des carreaux de verre qui auparavant sembloient glacés. Au reste, un degré de froid qui seroit léger pour nous & même pour le commun des Insectes suffit pour faire périr les Abeilles. Comment les Abeilles vivent-elles donc dans les Forêts du Nord? C'est qu'elles habitent des troncs d'arbres dans lesquels l'air est moins froid qu'à l'extérieur, & que d'ailleurs elles en entretiennent encore la température par leur nombre & par les mouvemens qu'elles se donnent dès que le froid se relâche. La méthode de mettre les Ruches dans des Serres pendant l'Hyver est très-bonne; si le Peuple pouvoit appren-

dre l'usage des instrumens Physiques, il seroit à propos d'avoir un Thermometre dans ces Serres pour y entretenir le degré de froid nécessaire précisément à engourdir les Abeilles : mais peut-on espérer qu'un Thermometre devienne à l'usage du Peuple ? Si le progrès des Sciences annoncé par un Auteur ingénieux a jamais lieu, le spectacle de nos Campagnes présentera un grand nombre de pareils instrumens qui y seroient fort utiles. Le Peuple y gagneroit du côté de l'intérêt, mais il n'y gagneroit rien du côté de la réputation ; car les Sçavans d'alors seroient si élevés dans leurs spéculations sublimes, qu'un Peuple qui ne seroit que Physicien leur paroîtroit un Peuple grossier. Revenons aux Serres où l'on met les Ruches : l'air de ces Ruches trop enfermé cause souvent des maladies, & même des mortalités parmi les Mouches. Ainsi le plus sûr encore tout considéré, c'est de garentir les Ruches du grand froid en plein air, en les re-

vétant bien de paille, par exemple, ou par d'autres moyens semblables, qui réussiront sur-tout pour les Ruches bien peuplées. Les Ruches les plus foibles peuvent se conserver dans des tonneaux dont on remplit le vuide avec de la terre seche ou de la paille courte & bien empilée. Il faut dans ces cas-là laisser un petit passage ouvert pour que l'air de la Ruche puisse se renouveller, prendre garde que les Mulots destructeurs des Abeilles ne puissent s'insinuer dans la Ruche par cette ouverture, & enfin fournir aux Mouches une provision de Miel assez abondante pour leur Hyver. Comme tous les Pays ne fournissent pas aux Abeilles une récolte également abondante, on a imaginé chez quelques Peuples de les faire voyager & de les transporter successivement d'un lieu à un autre, à mesure qu'elles ont dépouillé les campagnes d'alentour. C'est l'usage d'Egypte, & peut-être celui d'Italie, du moins ce l'étoit autrefois. Ainsi les Abeilles sembla-

bles aux Arabes n'ont point d'habitation fixe, on promene les Ruches de celles-ci comme les autres portent leurs Tentes par tout où le Pays offre plus de commodité & d'abondance. La voiture la plus commode pour les Abeilles & celle qu'on leur fournit en Egypte; ce sont des bateaux, mais on peut aussi les faire voyager en charette, & on le fait avec succès dans l'Orléanois, en prenant des précautions pour empêcher que les gâteaux de Cire ne se détachent & qu'en chemin les Abeilles ne meurent de chaud ou de faim; car on les transporte dans une saison pendant laquelle le froid n'est pas à craindre. Il ne reste plus qu'à guérir les Abeilles de leurs maladies; car pour les défendre des Insectes qui leur font la guerre l'entreprise seroit impossible: & comme ces Insectes tels que les Guepes & les Frélons font peu de tort aux Ruches, elle ne vaut pas la peine d'être tentée. Quelques gens craignent pour leurs Ruches le voisinage des Fourmis. Sans doute

les Fourmis feroient friandes du Miel, mais il eſt trop bien gardé, & ces Inſectes ſont trop aviſés pour l'aller voler dans une Ruche où ils périroient ſur le champ percés de mille coups. Les Abeilles ont pourtant une eſpéce de vermine qui les ronge, mais elles paroiſſent s'en inquietter peu ; on ne trouve qu'un de ces Inſectes ſur chaque Abeille, & on n'en trouve même que ſur les Abeilles déja âgées. La maladie la plus commune des Abeilles eſt le dévoyement, il eſt plus funeſte à celles qui ſe portent bien qu'aux malades. Dans l'état de ſanté les Abeilles évitent de ſe vuider les unes ſur les autres, mais quand elles ſont malades, elles ne peuvent plus avoir les mêmes attentions. Ainſi leurs excrémens collent les aîles de leurs compagnes, bouchent leurs ſtigmates & les font périr. Cette maladie paroît venir du manque de Cire brute qui doit faire une partie de la nourriture des Abeilles, auſſi les voit-on quelquefois manger le deſſous de leurs gâteaux.

Le meilleur remède paroît être de la Cire brute tirée d'une autre Ruche, & mise dans la Ruche malade. Quand on a pris tant de soin de ses Abeilles on est en droit de partager avec elles le fruit de leurs travaux, mais les Abeilles ne conviennent pas de ce droit; & si, comme quelques uns le prétendent, les Abeilles s'acharnent contre les voleurs, c'est contre ceux qui leur enlevent leur Bien. Cependant il y a des manieres de s'emparer de la Cire & du Miel sans avoir rien à craindre de l'aiguillon des Mouches qui les défendent. On a sur ce point différentes pratiques dans les Provinces différentes qui élevent les Mouches. Toutes sont bonnes pourvû qu'elles épargnent la vie des Abeilles, & qu'elles ne détruisent pas l'espérance de leur postérité. Le Miel & la Cire différent en qualité, selon les différens Pays; ainsi le produit d'une Ruche n'est pas le même par tout, mais la dépense en est si peu considérable, que deux livres de Cire, & vingt livres de

Miel, dépouille moyenne de chaque Ruche, sont un gain très réel qu'on peut multiplier considérablement en multipliant le nombre des Ruches. On voit que ce dernier Mémoire de l'Histoire des Abeilles est du moins aussi utile que curieux. Ainsi M. de Reaumur se montre ici, comme il a fait dans tous autres Ouvrages, aussi bon Citoyen qu'Académicien habile. Ce zéle du bien public est un retour qu'il doit à sa Patrie pour son approbation & pour son estime.

ARTICLE LI.

DISSERTATION, dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en usage, pour désigner une portion des Gaules ; l'étenduë de cette portion ainsi dénommée, ses accroissemens & ses plus anciennes divisions depuis l'établissement de la Monarchie Françoise ; qui a remporté le prix dans l'Académie Françoise de Soissons en 1740. Par M. Lebœuf, Juin 1741.

Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre. A Paris, chez Jean-Baptiste Delespine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi & de l'Académie de Soissons; ruë S. Jacques à la Victoire & au Palmier 1740. *brochure* in 12. *pag.* 114.

LE sujet proposé par l'Académie Françoise de Soissons se réduit à ces trois points. 1°. En quel tems le nom de France fut-il donné à une partie des Gaules, & quel en étoit alors l'étenduë. 2°. Quelle étoit l'étenduë du Royaume de Clovis, lorsqu'il mourut. 3°. Quel fut le partage des Etats de Clovis entre ses Enfans? Et quels furent les motifs de la division telle qu'elle fut faite entr'eux.

I. Dès le quatriéme siécle le nom de France fut donné à un Pays, qui étoit séparé des Gaules par le Rhin. M. Spanheim, dans ses Notes sur l'Empereur Julien, cite une Médaille frappée sous Constantin, dans l'Exergue de laquelle on lit *Francia*, mais il n'est point ici quest-

nois, où Sigismond fut conduit après sa défaite, étoient de la France au tems de S. Nisier.

Le Pere Longueval assûre que le nom de France ne fut d'abord attribué qu'à ce qui étoit renfermé entre l'Oise, la Marne & la Seine, parce que les Francs s'y établirent en plus grand nombre qu'ailleurs après la Bataille de Soissons; mais M. Leboeuf soûtient qu'aucun Auteur de ce tems-là n'a employé ce terme. Il prouve aussi, ce semble, très-bien, que l'Auvergne & le Poitou, n'étoient point dans ce qu'on appelloit France du tems des petits Fils de Clovis;car il le prouve par des Passages formels de Grégoire de Tours,& de Fortunat de Poitiers, qui écrivoient alors. Mais il y a ici une Observation à faire, c'est que les Auteurs,qui au sixiéme siécle se sont servi du mot *Francia*, lorsqu'ils l'ont étendu au-de-là des bornes de la France proprement dite, ne l'ont fait que par opposition aux Pays, qui n'obéissoient point aux Princes François; ainsi Grégoire

de Tours, qui dans un endroit en exclut l'Auvergne, quoique soumise aux petits Fils de Clovis, dit ailleurs, que Galeswinde, ou Galsuinde, Sœur de Brunehaut & Femme de Chilpéric, eut pour sa Dote en France les Villes de Bordeaux, de Limoges, de Cahors &c. Mais ici la France se prend par opposition à l'Espagne, d'où venoit cette Princesse, pour tout ce qui obéïssoit aux Princes François.

C'étoit même assez l'usage de ces Princes dans leurs Traités avec les Princes Etrangers, de donner le nom de France à toute l'étenduë de leur Empire ; mais dans l'usage ordinaire on ne le donnoit qu'à une partie, c'est-à-dire, à ce qui étoit entre la Loire & l'Océan, jusqu'aux environs d'Amiens & d'Arras, revenant ensuite par Laon, Soissons, Troyes, Sens, Auxerre, en un mot à la seconde, troisiéme, & quatriéme Lyonnoise, & à une partie de la seconde Belgique. C'étoit ainsi que, pendant tout le septiéme siécle même, on s'exprimoit,

quand on vouloit parler correctement. Il y a plus, c'est qu'il paroît qu'alors les termes de *Neustria* & de *Francia* étoient regardés comme synonimes, & que selon la remarque de M. de Valois, l'Auteur du *Gesta Francorum*, & celui de l'Appendice de Frédégaire ont entendu bien plus souvent par le nom de Francs les Neustriens, que les Austrasiens.

Le Docte Chanoine d'Auxerre n'avoit garde de manquer cette occasion de détromper ceux, qui s'imaginent que ces mots *Neustria* & *Austria* tiroient leur origine de ce que la premiere étoit la France Occidentale, & la seconde, la France Orientale : cependant, dit-il, Frédégaire, qui le premier employa les termes de *Neustria*, & de *Neustrasii* se sert bien plus souvent pour signifier la même chose de *Neptricum*, ou *Neptrecum* & de *Neptrasii* ; ce que notre Auteur a vérifié dans le Manuscrit du siécle même de Frédégaire, qui se conserve dans notre Bibliothéque, & que Du-

chêne a suivi dans la Vie de Dagobert ; or ajoûte-t-il, le *Neptricum* de Frédégaire est un adoucissement de *Nempticum*, qui en Langue Teutonique veut dire *præcipuum regnum*, ou *præcipua regni sedes*. C'est ainsi que cet Auteur, qui écrivoit dans la Haute-Bourgogne, désignoit le Royaume de Childébert, dont Paris étoit la Capitale, & c'est apparement par la même raison qu'Agathias nommoit ce Prince le premier des Enfans de Clovis, quoiqu'il ne fût pas l'aîné. La Neustrie, où il regnoit, " étoit bornée, selon » notre Auteur, par l'Austrasie, » vers l'Orient & finissoit un peu » par-de-là Troyes ; un peu en-deça » deChâlon, de Rheims, de Laon, » de Cambray, & il atteignoit à la » Mer des Morins, où avoit été le » *Portus Iccius* des Romains. "

Quant à l'étymologie véritable des mots *Austria*, *Austrasia* & *Austrasium*, M. Leboeuf rend au moins douteux, s'ils ne viennent point de la racine Teutonique *Austre*, qui, selon les plus habiles Ety-

mologistes Allemands, signifie *le plus digne*, & il présume que ce nom fut donné au Royaume de Thierri, comme étant le partage de la branche aînée des descendans de Clovis.

II. Voyons maintenant quelle étoit l'étenduë des Etats du Fondateur de la Monarchie Françoise, lorsqu'il mourut. Dans le Concile d'Orléans tenu en 511. par ordre de ce Prince, il n'assista aucun Evêque, qui ne fût son Sujet, & tous ceux, qui le reconnoissoient pour leur Souverain, n'y assisterent pas. Or il s'y trouva trente-deux, & selon quelques-uns, trente-trois Evêques de toutes les Provinces, qui sont entre la Seine & la Loire, entre la Loire & la Garonne; ceux de Rennes & de Vannes, & en particulier trois Métropolitains de la Province d'Aquitaine, à sçavoir, les Archevêques de Bourges, de Bourdeaux & d'Eause; les Evêques de Rhodès & de Clermont, Suffragans de Bourges, ceux de Saintes, de Poitiers, d'Angoulê-

me, de Périgueux, & de Cahors Suffragans de Bourdeaux; ceux de Bazas & d'Auch, Suffragans d'Eause.

Frédégaire, parlant des Conquêtes, que fit Clovis sur les Visigots après la défaite & la mort d'Alaric, dit *Regnum ejus à Mare Tyrheno, Ligere Fluvio, & montibus Pyrenæis usque ad oceanum mare à Clodoveo occupatum est.* Mais notre Auteur nous avertit qu'il y a en ceci un peu d'exagération, puisqu'il resta toujours aux Visigoths une Langue de Terre le long de la Méditerranée, par où ils pouvoient passer en Espagne. D'autre part, Grégoire de Tours dit expressément que depuis la mort de Clovis les Bretons furent toujours soumis aux Francs, & n'eurent jusqu'au tems, où il écrivoit, que des Comtes, & non pas des Rois.

Quant à la Province Ecclésiastique de Rouen, il est vrai, que les Evêques de Lizieux & de Bayeux ne parurent point au Concile d'Orléans; mais ceux d'Avranches & de Coutances, qui étoient bien

plus éloignés de Paris, y assisterent. On n'y voit point la Souscription de l'Evêque de Beauvais, mais il est certain que le Territoire de cette Ville avoit étoit été conquis par Clovis sur Cararic, dont le Royaume étoit situé entre l'Oise & l'Escaut. Grégoire de Tours nous apprend encore que Clovis s'étoit défait des Rois Saliens, ses Parens, qui possédoient les Pays d'Arras, de Cambray, de Tongres, de Cologne, de Mayence, & de Tréves; ainsi on ne peut douter que ce Prince ne regnât sur tout ce Pays. Saint Remy Archevêque de Rheims, & l'Evêque de Châlons-sur-Marne ne se trouverent point non plus à Orléans, & personne ne peut révoquer en doute que ces deux Villes n'appartinssent à Clovis. « Il faut » donc s'imaginer, conclut M. Le-» boeuf, que la Ligne, qui termi-» noit les Etats de Clovis, prenoit » aux environs du Rhin, près de » Strasbourg, & passoit ensuite par » les Pays, qui sont à présent ap-» pellés Joinville, Vandeuvre, Ton-

» nerre, Moutiers-Saint-Jean, &
» suivoit le cours de la Riviere de
» Senain. „ L'Evêque d'Auxerre
fut un des Peres du Concile d'Orléans, mais notre Auteur croit que
l'Empire de Clovis n'alloit point
dans ce Diocèse au-de là du Ruisseau d'*Andrie*, qu'on appella encore
long-tems *Rivulum Burgundionum.*
La source de ce Ruisseau est à neuf
lieuës de la Loire, & tout l'entre-deux appartenoit à Clovis, aussi
bien que le Tonnerrois. Il n'est pas
aussi sûr qu'il fut maître de Nevers,
mais cela paroît au moins probable : le Bourbonnois & l'Auvergne
avoient été conquis par Thierry,
Fils aîné de ce Monarque, auquel
obéïssoient Clermont, Rhodez,
& Alby, car le nom d'*Episcopus Albensis* qu'on trouve parmi les signatures du Concile Nationnal du
Royaume de Bourgogne, tenu à
Epaone en 517. ne signifie point
l'Evêque d'Alby, dont Thierry
avoit fait la conquête, mais l'Evêque d'Albe, ancien Siége dans la
Bourgogne, près de Viviers, où il

a été depuis transféré. De tout cela il s'ensuit que l'Empire de Clovis pouvoit avoir, à la mort de ce Prince, d'Orient en Occident environ 250. lieuës, & du Septentrion au Midi un peu plus de 200.

III. Au sujet du partage des Etats de ce Prince entre ses Fils, M. Lebœuf se propose deux Questions à résoudre, la premiere, quel fut ce partage ; la seconde, quels en furent les motifs. La qualité de ce partage est, dit-il, une des plus grandes difficultés, qu'on puisse proposer dans notre Histoire ; car pour y répondre pleinement, il est nécessaire de montrer par quelle autorité il fut reglé, en quel tems il fut fait, la maniere, dont on s'y prit pour le faire. En effet en examinant les lots, qui échurent à chacun des quatre Fils de Clovis, il n'est pas aisé de les démêler de ce que quelques-uns acquirent dans la suite après la mort des Enfans de Clodomire. Notre Auteur s'en est tiré cependant assez bien, ce semble, à force de recherches & de con-

ectures, toutes fondées sur d'assez bonnes autorités.

Il ne balance pas à tenir pour certain que Childebert avoit dans son lot toute la Ville de Paris, que le gros de chaque portion étoit continu, & non point éparpillé, comme l'a crû M. l'Abbé du Bos, mais qu'outre ce gros, les trois Aînés eurent quelques Cantons séparés, soit dans la Novempopulanie, au-de là de la Garonne; soit dans l'Auvergne, ou ailleurs. Pour Clotaire, ses Etats furent parfaitement isolés, son Siége étoit à Soissons; son Domaine alloit jusqu'à la Mer au Septentrion & comprenoit les Diocèses de Vermand, (il falloit dire de Vermandois) de Tournay, d'Arras, de Cambray, de Terouanne, d'Amiens & de Beauvais: n'y ayant aucune preuve que Rouen & le Pays de Caux ayent appartenu à Childebert, ce silence, dit-il, peut servir dans le besoin pour conclure, que ce Territoire fut aussi du lot de Clotaire, dont les Etats étoient plus peuplés de Francs,

que tous les autres, par la raison que c'étoit-là; qu'ils avoient jetté les premiers fondemens de leur Monarchie dans les Gaules.

Le Royaume de Clodomire, dont Orléans fut la Capitale, étoit, après celui de Clotaire, le plus peuplé de Francs, & notre Auteur prétend, que cela entroit en ligne de compte, comme une compensation du peu d'étenduë de leurs Etats, en comparaison de ceux de Thierry & de Childebert : il nous paroît néanmoins que Paris, où Clovis avoit fait assez long-tems sa résidence, & ses environs, si voisins de Soissons, devoient être habités par un grand nombre de ses Sujets naturels. Quoiqu'il en soit les partages furent censés égaux, l'égalité en ce point ayant toujours été observée entre les Princes François, *æquâ lance, æqualitate habitâ*, c'est ainsi que s'expriment tous les Historiens, qui en ont parlé, & M. l'Abbé du Bos avoit déja fait remarquer que cette égalité ne consistoit pas dans l'étenduë égale du

Territoire, mais dans une égale distribution des quartiers de Francs.

Pour ce qui est des motifs de cette division, ce qu'il me paroît qu'on souhaite sçavoir, dit M. Leboeuf, peut être envisagé de deux manieres ; on peut demander pourquoi tel Royaume fut composé d'un tel Territoire ; & pourquoi tel Royaume, " ainsi composé, fut-il donné » à ce Prince, plûtôt qu'à un au» tre ? »

Le Président Fauchet, Messieurs de Valois & de Boulainvilliers croyent que ce fut le sort, qui en décida ; mais Grégoire de Tours ne le dit point, & il le dit du partage, qui se fit entre les quatre Fils de Clotaire ; cela paroît suffisant à notre Auteur pour rejetter cette opinion. " D'ailleurs, ajoûte-t-il, » lorsque le mot *sors* est employé » comme signifiant Domaine, por» tion, Territoire, comme il l'est » dans le Concile d'Auvergne en » l'an 533. sur lequel M. de Va» lois s'appuye, il ne peut signifier

»le hazard.„ Il y a donc bien de l'apparence que ce fut Clovis lui-même, qui fit le partage, ou du moins, qui en traça le plan avant sa mort, & qu'il en recommanda l'exécution à Clotilde, son Epouse, à Thierry même, son Fils aîné, & aux Grands du Royaume: que le motif, qui le porta à donner le Royaume de Metz à Thierry, fut parce qu'il étoit le plus avancé en âge, le plus expérimenté à la guerre, & par conséquent le plus capable de repousser les Barbares, qui pouvoient attaquer l'Empire François du côté du Rhin. Ce Prince avoit fait plusieurs conquêtes du vivant du Roi son Pere, notre Auteur paroît même persuadé qu'il étoit regardé comme Roi, dans quelques-unes; & il en apporte d'assez bonnes preuves. L'Auvergne étoit une de ses Conquêtes & ce fut apparemment pour cela, qu'elle fut comprise dans son lot, quoique séparée de ses autres Etats. Childebert & Clodomire eurent pareillement des Domaines encla-

vés dans ceux des autres, & il y a lieu de croire que cela se fit pour les rendre en quelque sorte dépendans les uns des autres, & les empêcher de se dépouiller mutuellement. Clotaire n'étoit encore qu'un Enfant.; son Royaume de Soissons étoit tout réuni; mais il pouvoit recevoir en cas de besoin des secours prompts de Thierry, & de Childebert, & il étoit aisé à ces deux Princes de le contenir dans ses bornes, s'il s'avisoit de vouloir s'étendre aux dépens de l'un ou de l'autre.

Voilà de quelle maniere M. l'Abbé Lebœuf répond à tous les articles proposés par l'Académie Françoise de Soissons. Il n'étoit gueres possible de répandre plus de jour dans l'obscurité de ces tems reculés, & sur des points Historiques, où les autorités nous manquent, & dont les monumens peuvent être expliqués d'une maniere fort problématique. Il faut donc deviner quelquefois; mais comme il est vrai de dire que dans les Scien-

ces conjecturales, telle, par exemple, qu'est la Médecine, ceux qui conjecturent par principes & par expérience, le font plus sûrement que d'autres ; on doit rendre au Sçavant Chanoine d'Auxerre, la justice de croire que peu de personnes sont plus en état que lui de rencontrer juste dans une matiere, sur laquelle il a déja fait tant de recherches pénibles & tant d'heureuses découvertes.

ARTICLE LII.

HERMANNI BOERHAAVE Phil. & Med. D. &c. Prælectiones Anatomicæ in proprias Institutiones Rei Medicæ edidit, & Notas addidit Albertus Haller. Gottingæ, apud Abram Vandenhoeck. 1739. (C'est-à-dire) *Les Institutions de Médecine de M. Boerhaave expliquées par lui-même dans ses Leçons publiques : avec les Notes de M. Haller. Deux Volumes* in-8°. *Tom. I. pag.* 500. *Tom. II. pag.* 682. *A* Gottingen. *Tom. I.* 1739. *Tom.* II. 1740.

Juin 1741.

LEs Inſtitutions de M. *Boerhaave* ſont connuës de tous ceux qui étudient la Médecine réguliérement, & avec méthode. Elles le ſont même des Gens de Lettres, au moins par les Ouvrages périodiques, qui en ont fait mention. Ce ſont les Elémens & l'Auteur Claſſique de la Médecine, & par cette raiſon-là même elles ſont précises, courtes, ainſi que les principes & les régles des Arts & des Sciences que les Maîtres donnent comme autant de Loix, auſquelles les Diſciples ſe ſoumettent aveuglément & ſans examen. Cependant les Maîtres les expliquent, les développent, ils en font voir la convenance, l'analogie ; ils les prouvent par l'autorité, par des exemples : c'eſt un Texte dont leurs Leçons ſont le Commentaire. Ainſi en a uſé M. *Boerhaave*; & ce ſont ces explications qu'a recueillies avec ſoin M. *Haller*, Diſciple habile & fidele du célébre Profeſſeur de *Leyde*. Il y a joint des Notes ſçavantes &

curieuses dans lesquelles il donne les Descriptions Anatomiques que M. *Boerhaave* a omises, il etend & donne un nouveau jour à la doctrine de cet Auteur, il marque plus précisément en quel sens elle doit être prise, enfin il la compare avec celle des plus célébres Médecins, dont il rapporte les divers sentimens, ou la confirme par leur autorité. Quelque respect qu'il témoigne par tout pour le célébre *Boerhaave*, il ose quelquefois le contredire, & le redresser, soit sur des Observations de Médecine & de Physique, ou sur des points d'Histoire.

M. *Boerhaave*, à l'exemple du Prince des Médecins, du grand *Hippocrate*, préféroit la Médecine expérimentale & pratique, fondée sur des faits certains & avérés, aux systêmes & aux hypothéses ausquelles on voudroit assujettir cette Science, ainsi que les Sciences de pure spéculation. C'est ce qu'on peut observer en divers endroits de ce Commentaire. " Pour moi, *dit-il*, je

» ramasse des expériences, je re-
» cueille les axiomes, & je ne con-
» nois point d'autre méthode pour
» rendre habile dans notre Art : ce
» que l'expérience m'a appris, je
» l'affirme sans hésiter, sans m'em-
» barrasser des causes, ni des consé-
» quences. *Hippocrate*, dit-il ailleurs,
» curieux Observateur, ne nous a
» laissé que des phénomenes, des
» faits, des expériences ; pour les
» causes, il ne s'est point mis en
» peine de les rechercher. Ce grand
» homme n'a point formé de Secte ;
» il ne proposoit que ce qui devoit
» être généralement reçû de tout le
» monde : je vous exhorte de tout
» mon pouvoir, ajoûte-t-il, en ad-
» dressant la parole à ses Eleves, à
» suivre cette méthode ; nulle voye
» ne vous conduira plus loin dans
» la connoissance de l'Art. „ Il veut
que chaque partie de la Médecine
se borne à bien connoître son ob-
jet, la nature, les propriétés de cet
objet, les circonstances qui l'ac-
compagnent ; & s'il permet de rai-
sonner sur les faits, ce n'est que pour

en tirer les conséquences les plus directement, les plus évidemment, les plus certainement liées aux principes. Nous avons, dit-il, des expériences de Physique, de Méchanique, d'Anatomie, de Botanique, de Chymie, de pratique : nous ne pouvons nous dispenser de les admettre comme expériences; mais nous n'en devons rien conclure, que suivant les loix d'un raisonnement exact & sévère. Ce qu'un habile Anatomiste découvre par l'inspection bien constatée, ne peut manquer d'être vrai : mais de-là vous voulez conclure l'usage des parties, vous ne vous trompez que trop ouvent. Le Physicien rapporte des expériences; il mérite d'être écouté ; il entreprend d'expliquer les causes; le voilà dans l'hypothése, & par conséquent fort près de l'erreur. M. *Boerhaave* pousse plus loin cette induction; mais on connoît assez par-là sa maniere de penser. Il n'interdit pas comme on voit, tout raisonnement; mais il le renferme dans des bornes si étroites,

qu'il ne lui laiſſe pas la liberté de s'égarer.

Ainſi tout ſon Ouvrage, le Commentaire auſſi bien que le Texte n'eſt preſque qu'une expoſition des faits, une deſcription des parties, ſoit ſaines, ſoit mal affectées, & généralement tout ce qui ne ſuppoſe ni ſyſtême, ni hypothéſe. Tout eſt traité avec beaucoup d'ordre & de préciſion dans les *Inſtitutions*, avec plus de développement dans les Explications; beaucoup de capacité, de connoiſſance des Auteurs, de leurs ſentimens, de leurs découvertes, d'exactitude, ſur-tout dans les Notes de M. *Haller*, qui font une bonne partie de ce Commentaire. De pareils Ouvrages n'étant gueres qu'à l'uſage des gens du métier, le détail que pourroient admettre ces Mémoires, ſeroit inſuffiſant pour ceux-ci, & inutile aux autres. Ces deux Volumes, dont chacun eſt plus que le double des *Inſtitutions*, n'en expliquent pas néanmoins le tiers; mais on promet de donner inceſſamment la ſuite.

ARTICLE LIII.

DEPULSIO CALUMNIARUM quas Impostor quidam, qui se Em. Ricardum à S. Augustino nominat, Societati Jesu, ejusque Doctrinæ, ac Theologis iteratò impingit. Auctore P. Joanne-Baptista Velle ejusdem Societatis. Lovanii, Typis Joannis Jacobs 1740. in-8°. *pag.* 288.

LE Livre auquel le Pere *Velle* répond par cette Apologie, a pour titre : *Laqueus contritus, seu falsæ Calumniæ verâ confutata Responsione, quâ Doctrina Augustino-Thomistica de Dei Gratiâ & creatâ Libertate, summorum Pontificum Decretis, Jansenii & Molinistarum propriâ confessione, ac Romanorum Censorum judicio à Calvinismi & Jansenismi atroci, horrendo impacto crimine; & à laqueo venantium, verboque aspero liberatur*. Il est imprimé sans Approbation, sans Permission : le lieu de l'impression est marqué *Lugduni*; peut-être à *Leyde*, ou

Juin 1741.

plûtôt, comme on croit, à *Molheim*. Quel que soit l'Auteur déguisé de cette Satyre, le titre fait assez connoître son dessein & ses sentimens. Mais en pareille matiere que peut-on dire de nouveau, ou qui intéresse, ou qui n'ait été répété cent & cent fois? Aussi l'Apologiste auroit-il pris le parti du silence, si de Sçavans amis ne lui avoient persuadé de ne pas laisser sans réponse tant d'imputations aussi fausses qu'injurieuses, dont ce Libelle est rempli. Si cette défense est inutile aux personnes éclairées & impartiales qui sont en état de juger équitablement du sujet de la dispute, & des faits allégués, elle pourra à peu de frais garantir de la prévention ceux qui ne sont pas à portée de s'instruire ailleurs.

Dans les Questions qui partagent les Ecoles, chaque Parti ne manque pas de faire valoir autant qu'il le peut l'autorité des Saints Peres, celle des Conciles, les Décrets des Souverains Pontifes en faveur de ses sentimens. C'est ce qu'a

fait le prétendu *Victor de Saint Augustin.* Mais il n'arrive que trop souvent qu'on ne se renferme pas dans les bornes légitimes d'une Controverse simplement théologique. Si la passion s'en mêle, on passe aisément de la défense des Opinions à l'attaque peu mesurée de ceux qui les combattent, à des reproches, à des imputations odieuses. L'Auteur du *Laqueus contritus* n'a pas sçu éviter ces défauts. Aux anciennes accusations solidement réfutées, il en ajoûte de nouvelles aussi peu fondées, & encore plus aisées à détruire. Les plus Sçavans, les plus célebres, les plus judicieux Théologiens, un Corps entier deviennent l'objet d'une critique amere, que lui dictent d'aveugles préjugés. Est-ce ainsi qu'il convient de traiter une Controverse qui ne devroit servir qu'à éclaircir la vérité sincérement, & sans aigreur?

Comme l'Ouvrage roule presque tout sur les matiéres agitées dans les Congrégations *de Auxiliis*, & sur les faits rapportés dans l'Histoi-

re de ces Congrégations qui parut en 1700. ſous le nom emprunté d'*Auguſtin le Blanc*, l'Auteur auroit pû ſe détromper, & prendre des idées plus juſtes & plus vrayes dans la réfutation qui a été faite de cette Hiſtoire. Le P. *Velle* a ſoin de l'y rappeller ſouvent, de lui faire voir qu'il ne devoit pas compter ſur les Mémoires qu'il a ſuivis; que les Piéces qu'il cite, fourniſſent ordinairement le déſaveu de ce qu'il leur fait dire. Il le ſuit aſſez exactement, non dans tous ſes écarts, mais autant qu'il eſt néceſſaire pour faire remarquer ſes mauvais raiſonnemens, & la foibleſſe des fondemens ſur leſquels il s'appuye. Pour nous, nous ne détaillerons point cette querelle uſée, & trop ſouvent renouvellée; perſuadés que nous n'apprendrions pas beaucoup à ceux qui pourroient y prendre part, & qu'un tel détail ſeroit peu du goût de tous les autres. Il nous ſuffit d'avoir fait connoître les Livres qui peuvent en inſtruire.

ARTICLE LIV.

TABLES ASTRONOMIQUES du Soleil, de la Lune, des Planetes, des Etoiles fixes & des Satellites de Jupiter & de Saturne, avec l'explication & l'usage de ces mêmes Tables. Par M. Cassini, Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris de l'Imprimerie Royale 1740. volume in-4°. *de* 122. *pag. pour les Tables, de* 120. *pour l'explication & de* 14. *pour la Préface, sans compter les Tables des Chapitres.*

DAns la construction des Tables Astronomiques on a jusqu'ici suivi différentes méthodes. Les uns ont suivi l'hipothése des cercles, les autres celles des ellipses. D'autres ne trouvant aucune hipothése aussi exacte qu'ils l'auroient voulu, s'en sont tenus aux Observations immédiates. Ce seroit le mieux si on pouvoit avoir assez d'observa-

tions pour déterminer par leur moyen tous les différens points de leurs orbes, & si l'on pouvoit en même-tems s'assurer que chaque Planete étant retournée au même point de son orbe, répondît aussi à un même lieu dans le Ciel.

On a assez observé le Soleil dans tous les degrés au moins de son orbe ; & la Lune peut être observée autant qu'on veut dans le cours d'une de ses révolutions. Mais sa parallaxe la plus grande de toutes les Planetes, & diverse dans les mêmes tems en divers Pays, empêche la précision des observations, en égalité au moins avec celles du Soleil, & les environs des conjonctions sont difficiles à observer.

Les autres Planetes, par rapport ausquelles nous sommes excentriques, sont encore plus rébelles à l'observation, parce qu'il faut toujours commencer par les rapporter à leur vrai centre, qui est le Soleil, & qu'il n'y a que leurs syzygies, c'est-à-dire, leurs conjonctions & leurs oppositions avec le So-

leil, qui nous donnent leurs vrais lieux & leurs vrais mouvemens par l'obſervation immédiate.

Mais eût-on des obſervations de toutes les Planetes dans les différens degrés de leurs orbes, il reſteroit à ſçavoir ſi elles répondent aux mêmes lieux du Ciel dans les diverſes révolutions. Car quoique le Soleil ou la Terre ſoit ce qu'il y a ici de plus régulier, M. Caſſini convient que les Aſtronomes ne ſont pas d'accord à un quart de degré près dans la détermination de ſes apſides où commencent & ſe terminent ſes anomalies apparentes, y ayant des révolutions qui ne répondent pas aux autres avec aſſez de juſteſſe. Dans la Lune, à plus forte raiſon, il y a des inégalités dont on n'a point encore pû s'aſſurer & convenir. Pluſieurs, il eſt vrai, diſparoiſſent dans les ſyzygies, mais il y en a d'inconnuës & d'équivoques qu'on n'a point encore pû fixer & réduire à la régle. C'eſt bien pis des autres Planetes.

A la vûë de toutes ces difficultés &

après les avoir balancées, notre sçavant Auteur a choisi entre les différentes hipothéses celles qu'il a trouvées les plus conformes aux observations, & en même-tems aux loix des mouvemens. Il a pris l'hypothése elliptique, parce que, quoique quelques Planetes peu excentriques pussent s'accommoder des orbes circulaires, la loi de l'uniformité demande qu'en faveur de la plûpart dont l'excentricité est fort grande, on prenne l'ellipse, en plaçant à l'un de ses foyers le Soleil, ou la Planete principale qui régle la révolution.

La meilleure maniere de trouver les équations des Planetes, se tire de l'hipothése de Kepler, la plus communément adoptée des Physiciens modernes, suivant laquelle l'uniformité des mouvemens ne se prend pas sur les arcs des orbes, mais sur leurs secteurs, égaux en tems égaux. Cette uniformité a sur tout lieu dans les Planetes qui ont le plus d'excentricité.

Par la comparaison des observations anciennes & modernes, pour

trouver les moyens mouvemens des Planetes, M. Caſſini a remarqué dans Saturne des variations plus grandes & moins régulieres que dans Jupiter, de plus grandes dans Jupiter que dans Mars, & dans Mars plus que dans la Terre. Il n'oſeroit aſſurer que ce progrès ſe ſoutînt de la Terre à Vénus, & de Vénus à Mercure, quoiqu'il ſoit aſſez vraiſemblable. Mais il eſt difficile de pouſſer juſques-là cette théorie, ces Planetes ſe laiſſant peu obſerver dans des poſitions appropriées, Mercure ſur-tout n'ayant jamais été vû que huit fois en tout dans ſes conjonctions inférieures, & les digreſſions où il ſe laiſſe le mieux obſerver étant ſujetes à de grandes erreurs.

C'eſt en habile Aſtronome, que M. Caſſini remarque que le grand nombre d'irrégularités & la grandeur des irrégularités, par leſquelles la Lune échappe à toutes nos régles, ne prouvent pas qu'elle ſoit plus irréguliere que les autres Planetes, où on en découvre moins & de plus

petites, grace au lointain qui dérobe ou adoucit à nos yeux leurs plus réelles imperfections. Le sage Philosophe, car l'Astronomie est une des principales branches de la Philosophie, ne hazarde qu'un mot d'hypothése en passant. Le fluide, insinuë-t-il, dans lequel nagent ces Planetes & leurs orbes, doit être sujet à des altérations de mouvement par l'impression réciproque de ces orbes. " Et bien loin d'être » surpris de ce qu'on n'a pas pû en» core trouver des régles précises » de leurs mouvemens, il y a bien » plus lieu de s'étonner qu'on ait » pû les réduire au degré de per» fection où elles sont présente» ment. „

Les Tables que M. Cassini donne ici sur ces principes, & avec la justesse dont un Astronome consommé comme lui est capable, étant calculées pour le Méridien de Paris, il a mis au commencement, pour la commodité de ceux qui voudront les ajuster à leurs Méridiens, la différence du Méridien de l'Ob-

ſervatoire avec un grand nombre de lieux dont il a marqué en même-tems la latitude qui eſt auſſi néceſſaire en bien des calculs.

Cette Table eſt ſuivie de celle de l'équation du tems qui ſert à réduire le tems moyen en tems vrai, qui eſt celui dont on ſe ſert dans l'uſage civil, & qui ſe meſure par le retour du Soleil au Méridien d'un jour à l'autre. On trouve enſuite les Tables du Soleil, de la Lune & des autres Planetes. Ces Tables ſont plus amples qu'à l'ordinaire, parce qu'on y a marqué les époques de ces Planetes pour toutes les années du ſiécle courant, de même que leurs mouvemens moyens pour tous les jours de l'année : ce qui eſt fort commode pour les Calculateurs.

On y a joint immédiatement les Tables de la déclinaiſon, de l'aſcenſion droite, & de l'angle de l'écliptique avec le Méridien, ſuppoſant cet écliptique inclinée de 23. degrés, 29. minutes ; on y a ajoûté la variation qui leur convient en

100. années, proportionnée à celle qu'on a obſervée depuis pluſieurs années, à l'aide d'une Méridienne tracée à l'Obſervatoire.

On a auſſi inſéré dans ces Tables un Catalogue des principales Etoiles fixes, beaucoup plus ample que celui que l'on met ordinairement dans les Tables Aſtronomiques. M. Caſſini a borné ces Etoiles à 144. de différentes conſtellations, entre leſquelles il a choiſi les plus grandes, & celles qui ſe trouvent près de l'écliptique, comme les plus néceſſaires pour les comparer aux Planetes. Il y a marqué leur mouvement en aſcenſion droite & déclinaiſon pour 60. ans, en ſuppoſant leur mouvement en longitude d'un degré en 70. années, lequel paroît cependant plus promt, ſelon ce célebre Aſtronome, que celui que l'on trouve aujourd'hui d'environ un degré en 72. années.

Ces Tables ſont terminées par celles qui ſervent à réduire les heures en tems, & réciproquement &c. A la ſuite de ces Tables on trouve

auſſi celles des Satellites de Jupiter & de Saturne, afin qu'un même volume donne tout ce qui peut concerner les Planetes du premier & du ſecond ordre. Les Tables des Satellites de Jupiter ſont ſous deux formes différentes, l'ordinaire & celle du célebre pere de M. Caſſini.

Le Livre commence par une explication & un uſage des Tables Aſtronomiques. Cette explication remplit 16. Chapitres, dont le premier montre à réduire les Tables d'un Méridien à l'autre : le ſecond donne l'équation des jours ; le troiſiéme les époques des moyens mouvemens du Soleil & de la Lune ; le quatriéme, ces moyens mouvemens ; le cinquiéme, le vrai lieu du Soleil ; le ſixiéme, celui de la Lune ; le ſeptiéme, la préparation au calcul des Eclipſes des deux principales Planetes le Soleil & la Lune &c. Nous n'avons déſormais rien de plus parfait en ce genre, ſoit parce que c'eſt le dernier travail de l'Aſtronomie, ſoit parce que ce travail eſt d'un Auteur dont le nom ſeul annonce la perfection.

ARTICLE

ARTICLE LV.

EMENS DE GEOGRAPHIE.

Et quis fuit alter
escripsit radio totum qui gentibus
orbem? 1740.

'Est-là tout le Titre de ce Livre, anonyme de toutes fans. Car il ne porte ni le nom de a Auteur, ni celui de son Liaire, ni celui de la Ville ou du ays de son impression. C'est un -8o. de plus de 140. pages. Il est reste bien imprimé, & paroît bonne main. Ce n'est point la Géographie civile & usuelle l'il y est question, mais d'une éographie sçavante & astronomie, & sur-tout de la mesure & de figure de la Terre. C'est cette ure que l'Auteur a eue sur-tout & esqu'uniquement en vûë. Vingtux Paragraphes forment tout le rps de l'Ouvrage.

Le premier donne l'origine prénée & vraisemblable de la Géo-

graphie. Les Hommes allerent d'abord de proche en proche, guidés les uns par les autres, & souvent au hazard. Les Arbres, les Montagnes les dirigerent quelque tems; le Soleil, la Lune, les Etoiles entrerent peu-à-peu dans leur Conseil. L'Etoile Polaire sur-tout devint un point fixe, pour les orienter & régler leur marche, dans des voyages de long cours. A force d'observer cette Etoile & les autres, on fixa le Pole, ou les Poles avec les autres points cardinaux, l'Orient & l'Occident. Le Zénit & le Nadir durent aussi se faire bien-tôt remarquer par leur correspondance à notre tête & à nos pieds, ausquels ils répondent diamétralement dans le Ciel.

Le point ou les points du Midi, durent aussi se faire observer avec le tems. Avec le tems on prit une idée du Méridien, de la Méridienne, & des Méridiens divers de divers Pays. Le second Paragraphe dit comment on découvrit, que la Terre étoit ronde, en voyant les

Etoiles s'abaisser, s'élever sur l'horizon, se cacher au-dessous; se découvrir au-dessus, à mesure qu'on alloit vers les Poles ou vers l'Equateur; ou bien les voyant se lever ou se coucher plûtôt ou plus tard dans le sens de l'Orient ou de l'Occident. Il put y avoir d'autres indices de la rondeur de la Terre; les Eclipses de Lune, la rondeur des Mers assez facile à deviner; les pointes des Montagnes qu'on voit avant que d'en découvrir le pied, la figure même arrondie de la Lune, du Soleil &c.

Paragraphe troisiéme. *Comment on vint à croire que la Terre se mouvoit. Courte exposition du systême du Monde.* Ce fut une grande avance, e sçavoir que la Terre étoit ronde : suspenduë sur son centre, pour :viner ou conjecturer son moument. Aussi la découverte en est la plus reculée antiquité.

Paragraphe quatriéme. *Tentati- pour déterminer la grandeur de la re.* Les Anciens ont commencé rage : les Modernes l'ont per-

fectionné peu à peu : & déformais il eft croyable que l'on eft affez près du but, n'étant pas poffible à toute l'induftrie humaine d'atteindre dans la pratique à la derniere jufteffe, fur-tout dans des chofes où l'efprit ne peut y atteindre dans la Théorie même, comme font toutes celles qui fuppofent la mefure du cercle, c'eft-à-dire, fa quadrature.

Paragraphe cinquiéme. *Comment les expériences fur la pefanteur pouvoient faire croire, que la Terre n'étoit pas fphérique. Voici ces expériences*, dit l'Auteur, *qui paroiffent avoir apporté tant de trouble à la Géographie.* Pourquoi du trouble, fi au contraire il en réfulte une véritable perfection, & fi d'ailleurs les différences vont à affez peu de chofe, & font dans la région des chofes problématiques ? Nous ne fommes plus dans ces fiécles où des nouveautés de proche en proche, comme celles-là, remuent beaucoup les efprits. Meffieurs Newton & Huguens d'ailleurs nous avoient pré-

parés à tout en ce genre, depuis près d'un demi siécle.

L'Auteur rapporte l'expérience de M. Richer qui trouva qu'une Pendule à secondes montée à Paris, retardoit à Cayenne; ce qui ne pouvoit venir que de deux causes, ou de ce que la chaleur du Pays avoit allongé la verge du pendule, ou de ce que la pesanteur du pendule étoit diminuée. Dans les Sciences, & sur-tout dans les questions importantes, comme l'est celle-ci désormais en Physique par sa célébrité, il est bon de se rendre attentif à tout, de prévoir tout, de peser tout: ne pouvoit-on pas soupçonner quelque autre cause d'irrégularité dans ce Pendule transporté en Cayenne? Sans aller si loin, nos Horloges, nos Montres, à tout moment, avancent ou retardent, & le mouvement d'un Vaisseau, & le grand changement d'air & de climat peuvent altérer bien des choses, à l'insçu du plus fidéle Observateur, allonger un peu la verge du Pendule, relâcher un peu les roues,

renfler un peu les dents, rendre surtout l'air plus rare & moins résistant au mouvement, ou peut être plus résistant &c. Une expérience de cette conséquence méritoit bien d'être souvent répetée. C'est dommage qu'elle soit unique. Il arrive à tant de Pendules, bien reglées à Paris, d'avancer ou de retarder lorsqu'elles sont transportées, le plus doucement qu'il est possible, en Province. Le retardement observé par M. Richer étoit de 2. minutes 28. secondes par jour. Est-ce beaucoup?

Enfin ç'en fut assez, pour déterminer deux grands hommes comme Messieurs Newton & Huguens, dont l'exemple mérite bien d'entraîner ou de balancer le suffrage des plus sçavans Géographes, Astronomes & Physiciens de nos jours.

L'Auteur vient tout de suite à la cause de ce retardement. C'est ici l'essentiel à ce qu'il paroît, & ce qui détermine tout. Si Descartes, premier inventeur de cette cause en général; en avoit jugé, la Terre auroit été sûrement applatie à l'é-

quateur, & allongée d'un Pole à l'autre. Car c'eſt par le mouvement de la Terre & par la force centrifuge de ce mouvement, qu'on prétend que la Terre eſt ſoulevée à l'Equateur & racourcie aux Poles. Or, ſelon Deſcartes, plus le tourbillon auroit eu de force centrifuge, plus il auroit donné de force centripete aux parties groſſiéres, & nommément aux parties de la Terre, qui en auroit été abaiſſée d'autant, parallelement à ſon axe.

Mais M. Newton ne reconnoiſſant point de tourbillon, & ne connoiſſant dans la Terre que la Terre, & expliquant d'ailleurs la peſanteur par l'attraction ou, ce qui eſt le même, ne l'expliquant point du tout, n'a pas balancé à ſoulever la Terre à l'Equateur par le mouvement purement axifuge de ſes parties; ce qui du reſte paroît aſſez raiſonnable. Seulement nous remarquerons que les Cartéſiens qui veulent concilier Newton avec Deſcartes, & qui ſoulevent la Terre à l'Equateur après avoir expli-

qué son arrondissement & la pesanteur de ses parties par le contrefort de la force axifuge du tourbillon, semblent détruire d'une main ce qu'ils ont édifié de l'autre main.

Notre Auteur ne donne point dans cette contradiction. Il est tout Newtonien sur l'article. Il suppose la pesanteur égale par tout, & ne se pique point de l'expliquer, ce qui est jusqu'ici le parti qui a le mieux réussi. Et ne doutant pas que la force du tourbillonement ne réside en propre dans les parties seules de la Terre, il en croit la forme sphérique altérée en sphéroïde accourci par l'effort centrifuge ou plûtôt axifuge, qui aggrandit tous les paralleles, en accourcissant par une suite nécessaire, tous les Méridiens, d'un Pole à l'autre.

Paragraphe sixiéme. *Phénomene qui paroissoit prouver l'applatissement de la Terre.* Ce Phénomene, cité par M. Newton, dans son systême du Monde au troisiéme Livre des Principes Mathématiques, est l'observation de l'inégalité des deux

axes de Jupiter, & de ſon applatiſſement polaire.

Paragraphe ſeptiéme. *Meſures faites pour déterminer la figure de la Terre.* N'eſt-ce pas l'obſervation de M. Caſſini que cite M. Newton ſur l'applatiſſement polaire de Jupiter? Cependant après avoir bien meſuré & remeſuré la Terre comme en tout ſens, ce célebre Aſtronome crut la trouver ellipſoïde & allongée d'un Pole à l'autre.

Paragraphe huitiéme. *Expoſition de l'opération pour la meſure des degrés du Méridien.* C'eſt à prendre l'élévation d'une Etoile ou ſa diſtance au Zénith, que ſe réduit cette opération. Car par cette élévation ou par cette diſtance priſe ſur le Méridien, on trouve la valeur du degré ſur ce Méridien &c.

Paragraphe neuviéme. *Ce que c'eſt qu'un degré du Méridien.* C'eſt ſuivant l'Auteur un arc ſur le Méridien dont l'amplitude eſt de un degré. C'eſt ſuivant tout le monde un arc qui eſt la trois cens ſoixantiéme partie du Méridien, ſuppoſé

que, qui se prête à tous les sistêmes. Selon Descartes, la force centrifuge ou axifuge du tourbillon de la Terre, réside dans la matiere la plus fluide qui le compose. Ce qui est centrifuge ou axifuge en elle, devient centripete ou axipete dans les parties grossieres & propres de la Terre; qui doit donc se rapprocher de son axe dans tous ses Paralleles, s'y applatir sur-tout à l'Equateur, & s'allonger & recourber aux Poles.

Pour décider de mieux en mieux cette question " le Roi ordonna » en 1736. que deux troupes d'ha» biles Mathématiciens iroient les » uns à l'Equateur, les autres au » Cercle Polaire, prendre des me» sures qu'on regardoit comme plus » décisives, que celles que M. Cas» sini avoient prises en France. „ Ces mesures devoient être *plus décisives*, ou propres à aider pour mieux décider, parce que plus on a d'observations & d'opérations, plus on est en état de prendre son parti. » On ne sçait encore rien des me-

» sures des Mathématiciens en-
» voyés à l'Equateur. Mais ceux
» du Cercle Polaire en ont appor-
» té qui contredisent tout ce qu'ont
» fait Messieurs Cassini, & qui font
» la Terre applatie. M. de Mau-
» pertuis & ses illustres Compa-
» gnons, ont trouvé le degré du
» Méridien là où il coupe le Cer-
» cle Polaire, de 57438. toises,
» c'est-à-dire, d'environ 1000. toi-
» ses plus grand, qu'il ne devoit être
» selon la Table de Messieurs Cas-
» sini. »

Paragraphe treiziéme. *Pourquoi les degrés plus petits vers les Poles que vers l'Equateur, supposent la Terre allongée, & pourquoi les degrés plus grands la supposent applatie.* Ce *pourquoi* dépend de la forme de l'ovale plus recourbée aux extrémités de son grand axe, & plus redressée aux extrémités du petit axe.

Paragraphe quatorziéme. *Objections contre l'opération, par laquelle on mesure les degrés du Méridien.* Il y a trois Objections qui sont sé-

parément discutées dans les Paragraphes suivans.

Paragraphe quinziéme. *Si la ligne à plomb est par tout perpendiculaire. Attraction des Montagnes.* Nous jugeons avec l'Auteur qu'on ne sçauroit raisonnablement soupçonner la ligne à plomb de n'être pas par tout perpendiculaire à la surface de la Terre ou plûtôt des Eaux, qui se mettent toujours de niveau, conformément à la Loi du centre. Et nous ne croyons pas, non plus que lui, que l'attraction des Montagnes puisse produire ici de grands effets & beaucoup moins de grandes erreurs.

Paragraphe seiziéme. *Sur les mouvemens des Etoiles.* Il nous paroit de même que les mouvemens des Etoiles sont assez connus, pour qu'on n'ait pas lieu d'y soupçonner des erreurs secretes fort considérables. L'aberration de M. Bradley ou est désormais connuë & se réduit à peu de chose; ou même n'est rien.

Paragraphe dix-septiéme. *Si la Terre n'a point des irrégularités dans*

sa figure. L'Auteur prouve assez que la Terre en total a une figure assez réguliere. Mais ne peut-il pas y avoir des irrégularités de détail assez grandes pour influer dans la mesure d'un degré ou deux. Six degrés mesurés dans la Tartarie, & douze ou quinze en France par M. Cassini ne sont pas absolument si sujets aux irrégularités des positions particulieres des Terres.

Paragraphe dix-huitiéme. *Utilité de la connoissance, de la grandeur & de la figure de la Terre.* On ne peut pas douter que cette connoissance ne contribuë à la satisfaction de l'esprit, à la perfection de la Géographie, à la sureté de la Navigation, à la gloire de ceux qui nous la donnent avec de si grands travaux, & à la splendeur du ministere & de la Nation.

Paragraphe dix-neuviéme. *Ce qu'ont dit Messieurs Cassini & de Maupertuis sur l'utilité dont est la connoissance de la grandeur & de la figure de la Terre.* Leurs propres paroles méritent d'être lûës, & se

réduisent aux chefs d'utilité que nous venons d'indiquer au Paragraphe précédent.

Paragraphe vingtiéme. *Autre utilité dont est la connoissance de la grandeur & de la figure de la Terre.* Cette utilité est double ici. La premiere concerne la connoissance de la gravité qui est d'une si grande considération dans la Physique. La seconde se rapporte à la justesse de la Géographie & de la Navigation, pour lesquelles on ne peut travailler qu'utilement.

Paragraphe vingt-uniéme. *Table des degrés de latitude & de longitude. Péril des Navigateurs.* Dans cette Table les degrés de latitude & de longitude sont marqués suivant les deux hipothéses de la Terre allongée comme le veut M. Cassini, & de la Terre accourcie comme le veut M. de Maupertuis. On voit par-là, que si les Navigateurs se méprennent d'hipothése, & qu'ils calculent sur la supposition d'une Terre allongée, tandis qu'elle seroit accourcie, il y a beaucoup à ris-

quer pour eux. Le vingt-deuxiéme Paragaphe donne la construction de la Table.

ARTICLE LVI.

DISSERTATION sur l'Estimation & la Mesure des Forces Motrices des Corps. Par M. de Mairan, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences &c. Nouvelle édition. A Paris, chez Charles Et. Jombert 1741. in-12. *pag.* 107.

CEtte Dissertation parut pour la premiere fois en 1728. dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. La Question des Forces Motrices commençoit alors à faire du bruit, sur tout en Allemagne, où le célebre M. Leibnitz l'avoit renduë problématique & sujette à de nouvelles discussions. Descartes l'avoit supposée, c'est-à-dire, avoit supposé que la force d'un corps est en raison de sa masse & de sa vitesse. La supposition paroît assez na-

turelle. Mais ces suppositions sans Preuves ni Garands de leur légitimité, n'ont rien de philosophique, & donnent lieu tôt ou tard à de fâcheux revers, que l'inconstance seule, le seul esprit de mode, la seule envie d'innover ne manquent jamais d'occasionner. Si Descartes, au lieu de supposer le ridicule du vuide & des attractions, se fut attaché à en bien articuler la fausseté de l'un & l'absurdité des autres, Newton y auroit pensé deux fois pour les remettre sur la scene, & les Cartésiens pour le moins auroient eu dequoi soutenir la présence & le choc d'un si redoutable adversaire.

Descartes avec trop de facilité de génie, supposa presque tout en Physique, & laissa tout, sujet à révision. Et l'article en question avoit besoin d'une main comme celle de M. de Mairan, pour être manié & rendu avec cette force de Preuves, & cette netteté de raisonnement qu'on admira dans les premiers Ouvrages du sçavant Académicien,

qu'il a sçu ensuite répandre par tout, & qui va recevoir sa plénitude dans l'Histoire de l'Académie, que le célebre M. de Fontenelle a renduë par-là si curieuse & si lisible pour toutes sortes de Lecteurs. Nous allons rendre un compte un peu détaillé de la Dissertation dont il s'agit.

Jusqu'au célebre M. Leibnitz, la masse & la simple vitesse d'un corps en mouvement ont passé pour en constituer toute la force. Spéculation pure, a dit ce Philosophe-Géometre ! Les corps n'ont de force, qu'autant qu'ils l'exercent sur d'autres corps. On ne peut au moins en juger que par-là, par le mouvement qu'ils impriment, par l'effet qu'ils produisent. Et le monde étant plein, un corps ne peut s'y mouvoir en effet, qu'en faisant usage de sa force contre les corps qu'il rencontre, un usage même continuel & sans interruption, contre le milieu résistant dans lequel il se meut. Effectivement un corps mû

dans un liquide avec une double vitesse, y déplace deux fois autant de matiére, & la déplace en lui donnant une double vitesse aussi; ce qui paroît être un quadruple effet.

Ce ne fut pas cependant tout-à-fait par là, que M. Leibnitz en jugea d'abord. Sa preuve étoit tirée d'un corps pesant, qui avec une vitesse double remonte à une quadruple hauteur, avec une vitesse triple à une hauteur non-cuple, & toujours à une hauteur qui est en raison doublée ou redoublée de sa vitesse. Car 4. ou 2. fois 2. est le redoublement de 2. ou la raison doublée de 2. & 9. ou 3. fois 3. est le redoublement de 3. comme 4. fois 4. ou 16. l'est de 4. 25. ou 5. fois 5. l'est de 5. &c.

On sçait que dans la chute des corps, les espaces parcourus successivement en des tems égaux, sont comme les nombres impairs 1, 3, 5, 7, &c. & que collectivement pris en des tems entiers & divers,

ils sont comme les quarrés 1, 4, 9, 16. &c. des nombres naturels 1, 2, 3, 4, &c. c'est-à-dire, qu'au premier instant l'espace parcouru est un, au second 3, au troisiéme 5, au quatriéme 7. &c. & que par conséquent il est au premier instant 1, aux deux premiers 4, c'est-à-dire, 1 & 3, aux trois premiers 9, c'est-à-dire, 1 & 3 & 5 &c. L'addition successive des nombres impairs 1, 3, 5, 7 &c. produisant les quarrés 1, 4, 9, 16 &c.

On sçait aussi qu'un corps qui poussé en enhaut, monte avec une certaine vitesse, atteint par un mouvement retardé, au point d'où tombant il acquerroit par un mouvement accéléré la même vitesse; & qu'enfin les retardemens d'un corps qui monte, sont tout-à-fait pareils, en ordre renversé, aux degrés d'accélération d'un corps qui tombe, c'est à-dire, comme les impairs dépairs décroissans 7, 5, 3, 1. &c.

Cependant, comme de soi la force paroît dépendre de la quantité

du mouvement, c'est-à-dire, de la simple vitesse combinée avec la Masse, M. Leibnitz distingua le mouvement en uniforme & en accéléré ou retardé. Et il établit, que dans le mouvement uniforme la force étoit en raison de la simple vitesse, & dans le mouvement accéléré ou retardé en raison doublée ou redoublée ou du quarré de la vitesse. Et comme il n'y a gueres ou point de mouvement uniforme dans la nature, non plus que de mouvement rectiligne, ce célebre Géometre posa pour principe que de soi le mouvement étoit dans sa naissance, uniforme comme il est rectiligne, c'est-à-dire, tendoit à être l'un & l'autre, quoiqu'il ne fut jamais ni l'un ni l'autre, à cause des obstacles qui le retardent & qui le détournent de son droit chemin.

De-là vient la fameuse distinction des *forces mortes* & des *forces vives*, dont les premieres étoient, selon lui, comme les simples vitesses,

& les dernieres comme leurs redoublemens ou leurs quarrés. Un corps pesant étant posé sur un Plan ou pendu à un fil qui l'empêchent de tomber, mais non de peser, c'est-à-dire, de faire sans cesse effort pour tomber, a une *force morte*, qu'on pourroit aussi appeller *force naissante* qui est réprimée & sans effet, au moins sensible, à chaque instant. Au lieu qu'un corps que ce Plan ou ce fil cessent de retenir, trouve dans les coups redoublés de la pesanteur dont aucun n'est perdu, & qui s'accumulent en quelque sorte sur lui, une révivification de force, qui le précipite, avec accélération, aussi bas qu'il peut aller.

M. de Mairan, pour montrer l'inutilité & le faux même de cette distinction de forces mortes & vives par rapport à l'estimation diverse que M. Leibnitz veut qu'on en fasse, prend d'abord acte des cas dans lesquels on convient de part & d'autre, de l'estimation commune par les sim-

ples vitesses. Ces cas sont-ceux du mouvement uniforme, des forces mortes, & du choc des corps durs, cas réductibles tous les trois au premier, la force morte étant toujours uniforme, & la parfaite dureté des corps n'altérant, par aucun retardement, l'uniformité du mouvement, dont les réfléxions & les communications de vitesse doivent être instantanées, & se faire avec la plus grande simplicité, comme par une simple substitution d'un corps à un autre dans une certaine direction. L'Auteur convient que ces cas sont une pure fiction : fiction utile cependant, comme celle du mouvement rectiligne. C'est une abstraction métaphysique, qui nous ramene aux premieres natures des choses qui en sont l'objet.

Pour ce qui est des mouvemens ordinaires non uniformes, c'est-à-dire, accélérés ou retardés, M. de Mairan se prête d'abord à leurs divers points de vûë que les Partisans des forces vives ont fort multipliés,

pliés, tels que ſont ceux des applatiſſemens de parties des corps mols, ceux du choc des corps ſoit mols, ſoit élaſtiques, ceux des fléchiſſemens ſucceſſifs de divers reſſorts placés de ſuite &c. points de vûë qui ſont toûs réductibles auſſi, & que le ſçavant Auteur réduit fort démonſtrativement au ſeul cas du mouvement accéléré d'un corps qui tombe ou du mouvement retardé d'un corps, qui monte à une certaine hauteur. Car il n'écarte aucune difficulté, mais économiquement, & par une ſynthéſe à laquelle toute analyſe exacte doit aboutir, il réduit toutes ces difficultés à une, qui eſt inconteſtablement la plus préciſe, & celle qui a enfanté toutes les autres, étant celle même de M. Leibnitz.

Il n'y a pas à éluder : ſi le cas d'un corps qui avec une double viteſſe monte à une quadruple hauteur, ou qui avec une viteſſe triple monte à une hauteur noncuple, ne prouve pas que les forces ſont comme les quarrés des viteſſes, rien ne

croyent gagner en force, se trouvent au bout ne gagner rien d'aucun côté. Ce qui a fait dire à quelqu'un, que les Machines n'augmentent jamais les forces, & qu'elles n'ont d'autre avantage, que de les bien appliquer & de les ménager à profit.

« N'oublions pas, *dit M. de* » *Mairan*, le grand Principe, que » qui dit proportion, sous-entend » commune mesure. Cette commu» ne mesure, *ajoute-t-il*, est le tems.. » Or cela posé, je ne trouve dans » les effets du corps qui a deux fois » plus de vitesse, qu'un effet dou» ble, & non pas quadruple, un » double espace parcouru, & un » double déplacement de matiere » en des tems égaux. D'où je con» clus par le Principe de la pro» portionnalité des effets avec leurs » causes, que la force motrice n'est » que double, & non quadruple; » comme la simple vitesse, & non » comme le quarré de la vitesse. »

La réduction que fait l'Auteur, & qu'il a sûrement droit de faire

du mouvement accéléré ou retardé en uniforme, rend ſon opinion encore plus ſenſible. Le corps *A* qui parcourt en remontant un eſpace quadruple, avec une viteſſe double, parcourroit un eſpace octuple ſi ſon mouvement reſtoit uniforme; & le corps *B* qui parcourt un eſpace, en parcourroit deux. Mais ceux-ci étant parcourus dans un inſtant, les autres ne le ſeroient qu'en deux inſtans. De ſorte qu'en un inſtant l'eſpace de *A* ſeroit quadruple, & celui de *B* ſeroit double; ce qui réduit tout à la Proportion des ſimples viteſſes.

L'Auteur ſe fait une forte objection. Que le corps *A* parcoure un quadruple eſpace en un double tems avec une double viteſſe, cela même eſt l'effet de ſa force, & on lui doit *tenir compte de ce plus de durée du mouvement, qu'elle procure au corps dans lequel elle réſide. Elle doit donc être*, conclud impartialement l'Auteur, *en raiſon composée de la viteſſe & du tems. Mais les tems ſont ici comme les viteſſes.*

Dont les forces motrices seront entr'elles comme les quarrés des tems, ou comme les quarrés des vitesses.

" Voilà sans doute, *ajoûte M.* » *de Mairan*, le fort de la difficul» té. Mais il seroit bien extraor» dinaire, qu'une analyse aussi sim» ple & des Principes aussi clairs » que ceux que nous avons em» ployés jusqu'ici, nous eussent con» duits à faire la force toujours pro» portionnelle à la quantité de mou» vement, ou à la vitesse dans les » mouvemens uniformes, & dans » les mouvemens accélérés ou re» tardés, réduits en uniformes : » & que cependant en vertu de sa » durée & d'une seconde de plus, » par exemple, cela cessât d'être, » & qu'il fallût changer la quantité » qu'on lui a assignée, & qu'on lui » a dû assigner dans la premiere se» conde. „

Après être convenu de la force de cette difficulté, & y avoir répondu avec cette facilité, l'Auteur a raison de croire, qu'il est " inu» tile d'alléguer, comme on a fait

»souvent sur cette matiere, qu'il »faut quatre fois plus de force à »un homme pour porter le même »fardeau quatre lieuës que pour le »porter une lieuë. Il est vrai, *ré»pond M. de Mairan*, qu'il y em»ploye & qu'il y dépense, pour »ainsi dire, quatre fois plus de »force; mais la force qu'il employe »à la quatriéme lieuë & à la qua»triéme heure, par exemple, ne »differe pas en quantité de celle »qu'il avoit à la premiere lieuë & »à la premiere heure. Il ne s'en »suit pas encore, qu'il eût pû por»ter un fardeau quatre fois plus »grand à la premiere lieuë & pen»dant la premiere heure &c. „

La question présente des forces vives devient si intéressante pour le Public, & la matiére est si importante dans la Physique, que nous voudrions pouvoir rapporter tout au long le propre texte & toutes les propres paroles de l'Auteur, rien n'étant plus capable d'établir l'état de la question, de l'éclaircir à la portée de tous les Lecteurs.

Philosophes, & de la décider même en dernier ressort, si l'on peut prétendre à de pareilles décisions en matiére de Physique. Pour le moins nous croyons qu'on nous permettra d'en rendre la longueur de l'Extrait proportionnée au poids plûtôt qu'au nombre & à la mesure des pages de la Dissertation que nous abrégeons.

Une Expérience simple & ordinaire que l'Auteur rapporte, paroît bien décisive en sa faveur. C'est celle de deux corps mols ou à ressort, qui se choquant avec des vitesses en raison renversée de leurs masses, restent en repos ou réjaillissent avec les mêmes forces & vitesses. Et cela dans tous les cas des raisons diverses des masses, pourvû que les simples vitesses les compensent. Il ne faut que prendre une hypothése à l'avanture. Soient deux corps en raison quadruple : soit *A* quadruple de *B*; mais que *B* ait quatre fois autant de vitesse que *A*. S'ils sont mols, ils resteront en repos après le choc : s'ils sont

élastiques, ils réjailliront avec leurs mêmes vitesses. Ce qui marque incontestablement une proportionalité de forces, à la raison inverse des vitesses & des masses.

Car si la raison redoublée ou quarrée des vitesses devoit y entrer, le corps *A* qui a 4. de masse & 1. de vitesse auroit 4. de force, parce que 1. fois 1. fait 1. & 1. fois 4. fait 4. Mais *B* qui a un de masse & 4. de vitesse auroit 16. de force, parce que 4. fois 4. font 16, & que 1. fois 16. fait 16. aussi. Mauvaise défaite, de répondre ici que l'excédent de force du corps *B* est consumé par les enfoncemens, les déplacemens de la matiére, les *introcessions &c.* On pourroit mettre telle inégalité dans les masses & dans les vitesses, que cet excédent qui résulteroit de la raison des quarrés, seroit énorme. Et dans les corps à ressort au moins, le ressort rendant tout ce qui se consume dans ces introcessions, on devroit voir l'effet clair & net de l'inégalité des forces résultant de l'inéga-

lité reſpective des quarrés des viteſſes. Les Partiſans des forces vives ont-ils tenté de répondre à cette difficulté, depuis 12. ou 13. ans qu'elle a paru dans les Mémoires de l'Académie? Ils ne feront cependant aucun véritable progrès en avant, juſqu'à ce qu'ils ayent nettement répondu.

M. de Mairan va plus loin, & propoſe une eſpéce de conciliation des Principes qu'il adopte, & qui ſont ſûrement primitifs & *à priori*, avec ceux que l'expérience ſemble ſuggerer en ſecond &, comme on dit, *à poſteriori*. Car, il eſt vrai, qu'avec une viteſſe double le corps *A* parcourt, en montant, un eſpace quadruple, ce qui ſemble être l'effet d'une force quadruple; & l'Auteur ne nie pas ce Principe de fait & d'expérience; mais il en explique la conſéquence, conformément à ſon Principe qui eſt de droit primitif, & d'où par conſéquent le ſecond doit dériver.

Il y a bien de la fineſſe, & nous croyons même, bien du vrai

dans la maniere dont au No. 25. M. de Mairan entre dans cette sorte de conciliation des Principes de fait & de droit, sans l'être pourtant des conséquences ni peut-être des opinions & des esprits. Il faut l'entendre parler lui-même. " Ne » se pourroit-il pas, que la force » demeurant toujours en raison de » la simple vitesse, se trouvât ca» pable de produire des effets pro» portionnels au quarré de la vites» se? Qu'étant double, par exem» ple, en vertu d'une double vitesse, » il fût de sa nature de produire des » effets quadruples par rapport aux » obstacles qui s'opposent à son ac» tion? Et cela ne viendroit-il pas » de ce qu'une force double, en » vertu d'une double vitesse, & » qui par rapport à une autre, » agit doublement en des tems » égaux, agit encore peut-être deux » fois autant de tems; ou ne se con» sume qu'en deux fois autant de » tems, par cela même qu'elle est » double, & qu'elle résulte d'une » double vitesse? De sorte qu'au

» lieu de conclure, qu'une force est » quadruple, parce que les espaces » parcourus, les déplacemens de » matiére, & tous les autres effets » semblables qu'elle produit le sont, » il faudra conclure au contraire de » ce que ses effets sont quadruples, » ou en général comme le quarré » de la vitesse, qu'elle n'est que » double, ou en général comme la » simple vitesse.„

L'Auteur ajoûte & a droit d'ajoûter ces paroles, qu'il lui " sem» ble qu'à cette nouvelle vûë, tou» tes les difficultés se dissipent, & » qu'il ne restera plus bien-tôt ici » de sujet de doute, ni d'apparence » de contradiction.„ Peut-être ne tient-il qu'aux Adversaires de se prêter aussi un peu de leur côté, & à remonter de leur Principe secondaire au primitif de M. de Mairan, comme M. de Mairan descend de celui-ci à celui-là.

Pour perfectionner donc ce nouveau point de vûë que nous croyons très - conciliatif au moins en lui-même, l'Auteur ajoûte une Pro-

poſition fondamentale, que les forces des corps étant univerſellement en raiſon de leurs ſimples viteſſes, l'action totale qui réſulte de l'effet immédiat de ces forces combiné avec le tems de leur opération, eſt en raiſon doublée ou comme les quarrés de ces viteſſes. Les Partiſans des forces vives ne nous paroiſſent pas pouvoir raiſonnablement rejetter cette Propoſition.

M. de Mairan prend les forces dans leur origine, & au moment où elles ſont imprimées aux corps. C'eſt à ce moment que ſubſiſtant dans toute leur intégrité, dans toute leur plénitude, il s'agit de ſçavoir ce qu'elles ſont. Qu'un corps ſaiſi d'une telle force doive ſe mouvoir d'un mouvement uniforme ou retardé, cela dépend des obſtacles qu'il rencontrera ou qu'il ne rencontrera pas ſur ſon chemin. Mais ce qui ſera, ne décide point de ce qui eſt. On ne m'a pas moins donné cent écus, ſoit que je doive les garder ou les dépenſer, à ceci ou à cela, Ce n'eſt pas de cette quan-

tité de force donnée à ce corps, qu'il faut tirer la raison des espaces quadruples, qu'il parcourt avec une vitesse double. Quoiqu'il en arrive, sa vitesse est double, sa quantité de mouvement est double, son mouvement est double, sa force est double, sa raison de l'emporter sur les obstacles, sur les corps qu'il rencontre, sa raison méchanique est double. Il rencontre ensuite des obstacles qui retardent cette vitesse, qui éteignent ce mouvement, qui épuisent cette force, avec un ménagement tel qu'il parcourt un espace quadruple; cela est étranger à cette force primitive. On lui laissera telle valeur qu'on voudra. Sa valeur intrinseque étoit double, & n'étoit que cela, toute cette valeur n'ayant pû être fondée que sur sa vitesse. Nos écus valent six francs. Mais un Marchand peut combiner tellement le prix de ses Marchandises, que de pareils écus ne vaudront, respectivement au Commerce ordinaire, que 3. livres ou en vaudront 12.

Juin 1741.

L'Auteur explique aussi au mieux le rabais ou l'amélioration des forces, par la contre-réaction de la pésanteur, envers deux corps qui montent avec des vitesses en raison de 2. à 1. Car supposant avec Galilée & avec tout le monde, que la pesanteur a son action & sa réaction proportionnelles au tems, le corps qui monte avec un degré de vitesse, l'ayant perdu dans un premier instant, ne parcourt qu'un espace, un pied, par exemple, la moitié de ce qu'il auroit parcouru d'un mouvement uniforme. Et de même le corps qui a deux degrés de vitesse, & qui par-là devroit parcourir en un instant 4. espaces, 4. pieds, n'en parcourt que 4. moins un, c'est-à-dire, 3. perdant de même un degré de sa vitesse, de sorte qu'il ne lui reste plus qu'un degré avec lequel il parcourt encore un espace, comme le premier corps. Ce qui fait en tout quatre pieds pour lui & un pour l'autre.

Cela revient à ce que nous avons dit, que l'accélération & le retar-

dement des corps qui descendent ou qui montent, se font selon la loi des nombres impairs 1. 3. 5. &c. ou 5 3 1. Et tout cela se déduit, comme on voit, fort bien des forces supposées en raison des simples vitesses.

Nous omettons, malgré nous, un détail d'explications & de circonstances particulieres que l'esprit exact & analytique de l'Auteur fait naître & se développer comme de soi-même sous sa main, & qu'on ne sçauroit réduire à l'extrait sans les replier sous l'enveloppe d'où elles viennent d'éclore avec tant de grace & de distinction. Nous nous hâtons de saisir la derniere Proposition fondamentale, suivant laquelle ce ne sont pas les espaces parcourus dans un mouvement retardé, mais les espaces à parcourir ou non parcourus, qui donnent l'estimation & la mesure de la force motrice : de sorte que ces espaces parcourables & non parcourus étant dans la simple raison des vitesses, la force motrice sera aussi dans la même simplicité de raison. Il a fal-

lu ſuivre la queſtion de bien près, & le fil de l'analyſe bien à la main, pour démêler cette concluſion, qui ne ſe préſente pas d'abord, mais qui a quelque choſe d'heureux & de fort naturel, malgré l'air ſpécieux & paradoxe que l'Auteur convient qu'on peut lui trouver, ſans doute lorſqu'on la voit hors de ce fil analytique qui doit l'amener.

Quand un corps peſant monte, par une impreſſion reçûë, contre l'effort toujours ſubſiſtant, toujours agiſſant ou réagiſſant de la peſanteur, il a comme deux mouvemens contraires, dont l'un le fait monter, & l'autre le fait rétrograder en enbas d'une partie de ſes avances en enhaut. Il eſt ſuivant la comparaiſon de l'Auteur, dans le cas d'un mobile qui avanceroit ſur un plan mobile lui-même, qui ſe porteroit & le porteroit en arriere, par un mouvement tout oppoſé.

M. de Mairan explique fort en détail ces rétrogradations ou ces pertes d'avances, ou enfin ces eſpaces non parcourus, dans un corps

qui monte ainsi d'un mouvement retardé. Mais, pour éviter tout subterfuge, il applique son raisonnement à des parties de matiére déplacées ou non déplacées dans un milieu, à une suite de ressorts bandés ou non bandés, applatis ou non applatis, & fait toujours voir, que le contr'effet ou le négatif de l'opération donne l'évaluation précise de la force du corps qui monte, qui déplace, qui bande ou qui applatit. Voici sa propre démonstration.

“ Les espaces non parcourus à » chaque instant, représentent la » force perduë & consumée à cet » instant, ou, ce qui revient au même, l'effort de la puissance con» traire qui la détruit ou qui la con» sume, en s'exerçant contr'elle. » Mais la somme de toutes les for» ces perduës, ou de tous les efforts » contraires, est égale à la force tota» le du mobile &c. „

Or, selon le sistême reçû depuis Galilée, les retardemens ou les espaces non parcourus, sont propor-

onnels aux tems, & les tems le
nt aux viteſſes. Donc, conclut fort
gitimement l'Auteur, les forces
nt proportionnelles aux viteſſes.
ous n'en dirons pas davantage ſur
tte belle Diſſertation, qui eſt un
ef-d'œuvre & un modele de bon-
diſcuſſion. Elle eſt terminée par
elques autres conſidérations ſur
tendance des corps comparée
ec la percuſſion, ſur la décompo-
on des forces &c. Mais nous
ons voulu ramaſſer ici toute l'at-
ntion du Lecteur ſur la queſtion
ncipale, qui eſt très-importante,
tout-à-fait préliminaire dans la
yſique, & dans la Méchanique
culative & pratique.
Il paroît auſſi une Lettre de M.
Mairan en Réponſe aux objec-
ns que lui a faites l'Auteur des
ſtitutions de Phyſique. Nous
ns dit un mot de ces objections
s l'Extrait des Inſtitutions. La
icité & la fineſſe du ſtyle de ce
re, d'ailleurs ſçavant & profond,
s avoit dès-lors fait ſoupçonner,
l étoit d'une Dame fort verſée

dans ces matiéres, & pleine d'esprit; c'est-à-dire, de Madame la Marquise du Ch . . .

L'esprit, la finesse, le style n'auroient pas suffi pour attaquer la Dissertation dont nous venons de rendre compte. Il a fallu de la science, du raisonnement, & une noble émulation d'entrer en lice avec un Sçavant distingué, sur une matiére, qu'il a sçû se rendre propre par la profondeur, l'étenduë & la maniére tout-à-fait analytique, dont il a traité cette grande question.

Nous venons de recevoir une Replique de Madame la Marquise du Ch . . . à la Réponse de M. de Mairan. *Non nostrum inter vos tantas componere lites*, prenons-nous ici la liberté de dire à ces deux illustres rivaux d'esprit, à l'un desquels il ne manqueroit, pour une rivalité parfaite & pour un parallele tout-à-fait assorti, que de se mettre comme à la tête & de tenir la la plume d'une Académie homogêne, formée par ses exemples & dont on le croit très-capable de de-

venir le Fondateur & le Législateur. Nous pourrons dire un mot de la Réponse & de la Replique susdites dans un autre Extrait, celui-ci étant déja suffisamment étendu.

ARTICLE LVII.

ABSALON TRAGEDIE, Par le Pere Pierre-Xavier Marion, de la Compagnie de Jesus. A Marseille, chez la Veuve de J. B. Brebion Imprimeur du Roi &c. 1740.

Il étoit naturel qu'une Piéce faite & représentée au Collége de Belsunce fondé par Monseigneur l'Evêque de Marseille ne vit le jour que sous les auspices de cet illustre Prélat. Aussi l'Auteur lui en fait-il hommage dans une Epître en Vers qui précéde sa Tragédie. Elle commence ainsi;

Généreux Protecteur des Filles de Mémoire,
Prélat, qui parmi nous as rétabli leur gloire,

Souffre que dans ce jour ces Meres des beaux Arts
S'applaudissent d'avoir mérité tes regards ;
Et que te consacrant leurs Chansons immortelles,
Elles fassent pour toi ce que tu fais pour elles &c.

Il montre ensuite que des titres plus respectables encore que ses bienfaits rendent son Mécene digne de l'hommage des Muses.

Melpomene aujourd'hui te retrace l'Histoire
D'un Roi, qui d'Israël fut l'amour & la gloire.
Dieu, qui voulut en faire un Roi selon son cœur,
Fit éclatter en lui sa force & sa douceur.
Pere de ses Sujets, ami tendre & sincére
Zélateur de la Loi, soutien du Sanctuaire ;
De l'infidélité son bras fut la terreur ;
Et ses combats étoient les combats du Seigneur.
Envain ses Ennemis, animés par l'envie,

Oserent traverser une si belle vie ;
Envain un Fils ingrat s'éleve contre lui ;
Dieu venge sa querelle & devient son appui.

. . . .
. . . .

Mais tracer de David le fidéle portrait
Belsunce, n'est-ce pas te peindre trait pour trait ?
Je ne dis rien ici des Héros de ta Race ;
Ils n'ont rien fait de grand que ta vertu n'efface.
Leur bras a soutenu le Trône de nos Rois ;
Et le Ciel t'a formé pour défendre ses droits.

Dans le reste de l'Epître, la piété du vertueux Prélat, sa bonté, sa vigilance, sa charité, son zéle, les combats qu'il livre à l'erreur, cet amour tendre & généreux pour les Peuples confiés à ses soins, qui le porta à prodiguer en leur faveur ses jours, ses biens, ses services, au milieu de cette Peste cruelle qui fit de Marseille un désert en 1720. & 1721. sont peints avec une force & u ne noblesse proportionnée au sujet

Enſuite l'Auteur dans une Préface courte & judicieuſe rend compte du ſujet de ſa Tragédie & de la maniére dont il a crû devoir le traiter pour le rendre propre au Théâtre. L'action d'Abſalon armé contre ſon Pere, " ſans autre motif » que de lui ravir la Couronne, » avoit, dit-il, quelque choſe de » ſi exceſſivement noir, qu'on au» roit de la peine à la ſupporter ſur » le Théâtre. „ En effet les régles des mœurs & celles de la Tragédie exigeoient également que la pitié tempérât les impreſſions trop odieuſes qu'eût fait naître chez le Spectateur l'horreur d'un pareil procédé. Auſſi le Pere Marion a-t-il mis en œuvre avec diſcernement ce que l'Hiſtoire Sainte lui permettoit d'adouciſſemens pour préſenter l'attentat d'Abſalon, plûtôt comme l'ouvrage du dépit, que celui d'une ambition parricide. " C'eſt dans ce » point de vûë, dit il, que nous » avons réunis, & les différentes » parties de l'action & la tota» lité de l'intérêt. Le projet qu'a

 » formé

» forme David, de choiſir Salo-
» mon pour ſon ſucceſſeur, irrite
» Abſalon, qui croit que la Cou-
» ronne lui eſt dûë par les droits de
» ſa naiſſance. Abſalon irrité ſe
» révolte ; ſa révolte conduit ce
» Prince à ſa perte, & ſa perte leve
» tous les obſtacles qui s'oppoſent
» au choix que David vouloit faire
» de Salomon. „

Joab ouvre le premier Acte de la Piéce. Dans l'Entretien qu'il a avec Aſaph, ſon Confident, l'entrepriſe d'Abſalon, ſa marche vers Jéruſalem, la défection des Juifs, le danger preſſant de David, les intérêts divers qui animent les principaux Perſonnages, en un mot tous les reſſorts qui doivent juſques au bout ſoutenir l'action & ſervir au dénouement ſe développent avec beaucoup de préciſion & de clarté. Aſaph arrivé de l'Armée d'Abſalon après avoir rendu compte à Joab du ſoulevement du Peuple & des mouvemens du jeune Prince, étonné de ce que Joab, qui étoit entré dans le complot d'Abſalon,

paroît indifférent sur le succès de l'entreprise demande à son Maître,

Pourquoi donc avez-vous
Du fils contre le pere allumé le courroux ? &c.

Joab lui répond

Écoute, je veux bien t'éclaircir ce mystére.
Tu m'as vû, cher Asaph, depuis plus de cinq ans
Près du Roi confondu parmi ses Courtisans,
Sans rang & sans honneur, mais sur-tout sans puissance,
Traîner mes plus beaux jours au sein de l'indolence.
Quel état pour un cœur qui devroit à ses Loix
Soumettre ses égaux, & peut-être ses Rois.
Envain mes faits guerriers qu'en tous lieux on admire
Ont affermi le Trône & conservé l'Empire.
Du souvenir du Roi tous semblent effacés.
Aussi pour faire encor revivre mes exploits,

[redacted]

Pour me remettre au rang où j'étois autrefois,
Je n'ai point craint, Asaph, sur ces rives tranquilles
D'exciter en secret les discordes civiles.
Absalon m'a paru propre pour ce dessein.
J'ai moi même souflé la discorde en son sein

. . . .
. . . .

Et montrant à ses yeux Salomon couronné,
A la révolte enfin je l'ai déterminé.
Si la crainte pourtant d'une guerre étrangere
Eut pû rendre à David mon secours nécessaire,
J'eusse ailleurs contre lui cherché des ennemis.
Mais en est-il encore que mon bras n'ait soumis

. . . .
. . . .

Absalon compte sur mon secours
Et David à moi seul ne peut qu'avoir recours

. . . .

Je puis perdre le fils en conservant le pére
Ou si je crois le fils plus digne de mon choix.

Ma main peut le placer au Trône de nos Rois

. . . . . .

. . . Dis lui * . . . .
Vers nos murs effrayés qu'au plûtôt il se rende,
Et qu'à la porte sainte Azarias commande

. . . . . .

Qu'il prenne en y venant des chemins écartés.
Voilà l'occasion, que pour lui je ménage;
S'il sçait en profiter; j'acheve son ouvrage
Mais s'il ne sçait pousser ses succès qu'à demi,
Il ne trouve dès-lors en moi qu'un ennemi;
Et je veux que son pere affermi sur le Trône
Croie encor me devoir le Sceptre & la couronne.

Par une suite de ces mêmes dispositions Joad dans la Scene suivante empêche David de prendre un parti, qui sembloit propre à éteindre tout d'un coup la révolte.

* A Absalon.

Dans les 4 autres Scênes de cet Acte, David, guidé par cet eſprit de religion, qui faiſoit ſon caractére, ſe ſoumet avec réſignation au chatiment que la main du Très Haut ſemble lui préparer, ordonne à Chuſai, un de ſes Miniſtres demeuré fidéle à ſon Roi, de ſe rendre auprès d'Abſalon pour déconcerter les projets du perfide Achitophel, fait part de ſes diſpoſitions au Grand Prêtre Sadoc, ſe dépouille des ornemens Royaux, en revêt Salomon, & va dans l'état d'un Pénitent ſe proſterner au pied des Autels & conſulter l'Oracle du Seigneur.

Dans le ſecond Acte David, déterminé par la Réponſe de l'Oracle, prend la réſolution d'abandonner Jéruſalem & le Trône à Abſalon. Il fait divers arrangemens avec Sadoc & Chuſai, remet Salomon entre les mains de Sadoc, des Prêtres & des Lévites afin que le Sanctuaire ſerve d'aſile à ce fils bien aimé contre les fureurs d'un frere ambitieux. Il agrée les ſervices du

généreux Hethai & de la Troupe de Getheens qu'il commandoit, & pressé par les progrès que fait à chaque instant la révolte, il quitte la Scene pour prendre la fuite avec eux.

Absalon vainqueur & maître de Jérusalem ouvre le troisiéme Acte en haranguant le Peuple Juif.

Oui, vous devez compter sur un Roi qui
 vous aime,
Je regne plus pour vous encor, que pour
 moi-même,
Votre félicité fait l'objet de mes vœux.
Je ne me suis armé que pour vous rendre heureux.
Mes souhaits sont remplis; graces à mon
 courage
Vous ne gémirez plus dans un triste esclavage.
Mon pere dans Juda regnoit en maître;
 & moi
Je veux regner sur vous, plus en Pere,
 qu'en Roi, &c.

Il délibere dans la suite avec Achitophel sur les mesures qu'il doit prendre pour se soutenir sur le Trône où il vient de monter Achitophel

étale avec art dans cette délibération tous les rafinemens de la politique la plus cruelle & la plus impie pour vaincre les répugnances que sent Absalon à tremper ses mains dans le sang de son Pere & de son Frere. Cette Scene est dans le grand & fort intéressante malgré sa longueur. Le Dialogue y est bien soutenu. Elle est pleine de beaux traits ; la briéveté à laquelle nous sommes assujettis ne nous permet d'en rapporter qu'un seul.

ACHITOPHEL.

Mais par tout cet éclat qu'espérez-vous gagner ?
A quoi tendent vos vœux ? Que voulez-vous ?

ABSALON.

Regner.

C'est ainsi que sans les copier, il a sçû imiter dans cette réponse noble, énergique & propre de son sujet le *qu'il mourut* & le *moi* de Corneille, l'*en Roi* de Racine; comme ces grands

modéles avoient eux-mêmes imité le *Medea Superest* de Séneque.

Dans les Scenes suivantes Chusai, le fidéle ami de David, vient rendre hommage au nouveau Roi. Asaph vient de la part de Joab lui annoncer que Salomon est caché dans le Tabernacle, & demander qu'on confie le jeune Prince à Joab, qui promet d'épargner à Absalon la honte du parricide, que Joab veut prendre sur son compte. Ce n'étoit qu'un prétexte dont se servoit l'ambitieux général pour avoir en main dequoi se faire ménager par le vainqueur, de quelque côté que la Victoire se tournât. Absalon renvoye Asaph avec un refus & tient Conseil avec Achitophel & Chusai. L'avis de celui-ci prévaut & sous prétexte d'agir avec plus de précaution, il détermine le Prince à un parti qui laisse à David le loisir de se mettre en lieu de sûreté & de se former une armée.

Acte quatriéme. Chusai à qui Absalon avoit donné ordre de faire investir le Tabernacle & la demeu-

re des Prêtres, pour les obliger à lui remettre Salomon vient rendre compte au Prince que ſes ordres ſont executés. Chuſai dans cet entretien jette adroitement & indirectement dans le cœur d'Abſalon la ſémence des remords les plus propres, à ſuſpendre au moins, l'exécution de ſes parricides projets, & part enſuite pour tirer Salomon d'entre les mains des Prêtres. Le Grand Prêtre Sadoc vient employer envain auprès d'Abſalon pour ſauver Salomon & maintenir le reſpect dû à l'aſyle où il eſt réfugié, tout ce que le zéle de la Religion a de plus fort & de plus patétique. Abſalon ſoutenu d'Achitophel réſiſte à ſes remontrances. Sadoc toujours infléxible eſt déterminé enfin par Chuſai, qui lui fait confidence des meſures qu'il a priſes pour ſauver David & Salomon, à produire ce dernier aux yeux de ſon Frere. Ils vont le prendre & arrivent avec lui. L'entrevûë des deux Freres fournit une ſituation bien touchante. L'innocence, la

sagesse, la douceur du jeune Salomon qu'on suppose n'avoir que neuf à dix ans, attendrit le cœur du farouche Absalon. Sans rien décider sur le sort de cet Enfant, il se contente d'ordonner à Chusai de le garder; & il sort du Théâtre pour aller combattre son Pere.

Le cinquiéme Acte fournit à la Piéce le dénouëment que tout le monde sçait. Achitophel, en annonçant à Chusai les premiers succès des armes de David, le presse de remédier à ce malheur par la mort de Salomon. Chusai & Sadoc font paroître le jeune Prince. Chusai prend ce moment pour lever le masque, se déclarer en faveur de David & de Salomon, & montrer qu'il est le maître des Troupes chargées de garder ce dernier. Achitophel confondu veut se retirer. Ethaï qui arrive l'arrête & annonce qu'on va voir David vainqueur de son perfide Fils & maître de Jérusalem. Ce Roi chéri de Dieu paroît. A l'aspect de Salomon & des succès surprenans dont Dieu a couronné ses armes

dans cette journée, il se livre aux transports de la plus vive & de la plus tendre reconnoissance envers l'Eternel. On lui annonce le châtiment d'Achitophel, qui se punit lui-même de sa trahison. A cette nouvelle succéde celle de la mort d'Absalon. La plus vive douleur s'empare de lui, lui dévoile l'avenir & lui montre un Fils qui doit le dédommager de la perte d'Absalon. Voici quelques traits de cette Scene ; c'est David qui parle,

Soutiens moi, Dieu puissant ! dans l'état où je suis
Toi seul tu peux calmer l'horreur de mes ennuis.
Mais quel soudain transport s'empare de mon ame
Où suis je ? Quel éclat ! quelle divine flâme !
Dieu me parle ... je vois tous les siécles divers,
Et je lis dans les Cieux le sort de l'Univers.
Lévites accordés les sons de votre Lyre
Aux divins mouvemens que l'esprit saint m'inspire.

. . . . . .

Mais que vois-je ? O mon fils ! quelle postérité !
De Héros & de Rois quelle suite nombreuse ! ....
D'un Dieu dans un mortel je vois la majesté
Le Saint des Saints .... ô gloire ! ... ô race trop heureuse !

. . . .

. . . . . .

Mais d'où vient que du jour s'éclipse le flambeau ?
Quelle horreur ... je frémis ... je sens trembler la terre
Le Ciel fait retentir le bruit de son Tonnerre ...
Quel supplice ! ... Ah ! ... mes sens en sont épouvantés !
Qu'as tu fait ? ... Peuple ingrat ! ... Barbares, arrêtés.

Non, non ... laissés agir la fureur de son Pere :
Son sang de l'Univers doit laver les forfaits.
Plus de crimes, plus de colére :
Il a vaincu la mort, les Cieux sont satisfaits
Illustre rejetton des Enfans de Jessé,
Tu regneras un jour sur la terre & sur l'onde.

Juin 1741.

L'orgueil de Babylone eſt par toi renverſé ;
Et je vois à tes pieds tous les Peuples du monde.
O nouveau Salomon !... mes yeux ſont obſcurcis
Et ces Divins objets ſe ſont évanouis.
Dans ce jour où le Ciel nous promet tant de gloire
Allons au Dieu vivant offrir notre victoire,
Et pour tous les bienfaits dont il comble Iſraël,
Jurons-lui, mon cher fils, un amour éternel.

C'eſt par ces traits marqués au coin de l'entouſiaſme le plus extatique que la Piéce finit.

On voit par le précis que nous venons de donner, que la conduite de cette Tragédie eſt réguliere, ou pour parler en termes d'Art, que la conſtitution de la fable eſt bien entendue, que l'action eſt une & bien ſoutenuë, que les incidents ſont ſagement préparés & liés avec l'action principale, que le nœud & l'intrigue naiſſent du fond du ſujet, & que le dénouement, contre

la pratique trop commune de nos jours, d'en faire une Piéce postiche, Ouvrage d'une machine étrangere, part de la même source, que le nœud. Mais ce qu'on n'appercevra qu'en lisant la Tragédie d'Absalon, c'est, que les caractéres en sont justes & bien soutenus, que la versification en est vive & aisée, que le langage éloigné de cette enflure, qu'on confond quelquefois avec le grand, en est tout à la fois noble & naturel.

Les Lecteurs scrupuleux sur la fidélité dûë à l'Histoire, & sur-tout à l'Histoire Sainte, ne goûteront peut-être pas la liberté qu'a pris l'Auteur de placer aux Portes de Jérusalem le champ de bataille où les Armées de David & d'Absalon déciderent du sort d'Israël. L'Ecriture fixe expressément le lieu de ce combat loin de Jérusalem au-delà du Jourdain dans les Terres de la Tribu d'Ephraïm.

Mais il faut se prêter à la situation où la nature du sujet mettoit l'Auteur. Absalon maître de Jérusalem & uniquement occupé du soin

de satisfaire une ambition dont une délibération ou deux devoient déterminer les opérations, ne pouvoit seul occuper le Théâtre & soutenir l'attention du Spectateur pendant cinq Actes. Il falloit des incidens pour diversifier le jeu, fournir des obstacles, & former le nœud. L'Auteur ne pouvoit les chercher dans une intrigue d'amour. Les régles que la délicatesse de notre siécle lui impose, lui interdisoient même jusques à l'usage de cette tendresse légitime, qu'une mere, qu'une sœur peuvent mettre en usage pour combattre les transports d'un Prince que l'ambition conduit à sa perte. Dès-lors il falloit recourir à David, le montrer sur la scene dans tous les points de vûë les plus propres à intéresser le Spectateur, & à donner une juste étenduë à l'action théâtrale. Il falloit en même-tems conserver l'unité de tems & de lieu: & comment y réussir en plaçant la Scene des grands événemens si loin de Jérusalem? D'ailleurs ce change-

ment de lieu n'altere en rien le fond du sujet ni la nature des événemens. Dès-lors point de liberté plus excusable, & peut-être même plus légitime que celle qu'a pris l'Auteur en cette occasion.

Mais doit-on penser de même du parti qu'il fait prendre à David, de laisser Salomon, cet enfant chéri, à Jérusalem ? Cet incident fournit, il est vrai, à la Piéce une situation touchante, & quelques Scenes qui aident à soutenir l'action. Mais un génie comme celui du Pere Marion auroit pû aisément en remplacer le sacrifice par quelque autre invention plus réguliere. Celle-ci ne s'accorde point avec l'Ecriture, qui dit que David quittant Jérusalem fut suivi *de toute sa Maison*. Elle semble même sortir des bornes de la vraisemblance. Salomon est dans cette Tragédie l'unique sujet de la guerre, & l'unique objet de la haine d'Absalon, à qui il étoit prêt à enlever la Couronne. Il en falloit moins au farouche Ab-

ſalon pour immoler un frere à ſes reſſentimens. Le meurtre d'Amon avoit déja fourni à David un trop cruel exemple de ce que pouvoit oſer l'animoſité de ce frere dénaturé. Le Tabernacle n'étoit rien moins qu'un ſûr azile contre ſes fureurs. Le reſpect pour les Autels, dans une affaire qui l'intéreſſoit ſi vivement, ne devoit guéres être la vertu d'un Prince déja meurtrier d'un frere & armé pour détrôner ſon Pere. Tout Jéruſalem avoit été témoin de la fuite précipitée de David & des circonſtances qui l'avoient accompagnée. La retraite de Salomon chez les Prêtres pouvoit-elle être dès-lors un ſecret pour un vainqueur dont ſes nouveaux Sujets ſeroient intéreſſés à ménager la faveur ou à éviter le courroux?

Quelques Critiques trouveront peut-être auſſi que le départ d'Abſalon, qui à la fin du quatriéme Acte quitte bruſquement le Théâtre pour aller combattre ſon Pere, n'eſt point aſſez préparé, & que

par une suite nécessaire le dénouement de la Piéce est un peu précipité. Douze ou quinze Vers répandus en différens endroits pour annoncer la situation des affaires, la position des Armées presque aux Portes de Jérusalem, & que Joab prêt à attaquer les Troupes d'Absalon forme déja les siennes, disposeront les Spectateurs à voir ce Prince voler au combat, les prépareront à la Catastrophe, & répareront aisément cette légere omission. Il en est de même de la grace qu'Absalon accorde à Salomon. Il sembleroit plus naturel d'y déterminer ce Prince par un motif de politique & pour se ménager une ressource, que par un sentiment de tendresse & de compassion éloigné de son caractére.

Ce seroit pousser les Observations jusques à la minutie, que de relever quelques Vers trop foibles, quelques expressions peu usitées ou peu correctes qui ont échappé au Pere Marion. Outre que ces négli-

gences lui ſont communes avec nos meilleurs Dramatiques, & qu'elles ſont rachetées chez lui par de grandes beautés, qui n'en ſont point déparées, c'eſt que des Auteurs même moins formés que lui pour viſer au plus parfait, par un léger retour ſur leur Ouvrage, remédieroient ſans peine à ces inattentions.

Cette Tragédie ſe vend à Paris chez Bordelet, ruë S. Jacques vis-à-vis le Collége des Jéſuites.

Juin 1741.

ARTICLE LVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE

DE LONDRES.

***CATALOGUE DES ROLLES** Gascons, Normands, & François déposés à la Tour de Londres. Ouvrage proposé par Souscription, en deux volumes* in-fol.

PLusieurs Provinces, & plusieurs Seigneuries qui composent aujourd'hui le Royaume de *France*, ayant été autrefois soumises à des Seigneurs particuliers, ou même à des Princes étrangers, les Titres qui concernoient ces Seigneuries, qui en assuroient les Droits, ou les Priviléges, étoient déposés dans les

[redacted]

Chancelleries,ou dans les Archives de ces Seigneurs Suzerains. Ainsi les Chartres de *Normandie*, de *Guyenne*, & des autres Terres relevant des Ducs de *Normandie* devenus Rois d'*Angleterre*, du moins les plus importantes étoient déposées dans la Tour de *Londres*. La difficulté de les consulter, ou d'en avoir des copies dans le besoin, a fait renoncer à une recherche également pénible & couteuse, que la multitude immense des Piéces, & le défaut de bonnes Tables, rendoient inutile.

Pour remédier à cet inconvénient, M. *Carte*, qui, sous le nom de *Philips* a travaillé à la nouvelle édition de M. de *Thou*, & qui prépare ıne nouvelle Histoire d'*Angleterre*, ɛ propose de donner au Public un Catalogue des Rolles Gascons, Nor-ıands & François, qui se trouvent ıns les Archives d'Angleterre, in de mettre chacun à portée de trouver les Titres originaux qui urroient lui être nécessaires. Les ıbles Alphabétiques des noms : lieux & des Personnes, la

uin 1741.

datte de la Piéce, le Numero sous lequel elle est cottée dans le Rolle, & le Titre de ce Rolle, mettront en état de consulter la Chartre originale, & d'en avoir copie promptement & facilement.

L'Ouvrage sera en deux Volumes *in-fol.* le prix est de 36. liv. dont on payera 18. liv. en recevant la Souscription, & 18. en recevant l'Exemplaire, & l'on ne recevra les Souscriptions que jusqu'à la fin de Juin 1741. A Paris on peut s'adresser à *Barois* fils, & aux principaux Libraires des autres Villes de *France*, & des Pays Etrangers.

Ceux qui voudront s'instruire plus en détail, pourront consulter le *Prospectus* que *Barois* distribuë.

PAYS-BAS.

DE LEYDE.

Adriani Van Royen, M. D. Medicinæ, Botanices, & Collegii Practici in Batavâ, quæ Leydæ est, Academiâ Professoris, Floræ Leydensis Pro-

Juin 1741.

dromus, exhibens Plantas quæ in Horto Academico Lugduno-Batavo aluntur. Lugduni Batavorum, apud Samuelem Luchtmans, Academiæ Typographum 1740. *vol,* in-8°.

M. *Van Royen* chargé des Leçons de Botanique au Jardin Académique de *Leyde*, après une ſçavante Critique des Auteurs anciens & modernes, au moins des principaux, qui ont écrit ſur cette Science, examine tous les ſiſtêmes qu'on a imaginés pour l'étude des Plantes. Le Sçavant Botaniſte ayant obſervé ce que chacun d'eux a de bon, ou de défectueux, a ſuivi celui qui lui a paru le plus ſimple & le plus naturel, réformant ceux qui l'ont précédé. Il diſtribuë les Plantes en claſſes, en genres, en eſpéces, les diſtinguant par les marques les plus propres à caractériſer chacune de ces différences. Et c'eſt ſur ce plan nouveau qu'il a dreſſé le Catalogue que nous annonçons.

D'AMSTERDAM.

Critique Générale du Livre de M. de M. Ou Nouvelles Lettres sur les Miracles. Par M. des Vœux, Pasteur de l'Eglise Françoise à Dublin. A Amsterdam chez Henri du Sauzet 1740. *Deux Volumes* in-8°.

DE BRUXELLES.

Lettre de Me. * * *. pour répondre à celle que M. de Mairan, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences lui a écrite le 18. de Février 1741. A Bruxelles, chez Foppens. *in* 12. 1741.

ALLEMAGNE

D'AUSBOURG.

Epitome Chronologica Mundi Christiani, seu ab anno Nativitatis Christi, usque ad sæculi decimi octavi annum vigesimum sextum inclusivè deducta; exhibens status Civilis, Eccle-

 siastici

siastici fata, Sanctorum Vitas, Eruditorum scripta, Naturæ Portenta, Personarum Illustrium ortum, Belli Pacisque vicissitudines, cæteraque plura congesta à P. Ignatio Brentano Cimarolo, Ordinis S. Benedicti, in Monasterio Banthensi Professo. Augustæ Vindelicorum, impensis Georgii Schlütter, & Marini Happach. in-folio.

Nous avons peu d'Histoires Générales qui s'approchent plus de nos jours, & des derniers événemens, que celle-ci. Elle est fort dans le goût des Anciennes Chroniques écrites depuis le neuviéme ou dixiéme siécle, jusqu'au quinziéme, qu'on peut encore comprendre dans cet intervalle. Les faits y sont simplement énoncés sans détail; ceux des premiers siécles y sont quelquesfois rapportés sur la foi d'Auteurs modernes; par exemple, sur la maladie du vieil *Hérode*, & la maniere dont il mourut, on ne cite que *Matthieu de Westminster*. D'autres fois on n'allégue que des Auteurs récens, & dont la critique & l'exac-

titude ne sont pas trop constatées. Ainsi sur les Histoires du cinquiéme ou sixiéme siécle, on ne produit d'autre témoin que *du Saussay*. Les plus importantes affaires y sont souvent entiérement omises, tandis qu'on raconte des minuties, des prodiges sur-tout ; vrais, & qui n'ont rien de surprenant, ou supposés, & trop légerement crûs ; des Monstres, des Cométes, des Météores, ou d'autres Phénomenes, les effets du Tonnere, des tremblemens de Terre &c. des Naissances, des Morts, des Mariages, des Promotions de Cardinaux & d'Evêques, comme dans une Gazette. Encore passeroit-on tout cela à l'Auteur, si les faits n'y étoient pas assez fréquemment enflés ou altérés, les noms défigurés &c. Il seroit peu intéressant & peu curieux, de donner des exemples de tous ces défauts. On ne peut donc regarder cette compilation, que comme un Abrégé qui rappelle ce qu'on trouve ailleurs avec plus d'étenduë & d'exactitude.

ESPAGNE

DE VALENCE.

M. Seguer, Docteur en Méde-
cine, & Membre de l'Académie
Royale de *Madrid* nous a adressé
un Avis imprimé qu'il souhaite que
nous communiquions au Public,
au sujet d'un Reméde spécifique
contre la *Lienterie.* Cet Ecrit a
pour titre : *Mariani Seguer M. D.
Monitoria de Jusculo Palli Lienteria
Specifiquo. Inscripta Romano Hippo-
crati. Valentia, ex Officina Josephi
Stephani Dolz.*

L'Hippocrate Romain auquel il
dédie cette Annonce, est M. *Alé-
xandre Pascoli* de *Pérouse*, Premier
Médecin du Pape Benoît XIV.
pour l'Etat Ecclésiastique, auquel
M. *Seguer* donne les titres de *Co-
ryphée de l'Anatomie à la Sapience
de Rom*[illegible]*d'Esculape Romain, d'A-
pollon rendu au monde pour les Espa-
gnols &c.* Titres qui marquent &
'estime de la Nation pour ce céle-

bre Médecin, & sa maniere de l'exprimer. Voici le Spécifique en question, suivant l'Ordonnance de M. *Seguer*. " Vuidez un Poullet, » mettez dans le corps une once de » Roses séches, ou bien Roses se- » ches & Fleurs de Grenadier Sau- » vage, une once & demie, poids » égal de chacunes. Au milieu des » Roses mettez de la Poudre dont » il sera parlé après; trois onces pour » un Adulte, deux onces pour les » Enfans. Cousez le Poullet par en- » haut, & par en bas, de peur que » les Roses ne sortent. Faites cuire » le Poullet dans douze ou quinze » écuellées d'eau, jusqu'à consomp- » tion de deux; pour un Adulte, » dans dix-huit écuellées réduites » à seize, dont chacune soit de dix » onces. Conservez le bouillon tou- » jours chaud, sans le faire bouillir » davantage. mais en le tenant sur » le feu dans l'eau chaude ; „ c'est-à-dire, au Bain-Marie.

„ Le Malade prendra de ce bouil- » lon de deux en deux heures, après » qu'on lui aura fait à l'orifice du

» ventricule une onction avec l'Onguent de la Comteſſe, ou Baume » Catholique, & qu'on lui aura ap» pliqué un Cataplaſme de mie de » pain & de vin, dans lequel on » aura fait bouillir de l'Abſynthe, » de la Mente, des Roſes ſéches, » & des Fleurs de Grenadier Sau» vage; ce qu'il faut auſſi recom» mencer de deux en deux heures, » & même éveiller pour cela le Ma» lade, s'il eſt endormi. S'il eſt trop » foible, on pourra lui faire pren» dre de la Confection d'Alkermès » dans deux cuillerées de bouillon, » & uſer des corroboratifs ordinai» res. „ M. *Seguer* ajoûte d'autres Obſervations que nous ne ſçaurions rapporter ici, parce qu'il faudroit copier preſque tout ſon Ecrit; mais nous y renvoyons ceux qui ont intérêt de s'inſtruire.

Quant à la Poudre qui entre dans ce Reméde, c'eſt un ſecret que M. *Seguèr* ne juge pas à propos de révéler, & qu'il a ſes raiſons de garder pour lui : mais il en fournira à ceux qui lui en demanderont. Il ſe

contente de nous apprendre qu'il a tiré ce ſecret d'un Manuſcrit de *Louis Collado*, céledre Médecin de *Valence*, qui vivoit en 1570. & l'a perfectionné ſuivant la pratique de *Sthal.*

Manget dans ſes Notes ſur *Etmuller*, édition de *Geneve* 1736. a fait imprimer une Lettre de M. *Seguer* ſur la vertu épileptique de la teinture de Quinquina. Cette Lettre augmentée de quelques Obſervations ſur de nouvelles expériences, a été envoyée par l'Auteur à l'Académie de *Madrid*, & il eſpere qu'elle ſera imprimée.

Ceux qui ne ſçavent que le Latin qu'on apprend dans les Anciens, trouveront celui de M. *Seguer* un peu extraordinaire & nouveau, ſoit pour la conſtruction, ſoit pour l'ortographe. Mais ſur ce dernier point, avec un peu de connoiſſance de l'Eſpagnol, on ne ſera pas embarraſſé. Par exemple, dans ce Paſſage de l'Ecclésiaſtique, ainſi cité par l'Auteur; *Ne te pigeat viſitare infirmum; ex his enim in dilectione confir-*

maveris, on suppléra aisément, *firmaberis*, qui est dans le texte. Dans cette phrase : *in arcanis imbolvenda censerent*, on trouvera *involvenda*. On aura plus de peine à justifier celle-ci : *Cum autem jusculi Pulli efficaciam sæpius observatus sim &c.* Mais tout cela ne fait rien à la bonté du Remède, ni à l'habileté du Médecin.

ITALIE.

DE FLORENCE.

Trattato Sopra la qualità de' denti, col modo di cavargli, mantenergli, & fortificargli &c. Dato in luce da Giuseppe Larini. In Firenze 1740. *Nella Stamperia di Pietro Matini* in-4°.

L'Auteur de ce petit Traité explique d'abord la cause du Mal de Dents, qu'il dit être une humeur laquelle tombant sur la surface extérieure de la Dent, la corrode peu-à-peu, & pénétrant toujours de plus en plus, la corrompt entiérement, & cause, lorsqu'elle est parvenuë au Nerf, ces douleurs si vives, si aiguës, si intolérables. A cette partie

spéculative ; qui n'apprend rien, le sieur *Larini* en ajoûte une autre plus utile & de pratique, c'est la maniere de guérir, ou de prévenir le Mal de Dents : il conseille l'usage d'une Opiate, suivant ce qu'il en a appris à *Paris*.

FRANCE.

DE PARIS.

Réflexions sur la Religion Chrétienne, par le R. P. Pallu de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Chardon, rue Galande, à la Croix d'Or, Lambert & Durand, rue S. Jacques à la Sagesse, & à S. Landry 1741. *vol.* in-12.

La plûpart des Ouvrages sur la *Religion Chrétienne* sont plus Dogmatiques que Moraux, plus faits pour convaincre, que pour toucher. L'Auteur de celui-ci a réuni ces deux fins. Le premier Livre est surtout employé à prouver la vérité de la Religion Chrétienne. Les preuves qu'il expose, sont celles qui ont

converti l'Univers, l'accompliſſement des Prophéties, les Miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, la ſainteté & la perfection de la Morale Chrétienne, la ſublimité des Myſtéres, l'établiſſement même de la Religion, l'autorité &c. Le raiſonnement, ſur-tout contre les Athées, les Epicuriens, les Déïſtes. Après avoir convaincu les Incrédules de toute eſpéce, & fait des Chrétiens de créance, il s'agit d'en faire de bons Chrétiens, par la conformité de leurs mœurs avec leur Foi. C'eſt ce que le Pere *Pallu* ſe propoſe dans le ſecond Livre. Quoique ces *Réflexions* ſoient utiles à tout le monde; propres à amener les uns à la Religion Chrétienne & Catholique, à affermir les autres dans leur Foi, il paroît néanmoins que l'Auteur a eu principalement en vûë ceux qui faiſant profeſſion du Chriſtianiſme, n'ont ni la Foi qui en eſt le fondement, parce qu'ils refuſent de ſe ſoumettre à l'autorité qui ſeule a droit de déterminer ſon objet; ni les mœurs, qui ſans la

Foi ne ſont d'aucun mérite pour le ſalut ; fuſſent-elles auſſi régulieres & auſſi parfaites que leurs Partiſans le publient.

Les Nouveaux Traités de Trigonométrie Rectiligne & Sphérique, & de Gnomonique de M. de Parcieux Maître de Mathématique rempliſſent l'idée qu'en ont eûë de très-habiles gens, qui les avoient lûs avant l'impreſſion. On y trouve des Méthodes ou nouvelles, ou pouſſées plus loin qu'elles ne l'avoient été juſqu'ici. Ces Ouvrages ſont compoſés avec beaucoup de ſoin & d'intelligence. Les Tables nombreuſes qui s'y trouvent, ſont très-bien exécutées : &, quoique les figures ſoient gravées de maniére à rendre ſenſible ce qu'elles repréſentent, celles que l'Auteur a faites, & qu'il conſerve en relief, parlent encore bien plus clairement que le Diſcours & le Deſſein, & ne laiſſent preſque rien à ſuppléer à l'imagination.

Louis-Hyppolite Guerin & Jacques Guerin *ont imprimé ces* Traités *qui demandent beaucoup d'exactitude*

& de correction : on ne peut qu'être très-content de leur travail ; les Tables *en particulier paroîtront de bon goût, & bien entenduës.*

Méthode pour apprendre à lire le François & le Latin par un sistême si aisé, qu'on y fait plus de progrès en trois mois, qu'en trois ans par la Méthode ordinaire &c. Avec des Réflexions sur la Méthode du Bureau Typographique, & un plan nouveau d'une Ortographe facile, abrégée, & réguliere. A Paris, chez Moette, la Veuve Pissot & le Clerc 1741. in-8°.

Cette Méthode, publiée en 1719. par feu M. *de Launay* a été fort approuvée ; on en a trouvé l'usage commode & avantageux. Un Critique, en louant ceux qui en ont profité, souhaitoit qu'on y réformât quelques idées, & qu'on en perfectionnât quelques autres. C'est ce qu'a tâché de faire, dans cette nouvelle édition, le fils de l'Auteur. L'Ouvrage a paru à bien des gens un des meilleurs de son espéce.

*Observations Critiques sur la Lettre d'un Chirurgien de Province, à M.***. Chirurgien de Paris, au sujet de la Remarque page 249. du Traité des Opérations de Dionis, quatrième édition, augmentée de Remarques importantes par M. la Faye, Chirurgien de Paris. Par M. Coghlan, Chirurgien Major du Régiment Irlandois de Bulkeley. A Paris, chez la Veuve Pissot. 1741. in-8°.*

C'est la suite d'une Dispute sur la Taille entre gens du Métier, dont nous avons parlé dans quelques Journaux de l'année passée. Nous rendrons compte de cette Brochure le plûtôt qu'il se pourra.

Le sieur *le Rouge*, Ingénieur-Géographe du Roi, ruë des Grands Augustins, vis-à-vis le Panier fleuri, débite une Carte de *Silésie*, avec les Plans de cette Province.

On trouve chez le même Auteur les Plans dessinés des *Pays Autrichiens*, de la *Bohême*, de la *Moravie*, de la Haute & Basse *Autriche*.

de la *Saxe*, du *Brandebourg*, de la *Westphalie*, *Franconie*, *Baviere*, *Suabe*, du *Tirol*, de la *Suisse*, du *Palatinat*, des Electorats de *Mayence*, de *Tréves*, de *Cologne*, & des *Pays-Bas &c.* M. le *Rouge* enseigne les Mathématiques, les Fortifications, l'Art de la Guerre, par des figures nouvelles, & des bas reliefs; l'Allemand, l'Anglois, le Dessein &c.

Réponse aux principales Objections contenues dans l'Examen des Leçons de Physique, de M. l'Abbé de Molieres; en forme de Lettres à M. l'Abbé Sigorgne. A Paris, chez Jacques Clousier, ruë Saint-Jacques 1741. in-8°.

M. l'Abbé *le Corgne de Launay*, Auteur de cette *Réponse*, posséde parfaitement les *Leçons de Physique*, & son zéle pour la doctrine qu'elles contiennent, égale son habileté. Personne n'étoit plus propre que lui à en prendre la défense.

Histoire de la Guerre, avec des

Juin 1741.

Réflexions sur l'Origine & les Progrès de cet Art, par M. Beneton de Morange, de Perrin. A Paris, chez le Mercier & Boudet, ruë Saint Jacques 1741.

L'Art Militaire, dit M. *de Perrin*, contient deux parties principales; la *Tactique* proprement dite; qui enseigne l'ordre & l'arrangement qu'on doit observer dans la conduite d'une Armée, soit pour les Combats, les Marches ou les Campemens; & une autre *Tactique* qui regarde la construction & l'usage des Machines, & qu'on nomme *Poliorcetique*. Il ne s'est point proposé de traiter cette seconde partie. Mais pour exposer la premiere avec ordre, & suivre l'Art Militaire dans ses progrès, depuis son origine, jusqu'à nos jours, il distingue quatre âges, commençant à la dispersion des hommes, après l'entreprise de la Tour de Babel. Il marque les différentes manieres dont on a fait la guerre, les diverses manoeuvres qu'on y a employées dans des actions célèbres, dont

l'Hiſtoire a conſervé quelque détail : il joint aux traits qu'il rapporte, des réflexions utiles à ceux qui ſont deſtinés au Métier de la Guerre.

L'Art de la Guerre, ou Maximes & Inſtructions ſur l'Art Militaire. Par M. le Marquis de Quincy, Lieutenant Général d'Artillerie. Auquel eſt joint un Traité des Mines, & des Tables pour l'approviſionnement des Places de guerre, par M. le Maréchal de Vauban.

Cet Ouvrage parut il y a quelques années à la ſuite de l'*Hiſtoire Militaire de Louis XIV.* par le même Auteur. On l'a jugé très-utile à ceux que la naiſſance, l'inclination, leur deſtination enfin engage dans le Métier de la Guerre, & qui doivent y avoir quelque commandement. Joint à une Hiſtoire en pluſieurs gros Volumes, il étoit peu commode pour les Jeunes Gens ſurtout, qui d'ordinaire n'aiment pas les gros Livres, & à qui ces Inſtructions ſont néceſſaires. Cette nouvelle édition en rendra l'uſage.

Juin 1741.

& plus facile, & plus commun.

Les Libraires qui l'ont entreprise, sont *Coignard*, *Mariette* fils, *Delespine* fils, *Jean-Thomas Hérissant*.

Didot vient de mettre au jour en deux Volumes *in*-12. la Vie du Vicomte de Turenne écrite par feu M. l'Abbé Raguenet. Ce Libraire a crû apparemment que cet Ouvrage, dont le célébre Auteur, qui nous a donné il y a quelques années l'Histoire de ce Grand Homme, convient qu'il a beaucoup profité, ne seroit pas moins bien reçu en France, qu'il l'a été en Hollande & dans les Pays Etrangers. Et la réputation que le feu Abbé Raguenet s'est acquise par son Histoire de Cromwel, peut du moins balancer un peu le préjugé du Public contre un Ouvrage, que la Maison de Bouillon n'avoit pas crû suffisant pour bien faire connoître le Grand Turenne.

On a depuis peu mis en vente un second Volume des *Dissertations sur*

l'Histoire Ecclésiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France; par M. Lebœuf de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres. A Paris, chez Durand & Lambert à la Sagesse & à Saint Landry. Nous en rendrons compte, comme nous avons fait jusqu'ici des autres Ouvrages de ce Sçavant Auteur.

Principes sur le Mouvement & l'Equilibre, pour servir d'Introduction aux Mécaniques, & à la Physique. Premier Traité. A Paris, chez Jean Desaint, & Charles Saillant, rue Saint Jean de Beauvais. 1741. in-4°.

Cet Ouvrage n'avoit d'abord été entrepris que pour les Jeunes Gens qui étudient la Physique dans les Colléges : mais ensuite on a jugé à propos d'en étendre l'utilité, & de le rendre propre à perfectionner les connoissances qu'on ne peut qu'ébaucher dans ces premiéres études. Les quatres Livres qui composent ce Volume seront bien-tôt suivis

de deux autres, qui joints à ceux-ci rempliront le plan qu'on s'est proposé.

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence à l'Académie de Marseille, en l'année 1740. *Par M. Nicolas, Avocat au Parlement. A Paris, chez Prault pere, Quay de Gêvres au Paradis* 1740.

Le sujet de ce Discours est : *l'Idée que les autres ont de nous, entre plus que nous ne pensons dans celle que nous avons d'eux.* M. *Nicolas* prouve cette proposition, 1°. Parce que cette idée détermine le caractére que les autres prennent avec nous. 2°. Parce que cette idée une fois apperçûe, nous prévient soit en bien, soit en mal, & régle ensuite les jugemens que nous portons des autres.

On sent d'abord qu'un pareil sujet fournit bien des réfléxions, & demande qu'elles soient approfondies, puisqu'il s'agit de démêler, non-seulement nos propres idées, & nos jugemens, ce qui n'est pas tou-

jours aussi aisé qu'on pourroit se l'imaginer, mais de pénétrer dans les pensées des autres, qui sont souvent pour nous des énigmes incompréhensibles. L'Auteur suit le cœur humain dans ces routes obscures & tortueuses avec une subtilité qui a paru à quelques gens d'esprit répandre un peu d'obscurité dans son Discours.

Lettres de Saint Ambroise, Evêque de Milan, traduites en François sur l'édition des Révérends Peres Bénédictins, avec des Notes Historiques & Critiques. Par le Pere Duranti de Bonrecueil de l'Oratoire. *A Paris, chez François Mathey, ruë Saint Jacques; Jean-Luc Nyon fils, ruë du Hurepoix; Jean-Baptiste Delespine, ruë S. Jacques au Palmier* in-12. 1741.

Traités des Matieres Criminelles, suivant l'Ordonnance du mois d'Août 1670. & suivant les Edits, Déclarations du Roi, Arrêts & Réglemens intervenus jusqu'à pré-

sent. Par M. *Guy du Rousseau de la Combe*, ancien Avocat au Parlement. *A Paris, chez Théodore le Gras, au Palais, à l'L Couronnée.* *vol.* in 4°.

On regarde ce Traité comme un des meilleurs & des plus complets qui ayent paru depuis l'Ordonnance.

Le même Libraire, & David fils vendent un Livre qui a pour Titre : *Traité de l'Election de l'Empereur, avec les Cérémonies qui s'y observent ; la Bulle d'Or, & tout ce qui concerne les fonctions & les prérogatives des Electeurs.* 2. vol. *in*-12.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1741.

ART. XLIX. Parallele des Romains & des François, &c. pag. 965

ART. L. Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Reaumur &c.* 992

ART. LI. Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en usage, pour désigner une portion des Gaules &c. Par M. l'Abbé *Le bœuf.* 1020

ART. LII. *Hermanni Boerhaave* Phil. & Med. D. &c. Prælectiones Anatomicæ in proprias Institutiones. 1038

ART. LIII. *Depulsio Calumniarum quas Impostor quidam &c. Societati JESU ejusque Doctrinæ &c. impingit.* 1044

ART. LIV. Tables Astronomiques du Soleil, de la Lune, des Planetes &c. Par M. *Cassini.* 1048

ART. LV. Elémens de Géographie .... *Et quis fuit alter &c.* 1057

ART. LVI. Dissertation sur l'estimation & la mesure des Forces Motrices des Corps. Par M. *de Mairan.* 1073

ART. LVII. Absalon, Tragédie, Par le P. *Pierre-Xavier Marion.* de la C. de J. 1101

ART. LVIII. Nouvelles Littéraires. 1124

Errata pour le mois de Mai 1741.

PAge 778. ligne 22. ont eût voulu, *lis.* on eût voulu.

854. lig. 6. initier, *lis.* initiés.

874. lig. 2. ne suffit pas, *lis.* il ne suffit pas.

905. lig. 12. tout parallele, *lis.* toute parallele.

947 lig. 1. Montena, *lis.* Montenari.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.